
L'économie française

Comptes et dossiers

Édition 2015

Rapport sur les comptes
de la nation 2014



Coordination Marie-Anne Le Garrec

Contribution *Insee* :
Vincent Alhenc-Gelas, José Bardaji, Emmanuel Berger,
Vincent Biauxque, Claire Bidault, Sylvain Billot, Karine Boutier,
Benoît Campagne, Pierre Cheloudko, Étienne Debauche,
Phillipe Gallot, Gaëlle Gateaud, Julie Goussen, Jorick Guillaneuf,
Clément Guillo, Sylvain Heck, Sylvain Humbertclaude,
Brigitte Larochette, Sylvain Larrieu, Marie Leclair,
Marie-Anne Le Garrec, Ronan Mahieu, Élodie Martial
Nathalie Morer, Margot Perben, Claire Plateau, Sébastien Pons,
Pierre Ralle, Anne Rhodes, Joan Sanchez-Gonzalez,
Philippe Serre, Michaël Sicsic, Camille Sutter, Thomas Veaulin,
ainsi que l'ensemble des comptables du département des comptes
nationaux et du département des synthèses sectorielles

Direction générale du Trésor :
Vlad Ciornohuz, Claire Jolly, Thomas Meinzel,
Carmina Montero de Espinosa, Yohann Vaslin

Banque de France :
Jean-Charles Bricongne, Bertrand Collès, Guillaume Gaulier,
Patricia Hubert, Stephen Lecourt, Fabienne Monteil,
Guillaume Retout

Directeur de la publication Jean-Luc Tavernier

Directeur de la collection Stéphane Tagnani

Rédaction Ravi Baktavatsalou, Jean-Philippe Rathle

Composition **Coordination**
Édith Houël

Maquette
Édith Houël Catherine Kohler
Rose Pinelli-Vanbauce Brigitte Rols
Pierre Thibaudeau

Couverture **Coordination**
Ravi Baktavatsalou

Conception et réalisation
Ineiaki Global Design

Éditeur Institut national de la statistique et des études économiques
18, boulevard Adolphe-Pinard 75675 PARIS CEDEX 14
www.insee.fr

© Insee 2015 « R eproduction partielle autorisée sous réserve
de la mention de la source et de l'auteur ».

Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2010 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte).

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Édition
2015

L'économie française

Vue d'ensemble

Modeste reprise en Europe	9
<i>Encadré</i>	
Les pays émergents tournent au ralenti en 2014	16
Une faible croissance pour l'économie française en 2014	19
<i>Encadrés</i>	
1. La chute de la construction de logements en 2014	22
2. L'impact comptable du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2014	26
3. Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation	31
4. Les administrations publiques dans la représentation de l'économie	39
5. Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2014	44
6. Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2012 et 2013	46

Dossiers

Performances comparées des entreprises françaises sur le marché domestique et à l'étranger	53
Depuis la crise de 2008, les ménages réduisent leurs achats des biens et services les plus faciles à couper ou reporter	71
PIB et bien-être en Europe depuis vingt ans	87

Fiches thématiques

1. Emploi	110
2. Chômage	112
3. Revenu et épargne des ménages	114
4. Consommation des ménages	116
5. Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne	118
6. Branches d'activité	120
7. Investissement	122
8. Compétitivité et parts de marché	124
9. Relations avec le reste du monde	126
10. Compte financier de la balance des paiements	128
11. Sociétés non financières	130
12. Prélèvements obligatoires	132
13. Besoin de financement des administrations publiques	134
14. Dette des administrations publiques	136
15. Dépenses des administrations publiques par finalité	138
16. Intermédiaires financiers	140
17. Sociétés d'assurance	142
18. Émissions de titres des agents résidents	144
19. Patrimoine national	146
20. Endettement des agents non financiers	148
21. Indicateurs de développement durable	150

Annexes

Tableaux de référence de la comptabilité nationale	155
Chronologie 2014	157
Glossaire	163

Vue d'ensemble



Modeste reprise en Europe

Vincent Alhenc-Gelas*

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement, car la reprise s'affermi dans les pays avancés, alors que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents (figure 1).

L'accélération de l'activité dans les pays avancés recouvre cependant un décalage conjoncturel entre d'une part, les pays anglo-saxons, et d'autre part la zone euro. Ainsi, aux États-Unis et au Royaume-Uni, l'activité progresse à un rythme soutenu, de sorte que les banques centrales, tout en maintenant des politiques monétaires largement expansionnistes, esquissent un retour à un régime moins accommodant. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance, et les hétérogénéités y restent fortes : d'un côté, l'Espagne s'engage dans une phase de reprise vigoureuse et l'Allemagne renoue avec une croissance soutenue ; de l'autre, l'économie française reste morose et l'Italie enchaîne une troisième année de récession consécutive. Néanmoins, la croissance de la zone se redresse à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux *stimuli* extérieurs : d'une part, le prix du pétrole baisse fortement au second semestre ; d'autre part, l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar, en lien avec les mesures de politique

1. Taux de croissance du produit intérieur brut

	en volume, en % par rapport à l'année précédente				
	2010	2011	2012	2013	2014
Économies avancées	3,1	1,7	1,2	1,4	1,8
Zone euro	2,0	1,8	-0,8	-0,4	0,9
Allemagne	3,9	3,7	0,6	0,2	1,6
Espagne	0,0	-0,6	-2,1	-1,2	1,4
France¹	1,9	2,1	0,4	0,7	0,2
Italie	1,7	0,7	-2,8	-1,7	-0,4
Pays-Bas	1,0	1,7	-1,6	-0,7	0,9
Belgique	2,5	1,6	0,1	0,3	1,0
États-Unis	2,5	1,6	2,3	2,2	2,4
Japon	4,7	-0,4	1,7	1,6	-0,1
Royaume-Uni	1,9	1,6	0,7	1,7	2,8
Suède	5,7	2,7	0,0	1,3	2,3
Suisse	2,9	1,9	1,1	1,9	2,0
Canada	3,4	3,0	1,9	2,0	2,5
Australie	2,3	2,7	3,6	2,1	2,7
Corée du Sud	6,5	3,7	2,3	2,9	3,3
Économies émergentes	7,5	6,2	5,1	4,7	4,4
Turquie	9,2	8,8	2,1	4,2	2,9
Fédération de Russie	4,1	4,3	3,4	1,3	0,7
Brésil	7,6	3,9	1,8	2,7	0,2
Mexique	5,1	4,0	3,8	1,7	2,1
Chine	10,4	9,3	7,7	7,7	7,4
Inde	10,3	6,6	4,7	5,0	5,6
Indonésie	6,2	6,5	6,3	5,8	5,0

1. Données non corrigées des jours ouvrés pour la France.
Sources : Insee, FMI, instituts statistiques nationaux.

* Vincent Alhenc-Gelas, Insee.

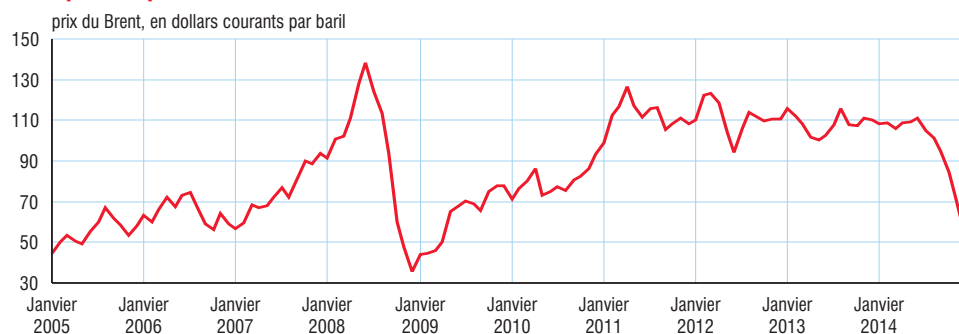
monétaire graduellement mises en place par la Banque centrale européenne (BCE). Au Japon, enfin, la hausse de la TVA instaurée en avril entraîne une forte contraction de la demande intérieure et plonge le pays dans la récession à compter du printemps.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

La baisse du prix du pétrole fait chuter l'inflation dans les pays avancés

À partir du second semestre, l'inflation baisse très fortement dans les pays avancés et, en décembre, elle atteint + 0,7 % sur un an, la plus faible progression des prix depuis 2009. Ce recul est essentiellement dû à la forte baisse des prix énergétiques, notamment des prix pétroliers (*figure 2*) : entre juillet et décembre 2014, le prix du baril de Brent passe de 108 \$ à 62 \$, perdant ainsi environ 40 % de sa valeur. Cette chute résulte de l'excédent d'offre de pétrole sur le marché physique, mais aussi de la faiblesse des anticipations de demande, notamment dans les pays émergents.

2. Le prix du pétrole chute

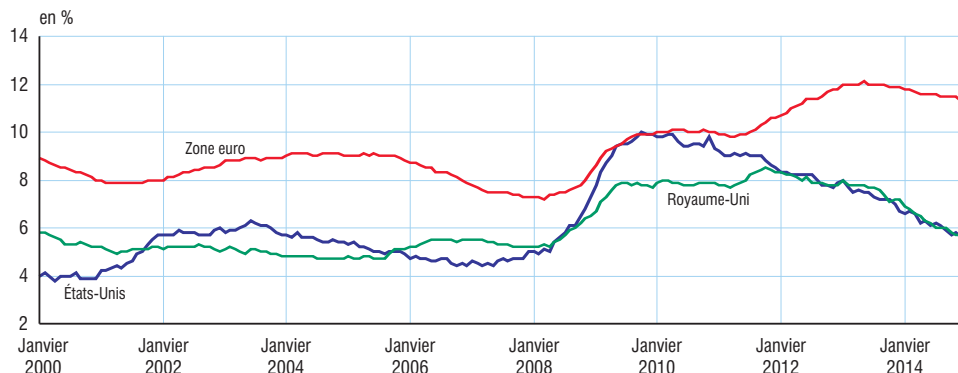


Si la baisse de l'inflation est généralisée à l'ensemble des pays avancés, le recul de l'inflation sous-jacente est plus accentué en zone euro, en particulier par rapport aux États-Unis. Elle y baisse nettement pour la deuxième année consécutive (+ 0,8 % après + 1,1 % en 2013 et + 1,5 % en 2012). Une part de cette inflexion résulte de l'atonie spécifique de la conjoncture de la zone euro : notamment, alors qu'il décroît fortement aux États-Unis et au Royaume-Uni, le taux de chômage y reste élevé (*figure 3*), ce qui pèse sur les évolutions salariales et sur les prix.

La Banque centrale européenne lutte contre le risque de déflation, l'euro se déprécie

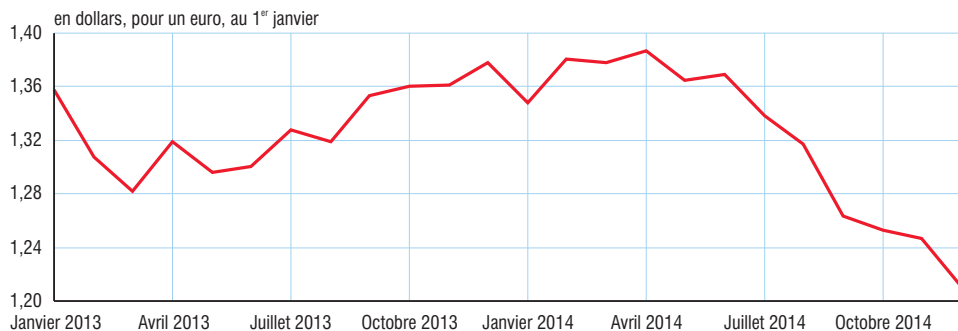
La faiblesse de l'inflation sous-jacente en zone euro et des signes que les agents privés anticipent qu'elle pourrait rester longtemps à un bas niveau conduisent la BCE à réagir contre le risque d'une inflation durablement très faible. Celle-ci abaisse à deux reprises son taux directeur et met en place, à partir de l'automne, un programme de prêts bancaires de très long terme, conditionnés au volume de crédits effectivement consentis par les banques au secteur privé non financier. Cette mesure vise à stimuler le crédit qui reste atone dans l'ensemble de la

3. Le taux de chômage reste élevé en zone euro



Sources : instituts statistiques nationaux.

4. Le taux de change de l'euro par rapport au dollar chute depuis l'été 2014



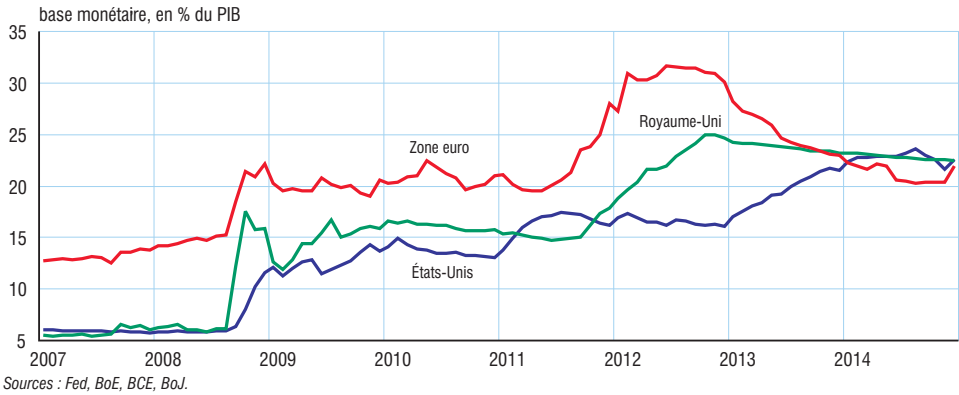
Source : Macrobond.

zone voire continue de se rétracter dans certains pays. Une des conséquences de l'assouplissement de la politique monétaire est la dépréciation de l'euro : par rapport au dollar notamment, il baisse nettement à partir du deuxième trimestre 2014 et perd plus de 10 % en moyenne sur l'année (figure 4).

Dans les pays anglo-saxons, les banques centrales esquissent des politiques monétaires un peu moins accommodantes

Aux États-Unis, à l'inverse, 2014 est l'année du retour effectif vers une politique monétaire moins expansionniste : devant l'amélioration continue du marché du travail et la bonne tenue de l'activité, la Réserve fédérale arrête ses achats de titres à la fin du mois d'octobre, marquant ainsi la fin du troisième assouplissement quantitatif et des politiques non conventionnelles démarrées en 2008. En conséquence, la taille de son bilan cesse d'augmenter (figure 5). Au Royaume-Uni, la Banque centrale ne pratique plus d'achats de titres depuis novembre 2012, mais continue de détenir environ 26 % de la dette publique totale, dont elle reverse au Trésor les intérêts reçus. Par ailleurs, elle continue de permettre aux banques de se refinancer à moyen terme en échange de créances sur les entreprises (mais plus sur les ménages depuis fin 2013) à travers son *Funding for Lending Scheme* (FLS). Au Japon, la Banque centrale poursuit la politique monétaire très expansionniste qu'elle a initiée en 2013, et l'accentue même à l'automne pour lutter contre la récession consécutive à la hausse de la TVA mise en place en avril.

5. Le bilan de la Réserve fédérale cesse d'augmenter



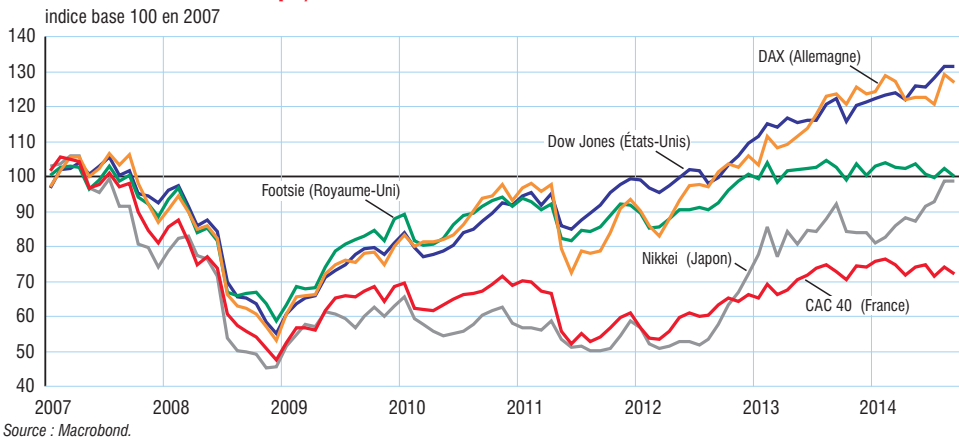
Dans les pays avancés, les tensions financières sont exceptionnellement basses

Dans la zone euro, les principaux pays touchés par la crise de la dette souveraine de 2011 retrouvent des conditions d'endettement obligataire favorables, tandis que les pays du cœur de la zone connaissent des taux d'emprunt exceptionnellement bas. En outre, la Grèce et le Portugal reprennent au début de l'année leurs émissions de dette de long terme. Mais alors que le Portugal met fin au programme d'aide dont il faisait l'objet de la part de la Troïka et bénéficie d'une réduction de son taux souverain, la perspective des élections en Grèce début 2015 et d'une potentielle sortie anticipée du programme d'assistance de la Troïka entraîne une remontée du taux grec en fin d'année. Dans les pays avancés hors de la zone euro, les taux d'intérêt, qui s'étaient redressés en 2013 lorsque la Banque centrale des États-Unis avait esquissé sa stratégie de retour à une politique monétaire moins expansionniste, retrouvent des niveaux un peu plus bas en 2014.

Dans les pays émergents, les marchés boursiers sont incertains

Soutenus par la reprise, les indices boursiers des pays avancés continuent de progresser en 2014 et retrouvent tous des niveaux comparables ou supérieurs à ceux d'avant-crise, à l'exception du CAC 40 (figure 6). Sur les marchés émergents, d'importants mouvements de

6. Les cours boursiers des pays avancés sont à des niveaux élevés

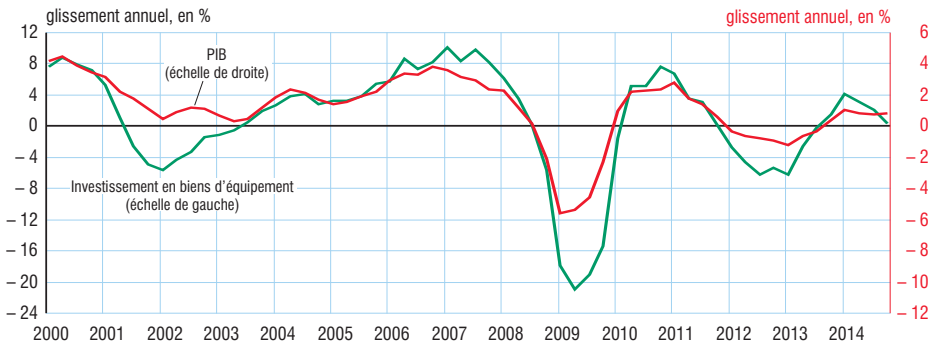


sortie de capitaux provoquent encore des turbulences au début de l'année, mais celles-ci se modèrent dès le deuxième trimestre de l'année, et les indices boursiers repartent à la hausse. Ce rebond ne résiste cependant pas aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques, notamment sur les marchés russe et brésilien.

La zone euro renoue timidement avec la croissance

Après deux années de récession (- 0,8 % en 2012 puis - 0,4 % en 2013), la zone euro renoue timidement avec la croissance en 2014 (+ 0,9 %). Grâce à une légère amélioration du marché de l'emploi (le taux de chômage s'établit à 11,6 % après 12,0 % en 2013) et, à la fin de l'année, à la baisse des prix énergétiques, la consommation privée se redresse. Sous l'effet d'une moindre consolidation budgétaire, la consommation publique contribue positivement à l'activité. En outre, la baisse de l'euro soutient le commerce extérieur de la zone à partir du second semestre. En revanche, alors qu'il repartait en 2013, l'investissement des entreprises est atone en 2014 (figure 7).

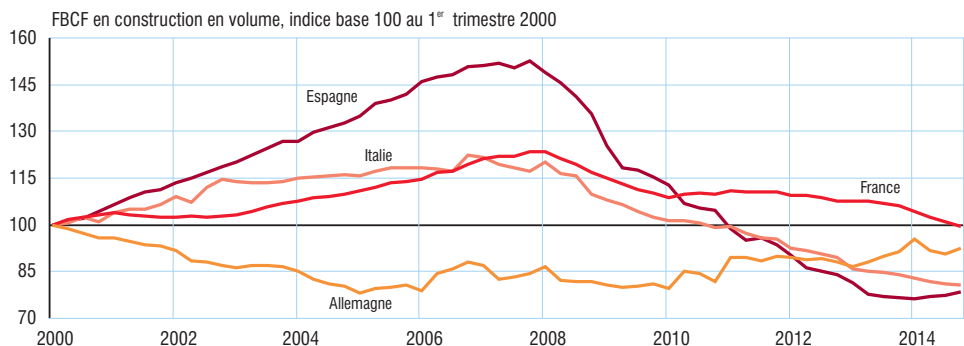
7. L'investissement des entreprises ralentit dans la zone euro



Source : Eurostat.

L'amélioration globale de la conjoncture européenne masque encore de profondes hétérogénéités entre les différents pays de la zone. En Espagne, où l'investissement immobilier se stabilise après 6 années de baisse (figure 8), le marché de l'emploi s'améliore nettement, et l'activité accélère tout au long de l'année (pour une croissance totale de + 1,4 % en 2014 après - 1,2 % en 2013). De même, en Allemagne, l'activité gagne nettement en dynamisme (+ 1,6 % après + 0,2 %),

8. La construction ne freine plus la reprise espagnole



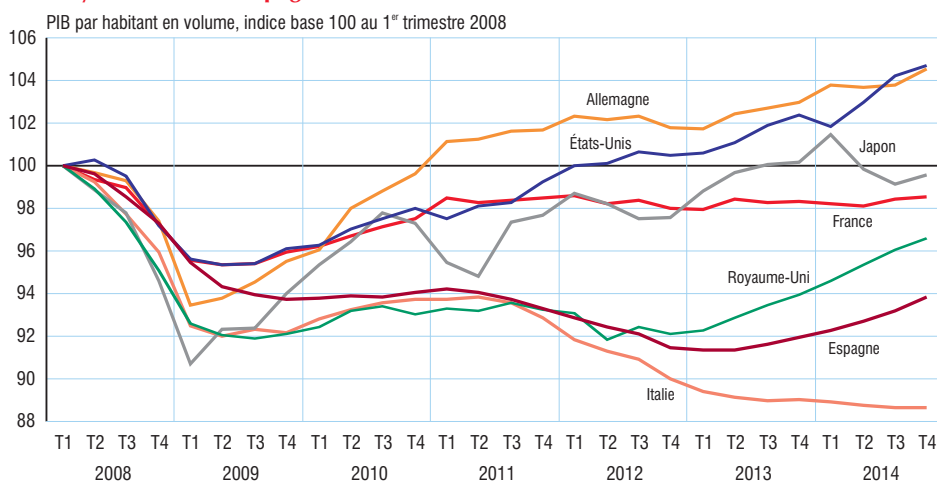
Sources : instituts statistiques nationaux.

notamment grâce à l'investissement privé, qui cesse de baisser. En revanche, le rythme de progression de l'activité est plus modéré en France (+ 0,2 % après + 0,7 % en 2013), tandis qu'en Italie, l'activité se contracte une nouvelle fois (- 0,4 % après - 1,7 %) : le rebond de la consommation privée ne suffit pas à compenser une nouvelle forte contraction de l'investissement.

La croissance reste solide au Royaume-Uni

En 2014, l'activité accélère au Royaume-Uni (+ 2,8 % après + 1,7 %), sous l'effet d'un net redressement de la demande intérieure. Le pays comble ainsi une partie de son retard, mais son PIB par habitant reste fin 2014 en dessous de son niveau de début 2008 (figure 9). Soutenus par l'amélioration constante du marché du travail (le taux de chômage s'établit à 6,2 % en 2014, après 7,6 % en 2013) et par une politique monétaire encore très expansionniste, la consommation et l'investissement des ménages sont très dynamiques. De même, l'investissement des entreprises accélère nettement, à mesure que les contraintes de production se font sentir plus fortement. En outre, les dépenses publiques contribuent nettement à la croissance pour la première fois depuis 2009. En revanche, la livre s'apprécie tout au long de l'année, ce qui pèse sur les exportations.

9. Le Royaume-Uni et l'Espagne comblent leur retard



Sources : instituts statistiques nationaux.

L'amélioration du marché du travail soutient la croissance américaine

Après une contraction au premier trimestre en raison des températures hivernales particulièrement basses, l'activité rebondit nettement aux États-Unis, de sorte que, sur l'ensemble de l'année 2014, l'activité accélère légèrement (+ 2,4 % après + 2,2 %). La bonne tenue de la croissance résulte du dynamisme de la consommation, qui bénéficie de la franche amélioration du marché de l'emploi (le taux de chômage s'établit à 6,2 % en 2014, après 7,4 % en 2013), et d'un peu plus de dynamisme des salaires. En outre, après une année 2013 de fort repli, les dépenses publiques cessent de peser sur la croissance. Dans le sillage de l'activité, l'investissement des entreprises accélère très nettement. Néanmoins, le dynamisme de l'investissement résidentiel, après une année 2013 particulièrement dynamique, se modère nettement ; enfin, en raison de l'appréciation du dollar, les échanges extérieurs pèsent un peu sur l'activité.

Au Japon, la hausse de la TVA grève l'activité

Au Japon, le profil trimestriel de l'activité est fortement marqué par la hausse de TVA (de 5 % à 8 %) en avril. Ainsi, au premier trimestre, les anticipations d'achats aussi bien des ménages que des entreprises dopent l'activité mais la forte contraction de la demande intérieure consécutive au choc fiscal plonge le pays dans la récession aux deuxième et troisième trimestres de sorte que, sur l'année, l'activité se contracte légèrement (- 0,1 % après + 1,6 %). À l'automne, face à cette situation dégradée, le gouvernement dissout le Parlement, et la Banque centrale intensifie sa politique monétaire déjà très expansionniste, entraînant une nouvelle dépréciation du yen. Néanmoins, les exportations ne bénéficient que modestement de la très forte baisse de la monnaie à l'œuvre depuis 2013, les entreprises en profitant pour reconstituer leurs marges et, en dépit de l'amélioration de la facture énergétique à la fin de l'année, le déficit commercial s'alourdit pour culminer à 2,4 % du PIB en 2014, au plus haut depuis 50 ans.

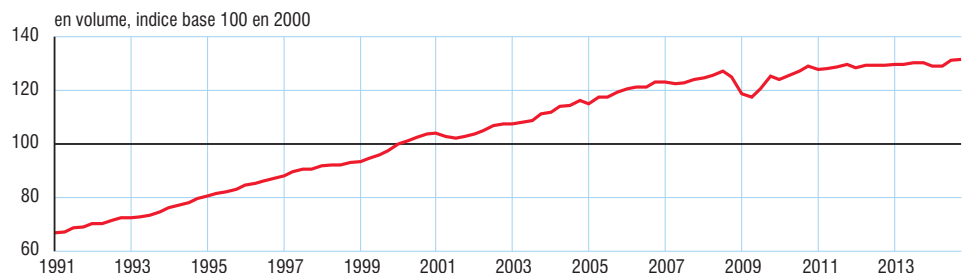
Les économies émergentes tournent au ralenti

Les économies émergentes tournent globalement au ralenti en 2014 par rapport à leur rythme moyen des deux dernières décennies. Certaines d'entre elles présentent des déséquilibres extérieurs qui rappellent ceux apparus dans les années 1990 (*encadré*). En Chine, la croissance est au plus bas depuis 1990, du fait notamment du ralentissement de l'investissement qui se poursuit. En particulier, le marché immobilier se retourne dès le premier trimestre et reste atone sur l'ensemble de l'année. Au Brésil, la croissance cale du fait d'une forte contraction de la demande intérieure, sous l'effet des resserrements monétaires opérés par la Banque centrale pour enrayer les sorties de capitaux et de la baisse du prix des matières premières. La Russie pâtit de la chute des prix du pétrole et des sanctions économiques et financières dans le cadre de la crise ukrainienne. *A contrario*, les pays d'Europe centrale ne semblent pas souffrir des tensions géopolitiques occasionnées par cette crise. Enfin, l'économie indienne donne des signes de franche embellie.

Le commerce mondial accélère grâce aux pays avancés

La reprise dans les économies avancées, et en particulier en Europe, permet une accélération du commerce mondial, en dépit du ralentissement des importations des pays émergents. Au total, le commerce mondial progresse de 3,1 % en 2014, après + 2,7 % en 2013. Ce rythme reste néanmoins en deçà de la hausse annuelle moyenne entre 1999 et 2008 (+ 6,4 %). Cette progression est comparable à celle de la production industrielle mondiale : au total, depuis 2011, le degré d'ouverture global stagne à un niveau proche de celui de 2007 (*figure 10*). ■

10. Le degré d'ouverture des économies ne progresse plus



Note : le degré d'ouverture est égal au commerce mondial de biens rapporté à la production industrielle mondiale.

Source : Centraal PlanBureau.

Les pays émergents tournent au ralenti en 2014

Vincent Alhenc-Gelas*

En 2014, la croissance dans les pays émergents reste moins forte qu'avant 2008. Ce faible dynamisme provient pour partie de la lenteur de la reprise dans les pays avancés. Il provient aussi, pour certains grands pays émergents, de déséquilibres macroéconomiques externes, qui rappellent en partie la situation qui prévalait à la veille des crises de balance des paiements des années 1990. Ces déséquilibres se doublent parfois d'une conjoncture intérieure très dégradée, comme au Brésil, ou d'une situation géopolitique tendue, comme en Russie. De son côté, la Chine, peu exposée au risque de choc externe, est confrontée à l'essoufflement de son modèle de croissance, à l'issue d'une décennie de rattrapage très dynamique.

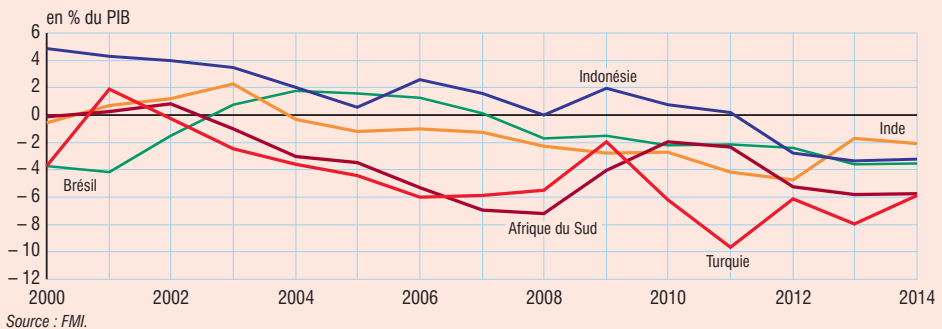
En 2014, plusieurs pays émergents présentent d'importants déséquilibres macroéconomiques

En 2014, l'activité croît modestement dans les pays émergents (+ 4,4 %), au regard du rythme qui prévalait en moyenne sur la période 2000-2007 (+ 6,6 % par an). Cette relative atonie est notamment imputable à la lenteur de la reprise dans les pays avancés (+ 1,8 % en 2014), qui a pour corollaire une demande peu dynamique, et pèse sur les échanges mondiaux. Ainsi, en 2014, le commerce mondial n'augmente que de 3,1 %, nettement en deçà du rythme annuel moyen de la période 2000-2007 (+ 6,8 %).

À cette faiblesse du climat conjoncturel s'ajoutent, dans plusieurs grands pays émergents, des déséquilibres macroéconomiques externes qui se sont développés ou aggravés lors de la crise de 2008-2009. Ceux-ci rappellent, dans une certaine mesure, le contexte des crises de balance des paiements des années 1990 : notamment d'importants déficits de leurs comptes courants (*figure 1*), en partie nourris par le dynamisme des entrées de capitaux induites par les politiques monétaires expansionnistes des pays avancés depuis 2008. D'autres facteurs de risque de fuite des capitaux étrangers se cumulent : de larges déficits budgétaires, une faible croissance, une inflation élevée, et un développement mal contrôlé du crédit au secteur privé.

Cette situation de déséquilibre concerne notamment l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, la Turquie et l'Afrique du Sud. L'exposition de ces pays aux risques extérieurs s'est matérialisée tout au long de l'année 2014, notamment à la faveur du retour à une politique monétaire moins expansionniste annoncé, puis initié par la Réserve fédérale américaine dès 2013. La hausse des taux longs américains qui en a résulté a en effet entraîné des vagues de sorties de capitaux de plusieurs pays émergents, provoquant des baisses boursières et des épisodes de dépréciation des monnaies (*figure 2*), de sorte que les autorités monétaires de ces pays ont été contraintes de réagir, généralement par des hausses

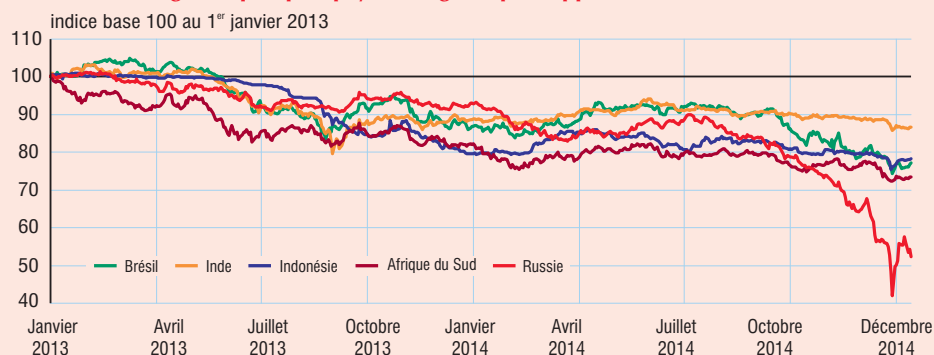
1. Comptes courants de quelques pays émergents



* Vincent Alhenc-Gelas, Insee.

Encadré (suite)

2. Taux de change de quelques pays émergents par rapport au dollar



de taux directeurs. Dans certains pays, ce phénomène externe se double d'une crise interne : c'est le cas notamment au Brésil, où la confiance des agents privés s'est effondrée. Le pays, qui tire une partie substantielle de ses revenus de la vente de pétrole, pâtit également de la chute du cours du brut depuis mi-2014. Il en est de même pour la Russie, qui subit en outre les conséquences économiques et financières de la crise ukrainienne.

En dépit de ces facteurs de risque, la plupart des pays concernés ont accompli des réformes qui leur permettent de lutter contre une éventuelle crise de la balance des paiements [Alhenc-Gelas, 2014]. Tout d'abord, ces pays ont abandonné l'ancrage dur de leur devise au dollar, en la laissant flotter avec un peu plus de souplesse. Le risque d'attaque spéculative sur le marché des changes en est amoindri. En outre, les réserves de change accumulées par les pays émergents sont aujourd'hui bien plus substantielles que celles dont ils disposaient dans les années 1990, ce qui permettrait aux autorités monétaires de faire face, si nécessaire, à un tarissement du financement extérieur. Enfin, la dette extérieure de la plupart de ces pays a nettement décru depuis les années 1990, et sa structure actuelle est plus solide, en termes de composition comme de maturité.

La Chine ralentit de nouveau

Parallèlement, l'activité ralentit en Chine, où la croissance s'affiche à + 7,4 % en 2014, au plus bas depuis 1990. Cette faiblesse de la croissance comporte une part conjoncturelle, due notamment au fort ralentissement de l'investissement en construction durant toute l'année 2014, mais s'inscrit dans un contexte de ralentissement plus structurel : les changements démographiques, les contraintes naturelles et écologiques, notamment en matière de ressources en hydrocarbures, et l'essoufflement de la dynamique de rattrapage accréditent l'idée d'une croissance durablement inférieure à son rythme d'avant 2008 [Roucher et Xu, 2014].

Pour en savoir plus

Alhenc-Gelas V., « Déséquilibres macroéconomiques dans les pays émergents : des risques modérés dans les pays avancés », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2014.

Roucher D., Xu B., « La Chine ralentit : quels risques pour l'économie mondiale ? », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2014.

Une faible croissance pour l'économie française en 2014

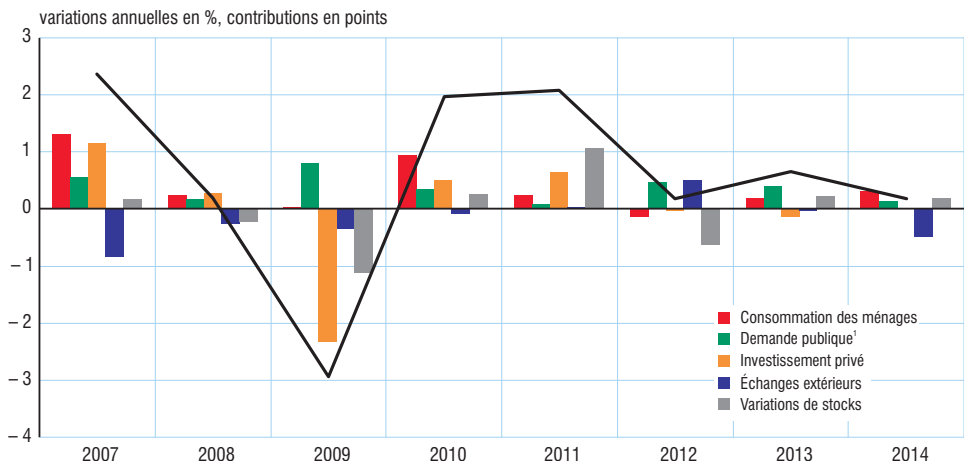
Vincent Biauxque, Sylvain Larrieu, Camille Sutter*

Malgré le rebond du pouvoir d'achat lié à la désinflation, l'économie française croît faiblement en 2014 : le PIB progresse de 0,2 % seulement en volume après + 0,7 % en 2013.

La demande intérieure hors stocks contribue à hauteur de + 0,5 point à la croissance en volume du PIB, comme en 2013 (*figure 1*). La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % en volume après + 0,4 % en 2013), dans le sillage du fort rebond du pouvoir d'achat (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013), dont une partie se traduit cependant par une hausse de l'épargne, de 0,4 point, à 15,1 % en moyenne sur l'année. En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix à la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013). La demande intérieure reste également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 % en volume comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013). Le volume de l'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), tandis que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 % en volume) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme, leur croissance en volume atteignant + 2,4 % après + 1,7 %. Mais les importations accélèrent encore plus vivement (+ 3,8 % en volume, après + 1,7 % en 2013), phénomène que n'explique que très partiellement la

1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



1. Y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

* Vincent Biauxque, Sylvain Larrieu, Camille Sutter, Insee.

dynamique des composantes de la demande dont le contenu en importations est important (consommation des ménages, investissement des entreprises, exportations). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après 0,0 point).

Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance du PIB en 2014 (+ 0,2 point, comme en 2013).

Par branche, la progression de la valeur ajoutée en volume est portée par l'activité des services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), des services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et de l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité (valeur ajoutée) de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement, à - 2,1 % après + 2,2 % en 2013, en raison d'un climat doux en hiver puis à l'automne. La construction recule fortement (- 3,6 %), après la quasi-stabilisation de 2013 (+ 0,1 %). L'activité (valeur ajoutée) dans l'industrie manufacturière se replie elle aussi (- 0,7 % après + 0,6 %).

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), sous l'effet du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (avec la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage diminue légèrement en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 %).

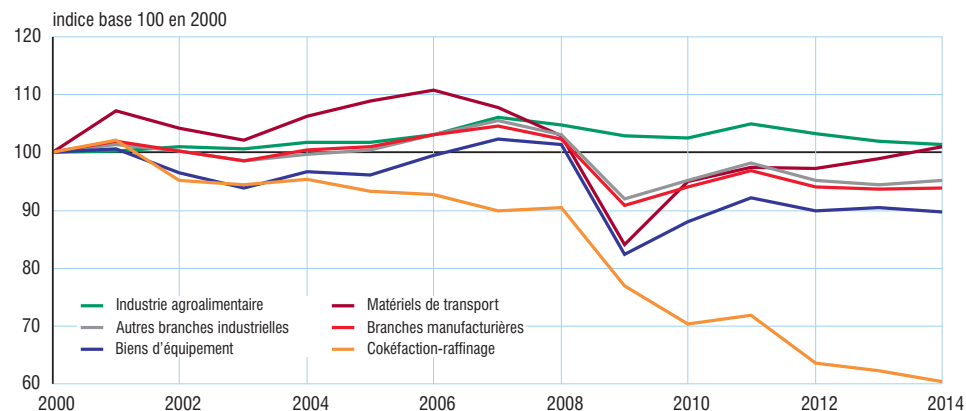
En 2014, le déficit public au sens de Maastricht s'élève à 4,0 % du PIB, après 4,1 % en 2013. Les prélèvements obligatoires, dont le poids dans le PIB passe de 44,7 % en 2013 à 44,9 % en 2014 (dont + 0,1 point imputable aux mesures nouvelles), progressent en effet un peu plus rapidement que les dépenses calculées hors crédits d'impôt. La dette publique au sens de Maastricht atteint 95,6 % du PIB en fin d'année, après 92,3 % fin 2013.

L'activité continue de progresser faiblement

La production manufacturière se redresse

Après deux années de baisse, la production de la branche manufacturière se redresse légèrement en volume en 2014 : + 0,3 % après - 0,5 % (figure 2). Toutefois, les consommations intermédiaires de la branche rebondissent un peu plus vivement (+ 0,7 % après - 0,9 %), si bien que la valeur ajoutée se replie en volume (- 0,6 % après + 0,4 %).

2. Évolution de la production manufacturière par branche en volume



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les différentes composantes de la demande contribuent positivement au redressement du volume de la production. Alors qu'elle avait baissé en 2012 (- 1,4 %) puis en 2013 (- 0,8 %), la consommation de biens manufacturés rebondit en 2014 (+ 0,6 %). De plus, les exportations de produits manufacturés restent dynamiques (+ 1,8 % après + 1,3 %) et l'investissement en produits manufacturés se redresse (+ 1,1 % après - 1,5 %).

Au sein de la branche manufacturière, la production en cokéfaction-raffinage recule pour la troisième année consécutive (- 2,8 % après - 2,2% en 2013), de même que la production agroalimentaire (- 0,5 % après - 1,4 %). La production en biens d'équipement se replie (- 0,8 % après + 0,7 %). En revanche, les branches produisant des matériels de transport (+ 2,1 %) et les « autres produits manufacturés » (+ 0,9 %) sont dynamiques en 2014.

La chute de la production d'énergie-eau-déchets en 2014 (- 3,5 % après + 0,7 %) résulte du recul marqué de la consommation finale (- 8,7 % après + 2,1 %) en raison de températures particulièrement douces au début de l'année 2014 puis en fin d'année.

L'activité dans la construction continue de baisser

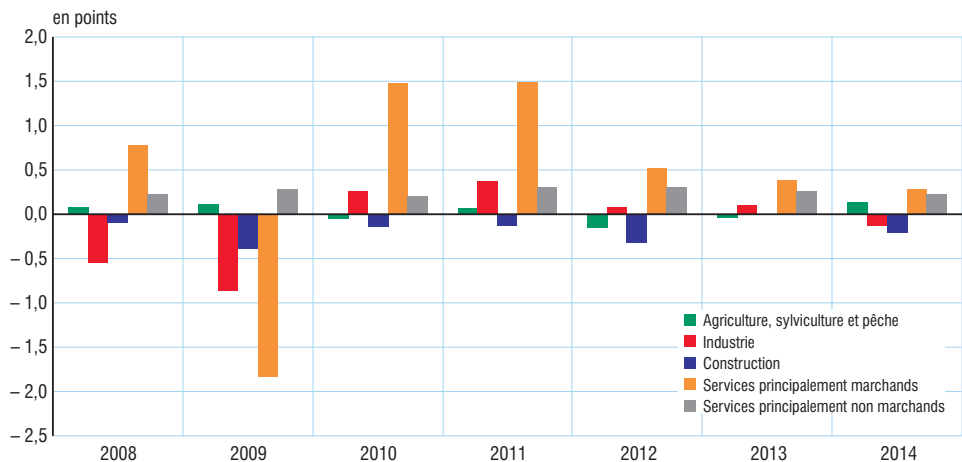
Dans le secteur de la construction, l'activité recule : - 3,6 % après + 0,1 % en 2013 (*encadré 1*). L'investissement en construction se replie en effet de 3,4 %, du fait de la chute de l'investissement des ménages en logements (- 6,1 %) et de celui des administrations publiques en bâtiments et travaux publics (- 7,7 %) ; en revanche, l'investissement des entreprises en construction continue de progresser : + 3,0 % après + 1,2 %.

La production de services marchands accélère légèrement

La production de services marchands accélère, augmentant de 1,2 % en 2014, après + 0,6 %. En 2014, cette branche contribue à la croissance de l'activité à hauteur de + 0,3 point (*figure 3*).

L'activité dans les services bénéficie de la demande intermédiaire qui accélère en 2014, à + 2,0 % après + 0,5 % ; en outre, l'investissement en services rebondit, à + 0,6 % après - 0,1 %.

3. Contribution des principales branches à la croissance en volume de la valeur ajoutée totale



Champ : France.

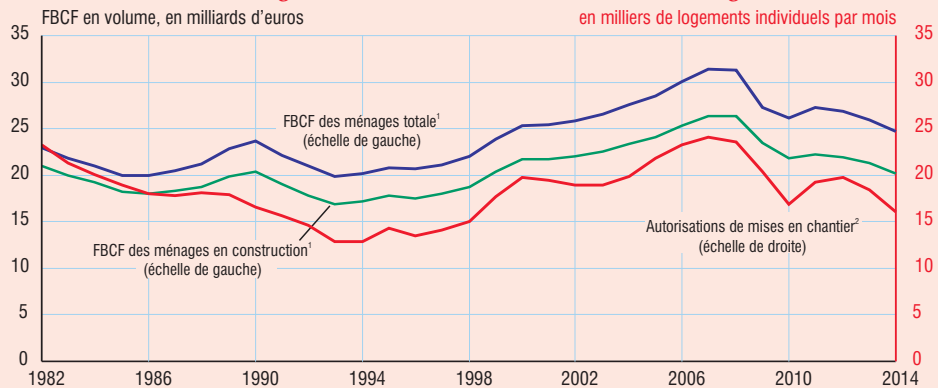
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La chute de la construction de logements en 2014

Julie Goussen*

L'activité dans la branche de la construction s'est nettement contractée en 2014 (- 4,0 %), pesant sur l'ensemble de l'économie. Elle a été pénalisée par la conjonction de plusieurs facteurs affectant à la fois les travaux publics, liés à la phase du cycle électoral et à l'inflexion des dotations des collectivités locales, et le bâtiment. Ce dernier a principalement été affecté par la forte baisse de l'investissement des ménages en logement : - 5,9 % après une baisse de 3,1 % en 2013, du fait notamment du recul de la construction neuve de logements, et dans une moindre mesure, de la baisse de l'entretien-amélioration.

1. Investissement des ménages et autorisations de mises en chantier de logements individuels



1. Données trimestrielles.

2. Moyenne arithmétique sur 18 mois.

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; SOeS.

Le nombre de mises en chantier de logements neufs recule en 2014

Le nombre de permis de construire suit une tendance baissière depuis 2012. Les permis de logements individuels qui avaient rebondi au début de l'année 2013 en raison notamment de l'anticipation de la réglementation thermique « RT2012 », en ont ensuite subi un contrecoup brutal. Depuis mi-2013, le nombre d'autorisations de mises en chantier de logements n'a cessé de chuter. Le niveau atteint en 2014 (373 900 logements autorisés) est le plus bas enregistré depuis 1999.

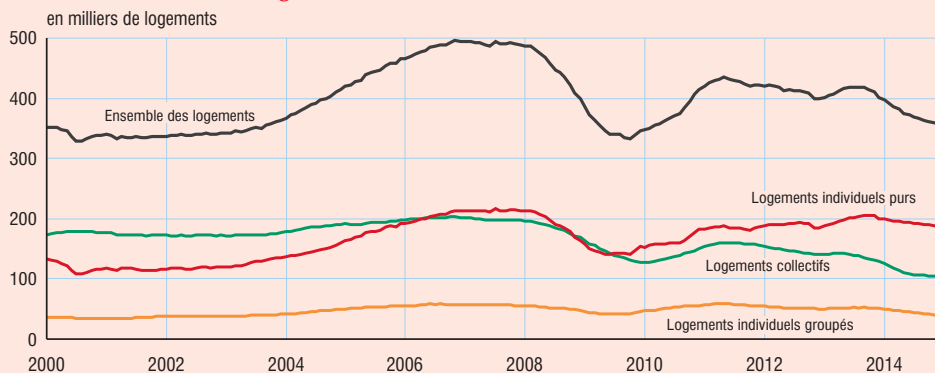
En conséquence, seulement 356 600 logements ont été mis en chantier en 2014, soit 11 % de moins qu'en 2013. D'un côté, les mises en chantier de logements collectifs, qui s'étaient maintenues jusque fin 2013, ont commencé à se réduire à partir de 2014 (- 6,4 % sur l'année). De l'autre, le nombre de logements individuels mis en chantier baisse depuis 2011 et atteint en 2014 son plus bas niveau depuis 1993. D'une part, les logements individuels purs baissent fortement (- 19,1 % en 2014 après - 8,7 % en 2013), en lien avec l'atonie du pouvoir d'achat des ménages et malgré le réaménagement du prêt à taux zéro**. D'autre part, les logements individuels groupés s'effondrent : - 23 % en 2014 après - 1,2 % en 2013.

La chute des mises en chantier de logements collectifs et individuels groupés a pour reflet la baisse du marché immobilier *via* les promoteurs. En effet, dans un contexte de faible niveau des ventes de logements neufs, le nombre de mises en vente par les promoteurs baisse fortement depuis deux ans : - 13,3 % en 2014 après - 12,6 % en 2013. Les délais d'écoulement de l'encours d'appartements comme de maisons individuelles se sont globalement accrus depuis fin 2010 et les stocks de logements proposés à la vente s'accumulent.

* Julie Goussen, Insee.

** Le prêt à taux zéro est une avance remboursable sans intérêt, destinée aux personnes physiques qui achètent leur résidence principale.

2. Mises en chantier de logements



Champ : France.
Note : cumul sur 12 mois.
Source : SOeS.

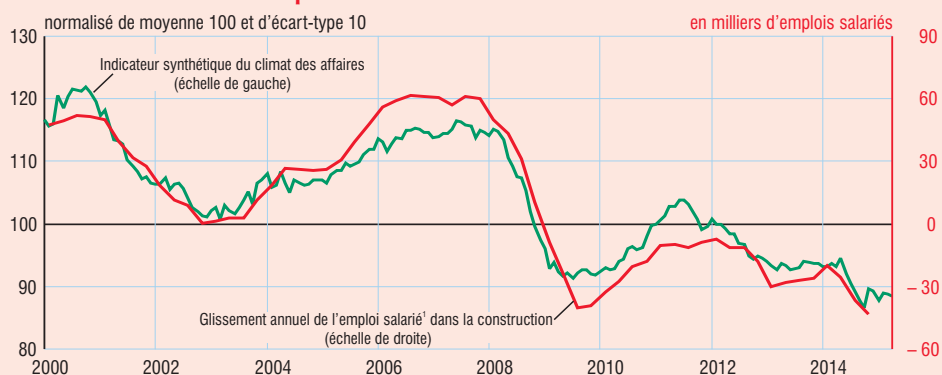
Cette atonie résulte pour partie de la baisse de l'investissement locatif, probablement due à l'essoufflement des dispositifs incitatifs et à leur caractère de moins en moins avantageux jusqu'à la mise en place, à l'été 2014, du dispositif dit Pinel. Celui-ci offre la possibilité de louer à un ascendant ou un descendant sous certaines conditions, de louer sur six, neuf ou douze ans avec allègement d'impôt sur l'investissement ; il relève également dans certains cas les plafonds de loyer applicables du fait d'une redéfinition des zonages.

Les professionnels du bâtiment décrivent un climat conjoncturel dégradé

En phase avec la baisse de l'investissement des ménages, les chefs d'entreprise du bâtiment décrivent un climat conjoncturel dégradé du secteur. L'indicateur qui synthétise le climat des affaires dans le bâtiment présente une tendance baissière depuis mi-2011 et se situe, depuis 2012, en dessous de sa moyenne de long terme (100). En 2013, il s'est stabilisé pour fluctuer autour de 93. Il se dégrade fortement mi-2014 et atteint son plus bas niveau depuis 1997.

En effet, les chefs d'entreprise du bâtiment sont de plus en plus nombreux à déclarer une activité en baisse et des commandes inférieures à la normale. Ils signalent des capacités de production sous-utilisées. Fin 2014, le taux d'utilisation des capacités de production continue de baisser : il est inférieur de plus de 10 % à son niveau d'avant 2008. Cela affecte l'emploi salarié du secteur qui s'inscrit sur une tendance baissière depuis 2008.

3. Climat des affaires et emploi salarié dans la construction



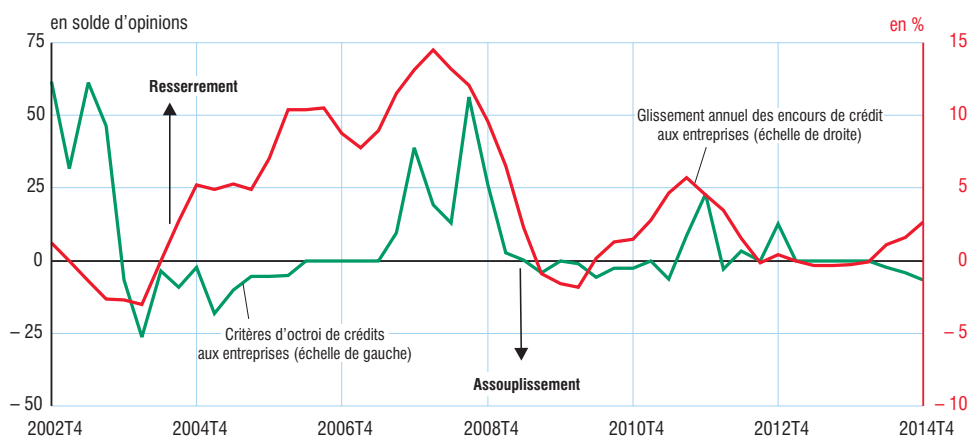
1. Données CVS en fin de trimestre.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête de conjoncture dans le bâtiment, estimations d'emploi salarié.

Par branche, l'activité recule plus fortement qu'en 2013 dans l'hébergement-restauration : - 2,5 % en 2014 après - 0,7 % en 2013. Elle ralentit dans la branche commerce (+ 0,5 % après + 1,8 %), mais elle reste dynamique dans les branches information-communication (+ 1,2 % après + 1,1 %) et dans les services immobiliers (+ 1,0 % après + 1,3 %). Elle accélère dans les branches des services aux entreprises (+ 0,7 % après + 0,3 %) et du transport (+ 1,0 % après - 0,8 %). Dans les services non marchands enfin, l'activité ralentit très légèrement (+ 1,0 % après + 1,2 %).

L'investissement des entreprises accélère

En 2014, la progression du volume de l'investissement des entreprises est significative (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013) et dans le même temps, le taux d'investissement des entreprises non financières augmente légèrement, à 21,4 % après 21,1 % en 2013. Dans un contexte d'amélioration des perspectives de production, le taux d'utilisation des capacités productives progresse de 0,6 point pour s'établir à 81,0 % en 2014 dans l'industrie. Il reste toutefois inférieur de 3,6 points à sa moyenne de long terme. La progression de l'investissement est parallèle à celle des encours de crédit aux entreprises, qui se redressent nettement : + 2,6 % sur un an fin 2014, après un repli en 2013 de 0,3 % (figure 4).

4. Conditions d'octroi de crédits et encours de crédits aux entreprises



Champ : France.

Lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives. A contrario, il y a assouplissement lorsque la courbe passe sous l'axe des abscisses.

Source : Banque de France.

L'accélération de l'investissement des entreprises non financières (ENF) est imputable aux dépenses de construction (+ 3,0 % après + 1,2 % en 2013) et de produits manufacturés (+ 2,1 % après une quasi-stabilisation en 2013). Alors que l'investissement en biens d'équipement ralentit (+ 1,3 % après + 3,0 %), l'investissement en matériels de transport rebondit (+ 4,0 % après - 1,2 %) et l'investissement en autres produits industriels accélère (+ 2,7 % après + 1,1 %). L'investissement des ENF en services accélère (+ 1,2 % après + 0,3 % en 2013), du fait du rebond des dépenses en information-communication (+ 2,2 % après - 0,1 %) et malgré l'atonie de l'investissement en services aux entreprises (+ 0,3 % après + 0,6 %), notamment en R&D (+ 0,1 % après + 1,8 %).

Les variations de stock contribuent positivement à l'activité

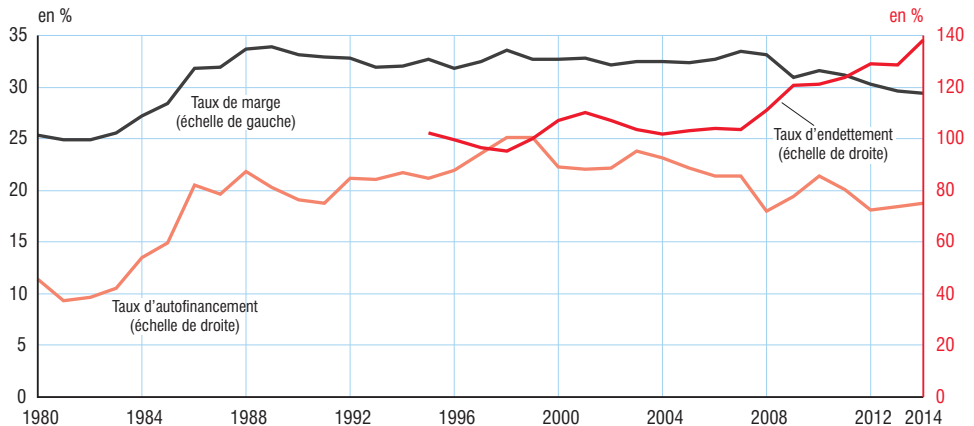
En 2014, les entreprises continuent de reconstituer leurs stocks. Les variations de stocks contribuent ainsi à la croissance de l'activité à hauteur de + 0,2 point, comme en 2013. Au total en 2014, la demande des entreprises via leurs dépenses d'investissements et leur comportement de stockage contribue à hauteur de + 0,5 point à la croissance du PIB, après + 0,2 point en 2013.

Le taux de marge diminue légèrement

La situation financière des sociétés non financières (SNF) se dégrade moins en 2014 que les deux années précédentes.

La valeur ajoutée progresse faiblement en valeur (+ 0,3 % après + 0,9 %), tandis que les dépenses de rémunération des salariés augmentent sensiblement (+ 1,7 % après + 1,2 % en 2013), notamment les salaires et traitements bruts (+ 1,6 % après + 1,0 %). Les impôts sur la production et les importations restent dynamiques (+ 2,5 %) bien qu'ils ralentissent après une forte progression en 2013 (+ 6,2 %) imputable au relèvement du forfait social. Les subventions reçues par les entreprises augmentent très fortement (+ 52,2 % après - 1,2 %), du fait de l'entrée en vigueur du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). L'effet favorable du CICE ne suffit toutefois pas à compenser le dynamisme des rémunérations, de sorte que les coûts salariaux unitaires progressent nettement. Au total, l'excédent brut d'exploitation se replie (- 0,6 %) mais moins fortement qu'en 2013 (- 1,1 %). En conséquence, le taux de marge des SNF continue de se dégrader en 2014, à 29,4 % après 29,7 % en 2013 (figure 5) : la contribution fortement positive du CICE (+ 0,9 point) ne suffit pas à compenser l'impact de la progression beaucoup plus rapide de la rémunération réelle moyenne que de la productivité (encadré 2).

5. Taux de marge, taux d'autofinancement et taux d'endettement des sociétés non financières



Champ : France.

Note : le taux d'endettement est mesuré par l'endettement moyen de l'année rapporté à la valeur ajoutée de l'année.

Sources : Insee, Banque de France.

Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété des SNF se redresse de 9,5 milliards d'euros. Cette amélioration est imputable à celle du solde des intérêts de 11,4 milliards d'euros en 2014. Les intérêts versés continuent en effet de diminuer, de 12,9 milliards d'euros, du fait de la baisse des taux d'intérêt dont profitent pleinement les SNF, structurellement débitrices. Les impôts sur le revenu et le patrimoine des SNF ralentissent nettement (+ 2,4 % après + 6,6 %), ralentissement accentué par la baisse du bénéfice fiscal en 2013. Par conséquent, le taux d'épargne des entreprises s'améliore de 0,5 point (17,3 % après 16,8 %).

L'impact comptable du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2014

Ronan Mahieu*

À compter du 1^{er} janvier 2013, les salaires versés par les entreprises ouvrent droit à un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le CICE. L'assiette du CICE est constituée des rémunérations brutes soumises aux cotisations sociales versées au cours d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le salaire minimum légal (Smic). Le taux du crédit d'impôt est de 4 % pour les rémunérations versées au titre de 2013 (première année d'application), et de 6 % pour celles versées au titre des années suivantes. Le CICE s'impute sur les sommes dues par les entreprises au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) pour les entreprises qui ne sont pas assujetties à l'IS.

De manière générale, le CICE dû au titre d'une année donnée s'impute sur l'impôt dû au titre du même exercice. Ainsi, le CICE calculé au titre des rémunérations versées en 2013 doit être imputé sur l'impôt dû au titre de l'exercice 2013. Si le CICE ne peut pas être utilisé intégralement (parce qu'il excède le montant dû au titre de l'IS ou de l'IRPP), il peut servir au paiement de l'impôt dû au cours des trois années suivantes. La fraction non imputée au terme des trois ans est remboursée à l'entreprise. Par exception, le remboursement immédiat et intégral de la créance peut être demandé par certaines entreprises (PME, entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, entreprises en difficulté).

Compte tenu de ces caractéristiques, le CICE dû au titre de l'année 2013 est enregistré dans les comptes 2013 des entreprises, mais ne commence à jouer sur leur trésorerie qu'à partir du règlement du solde d'IS dû au titre de l'exercice 2013, soit en 2014. Dans les comptes des entreprises, il peut apparaître en déduction des charges de personnel, mais aussi en déduction de l'IS.

Le traitement du CICE en comptabilité nationale est très différent. Conformément aux dispositions du Système européen de comptes (SEC 2010) relatives aux crédits d'impôt, le CICE doit être enregistré en dépense en une seule fois, l'année où l'entreprise fait valoir sa créance sur l'État. En comptabilité nationale, le CICE ne vient donc en déduction ni des rémunérations salariales ni des impôts versés, mais est enregistré en subvention sur les rémunérations (D.391). En outre, le CICE dû

au titre de l'année 2013 est enregistré en une fois en 2014, bien que l'impact du CICE sur les recettes budgétaires s'étale sur plusieurs années.

Ce mode d'enregistrement du CICE induit donc un décalage temporel en termes d'impact sur le déficit de l'État, selon que l'on considère le solde d'exécution budgétaire ou le déficit en comptabilité nationale notifié à la Commission européenne : le CICE dû au titre de l'exercice 2013 pèse en totalité sur le déficit notifié pour l'année 2014, tandis que l'impact sur le solde d'exécution budgétaire est étalé sur plusieurs années à partir de 2014. En comptabilité nationale, le CICE accroît la dépense de subvention et pèse sur le déficit public à hauteur de 10,2 milliards d'euros en 2014 (soit 0,5 point de PIB), ce qui correspond au montant de la créance déclarée par les entreprises au fisc en 2014 au titre de l'exercice 2013. L'impact sur les recettes fiscales et le solde d'exécution budgétaire est moindre puisqu'il se limite aux montants imputés sur l'IS ou l'IRPP payé en 2014, ou bien directement remboursés en 2014 aux entreprises, soit environ 6 milliards d'euros.

Le CICE étant enregistré en subvention sur les rémunérations (D.391) en comptabilité nationale, il est neutre sur la valeur ajoutée brute des entreprises et les rémunérations qu'elles versent. Il améliore en revanche leur excédent brut d'exploitation (EBE) et leur taux de marge. L'impact sur le taux de marge des sociétés non financières (SNF) en 2014 est estimé à environ + 0,9 point (*figure*). Pour autant, le taux de marge des SNF baisse de 0,3 point entre 2013 et 2014, pour s'établir à 29,4 %. La rémunération moyenne versée par les SNF a en effet continué à

Décomposition de l'évolution du taux de marge des sociétés non financières

	en points
Taux de marge 2013 (en %)	29,7
Impact de l'évolution de la rémunération réelle par tête	- 1,3
Impact des gains de productivité par tête	0,1
Impact des termes de l'échange	0,1
Impact du CICE	0,9
Autre	- 0,1
Taux de marge 2014 (en %)	29,4

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

* Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 2 (suite)

progresser en termes réels en 2014 (dans un contexte de très faible inflation), alors que les gains de productivité étaient très réduits et la contribution des termes de l'échange (qui mesure l'évolution du prix de la valeur ajoutée relativement à celle des prix de consommation) presque nulle. Le taux de marge des SNF aurait donc spontanément baissé hors impact du CICE en 2014 : la mise en œuvre du CICE a seulement permis, en 2014, de compenser partiellement l'effet négatif sur le taux de marge d'une progression des rémunérations plus rapide que celle de la valeur ajoutée.

On notera enfin que le CICE n'a pas d'impact sur les indicateurs de coûts salariaux unitaires (CSU)

publiés, notamment, par la Commission européenne dans le cadre de la procédure de déséquilibres macroéconomiques : les CSU sont en effet calculés en rapportant les rémunérations en valeur (D.1) au PIB en volume. Le CICE étant enregistré en subvention sur les rémunérations (D.391), il n'a pas d'impact sur les rémunérations versées et donc sur l'indicateur de CSU. Il n'est pas non plus possible de calculer un indicateur alternatif de CSU comparable d'un pays à l'autre et qui tiendrait compte des subventions sur les rémunérations car, contrairement à la France, la plupart des pays ne distinguent pas, au sein de l'ensemble des subventions sur la production (D.39), celles qui sont assises sur les rémunérations.

L'activité des sociétés financières recule en 2014 dans un contexte de baisse des taux

La baisse du taux directeur de la BCE de 20 points de base en 2014 a une nouvelle fois eu des effets importants sur les montants d'intérêts reçus et versés par les banques. En 2014, les intérêts reçus¹ par ce secteur ont diminué de 7,6 milliards d'euros, après - 24,9 milliards d'euros en 2013 pour une baisse du taux directeur de la BCE de 50 points de base. Les intérêts versés ont quant à eux reculé de 5,8 milliards d'euros après - 17,1 milliards d'euros en 2013. Toutefois, le dynamisme des marchés d'actions permet aux intermédiaires financiers de redresser leur solde de revenus primaires : ce dernier progresse de 1,7 milliard d'euros en 2014, après être passé de 43,5 milliards d'euros en 2009 à 31,5 milliards d'euros en 2013.

Le calcul des Sifim², s'il n'a pas d'impact sur le solde des revenus primaires des intermédiaires financiers, conduit toutefois à réintégrer dans la valeur ajoutée des banques la fraction des marges sur les intérêts qui s'apparente à une production. Or, à niveau donné des taux des crédits ou des dépôts proposés aux clients des banques, une baisse du taux de refinancement entraîne une hausse de la marge de taux des banques sur les crédits et une baisse de cette marge sur les dépôts. En pratique, la marge des banques sur les crédits a augmenté en 2014 de 17 points de base, tandis que la marge sur les dépôts a diminué de 11 points ; les Sifim sur crédits ont donc augmenté de 5,1 milliards d'euros en 2014, et les Sifim sur les dépôts diminué de 1,8 milliard d'euros. Les Sifim contribuent donc à relever la valeur ajoutée des intermédiaires financiers de 3,3 milliards d'euros en 2014. Pour la troisième année de suite, c'est donc la production de Sifim qui contribue à l'essentiel de la hausse de la valeur ajoutée des intermédiaires financiers, laquelle progresse en 2014 de 4,2 milliards d'euros une fois prise en compte la production explicitement facturée à la clientèle des établissements. Le secteur est par ailleurs marqué par le paiement d'une pénalité de *BNP Paribas* aux États-Unis : un transfert de 4,2 milliards d'euros de la France vers le reste du monde dégrade ainsi la capacité de financement des intermédiaires financiers qui s'établit fin 2014 à 7,4 milliards d'euros, contre 9,6 milliards d'euros fin 2013.

La valeur ajoutée des assureurs baisse quant à elle en valeur de 4,7 milliards d'euros en 2014. Les provisions de bénéfices financiers des sociétés d'assurance-vie augmentent en effet en 2014 : les sommes correspondantes ne seront reversées aux assurés qu'ultérieurement.

1. Hors correction Sifim.

2. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

Cette politique de prudence, inspirée notamment par la Banque de France et l'ACPR³, vise à anticiper l'impact sur les rendements des contrats en euros de la baisse des taux des obligations souveraines et a pour conséquence de peser très fortement sur la production de services d'assurance-vie en 2014. Parallèlement, l'activité d'assurance-dommages stagne. La baisse des cambriolages est en effet atténuée par l'augmentation du nombre de blessés sur la route et des indemnisations pour événements climatiques.

En incluant l'activité des auxiliaires financiers, la valeur ajoutée des sociétés financières stagne par rapport à 2013 et son solde des revenus primaires recule de 2,9 % pour s'établir à 39,2 milliards d'euros.

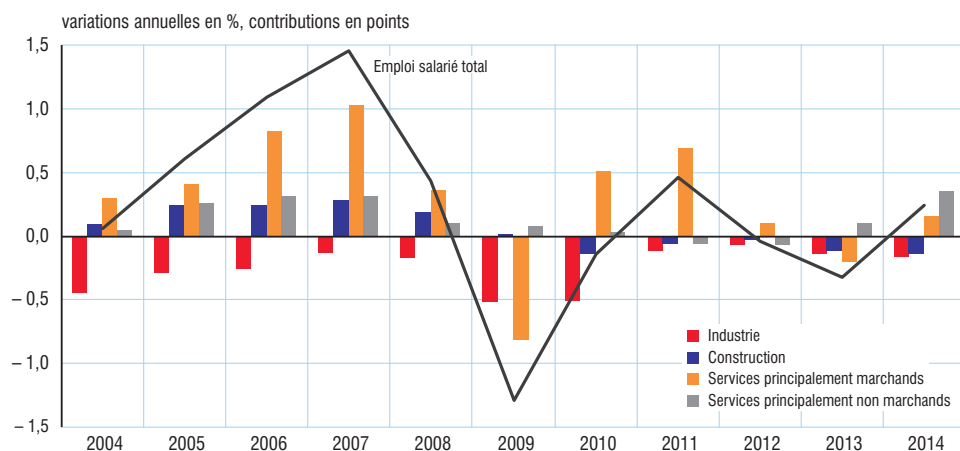
L'emploi total augmente

L'emploi salarié marchand non agricole (SMNA) recule légèrement (- 0,2 %) en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Cependant, l'emploi total augmente (+ 0,3 %), grâce à la progression de l'emploi non marchand (+ 1,2 %) dynamisé par les emplois aidés. Le taux de chômage est ainsi quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 %).

L'emploi salarié marchand baisse

Dans le secteur marchand non agricole, l'emploi salarié recule pour la deuxième année consécutive, mais moins fortement en 2014 (- 0,2 %), qu'en 2013 (- 0,6 % ; *figure 6*), soit une baisse de 29 000 emplois après une perte nette de 100 000 emplois en 2013 en moyenne annuelle⁴. Y compris non salarié, l'emploi est quasi stable en 2014 (- 0,1 % après - 0,6 % en moyenne annuelle).

6. Évolution de l'emploi salarié

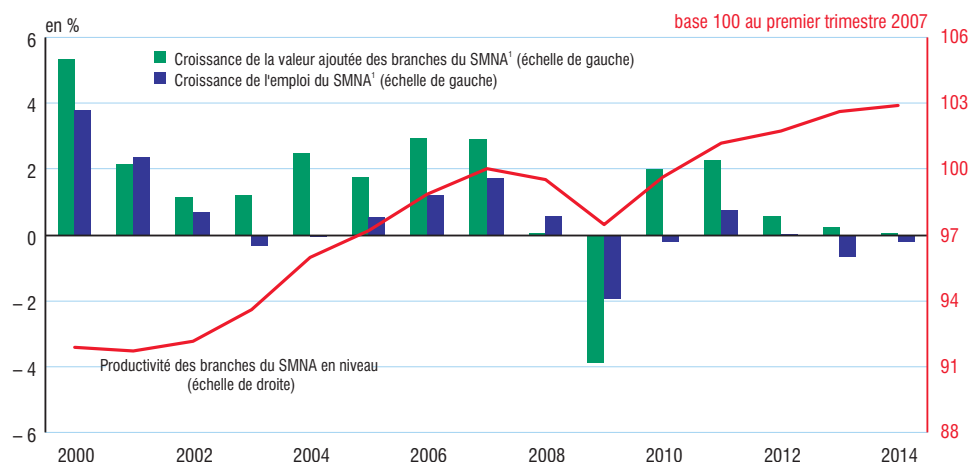


3. Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

4. L'emploi calculé et publié au sens de la comptabilité nationale diffère de l'emploi estimé directement auprès des secteurs d'activité, principalement en raison de différences de périodes considérées : le premier est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle), alors que le second est estimé en fin de période (fin de trimestre ou fin d'année).

Ce recul de l'emploi salarié marchand touche l'industrie (- 38 000 postes) et la construction (- 34 000 postes), alors que l'emploi dans les services marchands augmente (+ 43 000 postes). Le recul de l'emploi marchand est cependant compensé par la progression de l'emploi salarié non marchand (+ 89 000 emplois ; *figure 7*). Cette hausse provient en grande partie des contrats aidés (+ 60 000). En particulier, les emplois d'avenir (y compris emplois d'avenir « professeurs »), entrés en vigueur en novembre 2012, sont montés en charge en 2013 et 2014 : fin 2014, 112 000 personnes étaient bénéficiaires d'un emploi d'avenir en France métropolitaine contre 72 000 fin 2013.

7. Évolution de la productivité, de la valeur ajoutée et de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles



1. SMNA : secteur marchand non agricole.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Le chômage diminue en 2014 en moyenne annuelle mais augmente en fin d'année

Après deux années de hausse en 2012 et 2013, le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle en 2014 (10,2 % après 10,3 %, y compris DOM). Mais au cours de l'année, il a augmenté : au quatrième trimestre 2013, il s'établissait à 10,1 % de la population active au sens du BIT ; puis, après une stabilité lors du premier semestre 2014, il a augmenté en fin d'année pour s'élever à 10,4 % fin 2014.

Les salaires réels continuent d'augmenter

En 2014, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur marchand non agricole (SMNA) accélère légèrement en termes nominaux, à + 1,7 % après + 1,5 % en 2013, en dépit de la baisse de l'inflation (0,0 % fin 2014 après + 0,8 % fin 2013). Celle-ci profite intégralement au pouvoir d'achat du salaire moyen par tête, qui accélère nettement (+ 1,7 % après + 0,7 %).

Dans les administrations publiques, les salaires nominaux ralentissent en 2014 (+ 0,2 % après + 0,6 %), notamment car l'indice minimum de la fonction publique n'a pas été revalorisé début 2014 alors qu'il l'avait été au 1^{er} janvier 2013 (+ 0,3 %). En outre, la structure de l'emploi a changé avec d'importantes embauches en contrats aidés, aux niveaux de rémunérations moins élevés que le salaire moyen de la fonction publique. Le ralentissement des prix a toutefois compensé celui des salaires nominaux : en 2014, le salaire réel a légèrement augmenté (+ 0,3 %) après une baisse modérée en 2013 (- 0,2 %).

Le pouvoir d'achat se redresse fortement, la consommation accélère

En 2014, le pouvoir d'achat des ménages se redresse du fait de la moindre hausse des impôts et de la décélération des prix. Dans ce contexte, la consommation augmente en 2014 plus fortement qu'en 2013.

Le revenu disponible brut des ménages augmente en valeur

En 2014, le revenu disponible brut (RDB) des ménages accélère en termes nominaux, à + 1,1 % après + 0,7 % en 2013 (*encadré 3*). Les revenus d'activité augmentent un peu plus fortement (+ 1,3 % après + 0,9 %), dans le sillage de la masse salariale brute reçue par les ménages (+ 1,6 % après + 1,0 %), du fait d'une moindre baisse de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles. L'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels se replie (- 0,3 % après + 0,1 % en 2013). Celui des ménages purs⁵ continue d'augmenter (+ 0,6 % après + 0,9 %).

En revanche, le solde des revenus de la propriété des ménages recule en 2014, diminuant de 2,2 % après + 2,9 %. Cette diminution provient de la baisse des intérêts reçus par les ménages, malgré la hausse des revenus distribués des sociétés.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine continuent de progresser, mais à un rythme moins soutenu (+ 1,4 % après + 4,3 %, soit + 2,8 milliards d'euros après + 8,6 milliards d'euros en 2013). Ce ralentissement résulte notamment des mesures nouvelles, moins importantes en 2014 qu'en 2013. Les principales mesures d'impôts sur le revenu et le patrimoine introduites en 2014 sont : la suppression de l'exonération d'impôt sur le revenu des majorations de pension pour charges de famille, le nouvel abaissement du plafond du quotient familial, ainsi que la suppression de l'exonération fiscale de la prise en charge par l'employeur d'une partie des cotisations de prévoyance complémentaire. Leur impact a toutefois été limité par d'autres mesures diminuant l'impôt, dont l'allègement de l'impôt sur le revenu des ménages les plus modestes.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages continuent de progresser (+ 2,3 %) mais moins fortement qu'en 2013 (+ 2,8 %). Ce ralentissement provient de celui des prestations de sécurité sociale (+ 2,3 % après + 3,0 %). En particulier, les prestations d'assurance vieillesse ralentissent, à la fois par contrecoup de l'accroissement des départs en retraite intervenu en 2013 à la suite de l'assouplissement des conditions pour les carrières longues décidé en juillet 2012, et parce que les pensions ont été globalement très peu revalorisées en 2014. Les pensions versées par le régime général et les régimes alignés, les régimes de fonctionnaires ainsi que les régimes complémentaires Agirc et Arcco n'ont ainsi fait l'objet d'aucune mesure de revalorisation en 2014. Les prestations familiales sont également moins revalorisées en 2014 (+ 0,6 % au 1^{er} avril) que les années précédentes (+ 1,3 % en moyenne les cinq dernières années), en raison d'une faible inflation. Enfin, après une forte croissance en 2013, les allocations chômage ralentissent nettement en 2014, sous l'effet notamment d'une évolution plus favorable de l'emploi. En revanche, les prestations d'assistance sociale continuent d'accélérer (+ 3,7 % après + 1,9 % en 2013) ; elles sont soutenues par les dépenses de revenu de solidarité active (RSA), dont le barème est revalorisé conformément aux engagements du plan de lutte contre la pauvreté, et d'allocation de solidarité spécifique (ASS), en lien avec l'accroissement du nombre de chômeurs de longue durée.

5. Ce que l'on nomme en comptabilité nationale « excédent brut d'exploitation (EBE) des ménages purs » correspond aux loyers que les particuliers propriétaires de logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location (dits alors « loyers imputés »), déduction faite des consommations intermédiaires et de la taxe foncière.

Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation

Sylvain Billot, Nathalie Morer*

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes : le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale fournit une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international. Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux**. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Toutefois, cette mesure macroéconomique peut différer de la perception qu'ont les ménages de l'évolution de leur niveau de vie. Ceux-ci peuvent notamment appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, qui de toute façon doivent être payées : ils se focalisent alors sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour mieux appréhender cette perception du pouvoir d'achat, on peut examiner l'évolution du revenu réel « arbitral », c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

Un poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses « pré-engagées » sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche

complémentaire, présentée en particulier dans l'édition 2007 de *L'économie française* sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis le 6 février 2008 au ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés***), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés : Sifim****).

La part des dépenses « pré-engagées » représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 12,3 % de leur revenu disponible en 1959, à 29,0 % en 2014, soit une hausse de près de 17 points en cinquante-cinq ans (*figure 1*).

Les dépenses liées au logement expliquent plus des trois quarts de cette hausse : leur part dans le revenu des ménages grimpe de 9,3 % en 1959 à 22,7 % en 2014. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 1,9 % en 1959 à 6,1 % en 1989, avant de revenir à 3,2 % en 2014 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêt, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts

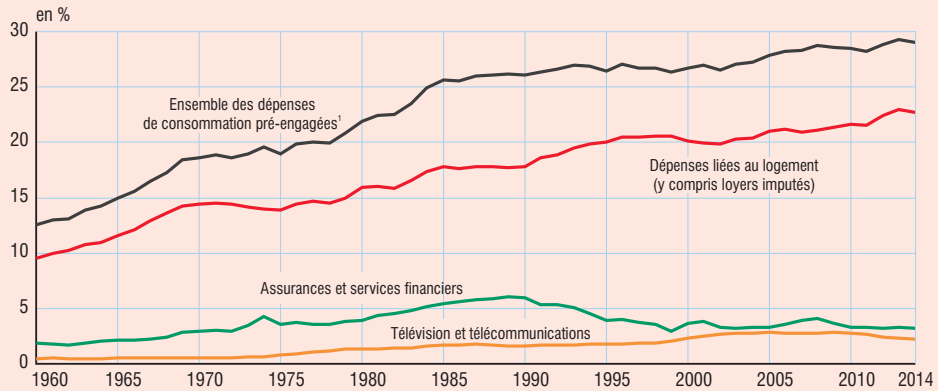
* Sylvain Billot, Nathalie Morer, Insee.

** Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activité (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts, etc.), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

*** La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer, dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché du parc privé. Ce loyer vient rehausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

**** Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur les rémunérations des dépôts et des crédits.

1. Dépenses de consommation pré-engagées des ménages à prix courants



1. Comprend également les cantines, non représentées ici car leur part est inférieure à 1 % sur la période.

Champ : France.

Lecture : en 2014, les dépenses de consommation pré-engagées des ménages à prix courants représentent au total 29,0 % de leur revenu disponible brut. 22,7 % du revenu disponible brut est consacré aux dépenses liées au logement (y compris loyers imputés), 3,2 % aux assurances et services financiers, 2,2 % aux dépenses de télévision et télécommunications, et 0,9 % à celles relatives aux cantines.

Note : les dépenses d'assurances et services financiers ne comprennent pas les dépenses liées à l'assurance-vie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications sont passées de 0,5 % en 1959 à 2,1 % en 1999, puis ont nettement progressé au cours de la première moitié des années 2000, pour s'établir à 2,9 % en 2005 avant de revenir à 2,2 % en 2014.

L'alourdissement des dépenses « pré-engagées », notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un certain appauvrissement, confortant la perception d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Toutefois, il faut garder à l'esprit que, sur le long terme, cette montée en puissance s'est accompagnée d'une diminution du poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement) dans leur budget, compte tenu de l'élévation générale du niveau de vie.

Pouvoirs d'achat du revenu disponible et du revenu « arbitrable » par unité de consommation sont à nouveau orientés à la hausse en 2014

De la même manière qu'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir

d'achat du revenu « arbitrable ». Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses « pré-engagées » à celle du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée ».

Revenu disponible et revenu « arbitrable » sont des grandeurs macroéconomiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, il faut rapporter leur progression à la croissance démographique : compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie. La croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, parce que la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population (en raison du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation). En définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre, mais aussi de la composition des ménages****.

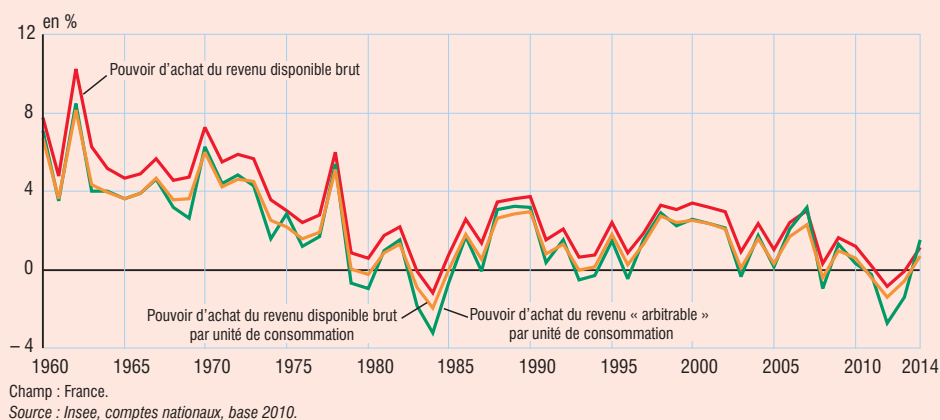
****Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (U.C.), chaque personne supplémentaire de 14 ans ou plus compte pour 0,5 U.C. et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 U.C. L'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

Encadré 3 (suite)

Sur longue période, les évolutions conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu « arbitrage » par unité de consommation sont très proches. Néanmoins, depuis 1974, les gains de pouvoir d'achat « arbitrage » par unité de consommation sont légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages : ils s'établissent à + 0,9 % l'an en moyenne, contre + 1,1 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2). En 2014,

l'écart entre les deux mesures est de sens contraire : le pouvoir d'achat par unité de consommation du revenu disponible progresse de 0,7 % et celui du revenu « arbitrage » de 1,5 %. En effet, les dépenses de consommation « pré-engagées » sont beaucoup moins dynamiques que le revenu disponible brut des ménages (+ 0,1 % contre + 1,1 %), notamment du fait de la forte contraction des dépenses de chauffage liée aux conditions météorologiques particulièrement clémentes en 2014.

2. Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu « arbitrage » par unité de consommation



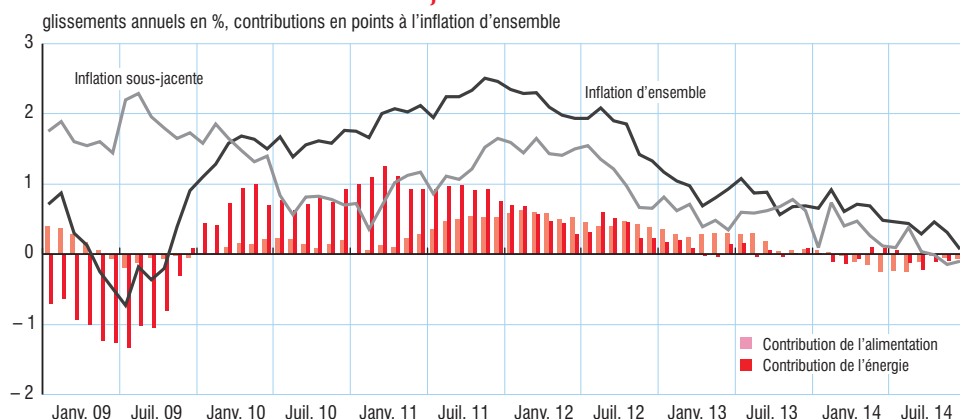
L'inflation baisse nettement

En moyenne annuelle, la hausse des prix à la consommation⁶ s'élève à + 0,5 %, en net ralentissement par rapport à 2013 (+ 0,9 %). Le glissement annuel des prix se replie de 0,6 point entre décembre 2013 et décembre 2014.

Le recul de l'inflation d'ensemble est en partie imputable à celui de l'inflation sous-jacente. En moyenne annuelle, celle-ci recule de 0,4 point, passant de + 0,6 % à + 0,2 %. Ce mouvement s'observe tout au long du second semestre 2014 (figure 8). De plus, la contribution de l'énergie à l'inflation devient négative en 2014, passant en moyenne annuelle de + 0,8 % à - 0,9 %. Le ralentissement des prix de l'énergie se poursuit donc depuis presque quatre ans, le glissement annuel ayant baissé de près de 20 points entre le pic de mars 2011 (+ 15,3 %) et décembre 2014 (- 4,4 %).

6. L'indice des prix à la consommation commenté ici diffère du déflateur de la consommation, principalement à cause de différences de champs couverts, sur les produits financiers notamment. Le déflateur stagne en 2014 alors qu'il progresse de 0,5 % pour l'indice des prix à la consommation. C'est le déflateur de la consommation qui est utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat.

8. Inflation d'ensemble et inflation sous-jacente



Champ : France.

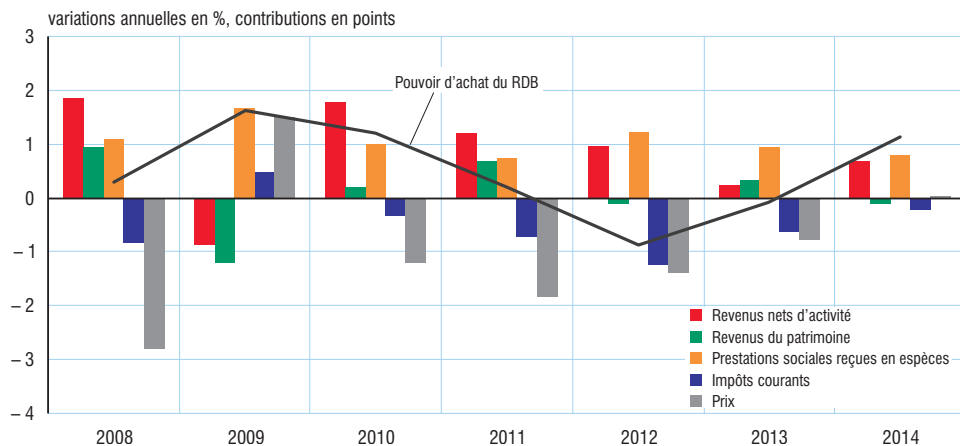
Lecture : en décembre 2014, l'inflation d'ensemble s'est élevée à + 0,1 %, dont - 0,1 point de pourcentage dû à l'évolution des prix des produits alimentaires et - 0,4 point à l'évolution des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente s'est, quant à elle, élevée à - 0,1 %.

Source : Insee.

Le pouvoir d'achat se redresse nettement

La progression des revenus nominaux des ménages (+ 1,1 %) est supérieure à celle du déflateur de la consommation des ménages (0,0 %). Le pouvoir d'achat se redresse donc nettement (+ 1,1 %), après une quasi-stabilité en 2013 (- 0,1 %) (figure 9).

9. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages



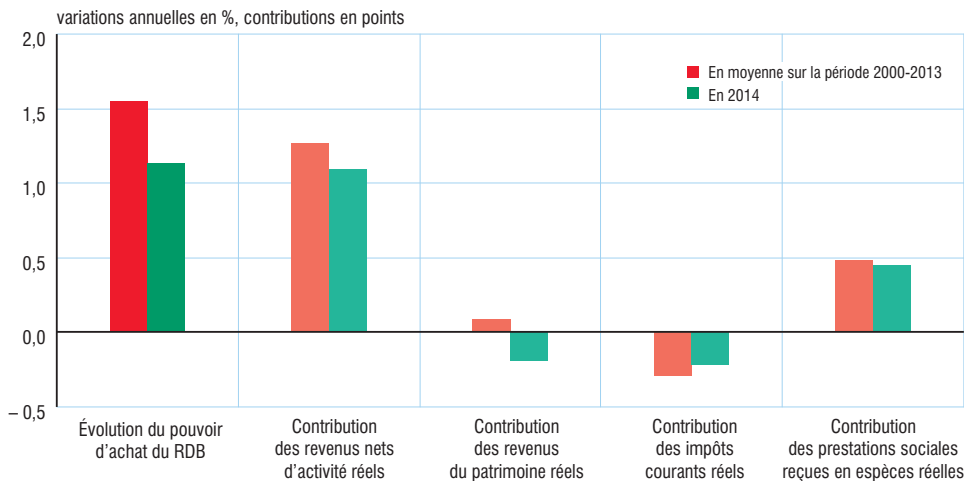
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les revenus nets d'activité réels contribuent moins aux gains de pouvoir d'achat, comparativement à la moyenne 2000-2013 (figure 10) de même que les revenus réels du patrimoine et, à un degré toutefois moindre, les prestations sociales reçues en espèces. À l'inverse, les impôts courants pèsent moins fortement sur le pouvoir d'achat.

Par unité de consommation, c'est-à-dire une fois ramené à un niveau individuel moyen, le pouvoir d'achat progresse de 0,7 % en 2014.

10. Décomposition de l'évolution du pouvoir d'achat en 2014 et comparaison à la moyenne 2000-2013



Champ : France.

Lecture : le pouvoir d'achat peut se décomposer de la même façon que le RDB nominal, une fois l'ensemble des composantes du RDB exprimées en termes réels, c'est-à-dire une fois prise en compte la hausse des prix de la consommation. Cette figure montre donc, par exemple, que la contribution des revenus nets d'activité réels à la croissance du pouvoir d'achat s'est élevée à + 1,1 point en 2014, alors qu'elle était de + 1,3 point en moyenne sur la période 2000-2013.

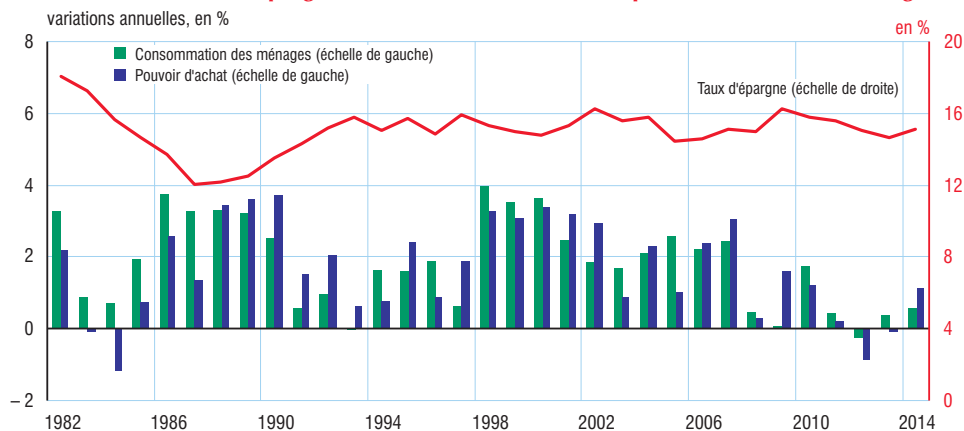
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Malgré la hausse du taux d'épargne, la consommation augmente

En moyenne sur l'année, la consommation des ménages augmente moins fortement que le pouvoir d'achat : + 0,6 % en volume après + 0,4 % en 2013. Le taux d'épargne agrégé augmente ainsi, de 14,7 % en 2013 à 15,1 % en 2014 (figure 11). Il s'établit à un niveau proche de sa moyenne des vingt dernières années (15,3 %).

Les dépenses en produits manufacturés se redressent nettement (+ 0,6 % après - 0,8 %). Après un recul en 2013, la consommation en automobile rebondit (+ 1,3 % après - 3,2 %), de même que celle de biens d'équipement (+ 1,1 % après - 1,0 %). La consommation en biens

11. Évolution du taux d'épargne, de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

alimentaires poursuit sa progression (+ 1,4 % après + 3,0 %), de même que celle en autres biens industriels (+ 1,8 % après + 1,1 %).

La consommation d'énergie-eau-déchets se replie nettement en 2014 (- 8,8 % après + 1,9 %), sous l'effet de températures exceptionnellement douces, permettant de moindres dépenses de chauffage aux premier et quatrième trimestres.

La consommation de services marchands progresse légèrement (+ 0,7 % après + 0,9 %). La consommation de services d'hébergement-restauration continue de se replier (- 0,9 % après - 1,4 %), comme celle des « autres services aux ménages » (- 0,4% après - 0,9 %). La consommation en information-communication ralentit nettement (0,0 % après + 4,0 %) et celle de services de transport décélère plus légèrement (+ 0,2 % après + 0,5 %). Enfin, le solde des échanges touristiques se dégrade fortement en 2014 en raison d'une accélération des dépenses des Français à l'étranger (+ 9,6 % après + 3,5 %) et d'un recul des dépenses des étrangers sur le sol français (- 2,3 % après + 1,7 %). La correction territoriale accroît la croissance de la consommation des ménages à hauteur de 0,2 point en 2014, après 0,4 point en 2013.

L'investissement des ménages se replie fortement (- 5,3 % après - 1,5 %), notamment dans la construction, où les mises en chantier individuelles baissent pour la troisième année consécutive.

Au total, le taux d'épargne financière des ménages progresse de 0,8 point, passant de 5,3 % en 2013 à 6,1 % en 2014.

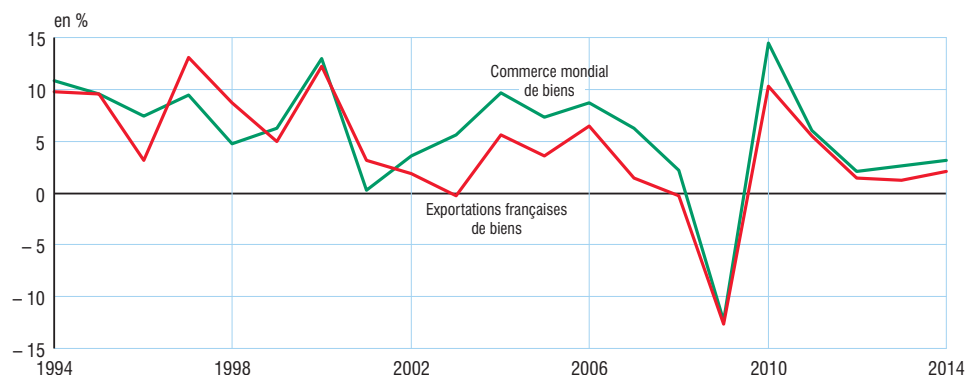
Les échanges extérieurs pèsent sur l'activité

Les exportations françaises progressent dans le sillage du commerce mondial

En 2014, le commerce mondial de biens accélère (+ 3,3 % après + 2,7 %), en ligne avec le plus grand dynamisme des économies avancées. La demande mondiale adressée à la France est également un peu plus vive (+ 3,3 % après + 3,1 %), même si l'orientation géographique des échanges limite l'impact du ralentissement des économies émergentes. La hausse provient principalement des demandes adressées par l'Allemagne (contribution de + 0,7 point après + 0,4 point en 2013) et l'Espagne (contribution de + 0,6 point après 0,0), tandis que le rythme de demande provenant des autres partenaires se maintient.

Les exportations de biens et services accélèrent en 2014, progressant de 2,4 % en volume après + 1,7 %. Cette croissance reste toutefois inférieure à celle du commerce mondial de biens (figure 12) et à celle de la demande adressée à la France, traduisant une légère perte de part de marché, pour partie liée à l'appréciation de l'euro en moyenne sur l'année.

12. Évolution des exportations françaises et du commerce mondial de biens en volume



Sources : Insee, Centraal Planbureau.

Les exportations de biens manufacturés accélèrent

Les exportations de biens manufacturés, qui représentent environ trois quarts des ventes, gagnent en dynamisme (+ 1,8 % en volume après + 1,3 %). Cette accélération provient de celle des exportations en « autres produits industriels » (+ 3,4 % après + 1,0 %) et des exportations en cokéfaction-raffinage (+ 1,7 % après + 0,5 %). Les exportations de matériels de transport ralentissent (+ 0,4 % après + 3,7 %), de même que celles des biens d'équipement (+ 1,2 % après + 1,8 %). Les exportations de biens alimentaires se replient (- 1,5 % après - 0,4 %).

Hors produits manufacturés, les exportations d'énergie-eau-déchets rebondissent fortement en 2014 (+ 15,4 % après - 7,7 %). Les exportations agricoles ralentissent (+ 1,3 % après + 7,7 %). Au total, les exportations de biens accélèrent (+ 2,1 % en 2014 après + 1,5 % en 2013). Enfin, les exportations de services accélèrent également (+ 5,0 % après + 3,3 %).

Les importations accélèrent plus nettement encore

En 2014, les importations de la France augmentent de 3,8 % en volume, après + 1,7 %, tirées notamment par la progression des différentes composantes de la demande à fort contenu en importation : consommation, investissement des entreprises, exportations.

Les importations de produits manufacturés accélèrent (+ 3,7 % après + 0,3 %), du fait des biens d'équipement (+ 4,4 % après + 1,2 %), des matériels de transport (+ 1,8 % après + 1,4 %) et des « autres produits industriels » (+ 4,7 % après - 0,7 % en 2013). Mais les importations en cokéfaction-raffinage se replient (- 2,0 % après + 1,2 %) et les importations d'énergie-eau-déchets, incluant les produits pétroliers bruts, reculent de nouveau fortement (- 4,5 % après - 3,2 %). Au total, les importations de biens accélèrent, augmentant de 2,7 % après 0,0 % en 2013.

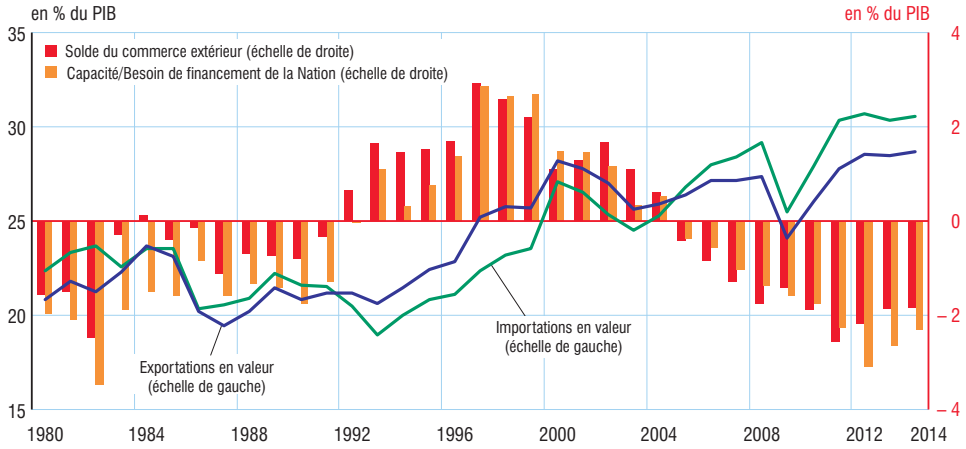
De même, les importations en services croissent fortement (+ 7,4 % après + 9,3 %). En particulier, les importations rebondissent dans les services financiers et continuent de croître fortement dans les services aux entreprises.

Sur l'ensemble de l'année 2014, la contribution des échanges à la croissance du PIB est négative (- 0,5 point après 0,0 point en 2013), les importations étant sensiblement plus dynamiques que les exportations.

Le besoin de financement de la France se redresse

En valeur, en revanche, les exportations de biens et services croissent presque aussi vite en 2014 (+ 1,4 %) que les importations (+ 1,3 %) car le prix des importations baisse beaucoup plus fortement que celui des exportations, en raison notamment de la baisse du prix du pétrole. Le solde des échanges extérieurs est donc quasi stable et reste largement déficitaire, à - 39,2 milliards d'euros. La forte amélioration du solde énergétique (+ 9,4 milliards) est compensée par une détérioration du solde pour les autres grandes catégories de produits : biens manufacturés (- 1,8 milliard), agriculture (- 1,5 milliard), services marchands (- 2,5 milliards) et correction territoriale (- 4,1 milliards, les achats des résidents français à l'étranger étant plus dynamiques que ceux des non-résidents en France). Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété s'améliore (+ 8,0 milliards d'euros, après + 3,5 milliards d'euros) : en effet, les revenus versés au reste du monde reculent de 8,3 milliards d'euros, tandis que les revenus reçus se replient de 7,3 milliards d'euros. Au total, le besoin de financement de la France se réduit de 6,2 milliards d'euros et représente 2,3 % du PIB, après 2,6 % en 2013 (figure 13).

13. Solde extérieur



Champ : France.

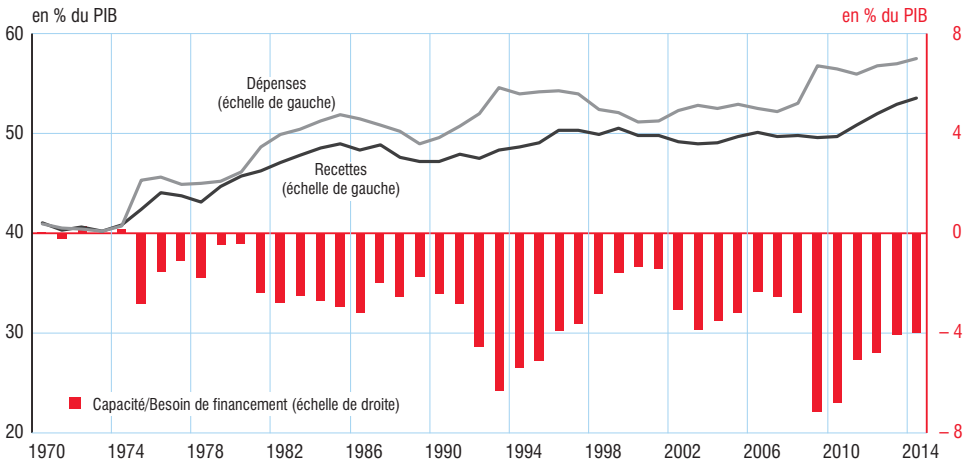
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

L'investissement public se replie et le déficit se réduit légèrement

En 2014, le déficit public atteint 4,0 % du PIB

En 2014, le déficit public au sens de Maastricht s'élève à 4,0 % du produit intérieur brut (PIB), après 4,1 % en 2013 (figure 14). Après sa forte dégradation en 2009 sous l'effet de la grande récession, le déficit public continue ainsi de se réduire, grâce à des recettes légèrement plus dynamiques que les dépenses. Avec moins de mesures nouvelles, les recettes publiques ralentissent par rapport à 2013 (+ 1,9 % en 2014 après + 3,2 % en 2013). Elles demeurent toutefois plus dynamiques que le PIB (+ 0,8 % en valeur). Les dépenses publiques (+ 1,6 % après + 1,8 %) progressent à un rythme proche de 2013, portées par la mise en œuvre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE, + 10,2 milliards d'euros de dépenses soit 0,8 point de contribution à l'évolution des dépenses) (encadré 4). Hors crédits d'impôt, la

14. Capacité et besoin de financement des administrations publiques



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les administrations publiques dans la représentation de l'économie

Ronan Mahieu*

Les administrations publiques (APU) regroupent l'ensemble des unités qui mettent en œuvre les actions économiques liées à la souveraineté politique. Elles ont la responsabilité de fournir des biens et services à la collectivité dans son ensemble (voire spécifiquement aux ménages). Elles opèrent une redistribution du revenu et de la richesse en organisant des transferts. Elles financent ces politiques en prélevant des impôts et des cotisations obligatoires.

En comptabilité nationale, les APU exercent ces fonctions dans le cadre d'une activité de production non marchande, ce qui les distingue des entreprises publiques qui, comme EDF ou la SNCF, produisent et vendent des services, marchands, aux ménages ou aux entreprises. L'activité économique des APU est retracée dans la comptabilité nationale au même titre que celle des autres agents économiques, entreprises et ménages notamment, moyennant certaines conventions.

La dépense totale effectivement consentie par les APU pour remplir leurs fonctions s'élève à 1 145,0 milliards d'euros en 2014, soit 53,7 % du PIB. Ce chiffre recouvre à la fois les dépenses liées à la fourniture de biens et services à la collectivité et les autres dépenses des administrations publiques, notamment celles au titre de la redistribution. Il comprend ainsi toutes les prestations sociales en espèces au titre de l'assurance vieillesse, de la politique familiale ou de la lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion, mais aussi toutes les dépenses de subventions bénéficiant à des entreprises ou à des ménages. Les charges d'intérêt sont également comptabilisées dans cette dépense. Au sein de cet ensemble, les dépenses de prestations sociales en espèces représentent à elles seules 20,2 % du PIB en 2014.

La dépense totale des APU retracée en comptabilité nationale est toutefois un peu supérieure à ce montant car la mise en cohérence de la représentation des APU avec celle des ménages et des entreprises oblige les comptables nationaux à imputer un certain nombre d'opérations qui ne correspondent à aucun flux monétaire.

Le cas d'imputation le plus connu est lié au traitement des prestations de retraite versées par l'État à ses anciens salariés dans le cadre du régime des pensions civiles et militaires : les flux

monétaires liés à ce régime se limitent aux versements de pensions de l'État aux fonctionnaires retraités. Dans le cas d'un régime de retraite « standard », la comptabilité nationale enregistre trois types de flux : des flux de cotisations employeurs des entreprises vers les salariés, des flux de cotisations des salariés vers les régimes de retraite, et de versements de prestations des régimes de retraite vers les retraités. Afin de rendre le traitement du régime des pensions civiles et militaires homogène avec celui des autres régimes de retraite, la comptabilité nationale impute un versement de cotisations de l'État-employeur vers les fonctionnaires en activité, et un versement de cotisations des fonctionnaires en activité à l'État-gestionnaire du régime. En pratique, donc, un versement de 1 000 euros de l'État à un fonctionnaire retraité se traduit en comptabilité nationale par une dépense publique de 2 000 euros : 1 000 euros de cotisations employeurs, et 1 000 euros de prestations sociales en espèces.

Il existe d'autres cas d'imputations de dépenses en comptabilité nationale. C'est le cas de la valorisation de la production pour emploi final propre des APU, en particulier la capitalisation des dépenses de R&D : un versement de 1 000 euros de salaire à un chercheur employé par une entité publique se traduit par 2 000 euros de dépenses publiques, sous la forme de 1 000 euros de rémunérations et 1 000 euros de dépenses d'investissement. Le traitement des crédits d'impôt restituables donne également lieu à des imputations : toutes les sommes dues au titre de ces crédits d'impôt constituent en effet une dépense publique, quand bien même les crédits d'impôt se matérialisent dans l'immense majorité des cas par une réduction de l'impôt dû par les contribuables qui en bénéficient.

In fine, compte tenu de l'ensemble de ces imputations, les dépenses publiques totales en comptabilité nationale s'établissent à 1 226,4 milliards d'euros en 2014, soit 57,5 % du PIB. Ces imputations, si elles sont nécessaires pour assurer la cohérence globale des comptes nationaux, réduisent la pertinence des dépenses totales des APU comme indicateur de la « ponction » exercée par les APU sur l'économie pour financer leurs missions de production et de redistribution.

* Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 4 (suite)

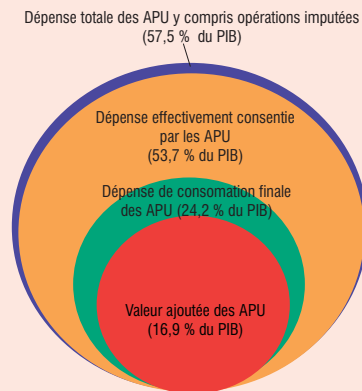
La dépense de consommation finale des APU, telle qu'elle apparaît dans la décomposition du PIB dans l'approche demande, est un sous-ensemble de la dépense totale effectivement consentie par les APU. Son périmètre est plus restreint car elle ne décrit que les dépenses liées à la fourniture de biens et services par les APU à la collectivité, et ne retrace pas en particulier les opérations de redistribution. **La dépense de consommation finale des APU s'élève en 2014 à 515,9 milliards d'euros, soit 24,2 % du PIB.** Elle comprend à la fois :

- l'achat de biens et services marchands produits par des entités situées hors des APU, pour les fournir ensuite gratuitement aux ménages. Il s'agit par exemple des remboursements de médicaments ou de consultations médicales par l'assurance maladie, ou bien de la part des loyers des ménages à faibles revenus prise en charge par les aides au logement ;
- la dépense nécessaire au financement de la production de services non marchands par les APU elles-mêmes. Cette production recouvre différents types de services : administration, défense nationale, services d'éducation dans les établissements scolaires et universitaires, services de santé dans les hôpitaux publics, etc. La dépense nécessaire au financement de cette production est obtenue en sommant les consommations intermédiaires, les rémunérations des salariés des APU (y compris cotisations à la charge de l'employeur) et l'amortissement du capital (mesuré par la consommation de capital fixe, CCF, qui retrace l'usure et l'obsolescence du capital productif) engagés dans le processus de production.

La dépense de consommation des APU est relativement dynamique en volume en 2014 puisqu'elle croît encore de 1,5 % après déjà + 1,7 % en 2013, soit un rythme de progression bien supérieur à celui du PIB en volume sur les mêmes années. La décélération des prix a en effet pour conséquence un ralentissement de la dépense de consommation des APU bien moindre en volume qu'en valeur (+ 1,6 % après + 2,1 % en 2013).

Enfin, comme pour les autres catégories d'agents et notamment les entreprises, les comptes nationaux mesurent la production des administrations publiques. En comptabilité nationale, la production est de manière générale valorisée aux prix de marché. Par définition, ce mode de valorisation n'est pas applicable s'agissant d'entités qui ne vendent pas les services qu'elles produisent. Par convention, la production des APU est donc calculée comme la somme des coûts de production de ces services. En 2014, la production totale des APU, ainsi évaluée, s'établit à 470,3 milliards d'euros (les rémunérations en représentant 59 %, les consommations intermédiaires 23 % et la CCF 16 %). La valeur ajoutée des APU est en revanche plus faible, puisqu'elle s'obtient en retranchant les consommations intermédiaires de la production. **La valeur ajoutée des APU s'établit ainsi en 2014 à 360,2 milliards d'euros, soit 16,9 % du PIB :** elle représente la contribution des administrations publiques au PIB de l'ensemble de l'économie via la production de services non marchands (figure).

Décomposition de la dépense totale des administrations publiques en 2014



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

dépense publique ralentit nettement par rapport à 2013 (+ 0,9 % après + 1,9 %). En particulier, les intérêts versés diminuent de nouveau sous l'effet de la baisse des taux et d'une inflation en recul (+ 0,4 % en 2014 contre + 0,7 % en 2013, au sens de l'indice des prix à la consommation hors tabac) et l'investissement des administrations publiques accuse un recul marqué (- 7,3 %) sous l'effet notamment du cycle électoral communal.

L'amélioration du solde public de 1,6 milliard d'euros est imputable essentiellement aux administrations publiques locales (+ 4,1 milliards) et, dans une moindre mesure, aux administrations de sécurité sociale (+ 0,6 milliard). Le solde des administrations publiques centrales se dégrade en revanche de 3,1 milliards d'euros, l'augmentation des recettes fiscales ne venant compenser qu'en partie le coût de la mise en œuvre du CICE.

Le taux de prélèvements obligatoires progresse légèrement en 2014

En 2014, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques progresse légèrement (+ 0,2 point par rapport à 2013), à 44,9 % du PIB. Les nouvelles mesures fiscales et sociales contribuent très légèrement à la hausse : + 0,1 point de PIB (*encadré 5*). En l'absence de mesures nouvelles, les prélèvements obligatoires auraient progressé spontanément à un rythme très proche de celui du PIB en valeur (+ 0,8 %).

Le déficit des administrations publiques centrales s'accroît légèrement

Le besoin de financement des administrations publiques centrales, État et organismes divers d'administration centrale (Odac), se dégrade de 3,1 milliards d'euros pour s'établir à - 71,8 milliards en 2014. Des transferts exceptionnels améliorent le solde des Odac et dégradent symétriquement celui de l'État : il s'agit des dotations de l'État à certains Odac dans le cadre du deuxième volet du programme d'investissements d'avenir, qui représentent 7,1 milliards d'euros. Les Odac sont donc encore en excédent, après une année 2013 marquée par la reprise par l'État de la dette de l'établissement public de financement et de restructuration (EPFR, en charge de la défaillance des actifs du *Crédit lyonnais*), pour 4,5 milliards d'euros.

Les recettes des administrations publiques centrales ralentissent nettement (+ 0,9 % en 2014 contre + 4,3 % en 2013), alors que la progression des dépenses (y compris impact du CICE) reste modérée (+ 1,4 % en 2014 après + 0,3 % en 2013).

Le second programme d'investissements d'avenir

Le gouvernement a lancé en 2014 un second programme d'investissements d'avenir (PIA) financé par 12 milliards d'euros de crédits budgétaires, le premier ayant eu lieu en 2010.

La gestion de ces crédits est confiée à des opérateurs faisant partie du périmètre des administrations publiques centrales. Ils sont chargés de sélectionner les dossiers qui bénéficieront de subventions.

En comptabilité nationale, seuls les crédits relatifs à des dotations « consommables » sont enregistrés comme des transferts en capital car ils sont définitifs. Ils représentent plus de 7 milliards d'euros. Les principaux Odac dotés par l'État sont la Banque publique d'investissement, le Commissariat à l'énergie atomique, l'Office national d'études et de recherches aérospatiales, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'Agence nationale de la recherche et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

A contrario, les dotations « non consommables » ne donnent lieu à aucun enregistrement en comptabilité nationale car les opérateurs ne peuvent pas consommer les crédits déposés sur un compte au Trésor, mais uniquement les intérêts générés.

Sous l'effet de moindres dépenses militaires, les consommations intermédiaires hors Sifim baissent de 1,0 milliard, après plusieurs années de hausse continue (- 3,4 % en 2014 après + 1,3 % en 2013). Les dépenses de personnel augmentent légèrement (+ 0,6 % en 2014). La légère progression des salaires bruts (+ 0,5 %) résulte d'évolutions contrastées : à la baisse avec des suppressions de postes au ministère de la Défense, à la hausse avec les créations d'emplois pour l'enseignement scolaire des 1^{er} et 2^d degrés. Les cotisations sociales imputées de l'État employeur continuent de ralentir (+ 1,0 % en 2014 après + 2,4 % en 2013), la réforme des retraites retardant l'âge du départ.

Les subventions sur rémunérations sont en forte progression (+ 11,4 milliards d'euros) du fait du CICE pour 10,2 milliards, mais aussi de la montée en charge des emplois d'avenir (+ 0,7 milliard d'euros) et des contrats uniques d'insertion (+ 0,4 milliard d'euros).

Les intérêts versés continuent à diminuer en 2014 (- 2,3 %), sous l'effet combiné de la baisse des taux d'intérêt et de l'inflation, mais de manière nettement moins marquée qu'en 2013 (- 10,2 %).

Pour la quatrième année consécutive, les prestations sociales versées par les administrations publiques centrales augmentent, avec une progression de 1,9 milliard (+ 2,0 % après + 2,4 % en 2013). Si la prime pour l'emploi poursuit sa baisse (- 0,3 milliard d'euros), les pensions de retraite, les dépenses au titre du revenu de solidarité active et de l'allocation adulte handicapé, ainsi que les bourses étudiantes sont en progression (soit un total de + 1,7 milliard d'euros).

Les dépenses de coopération internationale reculent fortement (- 4,2 % en 2014 après + 5,2 % en 2013) : les crédits de maintien de la paix et de coopération internationale diminuent, ainsi que les restitutions à la Grèce des revenus perçus par la France sur les titres de dette grecs. Le versement au titre des ressources propres de l'Union européenne baisse très nettement (- 2,6 milliards d'euros), principalement du fait de la révision de l'assiette du revenu national brut sur les exercices antérieurs, intervenue en 2014, et qui a été favorable à la France du point de vue budgétaire.

Par ailleurs, la signature d'un nouveau contrat de désendettement et de développement (C2D) avec la Côte d'Ivoire, pour 0,9 milliard d'euros, est à l'origine de la hausse des dépenses au titre des remises de dettes (+ 0,7 milliard d'euros).

Cette année encore, les dépenses d'investissement des administrations publiques centrales diminuent (- 5,9 % en 2014 après - 3,1 % en 2013), essentiellement du fait de moindres livraisons de matériels militaires.

Concernant les recettes, les impôts et les cotisations sociales collectés augmentent faiblement (+ 0,6 %).

Les impôts sur la production et les importations augmentent de 1,4 milliard d'euros compte tenu de la hausse des taux de TVA au 1^{er} janvier (le taux intermédiaire est passé de 7 % à 10 % et le taux normal de 19,6 % à 20 %). Au total, les recettes de TVA augmentent de 3,8 milliards d'euros. L'État conserve 1,0 milliard et 2,8 milliards sont reversés aux organismes de sécurité sociale qui bénéficient d'une part de TVA plus importante qu'en 2013. Les autres impôts sur les produits progressent de 0,5 milliard d'euros, les recettes de la contribution au service public de l'électricité augmentant notamment de 1,0 milliard d'euros. Les impôts sur le revenu, après une forte progression en 2013 (+ 11,3 milliards d'euros), baissent de 1,8 milliard d'euros en 2014. L'impôt sur le revenu des personnes physiques est notamment affecté par plusieurs mesures nouvelles jouant en sens opposé (cf. *supra*). L'impôt sur les sociétés est marqué par la suppression de l'imposition forfaitaire annuelle. Les autres impôts courants augmentent (+ 0,9 milliard d'euros), du fait des recouvrements d'impôt de solidarité sur la fortune rendus dynamiques par les régularisations fiscales plus nombreuses de la part de contribuables détenant des comptes à l'étranger, et dans une moindre mesure des recettes de la taxe sur le risque systémique des banques. Les impôts en capital reculent de 0,2 milliard d'euros : la hausse des recettes de droits de mutation à titre gratuit (+ 0,7 milliard d'euros), en partie du fait de régularisations fiscales accrues, ne compense que partiellement la suppression de la contribution exceptionnelle sur les réserves de capitalisation des entreprises d'assurance (- 0,9 milliard d'euros).

Les revenus de la propriété progressent de 0,8 milliard (soit + 9,0 %) du fait d'un prélèvement de 0,7 milliard sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations.

L'investissement des administrations publiques locales recule fortement

Le besoin de financement des administrations publiques locales (Apul) se réduit de 4,1 milliards d'euros, pour atteindre 4,5 milliards en 2014. Les dépenses ralentissent nettement (- 0,3 % après + 3,4 % en 2013), alors que les recettes augmentent au même rythme qu'en 2013 (+ 1,4 % après + 1,3 %).

Du côté des dépenses, l'investissement recule fortement à la suite des élections municipales (- 9,6 % après + 5,2 % en 2013). Les consommations intermédiaires ralentissent également fortement (+ 0,3 % après + 2,9 % en 2013) dans un contexte de faible inflation. La charge d'intérêts continue de reculer du fait de la baisse des taux (- 0,3 % après - 1,9 % en 2013). Les dépenses de prestations et de transferts sociaux restent dynamiques (+ 4,2 % après + 4,4 % en 2013). Enfin, la réforme des rythmes scolaires, la hausse des contrats aidés, le relèvement des taux de cotisations retraites employeurs et des revalorisations salariales pour certaines catégories de fonctionnaires contribuent à la progression des rémunérations (+ 3,9 % après + 3,2 % en 2013).

Du côté des recettes, les prélèvements obligatoires des Apul augmentent de 3,1 milliards d'euros, principalement du fait d'une hausse des impôts sur les produits et la production. Ces derniers sont soutenus par des ressources nouvelles, notamment par la possibilité accordée aux départements - et très largement utilisée - d'augmenter les taux des droits de mutation à titre onéreux (DMTO, soit 0,7 milliard d'euros de recettes supplémentaires), et par le transfert de recettes de la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE) de l'État vers les régions dans le cadre des réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

En contrepartie de cette hausse des taxes affectées, les transferts courants de l'État aux administrations publiques locales reculent. La baisse de 1,4 milliard d'euros de la dotation globale de fonctionnement n'est qu'en partie compensée par un nouveau transfert représentatif des frais de gestion de la taxe foncière pour 0,8 milliard d'euros.

Les comptes sociaux s'améliorent progressivement

En 2014, le solde des administrations de sécurité sociale s'établit à - 8,5 milliards d'euros, contre - 9,1 milliards en 2013.

Le ralentissement des recettes des administrations de sécurité sociale se poursuit en 2014 (+ 2,4 % après + 2,9 % en 2013), en dépit d'une accélération de la masse salariale privée qui constitue l'assiette principale des cotisations sociales (+ 1,5 % en 2014 après + 1,2 %, sur le champ mesuré par l'Acoss). En effet, les mesures nouvelles de prélèvements obligatoires soutiennent moins les recettes en 2014 (+ 5,6 milliards d'euros - hausse des taux de cotisation vieillesse, rétrocession à la sécurité sociale d'un montant équivalent aux recettes perçues au titre de l'abaissement du plafond du quotient familial et de la fiscalisation de la participation de l'employeur aux contrats collectifs complémentaires) qu'en 2013 (+ 9,8 milliards d'euros). En outre, les prélèvements sociaux sur le capital restent peu dynamiques, sous l'effet notamment de la baisse des taux de rendement des actifs financiers.

La croissance des dépenses des administrations de sécurité sociale se stabilise en 2014 (+ 2,3 % après + 2,2 % en 2013). Alors que les prestations sociales ralentissent (+ 2,3 % après + 2,8 %), les charges financières restent stables après un recul significatif en 2013. La décélération des prestations est particulièrement marquée sur les pensions de retraite de base et complémentaires, gelées en 2014. La faible inflation a entraîné une revalorisation modérée des prestations familiales (+ 0,6 % au 1^{er} avril 2014). La croissance des dépenses d'indemnisation chômage est sensiblement moins forte en 2014 (+ 1,9 % contre + 5,7 % en 2013), en raison notamment d'une évolution de l'emploi moins défavorable. La progression des dépenses d'assurance maladie reste maîtrisée, avec une exécution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) inférieure de 0,3 milliard d'euros à l'objectif voté. En revanche, l'investissement se reprend un peu après une chute en 2013 (+ 1,8 % après - 13,6 %).

Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2014

*Claire Jolly, Thomas Meinzel, Carmina Montero de Espinosa**

En 2014, les mesures fiscales et sociales contribuent à accroître le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques, à hauteur de 3,1 milliards d'euros, une hausse sensiblement moins importante que les années précédentes.

Les mesures nouvelles accroissent la fiscalité indirecte en contrepartie d'un allègement lié au coût du travail avec la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

En 2014, la hausse des taux intermédiaire et normal de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à 10 % et 20 % augmente la fiscalité indirecte de 6,5 milliards d'euros. Les prélèvements obligatoires acquittés par les entreprises sont diminués en contrepartie par un allègement lié au coût du travail avec la mise en place du CICE (- 6,5 milliards d'euros).

La fiscalité indirecte est également marquée par les mesures en lien avec la transition énergétique (+ 0,8 milliard d'euros), en particulier la hausse de la contribution au service public de l'électricité (+ 1,1 milliard d'euros) et le passage au taux réduit de TVA pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (- 0,6 milliard d'euros).

Ménages : les mesures nouvelles sur l'impôt sur le revenu accroissent les prélèvements obligatoires de 2,6 milliards d'euros

En 2014, plusieurs mesures augmentent les prélèvements obligatoires acquittés par les ménages. Parmi les principales d'entre elles, figurent : l'abaissement du plafond du quotient familial à 1 500 euros (+ 1,0 milliard d'euros), la suppression d'exonération d'impôt sur le revenu des majorations de pensions (+ 1,2 milliard d'euros), la suppression d'exonération d'impôt sur le revenu de la participation de l'employeur aux contrats collectifs complémentaires (+ 1,0 milliard d'euros). En outre, certaines mesures plus anciennes comme la fiscalisation des heures supplémentaires (+ 1,0 milliard d'euros) contribuent à accroître les prélèvements obligatoires. En revanche, un certain nombre de mesures d'allègement d'impôt ont réduit les prélèvements obligatoires pesant sur les ménages, avec notamment la réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu (- 1,3 milliard d'euros) pour les ménages les plus modestes et la réforme des plus-values immobilières et mobilières (- 1,0 milliard d'euros).

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales en 2014

en milliards d'euros

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales	3,1
<i>dont : Changement de la structure de la fiscalité</i>	<i>0,0</i>
Mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	- 6,5
Hausse des taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	6,5
<i>Mesures en lien avec la transition énergétique</i>	<i>0,8</i>
Hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité	1,1
Taux réduit de TVA pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements	- 0,6
Autres	0,3
<i>Mesures sur l'impôt sur le revenu (hors lutte contre la fraude)</i>	<i>2,6</i>
Réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu	- 1,3
Autres	3,9
<i>Mesures sur l'impôt des sociétés (hors CICE)</i>	<i>- 1,4</i>
<i>Autres</i>	<i>1,1</i>
Service de traitement des déclarations rectificatives (lutte contre la fraude)	1,8
Autres	- 0,7

Champ : France.

Source : direction générale du Trésor.

* Claire Jolly, Thomas Meinzel, Carmina Montero de Espinosa, direction générale du Trésor.

Encadré 5 (suite)

Entreprises : hors CICE, les mesures nouvelles sur l'impôt sur les sociétés jouent à la baisse sur les prélèvements obligatoires, à hauteur de - 1,4 milliard d'euros

En 2014, les contrecoups partiels de mesures plus anciennes sur l'impôt sur les sociétés diminuent les prélèvements obligatoires acquittés avec notamment la limitation de la déductibilité des charges financières (- 1,2 milliard d'euros) et l'application suivie de la hausse de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values de long terme (- 1,4 milliard d'euros), ou encore les effets

qui perdurent du plan de relance de 2009 (- 1,4 milliard d'euros), notamment concernant le crédit impôt recherche. En revanche, la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés a joué en sens inverse (+ 2,0 milliards d'euros), avec en particulier sa hausse de taux à 10,7 %.

Enfin, en 2014, d'autres mesures ont contribué à accroître les prélèvements obligatoires à hauteur de 1,1 milliard d'euros, notamment la lutte contre la fraude pour 1,8 milliard d'euros avec la mise en place du service de traitement des déclarations rectificatives (STDR).

La dette publique augmente de 3,3 points à 95,6 %

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 037,8 milliards d'euros fin 2014, après 1 953,4 milliards un an plus tôt. Elle atteint 95,6 % du PIB, après 92,3 % fin 2013 (*figure 15*).

La contribution de l'État à la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 1 610,2 milliards d'euros, en hausse de 74,3 milliards, soit une variation très proche de son besoin de financement (74,7 milliards d'euros).

15. Dette publique au sens du traité de Maastricht



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La contribution à la dette des Odac est stable à 22,6 milliards d'euros fin 2014, comme en 2013. La Caisse nationale des autoroutes (CNA) se désendette à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Inversement, la dette liée à la contribution pour le service public de l'électricité (CSPE), celle du Fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR), désormais classé en administration publique, et celle de la société anonyme de gestion des stocks de sécurité (SAGESS) jouent à la hausse pour + 1,0 milliard. L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) s'endette de 0,4 milliard sur 10 ans envers la société *Ecomouv*, suite à la rupture du contrat « Écotaxe ».

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 188,2 milliards d'euros à la fin 2014, soit une hausse de 4,9 milliards d'euros par rapport à 2013, proche de leur besoin de financement (4,5 milliards d'euros).

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale augmente de 5,1 milliards pour s'établir à 216,8 milliards d'euros fin 2014. Le besoin de financement (8,5 milliards d'euros), significativement plus important que la variation de la dette, est en partie financé par l'achat par l'État de 3,1 milliards de titres de l'Acoss (l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette maastrichtienne).

Fin 2014, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1 849,9 milliards d'euros (soit 86,7 % du PIB), en progression de 81,7 milliards par rapport à 2013. La dette publique notifiée, brute, croît dans le même temps de 84,4 milliards. Les mouvements d'actifs sont relativement faibles. La trésorerie de l'État diminue de 2,0 milliards et les administrations de sécurité sociale augmentent leur détention de titres à court et à long termes de respectivement 2,8 milliards et 1,8 milliard. L'État accorde pour 1,4 milliard de prêts alors que les Odac s'en font rembourser pour 1,4 milliard. ■

Encadré 6

Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2012 et 2013

Étienne Debauche, Marie Leclair*

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2014, les comptes annuels définitif 2012 et semi-définitif 2013 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2012 et provisoire 2013 publiés en 2014.

Principales révisions sur le compte 2012

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 0,2 % dans le compte définitif 2012, contre + 0,3 % dans le compte semi-définitif. La progression du PIB en valeur est également revue en baisse (+ 1,3 % contre + 1,5 %).

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en très légère hausse à + 0,3 point : la FBCF en volume a une contribution à la croissance légèrement positive (+ 0,1 point), comme au compte semi-définitif. Toutefois, la FBCF des entreprises non financières est révisée en légère baisse (- 0,2 % contre + 0,1 %), de manière cohérente avec les estimations d'investissement corporel réalisées à partir d'Ésane pour ces entreprises, tandis que la FBCF des administrations publiques est révisée en hausse (+ 1,8 % contre + 1,6 %). La FBCF des ménages recule fortement (- 2,1 %), quasiment autant qu'au compte provisoire (- 2,2 %).

Les dépenses de consommation des ménages reculent moins fortement en volume qu'au compte semi-définitif (- 0,3 % contre - 0,5 %).

La contribution du commerce extérieur à la croissance en volume est revue à la baisse à + 0,5 point (contre + 0,7 point au compte semi-définitif). Les importations ont en effet été revues très fortement en hausse, dans des proportions supérieures aux exportations, du fait essentiellement des révisions de la balance des paiements lors de sa dernière publication.

Les entreprises continuent à reconstituer leurs stocks en 2012, à un rythme toutefois inférieur à celui de 2011 : la contribution des variations de stocks à la croissance en volume est inchangée à - 0,6 point.

Compte des sociétés non financières (SNF)

L'évolution de la valeur ajoutée (VA) des SNF est revue de - 0,3 point à la baisse (+ 1,3 % au lieu de + 1,6 %) et la croissance des rémunérations versées par celles-ci de + 0,2 point, à + 2,4 %. L'excédent brut d'exploitation (EBE) est donc en baisse marquée (- 1,8 %), alors qu'il ne diminuait que légèrement lors du compte semi-définitif (- 0,4 %). En outre, le solde des revenus de la propriété est beaucoup plus dégradé. La baisse de l'épargne brute des SNF est en conséquence beaucoup plus forte que dans le compte semi-définitif (- 8,9 % contre - 3,5 % auparavant). La FBCF, peu révisée (- 0,4 point), est en légère progression sur 2012, à + 1,2 %.

* Étienne Debauche, Marie Leclair, Insee.

Encadré 6 (suite)

Les révisions à la baisse de la valeur ajoutée et à la hausse des rémunérations conduisent à une accentuation de la baisse du taux de marge des SNF qui perd 1,0 point (contre 0,6 au compte semi-définitif) pour s'établir à 30,2 % en 2012. Le taux d'investissement des SNF est inchangé à 22,7 %, alors que le taux d'autofinancement est fortement revu à la baisse (- 4 points) en lien avec la révision de l'épargne : il s'établit à 72,3 %.

Compte des ménages

L'évolution du revenu disponible brut (RDB) est inchangée à + 0,5 %, les révisions des transferts courants compensant celles des revenus d'activité et de la propriété. Le prix de la dépense de consommation finale étant également inchangé, l'évolution du pouvoir d'achat reste nettement orientée à la baisse à - 0,9 % en 2012. La progression de la dépense de consommation finale des ménages en valeur est, elle, révisée à la hausse (+ 0,2 point, à + 1,2 %). Le taux d'épargne s'en trouve abaissé (- 0,1 point, à 15,1 %).

Principales révisions sur le compte 2013

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 0,7 % dans le compte semi-définitif 2013, contre + 0,3 % dans le compte provisoire. La progression du PIB en valeur est également revue en hausse à + 1,4 % contre + 1,1 %. Le déflateur du PIB a été revu très légèrement à la baisse, suite à la modification du partage volume / prix des variations de stocks agricoles et des importations.

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en légère hausse à + 0,5 point au lieu de + 0,4 point précédemment : la contribution de la FBCF est en effet revue à la hausse, du fait de la révision de la FBCF des entreprises non financières (+ 0,5 % contre - 0,9 %) et de la révision de la FBCF des ménages (- 1,5 % contre - 3,1 %). La FBCF des administrations publiques et surtout celle des entreprises financières sont révisées en baisse, à la suite de la prise en compte des dernières données disponibles de la DGFIP et de l'Autorité des marchés financiers. La consommation des ménages en volume rebondit un peu plus vivement qu'au compte provisoire (+ 0,4 % contre + 0,2 %), notamment du fait de la révision de la consommation en action sociale. Les dépenses de consommation des administrations publiques et des ISBLSM sont en revanche révisées à la baisse, à + 1,7 % et + 0,3 % respectivement.

Le commerce extérieur a une contribution neutre à la croissance en volume au compte semi-définitif 2013 (contre + 0,1 point au compte provisoire). Les exportations se sont avérées moins dynamiques qu'estimées au compte provisoire (+ 1,7 % contre + 2,2 %), du fait essentiellement des révisions de la balance des paiements lors de sa dernière publication.

Les entreprises stockent en 2013, alors que c'est un déstockage qui avait été anticipé lors du compte provisoire, avant prise en compte de la statistique structurelle d'entreprise. La contribution des stocks à la croissance du PIB en volume est révisée, en conséquence, en nette hausse, à + 0,2 point contre - 0,2 point précédemment.

Compte des sociétés non financières (SNF)

En 2013, la croissance de la VA des SNF s'établit à + 0,9 % au lieu de + 0,3 % dans le compte provisoire. La rémunération des salariés est également revue à la hausse, mais de façon moindre (+ 1,3 % au lieu de + 1,2 %). Le repli de l'EBE est ainsi nettement moins marqué (- 1,1 %, contre - 2,6 % précédemment). En conséquence, le taux de marge recule un peu moins (- 0,5 point contre - 0,9 point au compte provisoire), ce qui vient compenser la révision apportée sur le compte 2012. Le taux de marge des SNF s'établit donc en 2013 à 29,7 %, comme précédemment. Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété est très marginalement revu de sorte que l'épargne brute, en lien avec la révision de la valeur ajoutée, est sensiblement révisée à la hausse (+ 8,0 milliards d'euros). Au compte semi-définitif, l'épargne brute des SNF augmente de + 3,1 % (- 1,4 % précédemment). La FBCF est désormais orientée à la hausse (+ 1,2 %), alors qu'elle se repliait légèrement dans le compte provisoire (- 0,4 %).

Le taux d'investissement est de ce fait en légère hausse (+ 0,1 point), alors qu'il baissait modérément (- 0,2 point). Enfin, le taux d'autofinancement s'améliore en 2013 (+ 1,4 point) alors qu'il se dégradait légèrement lors du compte provisoire.

Compte des ménages

Le RDB des ménages progresse de + 0,7 % en valeur en 2013 contre + 0,6 % au compte provisoire. Les revenus d'activité, principalement le revenu mixte des entrepreneurs individuels, sont revus à la hausse, comme les revenus du patrimoine. Ces révisions sont en grande partie compensées par une révision à la baisse des transferts

Encadré 6 (suite)

courants vers le reste du monde. L'indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages étant également révisé à la hausse, le pouvoir d'achat du RDB baisse très légèrement en 2013, de -0,1 %, alors qu'il était stable au compte provisoire. La dépense de consommation

des ménages en valeur étant plus dynamique qu'au compte provisoire (+ 1,2 % contre + 0,8 %), le taux d'épargne des ménages diminue maintenant de 0,4 point, à 14,7 %. Le taux d'épargne financière est également révisé à la baisse de -0,5 point, à 5,3 %.

Tableaux des principales révisions

Tableau A : fiche de PIB en volume, données brutes

	évolutions, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
Produit intérieur brut	0,3	0,3	0,2	0,7
Importations	-1,3	1,7	0,7	1,7
Dépenses de consommation des ménages	-0,5	0,2	-0,3	0,4
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,7	2,0	1,6	1,7
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	0,3	-1,0	0,2	-0,6
<i>dont : ménages</i>	-2,2	-3,1	-2,1	-1,5
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	0,1	-0,9	-0,2	0,5
<i>administrations publiques (APU)</i>	1,6	1,0	1,8	0,1
Exportations	1,1	2,2	2,5	1,7
Stocks (contribution au PIB, en points)	-0,6	-0,2	-0,6	0,2

Tableau B : fiche de PIB en valeur, données brutes

	évolutions, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
Produit intérieur brut	1,5	1,1	1,3	1,4
Importations	0,5	0,1	2,4	0,4
Dépenses de consommation des ménages	1,0	0,8	1,2	1,2
Dépenses de consommation des administrations publiques	2,4	2,4	2,4	2,1
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	1,8	-0,6	1,6	-0,2
<i>dont : ménages</i>	-0,7	-2,9	-0,7	-1,4
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	1,5	-0,4	1,1	1,1
<i>administrations publiques (APU)</i>	3,5	1,4	3,6	0,4
Exportations	2,6	1,8	4,0	1,3
Stocks (contribution au PIB, en points)	-0,6	-0,3	-0,6	0,0

Tableau C : fiche de PIB en prix, données brutes

	évolutions, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
Produit intérieur brut	1,2	0,8	1,2	0,8
Importations	1,8	-1,6	1,7	-1,3
Dépenses de consommation des ménages	1,4	0,6	1,4	0,8
Dépenses de consommation des administrations publiques	0,7	0,5	0,7	0,4
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	1,5	0,4	1,4	0,4
<i>dont : ménages</i>	1,6	0,2	1,4	0,1
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	1,4	0,5	1,3	0,5
<i>administrations publiques (APU)</i>	1,8	0,4	1,7	0,3
Exportations	1,5	-0,4	1,4	-0,3
Stocks (contribution au PIB, en points)	0,1	-0,1	0,0	-0,2

Tableaux des principales révisions (suite)

Tableau D : éléments du compte des sociétés non financières

	évolutions et taux, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
Valeur ajoutée (VA)	1,6	0,3	1,3	0,9
Rémunération des salariés	2,2	1,2	2,4	1,3
Excédent brut d'exploitation (EBE)	- 0,4	- 2,6	- 1,8	- 1,1
Épargne brute	- 3,5	- 1,4	- 8,9	3,1
FBCF	1,6	- 0,4	1,2	1,2
Taux de marge (EBE/VA)	30,6	29,7	30,2	29,7
Taux d'investissement (FBCF/VA)	22,7	22,5	22,7	22,8
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	76,3	75,5	72,3	73,7

Tableau E : éléments du compte des ménages

	évolutions et taux, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
Revenu disponible brut (RDB)	0,5	0,6	0,5	0,7
Dépense de consommation	1,0	0,8	1,2	1,2
Pouvoir d'achat du RDB	- 0,9	0,0	- 0,9	- 0,1
Taux d'épargne (épargne/RDB)	15,2	15,1	15,1	14,7
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	5,6	5,8	5,6	5,3

Champ : France.

Note : les anciennes séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2014 ; les nouvelles séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 13 mai 2015.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Dossiers



Performances comparées des entreprises françaises sur le marché domestique et à l'étranger

*José Bardaji, Jean-Charles Bricongne, Benoît Campagne, Guillaume Gaulier**

En France, le solde commercial s'est dégradé presque continûment depuis la fin des années 1990. En excédent en 1999, la France a commencé à enregistrer un déficit dès 2005, se creusant jusqu'en 2011 avant de connaître une amélioration au cours des deux années suivantes. De nombreuses études insistent sur les pertes de parts de marché à l'exportation. Mais qu'en est-il de la performance des entreprises en France sur le marché domestique ?

L'examen des données macroéconomiques rend compte de performances des entreprises en France en recul assez net à l'exportation mais en recul moindre sur le marché domestique. La différence de dynamique peut provenir du positionnement des entreprises françaises en termes de produits, de la façon dont elles couvrent ou non le champ de la demande intérieure et extérieure. Elle peut également provenir du comportement des entreprises exportatrices françaises si celles-ci ont privilégié le marché intérieur au détriment des marchés étrangers.

Pour approfondir l'étude au niveau microéconomique, les données individuelles des entreprises du secteur manufacturier sont analysées. De prime abord, les performances à l'exportation et sur le marché domestique d'une entreprise donnée ont une tendance, mais faible, à évoluer dans des sens opposés. Cette substitution entre les marchés peut provenir de facteurs tels qu'une stratégie délibérée des entreprises de cibler un marché en particulier ou de la présence de contraintes de production. L'analyse montre néanmoins qu'un choc positif de demande sur le marché intérieur sur lequel l'entreprise est présente, se traduisant par une hausse des ventes domestiques, entraîne une hausse des exportations, comme le trouvaient déjà des études sur une période plus ancienne. Cette complémentarité semble portée par les petites entreprises et pourrait refléter l'existence de contraintes de liquidité. Une progression des ventes sur un marché permettrait d'affaiblir ces contraintes, en facilitant le financement du développement de l'entreprise sur le deuxième marché. La bonne tenue de la demande intérieure sur la période pré-crise en France n'est donc pas un facteur explicatif des pertes de parts de marché à l'exportation.

Depuis quinze ans, le solde extérieur de la France s'est dégradé de quatre points de PIB

En France, les échanges de biens et services se sont dégradés presque continûment depuis la fin des années 1990 (*figure 1a*). D'un excédent de 31,1 Md€ en 1999, la France a commencé à enregistrer un déficit dès 2005, qui s'est creusé jusqu'en 2011. Sur les trois dernières années, le déficit s'est réduit et s'établit à 39,2 Md€ en 2014. Au total, sur ces quinze dernières années, le solde extérieur de la France s'est ainsi dégradé de 70,3 Md€.

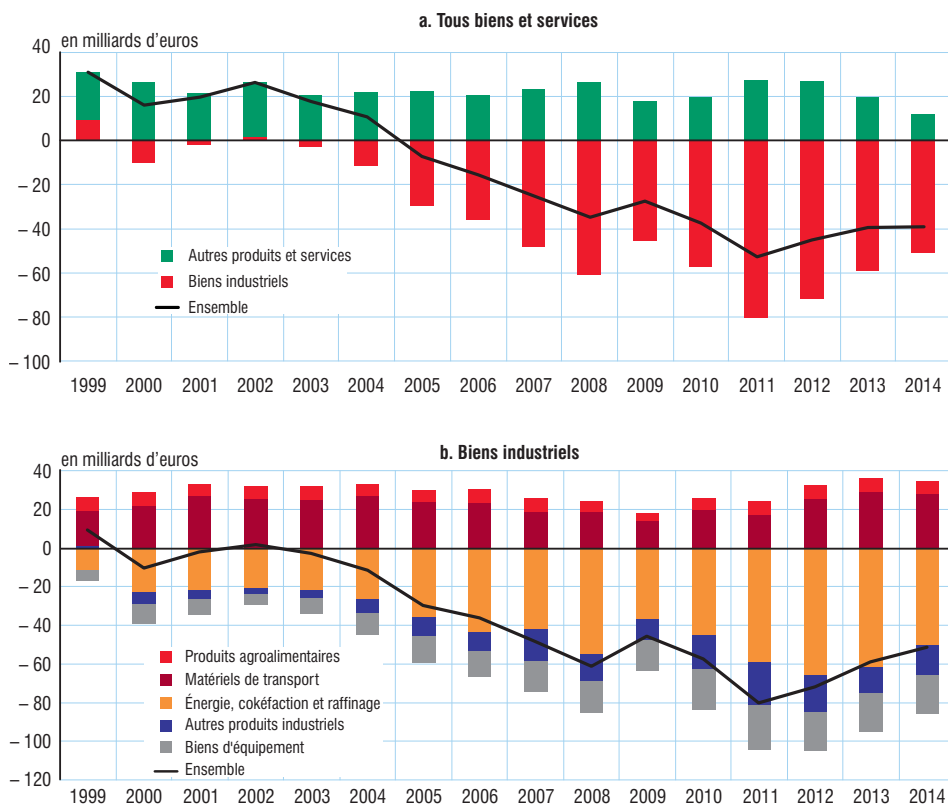
* José Bardaji, Benoît Campagne, Insee ; Jean-Charles Bricongne, Guillaume Gaulier, Banque de France. Pour les auteurs de la Banque de France, les idées exposées dans ce document reflètent leur opinion personnelle et n'expriment pas nécessairement la position de cet organisme.

La dégradation des échanges extérieurs provient presque exclusivement des biens industriels, notamment des produits énergétiques

Cette dégradation provient essentiellement des échanges de biens industriels qui enregistrent en 2014 un déficit de 51,2 Md€ contre un excédent de 9,3 Md€ en 1999¹. Les échanges des autres biens et services ont connu des variations beaucoup plus faibles et aussi négatives sur la période, hormis les échanges de produits agricoles.

À un niveau plus fin, la dégradation des échanges de biens industriels dissimule des dynamiques très contrastées (figure 1b). Sur les 60,5 Md€ de dégradation entre 1999 et 2014, 39,1 Md€ proviennent des seuls produits énergétiques. Les déficits commerciaux des biens d'équipement et des autres produits industriels se sont creusés d'environ 15 Md€ chacun. L'excédent commercial des biens agroalimentaires s'est globalement maintenu tandis que celui des matériels de transport a fluctué pour finalement s'améliorer de 10 Md€.

1. Solde extérieur en France



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

1. Le solde des biens industriels (- 51,2 Md€ en 2014) est obtenu en retranchant des exportations mesurées franco à bord (FAB) les importations y compris coûts d'assurance et fret (CAF), c'est-à-dire que la valeur des importations depuis un pays non limitrophe de la France comprend les coûts d'assurance et de transport liés à l'acheminement des biens jusqu'à la frontière française. Le solde ainsi mesuré est donc quelque peu biaisé à la baisse. Il n'est de ce fait pas immédiatement comparable en niveau au solde de l'ensemble des biens et services (- 39,2 Md€ en 2014) qui comporte une correction « CAF-FAB » visant à corriger ce biais mais appliquée globalement à l'ensemble des produits. Les évolutions du solde des biens industriels restent en revanche interprétables.

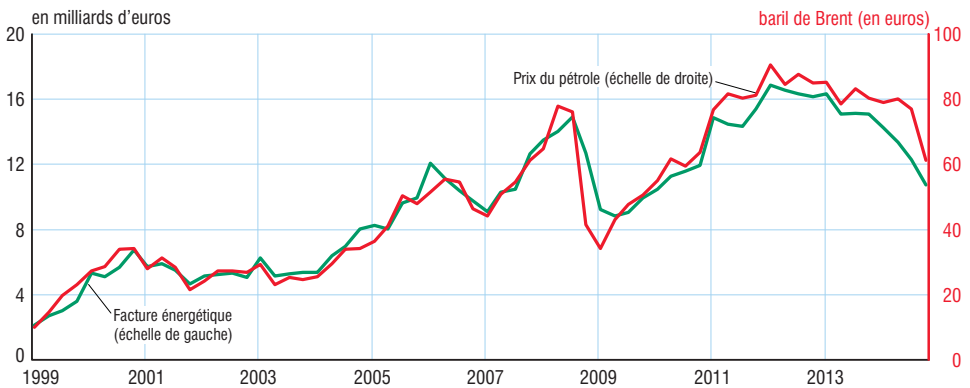
Enfin, cette amélioration de l'excédent commercial des matériels de transport cache aussi deux dynamiques divergentes, entre l'industrie automobile d'une part et la fabrication d'autres matériels de transport d'autre part. Si les échanges des deux types de biens enregistraient un excédent voisin d'environ 9 Md€ en 1999, le premier s'est considérablement dégradé, accusant même un déficit depuis 2008, tandis que le second a vu son excédent multiplié par trois et demi sur la période, à 32 Md€ en 2013.

Le premier facteur en cause est la hausse du prix du pétrole

Comment rendre compte de cette dégradation des échanges commerciaux de biens industriels ? Là encore, les facteurs explicatifs diffèrent selon le type de biens, notamment entre produits énergétiques et produits manufacturés.

L'augmentation de la facture énergétique, qui désigne le solde importations – exportations de produits énergétiques, est étroitement liée à la hausse du prix du pétrole en euros (figure 2).

2. Facture énergétique trimestrielle et prix du pétrole



Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; U.S. Energy Information Administration.

De fait, les hydrocarbures naturels, qui comprennent notamment le pétrole brut, représentent en 2014 les trois quarts de cette facture, les produits pétroliers raffinés et le coke représentant quant à eux le quart restant. Or, en l'espace de 15 ans, le prix du baril de pétrole (*Brent Spot Price FOB*) a presque été multiplié par quatre et demi, passant de 17 € en 1999 à 74 € en 2014. Sur la même période, la France a ainsi vu sa facture énergétique s'alourdir de 39 Md€ : elle atteint un peu plus de 50 Md€ en 2014, soit l'équivalent du déficit commercial de l'ensemble des biens industriels.

Les volumes échangés des produits manufacturés ont également contribué à cette dégradation

Bien que moins forte, la dégradation des échanges commerciaux de biens manufacturés reste importante, de 21 Md€ sur la période 1999-2014, malgré une très nette amélioration en 2012 et 2013. Elle provient mécaniquement d'une croissance des importations plus dynamique que celle des exportations (figure 3a).

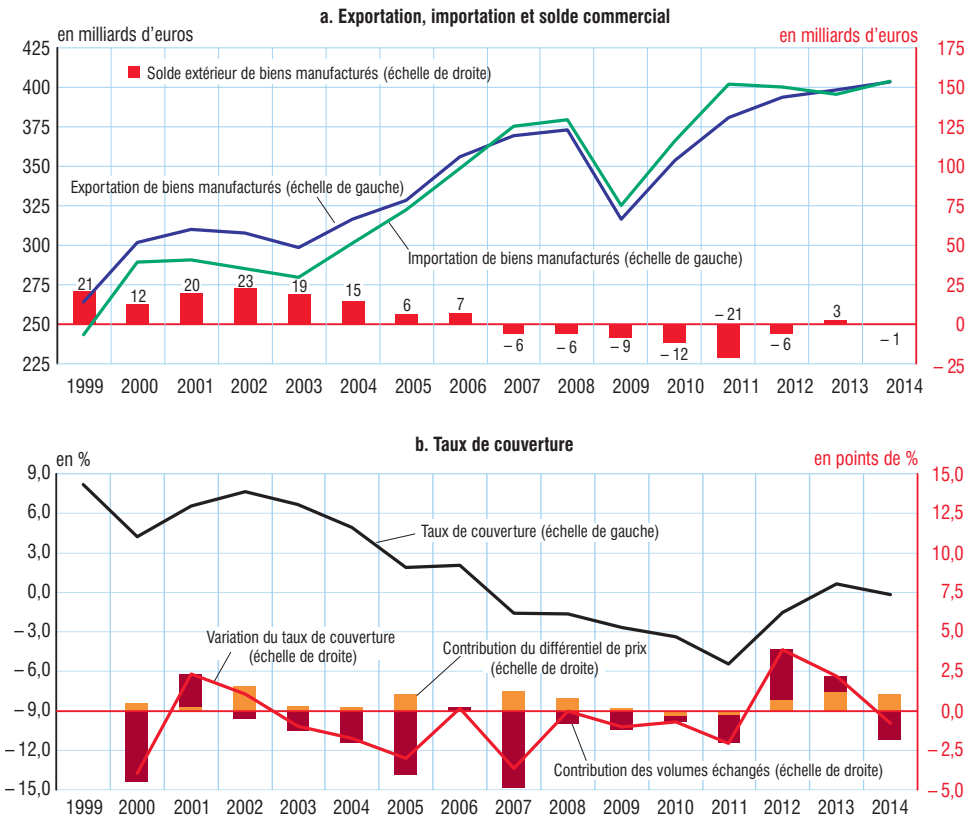
Pour rendre plus précisément compte de cet effet, nous examinons le taux de couverture des importations par les exportations, défini ici comme le rapport du solde commercial aux importations (encadré 1). S'il est nul, les exportations sont égales aux importations. S'il est positif (respectivement négatif), le solde commercial est excédentaire (resp. déficitaire).

Dans le cas des produits manufacturés, ce taux de couverture s'est dégradé de 8,3 points de pourcentage (pp) d'importations. Alors qu'il était largement excédentaire en 1999 (égal à 8,2 pp), il est désormais légèrement déficitaire en 2014 (de 0,1 pp). Trois sous-périodes peuvent être distinguées : (i) entre 1999 et 2002, il est globalement stable ; (ii) entre 2002 et 2007, il recule assez fortement et entre en territoire négatif ; (iii) depuis 2007, il baisse modérément puis rebondit, retrouvant un niveau proche de l'équilibre.

Cette dégradation est surtout liée à une évolution très défavorable des volumes échangés (contribution de - 17 points) tandis que la différence entre les prix à l'exportation et à l'importation, également appelée termes de l'échange, est venue modérer ce repli (+ 8 points², figure 3b).

L'analyse est toutefois plus complexe que ne le laisse penser cette simple décomposition comptable. Les entreprises peuvent en effet faire varier leurs marges en réponse à des fluctuations de leur compétitivité sur les différents marchés (en particulier du change, sur les marchés hors zone euro). Ces comportements de marges, plus ou moins importants selon l'intensité de la concurrence rencontrée, amortissent l'effet des chocs sur les ventes, mais en affectant la capacité d'investissement des entreprises, ils peuvent avoir des conséquences en termes de compétitivité hors-prix.

3. Focus sur les biens manufacturés



Lecture : un taux de couverture positif (resp. négatif) signale que les exportations sont supérieures (resp. inférieures) aux importations. L'unité représente des points de pourcentage d'importations.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Cette évolution favorable des termes de l'échange dans le secteur manufacturier a cependant été très insuffisante pour compenser la hausse des prix de l'énergie sur la période. Au total, les termes de l'échange ont contribué de - 5 points au taux de couverture pour l'ensemble des biens industriels.

Les pertes sont concentrées sur les biens d'équipement et autres produits industriels, et par rapport à la Chine et l'Allemagne

Une analyse par grand type de produits et destinations géographiques éclaire plus précisément les forces et faiblesses de l'économie française sur cette période. Entre 1999 et 2014, le taux de couverture de l'ensemble des biens industriels (y compris biens énergétiques) a reculé en France de 15 points de pourcentage. Comme pour les biens manufacturés, les mêmes trois périodes se distinguent avec une perte de 1 point en moyenne par an au tournant du 21^e siècle, suivie d'une perte de 2,5 points entre 2002 et 2008 et d'un léger gain depuis (*figure 4*).

4. Contributions sectorielles à l'évolution du taux de couverture en France entre 1999 et 2014

	en moyenne par an (en point de pourcentage)			
	1999-2002	2002-2008	2008-2014	1999-2014
Produits industriels	-1,0	-2,5	0,5	-1,0
Contribution par produits				
Énergie, cokéfaction et raffinage	-1,2	-1,5	0,0	-0,8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-1,1	-1,4	0,4	-0,6
Cokéfaction et raffinage	-0,2	0,0	-0,4	-0,2
Produits manufacturés	-0,1	-1,1	0,3	-0,4
Produits agroalimentaires	0,0	0,0	0,1	0,0
Biens d'équipement	-0,3	-0,5	-0,2	-0,3
Matériels de transport	0,8	-0,3	0,4	0,2
Autres produits industriels	-0,6	-0,4	0,0	-0,3
Approximation du premier ordre (passage $\Delta \ln$ au taux de croissance)	0,4	0,1	0,1	0,2

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Comme cela a déjà été signalé, la perte est surtout due aux biens énergétiques, notamment au cours des deux premières périodes en raison de la hausse des prix du pétrole. L'accélération de la perte au milieu des années 2000 est principalement attribuable aux matériels de transport tandis que l'inflexion sur les dernières années est quasi généralisée.

Une décomposition par pays vient également enrichir la connaissance des partenaires commerciaux auprès desquels la France a respectivement gagné et perdu des parts de marché (*figure 5*). Sans surprise, du fait de la performance d'ensemble sur la période, la distribution est asymétrique ; les pertes sont à la fois plus nombreuses et plus amples que les gains. En bilatéral, le recul du taux de couverture est particulièrement le fait de deux pays. D'abord, la Chine contribue à elle seule à une perte d'un peu plus de 0,3 point de pourcentage en moyenne par an sur les 1,0 totaux, surtout concentrée entre 2002 et 2008, soit les premières années suivant l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ensuite, la France a aussi vu se dégrader son taux de couverture vis-à-vis de l'Allemagne (contribution de près de -0,3 point) et ce, malgré une hausse sensible des exportations françaises à destination de celle-ci.

En revanche, on observe deux phénomènes plus surprenants pour les pertes. Le premier concerne la présence de nombreux autres pays de la zone euro, tels la Belgique, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et l'Irlande, ce qui nuance le rôle du taux de change externe de l'euro dans la dégradation du solde commercial français. Le second porte sur les pays exportateurs de matières premières (Norvège, Russie, Libye, Arabie Saoudite) avec une perte finalement faible au regard de celle enregistrée sur les produits énergétiques, voire même des gains dans certains cas (Émirats arabes unis, Iran). Ceci s'explique par une hausse concomitante des exportations auprès de ces pays (Russie, Émirats arabes unis et

Indicateurs illustratifs de la performance commerciale de la France

a) Taux de couverture des produits industriels

Le taux de couverture (TC) est un indicateur mesurant l'équilibre des échanges commerciaux d'un pays [(Borey et Quille, 2013)]. Il rapporte le solde de la balance commerciale (BC) aux importations en valeur (M_{val}) et est formalisé comme suit :

$$TC = [\ln(1+BC/M_{val})].$$

Il est négatif (respectivement nul / positif) si le solde commercial est déficitaire (resp. à l'équilibre / excédentaire). Exprimé en différence, ΔTC est aussi égal à $\Delta \ln(X_{val}) - \Delta \ln(M_{val})$. Sous cette écriture, différentes décompositions sont possibles :

$$- \text{volume / prix} : \Delta TC = \Delta [\ln(p_X / p_M)] + \Delta [\ln(X_{vol} / M_{vol})]$$

Le premier terme désigne la contribution des termes de l'échange, *i.e.* du différentiel des prix d'exportation (p_X) et d'importation (p_M), et le second terme celle du différentiel des volumes d'exportation (X_{vol}) et d'importation (M_{vol}). Cette décomposition peut être globale ou spécifique à un bien.

- par produits, par destinations :

$$\Delta TC_t \approx (X_{val,t} / X_{val,t-1}) - (M_{val,t} / M_{val,t-1}) =$$

$$\sum_p [tc_+ X_{Fr \rightarrow p} \times (X_{Fr \rightarrow p} / X_{val})_{t-1} - tc_- M_{Fr \leftarrow p} \times (M_{Fr \leftarrow p} / M_{val})_{t-1}]$$

Cette écriture s'apparente (au 1^{er} ordre) à la différence du taux de croissance des exportations par celui des importations, de laquelle il est possible de tirer un calcul de contributions par produits ou par destinations géographiques p où :

$(tc_+)X_{Fr \rightarrow p}$ représente (le taux de croissance pour) les exportations françaises en produit p à destination de p ;

$(tc_-)M_{Fr \leftarrow p}$ représente (le taux de croissance pour) les importations françaises en produit p / en provenance de p .

b) Performance commerciale à l'exportation P^X

La performance à l'exportation est définie comme le ratio des exportations à la demande mondiale adressée à la France. Ce ratio est calculé en volume pour l'ensemble des biens et services à partir de la base de données des perspectives économiques n° 96 de l'OCDE : $P^X_{Fra} = X_{Fra} / DM_{Fra}$

Cet indicateur brut est toutefois tiré à la baisse par le développement du commerce international : l'entrée des économies émergentes dans le concert des échanges internationaux vient le plus souvent peser sur les performances des économies avancées en rognant leurs parts de marché. Une mesure de performance « pure » sur les marchés tiers nécessite donc de retirer cette tendance, mais celle-ci est difficile à évaluer précisément. Aussi propose-t-on un indicateur alternatif corrigeant grossièrement du développement du commerce international :

$$P^X_{Fra} = \frac{X_{Fra}}{DM_{Fra}} \times \exp(-\beta t) \text{ où } \beta \text{ correspond à la tendance approchée par la moyenne de } \Delta \ln(P^X_{OCDE,t})$$

pour l'agrégat des 34 pays membres de l'OCDE sur la période 1999-2013. Il s'agit d'un indicateur net de la tendance commune sur les pays de l'OCDE. Cette correction vient mécaniquement diminuer la baisse de l'indicateur de performance dès lors que le commerce international poursuit son développement au détriment des pays avancés, ce qui est le cas ici (β est négatif, égal à $-0,9\%$).

c) Performance commerciale sur le marché domestique P^{MD}

La performance commerciale sur le marché domestique correspond à la part du produit intérieur brut servie par la production intérieure. Elle peut être calculée simplement comme $1 - M / PIB$ où M représente les importations et PIB le produit intérieur brut. De nouveau, cet indicateur brut est tiré à la baisse par le développement du commerce international : les spécialisations géographiques et l'essor général des échanges (suppression des barrières tarifaires, juridiques, baisse des coûts de transport, etc.) conduisent à une augmentation tendancielle du contenu en importations de la demande intérieure pour tous les pays.

Encadré 1 (suite)

Comme précédemment, une mesure de performance « pure » sur le marché intérieur nécessite de retirer cette tendance, aussi difficile à évaluer précisément. Sur l'ensemble des pays membres de l'OCDE, la tendance du commerce international (approchée par le ratio M / PIB) est estimée et un indicateur alternatif est proposé comme suit :

$$P_{\text{Fra}}^{\text{MD}} = 1 - \frac{M_{\text{Fra}}}{\text{PIB}_{\text{Fra}}} \times \exp(-\beta t) \text{ où } \beta \text{ correspond à la tendance approchée par la moyenne de } \Delta \ln \left(\frac{M_{\text{OCDE}}}{\text{PIB}_{\text{OCDE}}} \right)_t \text{ pour l'agrégat des 34 pays membres de l'OCDE sur la période 1999-2013.}$$

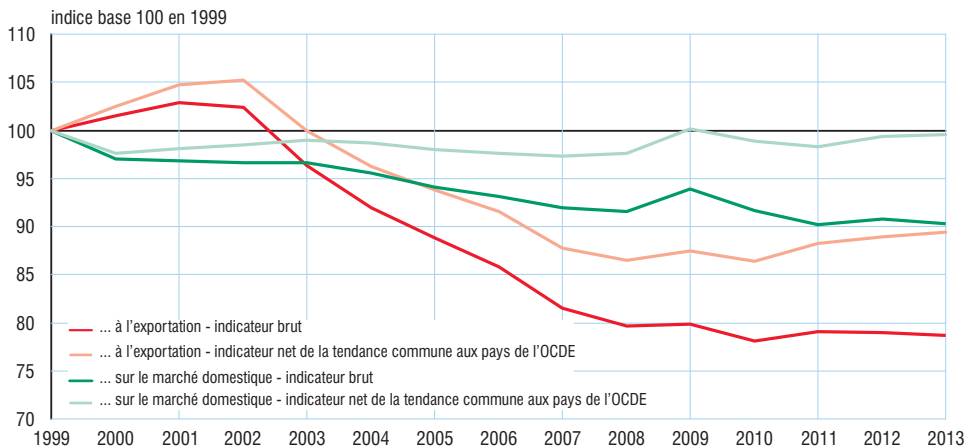
Cet indicateur net de la tendance commune sur les pays de l'OCDE vient mécaniquement améliorer le diagnostic dès lors que le commerce international poursuit son développement, ce qui est également le cas ici (β est positif, égal à 2,1 %).

Pour ces deux indicateurs de performance, le périmètre privilégié des pays de l'OCDE est motivé par la proximité des économies qui le composent mais aussi pour une question de disponibilité des données en ce qui concerne P^X .

ces indicateurs rendrait compte de ventes supérieures à la demande, soit des gains de parts de marché respectivement à l'exportation et sur le marché intérieur. *A contrario*, une baisse signalerait des pertes de part de marché. Ces gains/pertes de part de marché peuvent provenir de facteurs tels la compétitivité prix, la compétitivité hors prix ou encore la spécialisation de la production intérieure.

La construction de ces deux indicateurs et l'examen de leurs évolutions depuis 1999 sont riches en enseignements (figure 6). D'abord, les performances de l'économie française sur les marchés tiers reculent au cours des quinze dernières années, surtout sur la période 2002-2008. Corrigé de la tendance commune aux pays avancés, le recul serait environ deux fois moindre. Ensuite, les performances sur le marché intérieur reculent également mais dans une moindre ampleur. L'indicateur affiche une baisse mesurée, voire une quasi-stabilité lorsqu'il est corrigé du développement du commerce international sur la période, affichant de légères performances ou contre-performances circonscrites à quelques années.

6. Performance de l'économie française



Champ : ensemble des biens et services.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; OCDE, base des perspectives économiques n° 96 ; calculs Insee.

Le plus fort recul de la performance à l'exportation pourrait provenir d'une intensification du degré de concurrence sur ces marchés tiers où de nouveaux concurrents seraient plus présents (les pays émergents sur l'ensemble des marchés). Il pourrait aussi être issu de stratégies des entreprises qui concentreraient leurs efforts sur le marché français où leurs marges sont plus fortes (en raison de moindres coûts de transports, de logistique, etc.).

Ces indicateurs rendent compte d'un lien faible entre performances intérieure et extérieure. À très court terme, les deux indicateurs sont faiblement liés (le coefficient de corrélation entre les variations est inférieur à 0,1 tant pour les indicateurs bruts que nets de la tendance commune). À moyen terme, le lien entre les deux indicateurs est également faible, la performance sur le marché domestique ayant stagné ou seulement légèrement baissé sur la période, alors que la performance à l'exportation connaissait une dégradation plus nette.

Au niveau des entreprises, le lien entre la performance à l'exportation et la performance sur le marché domestique est faible

Les résultats macroéconomiques qui viennent d'être présentés suggèrent une déconnexion entre performances à l'exportation et sur le marché domestique sur la période. Le diagnostic est-il le même au niveau des entreprises exportatrices françaises ? Il existe de nombreuses raisons qui pourraient conduire à des évolutions agrégées différentes des évolutions individuelles. Tout d'abord, le commerce international conduit à une certaine spécialisation, les entreprises françaises ne couvrent alors pas tout le spectre de la demande, à la fois intérieure et extérieure. À un niveau agrégé, la demande peut refléter l'évolution de marchés sur lesquels les entreprises sont peu ou pas du tout présentes. En outre, les évolutions agrégées rendent compte de l'ensemble des échanges, y compris ceux liés à de nouvelles entreprises ou à des entreprises qui n'exportent que par intermittence. Qu'en est-il pour les entreprises relativement stables sur les deux marchés, intérieur et extérieur ? À cet effet, on remonte aux données individuelles d'entreprises pour préciser la nature du lien entre performances à l'exportation et sur le marché domestique.

Les travaux académiques insistent sur l'existence de contraintes de production et de liquidité susceptibles de lier performances à l'exportation et sur le marché domestique

L'émergence de nombreuses bases de données microéconomiques a permis de mettre en évidence le rôle de l'hétérogénéité des entreprises dans leur participation au commerce international. En particulier, on constate que les entreprises exportatrices présentent souvent une productivité plus forte que leurs homologues opérant exclusivement sur le marché domestique. Ce résultat est la conséquence soit d'une auto-sélection des entreprises dans leur décision de participer au marché mondial, soit d'un phénomène d'apprentissage par la pratique de l'exportation [(Clerides *et al.*, 1998)].

Dans la continuité de Krugman (1980), Melitz (2003) pose un premier modèle de référence permettant de décrire cet effet d'auto-sélection. Ce modèle part du constat que les entreprises sont hétérogènes et dotées de technologies (*i.e.* productivités) différentes. En présence de coûts fixes, mais aussi d'un surcoût à l'exportation et de coûts de transport vers les marchés étrangers, seules les entreprises productives persistent et participent activement au commerce international. Une application empirique de ce type de modèle porte sur l'étude du lien entre les performances des entreprises sur le marché domestique et sur les marchés étrangers. Plusieurs forces contraires sont à l'œuvre, certaines allant dans le sens d'une substitution tandis que d'autres jouent plutôt en faveur d'une complémentarité entre les performances sur chacun des marchés.

Dans une stratégie d'implantation ou de renforcement de la présence de l'entreprise sur un marché en particulier, une entreprise peut décider de la meilleure allocation des ressources. Par exemple, pour maintenir ou conquérir de nouveaux marchés, les dépenses publicitaires et la participation à des foires internationales peuvent être renforcées, ce qui mécaniquement pèsera sur les moyens affectés au marché national. La hausse de la performance sur le marché cible se fera donc en partie au détriment de la performance sur l'autre marché. De même, l'existence de coûts marginaux de production croissants entraînera une substituabilité entre marchés étrangers et marché national [(Artus, 1970)] : comme une augmentation des ventes à l'étranger entraîne *ex ante* une hausse des coûts de production (appel à des heures supplémentaires, emplois intérimaires ou de facteurs moins productifs, etc.), l'entreprise pourra *ex post* amortir cette hausse de coût en baissant sa production destinée au marché intérieur, notamment *via* une hausse de ses prix de vente.

À l'inverse, si l'entreprise fait face à des contraintes de liquidité limitant son expansion, un choc favorable pour l'entreprise sur un marché pourrait permettre de relâcher ces contraintes et entraîner ainsi une corrélation positive entre performances à l'exportation et sur le marché domestique. D'autres facteurs favorisent la complémentarité entre les performances tels que des chocs de coût ou technologique dont l'impact porte à la fois sur les exportations et les ventes domestiques. Par exemple, dans le cas d'un choc positif, lié à l'application d'un processus de production plus efficace ou à la baisse du coût du travail/capital suite à un allègement des cotisations/impôts, les ventes seraient favorisées sur les deux marchés.

Au total, selon la force de chacun de ces mécanismes, on observera une substituabilité ou une complémentarité entre les ventes sur les deux marchés. La littérature empirique fait d'ailleurs part de ces deux types de relation selon les économies et périodes d'étude.

Blum *et al.* (2013) mettent en évidence deux types d'entreprises exportatrices (en Argentine, Chili et Colombie entre 2004 et 2008) : les « occasionnelles » qui exportent de manière discontinue mais souvent vers les mêmes marchés, et les « pérennes » qui exportent de manière continue mais entrent et sortent fréquemment de certains marchés étrangers. Ils observent alors que le statut de l'entreprise dépend de son investissement en capital et donc de sa capacité de production. Les « occasionnelles » correspondent à de petites entreprises à faible capacité de production ne pouvant servir l'intégralité des marchés. Elles servent donc en priorité la demande domestique moins coûteuse d'accès, et entrent (sortent) sur les marchés étrangers lorsque la demande domestique baisse (augmente). Au contraire, les « pérennes » correspondent à des entreprises à forte capacité de production et servent en permanence l'intégralité des marchés, l'ajustement se faisant à travers une réallocation des ventes entre les différents marchés à l'exportation. Au total, les auteurs montrent une dépendance négative des ventes domestiques aux exportations. Vannoorenberghe (2012) trouve des résultats analogues pour les entreprises françaises entre 1998 et 2007.

Il convient aussi de citer les travaux de Salomon et Shaver (2005) et de Berman *et al.* (2014). Sur données espagnoles, les premiers estiment conjointement une équation d'exportation et de ventes domestiques comprenant, parmi leurs déterminants nouveaux, l'investissement en R&D et les dépenses en publicité des entreprises. Ils constatent une différence entre les entreprises appartenant à des groupes étrangers, pour lesquels les ventes sont substituables, et les autres entreprises espagnoles qui affichent une complémentarité de leurs ventes : des ventes domestiques solides permettent de dynamiser les exportations. Sur données françaises entre 1995 et 2001, les seconds concluent à une complémentarité des ventes sur les deux marchés. Ils insistent alors sur le fait que ce résultat peut s'expliquer par un relâchement des contraintes de liquidité auxquelles les entreprises feraient face.

Dans la continuité de ces travaux, nous étudions le cas français sur la période récente.

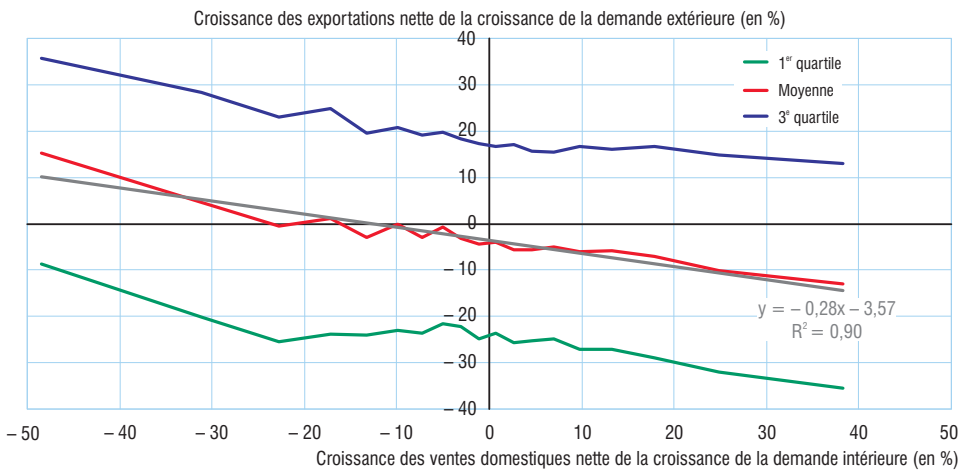
Pour les entreprises françaises, les performances sur les marchés domestique et étrangers seraient liées négativement à court terme, mais faiblement

Selon les variations de la demande pour leurs biens sur les différents marchés, les entreprises en place ajusteront leurs volumes et leurs prix de vente (ajustements dits à la marge intensive). Il peut également y avoir une modification de la population des entreprises exportatrices (entrées et sorties des différents marchés, ajustements dits à la marge extensive). Ce phénomène n'est pas étudié ici en raison de la faible représentation des entreprises concernées (essentiellement des petites et moyennes entreprises) dans notre base de données. Cette dernière est constituée des principales entreprises industrielles en France qui exportent de manière continue au moins sur deux années de suite ; ces données ne sont pas exhaustives (encadré 2).

Y a-t-il une relation entre les performances des entreprises sur le marché domestique et à l'exportation ? Au niveau de l'entreprise, une hausse de la performance sur le marché domestique (respectivement à l'exportation) est définie comme une croissance des ventes domestiques (resp. des exportations) supérieure à celle de la demande intérieure (resp. extérieure) sur les marchés où les entreprises sont présentes⁴. Sur la période 2003-2012, une substitubilité d'ampleur modérée entre marché domestique et marchés à l'exportation ressort pour l'entreprise industrielle exportatrice « moyenne » (figure 7) : une hausse de la performance de 10 points sur le marché domestique tendrait à s'accompagner d'une moindre performance de 3 points à l'exportation. Ce résultat subsiste si l'exercice est reproduit sur des sous-échantillons d'entreprises distinguant celles-ci par taille et secteur d'activité.

La forte hétérogénéité des situations est aussi frappante. Un examen additionnel sur les entreprises les plus ou les moins performantes sur un marché met en évidence des

7. Performances à l'exportation en fonction des performances sur le marché domestique entre 2003 et 2012



Champ : France.

Lecture : la représentation graphique correspond à la synthèse d'un nuage de points sur l'échantillon. Les abscisses correspondent à une équipartition de la croissance des ventes domestiques nette de celle de la demande intérieure en 20 sous-ensembles. L'ordonnée de chaque point représente alors la moyenne (ainsi que les 1^{er} et 3^e quartiles) de la croissance des exportations nette de celle de la demande étrangère, sur chacun de ces sous-ensembles. Le point le plus à gauche de la courbe rouge correspond donc à la moyenne de la performance à l'exportation (près de + 15 %) sur l'ensemble des entreprises dont la performance sur le marché domestique est la plus faible (soit dans le 1^{er} sous-ensemble, à - 50 %).

Sources : Insee, EAE-Ésane, LIFI, comptabilité nationale ; Douanes ; CEPIL, BACI ; calculs des auteurs.

4. Cette demande intérieure correspond à la somme de la consommation finale, de la formation brute de capital fixe ainsi que des consommations intermédiaires au niveau du produit.

Champ de l'étude et données utilisées

a) Données macroéconomiques

Outre les données de la comptabilité nationale et de la base de données des perspectives économiques n° 96 de l'OCDE, une base issue de la base annuelle *International Trade by Commodity Statistics* (ITCS) de l'OCDE est également utilisée pour la *figure 5*. Elle propose un ensemble homogène et comparable de données de commerce international et fournit une désagrégation sectorielle fine des flux d'échanges, suivant la classification SITC Rev 3 (*Standard International Trade Classification, Rev 3*). Après traitements, dont celui de la conversion des produits en nomenclature d'activités française révision 2 au niveau A17, ces flux sont disponibles en valeur pour chaque croisement produit × pays déclarant (30 membres en 2009 + Chine, Hong-Kong) × pays partenaire (260 dans le monde). Dans le cadre de cette *figure 5*, l'étude est limitée aux produits industriels pour lesquels les données françaises sont relativement proches de celles délivrées par la comptabilité nationale hormis pour la cokéfaction et le raffinage en raison, entre autres, de la non-prise en compte de l'avitaillement.

b) Construction de la base des entreprises industrielles exportatrices

L'entreprise est assimilée ici à l'unité légale. La nouvelle définition de l'entreprise, introduite par

le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, n'est pas retenue ici en raison de la difficulté à apparier des sources d'origines multiples (cf. *infra*).

Les données d'entreprises proviennent des bases individuelles produites par l'Insee : Enquêtes Annuelles d'Entreprises (EAE) jusqu'en 2007 et Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (Esane) depuis 2008. Ces bases compilent des statistiques structurelles d'entreprises, notamment à partir de données sectorielles collectées par enquête. Elles permettent en particulier de distinguer et de ventiler le chiffre d'affaires des entreprises suivant leurs différentes branches d'activité. Le changement de dispositif, synchrone avec celui des nomenclatures d'activités et de produits, entraîne de légères différences (*figure*).

Les données d'exportations des entreprises françaises proviennent de la direction générale des douanes et des droits indirects. Elles décrivent l'intégralité des flux sortants du territoire et détaillent le numéro SIREN de l'entreprise émettrice du bien, la valeur exportée, son type en nomenclature du Système Harmonisé, ainsi que le pays de destination. Elles sont exhaustives pour les exportations vers des pays non membres de l'Union européenne tandis que les exportations vers les pays de l'Union européenne (appelées

Répartition de l'échantillon de travail par taille, type de détention du capital et secteur d'activité des entreprises

	2002-2006	2008-2012
en %		
Taille		
TPE	0,9	3,9
PME	81,1	80,1
ETI	17,7	15,7
GE	0,3	0,3
Type de détention du capital		
Indépendantes	19,6	16,7
Groupes	80,4	83,3
Étrangers	31,9	33,6
Français	48,6	49,7
Secteur d'activité		
Agroalimentaire	13,5	16,4
Cokéfaction et raffinage	0,9	0,3
Biens d'équipement	23,5	20,8
Matériels de transport	4,2	4,4
Autres produits industriels	57,9	58,1
Ensemble (nombre moyen d'entreprises par an)	7 941	5 753

Champ : France.

Note : les TPE correspondent aux entreprises de moins de 10 salariés, les PME à celles entre 10 et 249 salariés, les ETI à celles entre 250 et 4 999 salariés, tandis que les GE ont 5 000 salariés ou plus.

Sources : Insee, EAE-Esane, LIFI, comptabilité nationale ; Douanes ; CEPIL, BACI ; calculs des auteurs.

performances finalement très dispersées sur l'autre marché : si, conformément à l'analyse qui précède, parmi les entreprises qui ont gagné des parts de marché national, elles sont une majorité à en avoir perdu à l'exportation (quadrant sud-est), une proportion non négligeable d'entre elles en ont aussi gagné à l'exportation (quadrant nord-est). De même, si, parmi les entreprises qui ont perdu des parts de marché national, elles sont une majorité à en avoir gagné à l'exportation (quadrant nord-ouest), une proportion non négligeable d'entre elles en ont aussi perdu à l'exportation (quadrant sud-ouest).

La relation mise en exergue montre donc que les facteurs contribuant à la substituabilité des performances l'emportent sur ceux favorisant la complémentarité en France sur la période

Encadré 2 (suite)

expéditions) doivent être déclarées à partir d'un cumul annuel de 460 000 euros.

L'appariement de ces deux bases de données soulève une difficulté liée à la mise en concordance de différentes nomenclatures dans le temps (différentes versions disponibles) et dans l'espace (nomenclatures nationale, régionale ou internationale). En particulier, là où les données d'entreprises référencient celles-ci par leurs activités (nomenclature d'activités françaises), les données douanières distinguent les exportations par produits (Système Harmonisé). Le traitement des nomenclatures est réalisé suivant l'algorithme de Pierce et Schott (2009), repris par Van Beveren *et al.* (2012), qui consiste à regrouper les activités et produits liés entre eux dans les différentes nomenclatures, au prix d'une légère perte de détail sur lesdits produits et activités. Au total, après suppression des observations potentiellement aberrantes (centiles extrêmes de la distribution des taux de croissance du chiffre d'affaires total et à l'exportation), la base est constituée de près de 6 700 entreprises industrielles exportatrices, soit 7 350 regroupements d'activités/produits en moyenne par an pour l'ensemble des entreprises. À noter que l'opération de regroupement conduit à une perte de seulement 8 % des observations, mais qui reste neutre en termes de chiffre d'affaires total de l'échantillon.

En sus de cet appariement, les bases Liaisons Financières (LiFi) de l'Insee et BACI du CEPII ainsi que les données fines de la comptabilité nationale sont également mobilisées. Elles permettent de construire des indicateurs d'analyse supplémentaires tels que la demande étrangère adressée à l'entreprise, la demande domestique adressée au regroupement d'activités/produits dans lequel opère l'entreprise, le taux de change à l'exportation spécifique à l'entreprise et le taux de change à l'importation spécifique au regroupement d'activités/produits.

Ces entreprises sont en majorité de taille moyenne, de 10 à 249 salariés. Une fois pondérées

par le chiffre d'affaires (total ou à l'exportation), les entreprises de 250 salariés ou plus représentent néanmoins 80 % de l'échantillon, tandis que les 20 % restants couvrent principalement des entreprises de 10 à 249 salariés. En termes d'actionnariat, l'échantillon est composé d'un grand nombre d'entreprises membres d'un groupe, dont 40 % sont étrangers.

En termes de secteur d'activité, les entreprises sont principalement présentes dans le secteur des « autres produits industriels » puis des biens d'équipement. La faible présence d'entreprises dans le secteur des matériels de transport traduit la forte concentration de ce secteur.

La base de travail initiale est exhaustive pour les plus grandes entreprises, ce qui est intéressant pour l'étude car il s'agit des entreprises les plus à même de participer au commerce international. En effet, les petites entreprises ont un accès structurellement plus difficile aux marchés étrangers en raison du coût additionnel que cela implique (administratif, linguistique, de transport, financier, etc.). Par rapport aux données de la comptabilité nationale, la base de travail initiale représente en moyenne 87 % et 70 % des exportations sur les deux sous-périodes respectivement. L'échantillon de travail représente quant à lui respectivement 40 % et 30 % des exportations des biens industriels, soit une perte de 47 et 40 points de pourcentage. Pour l'essentiel, cette perte est attribuable à l'appariement entre les données d'entreprise et les données douanières. Le reliquat qui représente un cinquième à un tiers de la perte provient du choix de se restreindre aux entreprises qui exportent deux années de suite. Une partie du défaut d'appariement entre les données douanières et d'entreprises provient du champ : certains groupes exportent uniquement à travers une filiale classée en commerce de gros, ce qui ne permet pas de faire le lien entre l'unité légale productrice et les exportations correspondantes.

2003-2012. Le résultat est alors différent du diagnostic porté au niveau agrégé : à court terme, les entreprises ont eu tendance à privilégier un marché sur l'autre, même si les situations sont très variées et la substitution assez faible. Néanmoins, ce sont des évolutions de court terme des performances établies sur le panel des entreprises indépendamment de leur taille et de leur importance sur les marchés tiers et domestiques. L'analyse qui suit distingue notamment le comportement moyen de l'ensemble des entreprises à celui des plus grandes, qui sont celles qui participent le plus au commerce international.

L'analyse économétrique décèle une hétérogénéité de comportement entre petites et grandes entreprises

L'analyse qui précède s'appuyait sur les performances, définies comme la capacité des entreprises à accroître leurs ventes plus vite (ou plus lentement) que la demande adressée. Toutefois, la sensibilité des ventes à la demande est généralement inférieure à l'unité : un choc positif de 10 % de la demande étrangère s'accompagnerait en général d'une hausse d'à peine 3 % des ventes à l'étranger la première année (panel a de la *figure 8* et *encadré 3* pour la méthodologie employée). Ce résultat montre ainsi la présence de contraintes de production ou de liquidité : les entreprises n'auraient pas la capacité de servir immédiatement l'intégralité d'un surcroît de demande qui leur serait adressé. En outre, à demande étrangère donnée, on trouve un lien négatif entre les ventes domestiques et les exportations, ce qui confirme donc le résultat d'une légère substituabilité des ventes : une hausse des ventes domestiques de 10 % s'accompagnerait en moyenne d'une baisse de 2 % des exportations.

Mais le lien entre les exportations et les ventes domestiques est endogène : de nombreux facteurs peuvent influencer sur les deux variables en même temps, tels que des changements de coût du transport ou de prix d'investissement, qui peuvent amener l'entreprise à arbitrer à court terme entre les deux marchés. Pour estimer l'impact des seuls chocs de demande

8. Facteurs explicatifs des exportations

	Sans instrumentation		Avec instrumentation	
	Panel a Ensemble	Panel b Ensemble	Panel c Principaux producteurs	Panel d Petites entreprises
Taux de croissance des ventes domestiques	-0,19*** (0,01)	///	///	///
Taux de croissance des ventes domestiques (instrumenté)	///	0,39*** (0,10)	0,28 (0,20)	0,38** (0,18)
Taux de croissance de la demande extérieure (en volume)	0,28*** (0,02)	0,17*** (0,03)	0,49*** (0,08)	0,10** (0,04)
Dépréciation du taux de change	0,42*** (0,05)	0,32*** (0,05)	0,63*** (0,12)	0,23** (0,10)
Effets fixes				
Entreprise	Oui	Oui	Oui	Oui
Regroupement	Oui	Oui	Oui	Oui
Année	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	65 208	65 208	7 232	30 456
R ²	0,32	0,32	0,36	0,38
RMSE	0,49	0,49	0,39	0,56
Valeur moyenne du taux de croissance des exportations	0,004	0,004	0,014	-0,007

Note : dans le panel b, les ventes domestiques sont instrumentées par la demande intérieure en volume et par le taux de change à l'importation. La période d'estimation est 2003-2012. Les régressions c - « principaux producteurs » et d - « petites entreprises » correspondent respectivement à la régression sur le dernier décile et sur la première moitié des entreprises en termes de chiffre d'affaires. Les écarts-types sont donnés entre parenthèses. *, **, *** correspondent respectivement à une significativité aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %.

Sources : Insee, EAE-Ésane, LiFi, comptabilité nationale ; Douanes ; CEPII, BACI ; calculs des auteurs.

intérieure sur les exportations, nous procédons donc à une instrumentation de la croissance des ventes domestiques : on utilise comme variable explicative des exportations le résultat de la régression de la croissance des ventes domestiques sur celle de la demande intérieure. En procédant de la sorte, on élimine bien l'impact sur les ventes domestiques de l'entreprise des facteurs autres que la demande intérieure. Dans ce cas, les ventes sur ces deux marchés se révèlent complémentaires : une hausse de 10 % des ventes domestiques s'accompagne d'une hausse de 4 % des exportations (panel b de la *figure 8*).

Comment expliquer l'inversion de la relation ? Ici, seul l'impact de la croissance des ventes domestiques imputable à la croissance globale du marché intérieur servi par l'entreprise est considéré. Cette correction préalable permet de neutraliser l'effet de substitution provenant de la stratégie d'implantation de l'entreprise, dans la mesure où l'instrument retenu est indépendant du choix de l'entreprise de servir l'un ou l'autre marché. En miroir, les mêmes

Encadré 3

Modèle et estimation

Nous cherchons à estimer la dépendance entre la croissance des ventes domestiques et à l'exportation. Pour ce faire, deux équations sont estimées au niveau entreprise × regroupement × année, la première sur les ventes domestiques et la seconde sur les ventes à l'exportation. Dans les deux cas, la logique est la même, à savoir que les ventes sur un marché sont régressées sur les ventes sur l'autre marché et sur des déterminants de demande et de taux de change effectif (qui capte les effets de compétitivité-prix). Des effets fixes aux niveaux entreprises, regroupements d'activités/produits et années sont également ajoutés.

Afin de contrôler des chocs propres aux entreprises à chaque date (stratégie d'implantation, chocs d'offre qui affectent la compétitivité sur tous les marchés), la technique des variables instrumentales est utilisée. Les instruments sont la demande (étrangère pour les exportations et intérieure pour les ventes domestiques) et les taux de change (respectivement à l'exportation et à l'importation). Ils constituent de bons instruments dans la mesure où ils ne sont pas affectés par les chocs spécifiques à l'entreprise (ils sont exogènes) mais sont des déterminants importants des ventes. La présence d'effets fixes par année permet de contrôler les effets liés au synchronisme des cycles conjoncturels nationaux et internationaux.

Plus précisément, pour les ventes à l'exportation et domestique (les résultats des secondes ne sont pas présentés ici), le modèle estimé est :

$$\Delta \log(\text{VD}_{ijt}) = \alpha \Delta \log(X_{ijt}) + \beta \Delta \log(\text{DI}_{jt}^{\text{vol}}) + \chi \Delta \log(\text{DI}_{jt}^{\text{prix}}) + \delta \Delta \log(\text{TxChange}_{jt}^{\text{import}}) + u_i + v_j + w_t + \varepsilon_{ijt}$$

$$\Delta \log(X_{ijt}) = \alpha \Delta \log(\text{VD}_{ijt}) + \beta \Delta \log(\text{DE}_{ijt}^{\text{vol}}) + \chi \Delta \log(\text{TxChange}_{ijt}^{\text{export}}) + u_i + v_j + w_t + \varepsilon_{ijt}$$

où :

- i représente l'entreprise, j le regroupement d'activités/produits et t l'année ;
- VD/X représente les ventes sur le marché domestique / étranger ;
- DI^{vol} et DI^{prix} représentent la demande intérieure en volume et en prix adressée au regroupement j ;
- $\text{TxChange}^{\text{import}}$ représente le taux de change à l'importation spécifique au regroupement j ;
- $\text{TxChange}^{\text{export}}$ représente le taux de change à l'exportation spécifique à l'entreprise i et au regroupement j ;
- u_i , v_j et w_t sont les effets fixes entreprise / regroupement / année ;
- ε représente le résidu de l'équation.

Il faut noter que la spécification en variation du logarithme (très proche d'une spécification en taux de croissance) élimine les différences entre entreprises (et regroupements d'activités/produits) qui ne varient pas dans le temps. Les effets fixes entreprises contrôlent donc des écarts sur la période de tendance moyenne entre entreprises.

L'interprétation des résultats est directe avec l'étude du signe et l'ampleur du coefficient α , c'est-à-dire de l'élasticité du taux de croissance des ventes sur un marché à la croissance des ventes sur l'autre marché. Le signe de cette élasticité renseigne alors sur le lien entre ventes domestiques et à l'exportation : un coefficient positif indiquera une complémentarité entre les ventes sur les deux marchés, tandis qu'un coefficient négatif indiquera un comportement de substituabilité.

régressions réalisées pour les ventes domestiques expliquées par les exportations conduisent à des conclusions identiques et à des ordres de grandeurs voisins de ceux déjà rencontrés dans la littérature (Berman *et al.*, 2014)⁵. Le lien positif qui apparaît alors peut s'interpréter de la manière suivante : une progression des ventes sur un marché procure des liquidités qui permettent de relâcher la contrainte d'offre subie par l'entreprise. Le succès sur un marché peut constituer un signal positif qui facilite le financement externe des entreprises soumises à une contrainte de liquidité (Berman *et al.*, 2014), et permet donc d'accroître les ventes sur l'autre marché.

Parmi les plus grandes entreprises industrielles exportatrices (panel c de la *figure 8*), deux résultats additionnels sont particulièrement frappants. D'abord, l'élasticité des exportations à la demande étrangère est nettement plus forte, ce qui peut refléter de moindres contraintes de production. Ensuite, parce qu'elles sont probablement moins soumises à des contraintes de financement que les petites entreprises, un surcroît de ventes sur le marché domestique ne se traduit pas par une hausse des ventes étrangères (le coefficient n'est plus significatif). Les marchés domestique et étrangers seraient compartimentés et l'influence entre ceux-ci faible.

Lorsqu'on se restreint aux entreprises les plus petites (panel d de la *figure 8*), les contraintes de liquidité seraient plus prégnantes. Ainsi, ces entreprises ne peuvent satisfaire qu'à une petite part du surcroît de demande adressée. Par ailleurs, une hausse des ventes sur le marché domestique permet d'accroître les exportations, ce qui peut de nouveau renvoyer à l'existence de contraintes de liquidité : une hausse des ventes domestiques pourrait les relâcher et faciliter le financement des ventes à l'étranger.

Dans l'ensemble, il apparaît donc que la complémentarité des ventes domestiques et à l'exportation concerne principalement les petites et moyennes entreprises industrielles. L'absence de complémentarité pour les entreprises les plus grandes traduirait de moindres contraintes de production et de liquidité pour ces entreprises. À l'aide de régressions complémentaires non présentées ici⁶, il apparaît que ces résultats sont robustes à l'étude sur un sous-champ constitué des entreprises indépendantes et de celles qui appartiennent à un groupe au sein duquel les exportations ne sont pas concentrées dans une filiale du commerce de gros.

Au total, la bonne tenue de la demande intérieure française au milieu des années 2000 n'est pas un facteur explicatif des pertes de parts de marché à l'exportation

La perte de performance à l'exportation de l'économie française a été sensiblement plus importante que celle sur le marché domestique durant la dernière décennie, constituant le principal facteur explicatif de la dégradation de la balance commerciale en produits manufacturés.

Sur cette période, l'amélioration des performances des entreprises sur l'un des marchés a eu tendance à se faire au détriment de l'autre. En effet, les ventes à l'exportation sont liées négativement aux ventes domestiques. Bien que faible, ce lien signale en creux que les facteurs propres à la substitution (stratégie de l'entreprise, coût de production) l'ont emporté sur ceux favorisant la complémentarité (contrainte de liquidité, choc de coût ou technologique).

En revanche, la dégradation de la balance commerciale ne serait pas imputable au dynamisme de la demande intérieure. En effet, les entreprises confrontées à un choc de

5. Sur données françaises entre 1995-2001, les auteurs trouvent un effet très proche de celui-ci et exhibent également une substituabilité lorsque la correction par variables instrumentales n'est pas appliquée. Les régressions mentionnées ici sont présentées dans le *document de travail* à paraître.

6. Cf. *Document de travail* à paraître.

demande intérieure, au pire, n'ajustent pas en réponse les ventes sur les marchés étrangers pour les plus grandes d'entre elles, et, au mieux, en profitent même pour augmenter leurs exportations. Sachant qu'une large part des exportations françaises est le fait d'un faible nombre d'acteurs, à savoir les plus grandes entreprises, il n'y aurait donc pas, au niveau agrégé, de substituabilité entre les ventes domestiques et à l'étranger du fait de la bonne tenue de la demande intérieure.

Dès lors, comment expliquer les pertes de parts de marché de la France relativement plus importantes sur les marchés tiers ? Hors comportements de marge, les facteurs relatifs à la compétitivité prix et hors prix jouent *a priori* de la même manière sur chacun des marchés. Les raisons seraient davantage à chercher du côté d'une différence de structure de demande sur le marché domestique et sur les marchés tiers ainsi qu'aux stratégies d'internationalisation des entreprises françaises. Notre étude suggère également qu'à court terme, les entreprises exportatrices sont nombreuses à réorienter leur activité d'un marché à l'autre, pour d'autres raisons que l'évolution de la demande sur ces marchés : les coûts fixes étant plus élevés à l'exportation, la hausse des coûts de production des entreprises a pu inciter certaines entreprises à se retirer de marchés où leur rentabilité devenait insuffisante et donc à privilégier le marché intérieur. ■

Pour en savoir plus

- Artus J., "The Short-Run Effects of Domestic Demand Pressure on British Export Performance", *Staff Papers (International Monetary Fund)*, Vol. 17, n° 2, July, pp. 247-276, 1970.
- Berman N., Berthou A., Héricourt J., "Export dynamics and sales at home", *Working paper Series 1720*, European Central Bank, 2014.
- Blum B. S., Claro S., Horstmann I. J., "Occasional and perennial exporters", *Journal of International Economics*, 90(1), p 65-74, 2013.
- Borey G., Quille B., « Comment s'explique le rééquilibrage des balances commerciales en Europe ? », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2013.
- Clerides S. K., Lach S., Tybout J. R., "Is learning by exporting important? Micro-dynamic evidence from Colombia, Mexico, and Morocco?", *Quarterly Journal of Economics*, p 903-947, 1998.
- Krugman P., "Scale economies, product differentiation, and the pattern of trade", *The American Economic Review*, p 950-959, 1980.
- Melitz M. J., "The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity", *Econometrica*, 71(6), p 1695-1725, 2003.
- Pierce J. R., Schott P. K., "Concording US harmonized system categories over time" (n° w14837), *National Bureau of Economic Research*, 2009.
- Salomon R., Shaver J. M., "Export and domestic sales: their interrelationship and determinants", *Strategic Management Journal*, 26(9), p 855-871, 2005.
- Van Beveren I., Bernard A. B., Vandenbussche H., "Concording EU trade and production data over time" (n° w18604), *National Bureau of Economic Research*, 2012.
- Vannoorenbergh G., "Firm-level volatility and exports", *Journal of International Economics*, 86(1), p 57-67, 2012.
-

Depuis la crise de 2008, les ménages réduisent leurs achats des biens et services les plus faciles à couper ou reporter

Gaëlle Gateaud, Sylvain Heck, Brigitte Larochette, Nathalie Morer, Joan Sanchez-Gonzalez, Philippe Serre, Thomas Veaulin*

La récession économique de 2009 a des conséquences durables sur la dépense de consommation : malgré une progression très faible du prix de la consommation effective (qui, pour la première fois, a reculé en 2009), le pouvoir d'achat ralentit, ce qui limite la progression de la dépense de consommation, celle-ci se repliant même en 2012. Toutes les dépenses ne sont pas touchées de manière uniforme : celles répondant à des besoins primaires ne le sont pas. Ainsi, le logement, qui reste le principal poste de dépense des ménages, continue de progresser en valeur en raison des hausses des prix des loyers et de l'énergie. De même, les dépenses alimentaires en volume et en prix ne sont pas affectées par la crise. En revanche, certaines dépenses pâtissent du ralentissement du revenu. C'est notamment le cas des dépenses en biens et services de transport, entraînées par la baisse des achats de voitures. Les ménages rognent également les dépenses en habillement et chaussures. De même, les dépenses de loisirs, communications et culture ralentissent fortement, même si elles restent soutenues par les services de télécommunications et les produits de l'économie de l'information. Par ailleurs, la consommation en santé et en action sociale, où l'intervention publique est forte, continue de progresser à un rythme soutenu.

La récession économique de 2009 affecte durablement la dépense de consommation

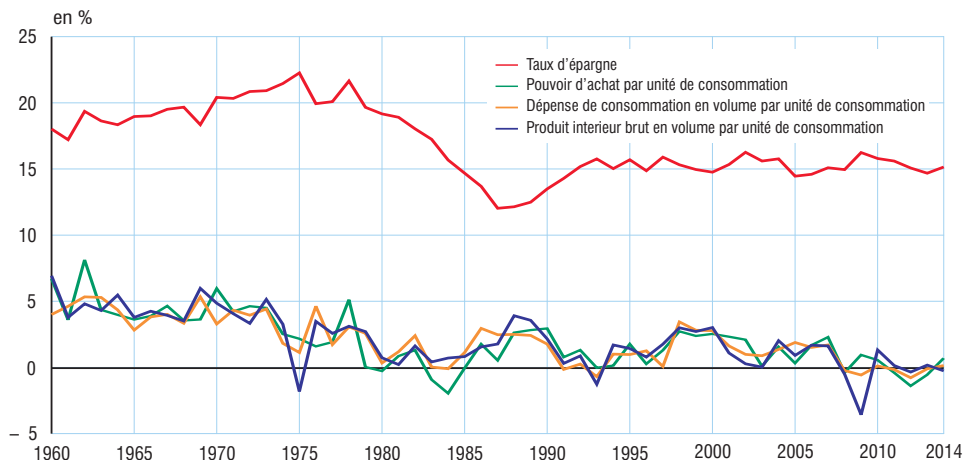
La récession économique de 2009 pèse durablement sur la **dépense de consommation**. Depuis 2008, elle n'augmente que de 0,5 % par an en volume, soit moins vite que le nombre d'habitants (*figure 1*). Avant 2008, le rythme était nettement plus soutenu (+ 2,2 % par an en moyenne entre 2001 et 2007). Depuis la crise, la dépense de consommation par unité de consommation a reculé chaque année en volume, sauf en 2010 et 2014. Ce phénomène est inédit : entre 1960 et 2007, elle n'avait reculé que trois fois, en 1984, 1991 et 1993, avant de rebondir dès l'année suivante. Il s'explique pour l'essentiel par le fort ralentissement du pouvoir d'achat (+ 0,5 % par an contre + 2,3 % par an entre 2001 et 2007), dont l'impact n'est que peu atténué par le comportement d'épargne des ménages. La **consommation effective**, qui comprend en outre les dépenses prises en charge par la collectivité qui bénéficient directement aux ménages, est un peu plus dynamique (+ 0,8 % par an), car les dépenses des administrations publiques (notamment en logement et santé) continuent de croître en volume à un rythme relativement soutenu (+ 1,7 % par an).

Par comparaison, le début des années 1980, également marqué par une contraction du pouvoir d'achat (en 1983 et 1984) et une forte hausse du chômage, n'avait pas connu de stagnation de la consommation : face au recul important et durable de l'inflation, les ménages avaient ajusté à la baisse leur taux d'épargne (- 4 points sur la période). Rien de tel ne s'est produit au cours des années récentes où le recul de l'inflation s'avère plus limité : le prix de la

* Gaëlle Gateaud, Sylvain Heck, Brigitte Larochette, Nathalie Morer, Joan Sanchez-Gonzalez, Philippe Serre, Thomas Veaulin, Insee.

consommation effective progresse de 0,9 % par an en moyenne depuis 2008, contre environ + 2 % dans les années précédant la récession. Le taux d'épargne a même transitoirement augmenté d'un point en 2009, année où la consommation a progressé très faiblement, alors que le revenu était soutenu par plusieurs mesures du plan de relance de l'économie mis en œuvre cette année-là en réponse à la crise. Depuis 2009, le taux d'épargne s'est tassé en moyenne de 0,2 point par an, revenant à son niveau d'avant-crise, sans que cela ne suffise à dynamiser la consommation.

1. Évolution du PIB, de la dépense de consommation et de la consommation en volume par unité de consommation, et du taux d'épargne



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Le net ralentissement de la consommation se traduit par des divergences très fortes au sein des différents postes de consommation

Le ralentissement global de la consommation masque des disparités fortes d'évolution entre les grands postes de la consommation (*encadré 1*). En effet, certaines dépenses sont peu affectées par la crise. Il s'agit des dépenses répondant aux besoins primaires : celles-ci peuvent difficilement être ajustées, au moins à court terme (logement et alimentation) et elles s'infléchissent peu, voire pas du tout.

L'ajustement de la consommation au net ralentissement du revenu porte donc sur les autres dépenses, celles qui peuvent être coupées car ne répondant pas à des besoins primaires ou qui peuvent être reportées. Les achats des biens durables (automobiles, meubles) ou semi-durables (textiles, habillement) et certains services (hôtels, restaurants, édition) subissent ainsi nettement le ralentissement du revenu et se contractent ou freinent fortement.

De leur côté, les dépenses bénéficiant d'une importante prise en charge publique (dépenses de santé et d'action sociale) ont une place à part. D'une part, elles ne sont pas directement affectées par le ralentissement du pouvoir d'achat du revenu. D'autre part, les mesures prises par les pouvoirs publics pour en limiter la croissance, face au ralentissement des ressources disponibles pour les financer, se traduisent essentiellement par des baisses de prix dans le domaine de la santé, si bien que les dépenses de santé ralentissent en valeur, mais continuent de croître significativement en volume. La consommation en action sociale reste dynamique depuis la crise en raison de volumes soutenus et des hausses de prix encore importantes.

Les mutations du budget des ménages depuis 1960

Dans les années 1960, le premier budget des ménages est l'alimentation. Depuis, l'augmentation de leur niveau de vie leur permet d'y consacrer une part de leur budget de moins en moins importante au profit des dépenses liées au logement et à la santé. Cette dernière bénéficie de la généralisation de la couverture maladie, de l'élargissement de l'offre de soins et de la construction de nombreux hôpitaux publics. En outre, les ménages, encore peu équipés en biens, en acquièrent de toutes sortes : meubles, appareils ménagers, voitures, etc. Ainsi, la proportion de ménages motorisés double entre 1960 et 1973.

Pendant les années 1970, les prix de la consommation progressent de 9,7 % par an (contre 4,4 % lors de la décennie précédente). Ces hausses de prix, impulsées par les chocs pétroliers de 1974 et de 1979, modifient certaines habitudes de consommation. L'essence devenant très chère, les voitures diesel apparaissent. La hausse du prix du fioul domestique dope le chauffage électrique et le chauffage au gaz naturel. Au cours des années 1970, l'accession à la propriété se développe grâce à des taux d'intérêt réels très favorables. La location de logements progresse plus modérément, en raison de la forte hausse des prix. Des politiques publiques sont mises en place pour permettre aux ménages modestes de trouver un logement (création d'aides en 1972 et 1978, encadrement temporaire des loyers, etc.).

Pendant les années 1980, le pouvoir d'achat des ménages ralentit fortement, mais la nette baisse du taux d'épargne permet d'en amortir l'impact sur la consommation. Les campagnes de sensibilisation aux dangers de l'alcool et du tabac apparaissent et en ralentissent leur consommation. Dans le même temps, la part du budget allouée à la santé progresse pour atteindre 10 %, dont les trois quarts sont pris en charge par la Sécurité sociale. À partir de 1984, la volonté de maîtriser la hausse des dépenses de santé et de son financement se traduit par une vague de mesures

d'économies : remboursements de produits médicaux, mise en place d'un forfait journalier hospitalier, etc.

Dans les années 1990, les prix à la consommation ralentissent fortement. C'est le résultat combiné de la fin des dévaluations compétitives, rendues impossibles depuis l'entrée de la France dans le système monétaire européen, et de la baisse du prix de production de certains biens en raison de la délocalisation de leur production. Pénalisée par un taux d'équipement des ménages déjà élevé et concurrencée par le développement du TGV, l'automobile cale. Deux primes à la casse sont mises en place (en 1994 et 1996), mais elles n'ont d'effet que l'année de leur mise en place. Par ailleurs, la part du budget consacrée à l'alimentation se stabilise à 14 %. Les ménages recherchent une alimentation de meilleure qualité. En cause, plusieurs crises sanitaires qui affectent le secteur de la viande tout au long des années 1990. Enfin, la consommation en santé augmente fortement : pour tenter d'en encadrer la hausse, l'Objectif national des dépenses d'assurances maladies (Ondam) est créé en 1997, tandis que la couverture maladie universelle (CMU) entre en vigueur en 1999 pour garantir un accès aux soins aux personnes les plus démunies.

Entre 2000 et 2007, le pouvoir d'achat progresse de 2,3 % par an. Le taux d'épargne reste stable, à 15 % du revenu disponible brut. La hausse du pouvoir d'achat profite aux appareils ménagers et aux biens durables culturels et récréatifs, dopés à la fois par les progrès technologiques (économie d'énergie, produits plus silencieux) et par les baisses de prix rendues possibles par la démocratisation des produits et par la délocalisation d'une partie de leur production. Sur cette période, le budget santé est le plus dynamique en valeur malgré les mesures prises depuis 1997 dans le cadre des lois de financement de la Sécurité sociale.

La suite de ce dossier décrit un peu plus en détail ces grandes tendances, en mettant en avant les traits saillants qui en découlent (*figure 2*).

2. Évolution de la consommation des ménages par poste budgétaire

en %

	2014	2014	2001-2007			2008-2014		
	Valeur (en milliards)	Poids de la valeur dans la consommation effective	Évolutions annuelles moyennes			Évolutions annuelles moyennes		
			en valeur	en volume	en prix	en valeur	en volume	en prix
PIB	2 132	///	3,9	1,9	2,0	1,3	0,3	1,0
Revenu disponible brut	1 342	///	4,1	///	///	1,4	///	///
Pouvoir d'achat	///	///	2,3	///	///	0,5	///	///
Consommation effective des ménages	1 517	100	4,2	2,2	2,0	1,7	0,8	0,9
Dépense de consommation des ménages	1 139	///	4,1	2,2	1,8	1,4	0,5	0,9
Dépense individualisable des administrations publiques et des ISBLSM	378	///	4,7	2,1	2,5	2,6	1,7	0,9
Alimentation	193	13	2,9	0,4	2,4	2,4	0,4	2,0
Produits alimentaires	139	9	3,0	0,9	2,1	2,2	0,7	1,5
Boissons non alcoolisées	13	1	4,4	3,2	1,2	3,4	1,7	1,7
Boissons alcoolisées	21	1	1,5	0,5	1,0	2,8	-0,1	2,9
Tabac	20	1	2,3	-5,0	7,7	2,9	-2,1	5,0
Habillement	49	3	2,1	1,7	0,4	-0,1	-1,0	0,9
Articles d'habillement	40	3	2,0	1,8	0,2	-0,3	-1,1	0,8
Chaussures y c. réparations	9	1	2,2	1,3	0,9	0,6	-0,7	1,3
Logement	381	25	4,5	1,6	2,9	2,3	0,5	1,7
Loyers effectifs ¹	68	4	4,1	1,1	3,0	3,0	1,4	1,6
Loyers imputés	168	11	4,9	1,3	3,5	2,4	1,1	1,3
Réparation et entretien courants de logements	18	1	5,1	1,3	3,7	2,2	-0,8	3,0
Autres services liés au logement	18	1	5,1	2,1	3,0	1,8	-0,5	2,3
Électricité, gaz et autres combustibles	49	3	4,1	1,1	2,9	3,8	-0,4	4,3
Meubles, art d'ameublement, tapis et autres Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	16	1	4,0	2,4	1,5	-0,9	-2,2	1,3
Autres biens d'équipement du logement	21	1	4,2	2,5	1,7	0,7	0,1	0,6
Autres biens d'équipement du logement	23	2	3,3	3,3	0,0	0,4	0,3	0,0
Santé	198	13	5,2	3,4	1,7	2,6	2,8	-0,2
Biens ¹	49	3	5,2	6,4	-1,1	1,6	3,8	-2,1
Services non hospitaliers ¹	62	4	4,9	2,8	2,0	3,0	2,2	0,9
Services hospitaliers ¹	87	6	5,3	1,9	3,3	2,8	2,6	0,2
Transports	152	10	3,4	1,2	2,3	0,6	-1,3	2,0
Achats de véhicules	39	3	2,3	1,2	1,1	-1,5	-2,7	1,2
Dépenses d'utilisation de véhicules	83	5	3,6	0,5	3,0	0,9	-1,6	2,5
Services de transports ¹	30	2	5,3	3,2	2,0	3,1	1,5	1,6
Loisirs	224	15	4,8	5,0	-0,2	0,4	1,2	-0,8
Communications	29	2	6,1	10,0	-3,5	-1,6	6,9	-8,0
Appareils et accessoires audiovisuels et informatiques	17	1	3,7	14,9	-9,7	-4,7	4,0	-8,3
Services culturels ²	59	4	5,8	3,3	2,4	2,6	1,1	1,5
Presse, livres et papeterie	13	1	2,1	0,2	1,9	-1,7	-3,8	2,2
Restauration	59	4	3,8	1,2	2,5	1,3	-0,6	2,0
Services d'hébergement ¹ et voyages touristiques	19	1	5,9	2,7	3,1	1,4	-1,1	2,6
Autres biens culturels et de loisirs	28	2	5,1	4,7	0,4	0,5	0,1	0,4
Autres biens et services	326	21	4,4	1,6	2,7	1,6	0,9	0,7
Éducation ²	108	7	3,3	0,2	3,2	2,1	0,2	1,9
Action sociale ²	80	5	6,2	2,9	3,2	4,2	1,8	2,3
Assurances et services financiers	58	4	6,0	3,5	2,4	-1,8	1,5	-3,3
Soins et effets personnels	34	2	3,6	1,2	2,4	1,5	-0,4	1,9
Autres services ²	46	3	2,9	1,3	1,6	1,4	0,6	0,7

1. Y compris les dépenses prises en charge par les administrations publiques.

2. Y compris les dépenses prises en charge par les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Champ : France.

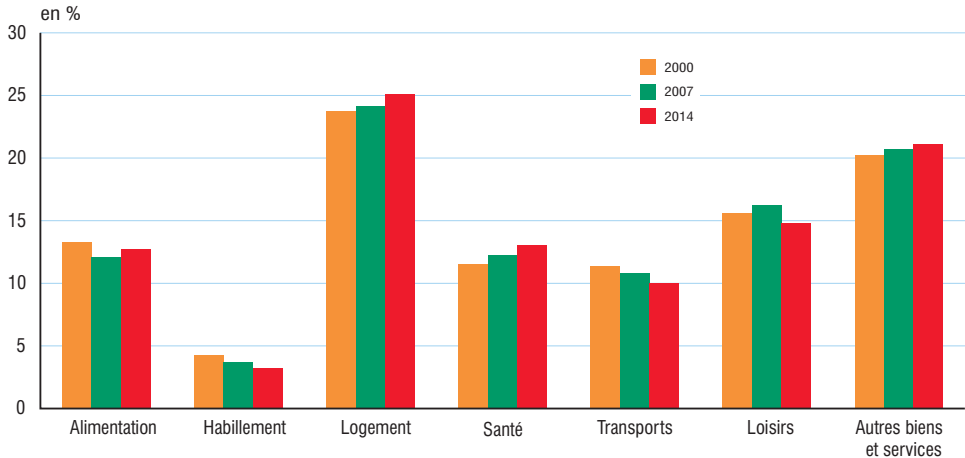
Note : pour que la somme des consommations en valeur par fonction soit égale à la consommation effective des ménages, il faut y ajouter la correction territoriale (différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents) : - 6 milliards en 2014.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Le logement constitue de plus en plus le principal poste de dépense des ménages

Le **logement** reste la principale dépense des ménages. Comme c'est une dépense difficilement ajustable par les ménages et que son prix est relativement dynamique, son poids dans la consommation effective des ménages a encore progressé sur la période récente (+ 0,13 point en moyenne chaque année entre 2007 et 2014 contre + 0,14 point en moyenne chaque année de 1960 à 2007). Le logement, son entretien, son chauffage et son équipement représentent désormais le quart de la consommation effective des ménages (*figure 3*) et le tiers de la dépense de consommation des ménages. Une partie des dépenses liées au logement est prise en charge par la collectivité sous forme d'aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement sociale, allocation de logement familiale). Celles-ci représentent une part importante et croissante des loyers quittancés (22,8 % en 2014, soit 0,5 point de plus qu'en 2007). Cependant, cette part a atteint un maximum à 23,2 % en 2008 avant de décroître.

3. Part de chaque poste de dépense dans la consommation effective des ménages en 2000, 2007 et 2014



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Globalement plus fortes que celle de la consommation effective des ménages, les évolutions de la dépense en logement et son équipement sont fortement liées à celle des loyers et des dépenses énergétiques, ces dernières étant sensibles à la fois aux aléas météorologiques et aux prix de l'énergie. Les loyers et dépenses énergétiques représentent les quatre cinquièmes des dépenses pré-engagées des ménages, sur lesquelles ils ne peuvent arbitrer que difficilement à court terme (*encadré 2*).

Les évolutions des loyers en volume (+ 1,2 % en moyenne par an entre 2007 et 2014) sont traditionnellement peu heurtées car elles traduisent l'évolution du parc de logements, de sa structure (localisation, confort, etc.), de la surface moyenne des logements et du profil des ménages (propriétaires, locataires du parc privé ou du parc social). Depuis 2007, la baisse de la construction neuve freine même quelque peu l'accroissement du parc. Sur la période récente, l'évolution des loyers en volume redevient plus forte que celle de la consommation effective totale du fait du ralentissement de cette dernière. En revanche, l'évolution des prix

des loyers¹ est supérieure à celle du déflateur de la consommation (+ 1,4 % contre + 0,9 % par an entre 2007 et 2014). Toutefois, l'écart s'est nettement réduit sur la période récente, caractérisée par un ralentissement régulier des prix des loyers, hormis un rebond ponctuel en 2012. Cette décélération des prix des loyers est toutefois limitée par le repli de l'activité immobilière, qui accroît les tensions sur le marché du logement. L'indexation des révisions en cours de bail des loyers sur l'indice des prix à la consommation hors loyers et tabac, dans le parc privé depuis 2006 et le parc social depuis 2011, contribue en revanche à modérer les prix. Pour autant, les prix dans le secteur social sont systématiquement plus dynamiques que ceux du parc privé sur la période 2007-2014. Une telle « inversion » durable n'avait pas été observée depuis les années 1990, lors de la précédente phase descendante du cycle immobilier.

Au-delà de l'impact ponctuel des fluctuations météorologiques (avec une année 2010 particulièrement rigoureuse et des années 2011 et 2014 exceptionnellement douces), les dépenses d'énergie reculent légèrement entre 2007 et 2014 (- 0,4 % en moyenne en volume chaque année). L'évolution des normes thermiques de construction et les travaux de rénovation thermique engagés par les ménages y contribuent. Par ailleurs, la hausse des prix énergétiques a également incité les ménages à maîtriser leur consommation. En effet, hormis une baisse marquée en 2009, puis de nouveau à partir de la mi-2014, les prix de l'énergie connaissent toujours des rythmes de croissance élevés (+ 4,3 % en moyenne par an entre 2007 et 2014), du fait des prix du gaz et du fioul domestique, indexés sur le prix du baril de pétrole, et du prix de l'électricité, très dynamique depuis 2011.

Encadré 2

Les dépenses pré-engagées progressent nettement plus rapidement que le reste de la consommation

Les dépenses « pré-engagées » sont celles qui sont supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Ces dépenses comprennent : les dépenses liées au logement, y compris les loyers imputés et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations, les services de télécommunications, les frais de cantine, les services de télévision (redevance télévision, abonnements à des chaînes payantes), les assurances (hors assurance-vie) et les services financiers. Elles représentent environ un quart du revenu disponible brut et un tiers de la dépense de consommation des ménages.

Depuis 2008, les dépenses de consommation pré-engagées progressent en volume nettement plus rapidement que le reste de la dépense de consommation (+ 1,1 % par an en moyenne en volume, contre + 0,2 %). Au début des années 2000, les dépenses pré-engagées et le reste de la consommation évoluaient à des rythmes similaires (+ 2,4 % par an en moyenne en volume). Cette

hausse est imputable d'une part, aux dépenses liées au logement et d'autre part, aux services de télévision et de télécommunication. Les ménages peuvent difficilement arbitrer sur ces postes, même en période de morosité pour la consommation. Toutefois, même s'ils sont contraints à court terme, ils le sont moins à un horizon de quelques années. Ainsi, les dépenses de services de télécommunication ont nettement ralenti depuis la crise (+ 5,8 % en volume en moyenne par an, après + 11,8 % entre 2000 et 2007).

Entre 2007 et 2014, les prix des dépenses pré-engagées ont progressé moins rapidement que le reste de la consommation (+ 0,7 % par an contre + 1,0 %). Ce mouvement est dû aux services financiers (- 9,6 % par an), fortement touchés par la crise financière et monétaire de 2008. À l'inverse, le prix des dépenses de chauffage a fortement augmenté en lien avec le prix du pétrole, tout comme les loyers et les réparations et l'entretien courant du logement.

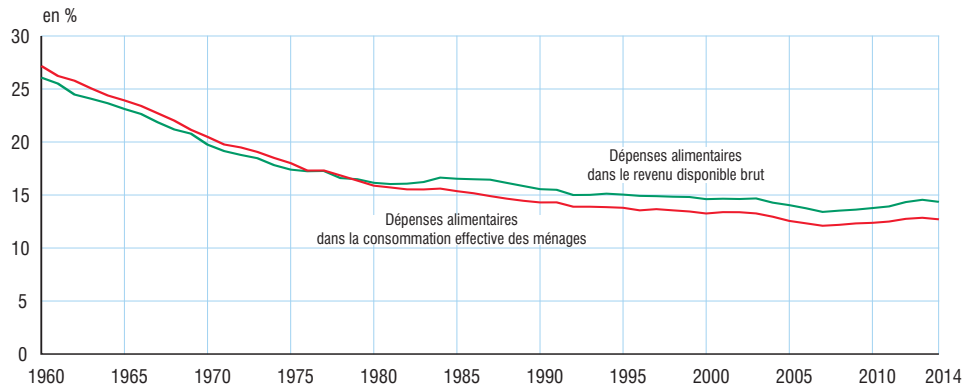
1. Les évolutions des prix des loyers sont issues de l'enquête Loyers et charges de l'Insee.

Sur la période 2007-2014, les dépenses liées à l'équipement du logement, qui peuvent plus facilement être différées, font exception avec un repli en moyenne de 0,4 % en volume par an alors que leur prix progresse modérément (+ 0,6 % par an, soit à un rythme inférieur au déflateur de la dépense de consommation). Cette moyenne cache toutefois des évolutions différenciées selon les produits : baisse des volumes pour les meubles dont les évolutions de prix sont supérieures à celles de la consommation effective, dynamisme des appareils ménagers bénéficiant d'une baisse de prix. Les prix des appareils ménagers reculent continûment depuis les années 1990, et ce recul s'accroît encore depuis le début des années 2000 (- 1,8 % par an en moyenne depuis 2008). Alors que le taux d'équipement des ménages est souvent arrivé à saturation depuis plusieurs années sur bon nombre de produits (lave-linge, réfrigérateur, etc.), la bonne tenue des appareils ménagers (+ 2,5 % en volume) est favorisée par le développement de produits plus économes en énergie et l'offre nouvelle de produits, comme les nouveaux appareils culinaires (robots, *blenders*, etc.) ou les appareils connectés.

En déclin depuis plusieurs décennies, la part du budget des ménages consacré à la consommation alimentaire à domicile est repartie à la hausse avec la crise

Structurellement installées sur un rythme très modéré et régulier, les dépenses des ménages consacrées à l'**alimentation** à domicile sont peu affectées par le ralentissement du pouvoir d'achat du revenu : elles progressent de 0,4 % en volume en moyenne par an entre 2007 et 2014, après + 0,6 % entre 2000 et 2007. Comme la dynamique des prix (+ 2,0 % en moyenne entre 2007 et 2014 après + 2,4 % entre 2000 et 2007) est nettement plus soutenue que celle de l'ensemble de la consommation (+ 0,9 %) et que la consommation effective totale est sur un rythme très ralenti, la part des dépenses des ménages consacrée à l'alimentation à domicile repart à la hausse de 2008 à 2013, avant de s'infléchir légèrement en 2014 : après avoir atteint un point historiquement bas en 2007 à 12,1 %, l'alimentation (y compris boissons alcoolisées et tabac) voit sa part dans la consommation effective remonter à 12,9 % en 2013, soit un niveau équivalent à celui de 2003, avant de redescendre à 12,7 % en 2014. Cette hausse interrompt ainsi une tendance baissière à l'œuvre depuis le début des années 1960 en lien avec l'accroissement du niveau de vie, même si cette tendance s'était déjà infléchie au début des années 1980 lors d'une première phase de ralentissement du pouvoir d'achat du revenu (*figure 4*).

4. Part des dépenses alimentaires dans le revenu disponible brut et la consommation effective des ménages



Champ : France.

Source : Insee, *comptes nationaux*, base 2010.

La consommation en volume de produits alimentaires (hors tabac et boissons) évolue globalement à un rythme légèrement inférieur à celui du début des années 2000 (+ 0,7 % par an après + 1,0 % entre 2000 et 2007). La persistance des hausses de prix dans le secteur des viandes contribue à la stagnation de la consommation en volume durant la période 2007-2014. Les crises alimentaires survenues ces dernières années (bactérie E-Coli dans la viande hachée en 2012, scandale de la viande de cheval en 2013, etc.) conduisent les consommateurs à modifier leurs comportements. Les ménages se détournent également du poisson et des crustacés au profit des œufs, favorisés par leur statut de protéine la moins chère du marché. La consommation de fruits et légumes est globalement atone de 2008 à 2012 avant de rebondir en 2013 et 2014. Elle dépend de la disponibilité des produits et de leurs prix qui peuvent fluctuer fortement d'une année sur l'autre en raison des conditions météorologiques. En revanche, la consommation de pain et de céréales accélère depuis le début de la crise (+ 1,5 % en volume en moyenne chaque année).

Les dépenses de tabac et les dépenses en boissons font exception à ce panorama général. Entre 2007 et 2014, les achats de tabac reculent moins qu'au début des années 2000. L'effet dissuasif des augmentations successives de prix depuis 2002 et, plus récemment, l'essor de la cigarette électronique continuent toutefois de peser sur ces dépenses. À l'inverse, la consommation en boissons non alcoolisées (eaux en bouteilles, jus de fruits, boissons gazeuses) ralentit, mais reste néanmoins relativement dynamique (+ 1,7 % en volume par an, après + 3,4 % au début des années 2000). Enfin, les différentes campagnes de prévention, la taxation plus importante des boissons alcoolisées dans le cadre des plans Santé et les contraintes financières des ménages limitent la consommation de boissons alcoolisées qui est désormais orientée à la baisse quel que soit le type d'alcool hormis les vins de consommation courante. Même les champagnes et vins de qualité supérieure sont touchés, ce qui n'était pas le cas avant 2008.

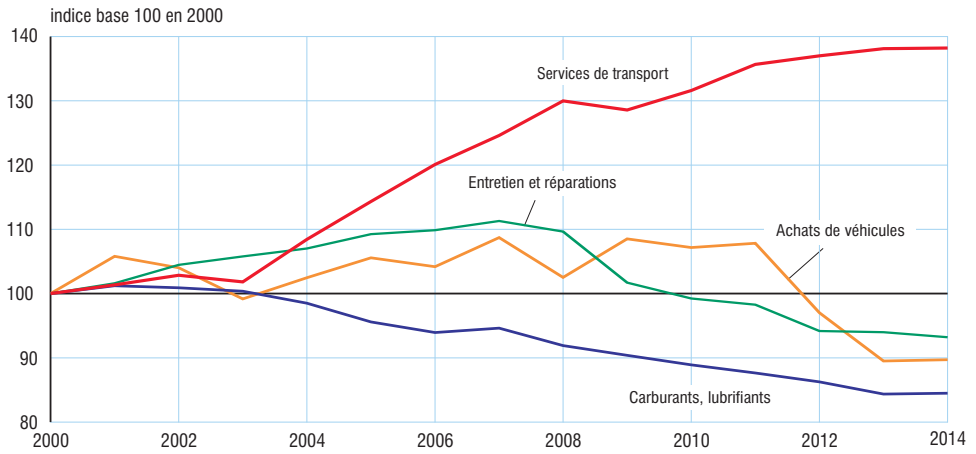
Les dépenses en biens et services de transport ont particulièrement pâti de la crise

Depuis 2008, la consommation des ménages en **transports** diminue en volume (- 1,3 % en moyenne par an), pénalisée par le recul des achats de véhicules (- 2,7 %, *figure 5*) et des dépenses d'utilisation des véhicules (- 1,6 %). Facilement reportables, notamment pour les achats de véhicules, ces postes pâtiennent fortement de la récession économique de 2009 et du renchérissement du prix des carburants et des services d'entretien et réparations. La crise du marché de l'automobile a cependant été atténuée par l'instauration du bonus/malus écologique en janvier 2008, ainsi que par la mise en œuvre d'un mécanisme de prime à la casse entre décembre 2008 et décembre 2011. Ces deux mesures ont stimulé temporairement le renouvellement du parc automobile français. Ainsi, le nombre d'immatriculations de voitures neuves² a bondi en 2009 (+ 27 %) et s'est maintenu à un niveau élevé jusqu'en 2011, avant de subir un violent contrecoup en 2012 à l'arrivée à échéance de la prime à la casse. Une baisse brutale avait déjà été observée lors de l'arrêt des précédentes primes à la casse en 1994 et 1996. Par la suite, les ventes de voitures à essence ont retrouvé un certain allant depuis 2013, contrairement aux voitures diesel dont les ventes ont continué de reculer. Ceci reflète une tendance de fond observée depuis plusieurs années, qui voit les ménages s'orienter davantage vers les voitures à essence, en raison notamment des progrès réalisés en termes de consommation de carburant sur ce type de motorisation et des perspectives de durcissement de la taxation du gasoil. Toutefois, l'instauration du bonus/malus a également eu pour effet d'accroître la part des voitures de petite cylindrée, ce qui pèse sur la croissance de la consommation en volume.

2. Les données relatives aux immatriculations de voitures neuves émanent du comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

À titre illustratif, la part des véhicules de cinq chevaux fiscaux et moins dans les achats d'automobiles neuves est passée de 55 % en 2008 à 58 % en 2014 en passant par un maximum en 2009 et 2010 à plus de 62 %.

5. Évolution des composantes de la fonction transport en volume



Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Sur la période 2007-2014, contrairement aux achats et dépenses d'utilisation des véhicules, les services de transport progressent en volume (+ 1,5 % par an), mais à rythme moins soutenu que lors de la période précédente. En particulier, le secteur du transport aérien de passagers a subi de plein fouet le retournement de l'activité économique et a fortement reculé en 2009 (- 3,6 %) avant de retrouver le chemin de la croissance dès 2010, même si celle-ci reste plus modérée qu'au début des années 2000. Les dépenses des ménages en transport aérien ont notamment été soutenues par l'essor des compagnies *low cost*. Celui-ci, combiné à l'ouverture de nouvelles lignes intérieures et internationales au départ de la province, a stimulé le développement des aéroports régionaux et donc participé à l'extension de l'offre faite aux ménages. Le transport ferroviaire, lui aussi affecté par la crise économique de 2008, commence par ailleurs à subir la concurrence du covoiturage. La consommation en transport ferroviaire se contracte légèrement en volume sur cette période, en dépit du dynamisme de la fréquentation sur les lignes TER ainsi que sur les lignes TGV européennes.

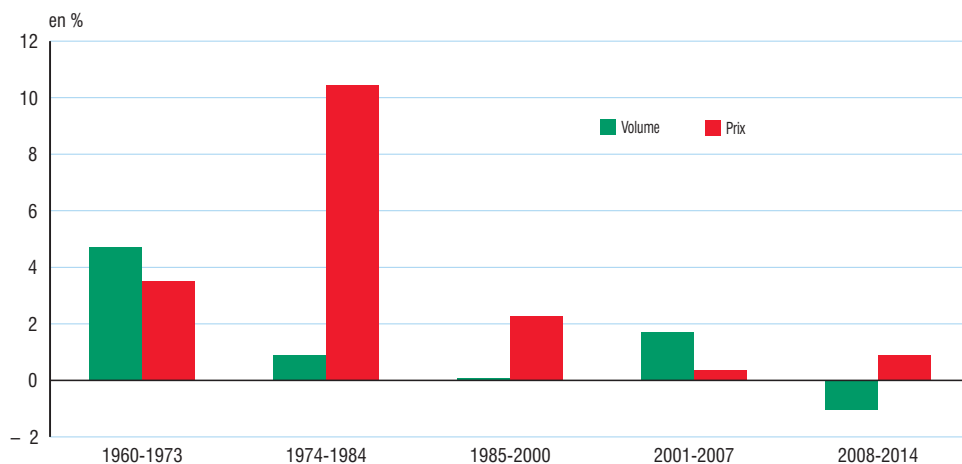
La dynamique des prix des biens et services de transport a pu peser sur l'évolution en volume de la consommation en transports. En effet, depuis 2008, leurs prix ont augmenté plus rapidement que le reste de la consommation (+ 2,0 % contre + 0,9 % en moyenne annuelle). En particulier, les prix des carburants ont continué de progresser à un rythme soutenu (+ 2,5 % par an) avec la hausse du cours du baril de pétrole, même si celui-ci reflue fortement depuis la mi-2014. Dans ce contexte, les achats de carburants sont devenus, depuis 2012, le premier poste de dépense dans le budget consacré par les ménages à l'automobile. De plus, les prix des services d'entretien et de réparation sont demeurés dynamiques (+ 2,8 % par an), en raison notamment du recours croissant à une main-d'œuvre spécialisée pour répondre à la complexité de l'électronique embarquée à bord des véhicules de dernière génération. De même, le prix des pièces détachées demeure élevé (+ 2,5 % par an).

Sur la période 2007-2014, la hausse des prix est partiellement compensée par la baisse des volumes. Au final, les dépenses consacrées aux transports par les ménages sont, en valeur, moins soutenues que l'ensemble de la consommation (+ 0,6 % par an contre + 1,7 %). Leur part continue donc de décroître (- 0,11 point par an depuis 2008), poursuivant ainsi une tendance initiée depuis le début des années 1980. Les dépenses de transports représentent désormais 10,0 % de la consommation effective totale, après un maximum de 12,2 % atteint en 1982.

Les ménages limitent leurs dépenses en habillement-chaussure

Aisément arbitrable à court terme, la consommation des ménages en articles d'**habillement** et chaussures diminue en moyenne chaque année en volume depuis 2008 (- 1,0 % par an, *figure 6*), malgré un rebond en 2014. Le secteur a pourtant bénéficié de la mise en place des soldes flottantes en 2008 et d'innovations technologiques (comme les textiles composites de haute technologie) qui trouvent des applications aussi bien dans le domaine des vêtements de loisir et de sport que dans les vêtements du quotidien (chaussettes, collants, polaire, etc.). Cette contraction fait suite à un retour à la croissance au début des années 2000 (+ 1,7 % par an), après une période d'atonie entre 1985 et 2000. Le recul porte principalement sur les articles d'habillement et, dans une moindre mesure, sur les chaussures. Seuls les articles de voyages et la maroquinerie progressent en volume.

6. Évolution annuelle moyenne des dépenses en habillement-chaussure par période entre 1960 et 2014



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les achats d'articles d'habillement et chaussures ont pu pâtir de la dynamique des prix qui, sur la période 2007-2014, ont suivi l'évolution moyenne de ceux de la consommation effective (+ 0,9 % chaque année), alors que la période précédente était marquée par des prix quasiment stables à + 0,4 %. Cette accélération résulte de l'augmentation marquée du prix du coton entre 2008 et 2012. Même si son prix a baissé depuis, il reste supérieur à son niveau de 2008. La hausse du cours est la conséquence conjuguée de la hausse de la demande mondiale et de la faiblesse des stocks de coton. De plus, les importations en provenance de Chine, principal

pays d'importation (un sixième des importations de textile en valeur), ont vu leur prix croître fortement en lien avec la hausse des salaires chinois. Toutefois, la croissance globale des prix a été quelque peu atténuée par la stratégie agressive des *pure players*³ sur les prix. Quasi inexistant au début des années 2000, ils captent désormais plus de 4 % des ventes dans ce secteur.

Les ménages consacrent une part de plus en plus réduite de leur budget à l'achat de vêtements et de chaussures. La part des dépenses consacrées à l'habillement-chaussure au sein de la consommation effective diminue, passant de 3,7 % en 2007 à 3,2 % en 2014. Ce mouvement s'inscrit dans une tendance de long terme : la part de ces dépenses recule régulièrement depuis le début des années 1960.

Par ailleurs, entre 2007 et 2014, la consommation en soins et effets personnels recule chaque année de 0,4 % en volume dans un contexte où les prix augmentent de 1,9 % par an. Cette baisse traduit principalement celle de la consommation en bijoux (-6,3 % en volume par an). La flambée du cours de l'or a pesé sur les achats : les fortes hausses de prix (+6,4 % par an) ont conduit les ménages à acquérir moins de bijoux ou à acheter des bijoux de moindre qualité (bijoux en or neuf carats au lieu de dix-huit carats). Les ménages se sont également détournés des instituts de beauté et salons de coiffure (-0,8 % en volume par an entre 2007 et 2014 après +1,2 % sur la période précédente) : ils espacent de plus en plus leur visite chez le coiffeur et optent davantage pour des soins réalisés par eux-mêmes. La consommation en appareils électriques pour la toilette, dont les prix reculent continûment, reste en contrepartie dynamique (+5,5 % en volume par an), même si elle ralentit par rapport au début des années 2000 (+8,3 %).

La part du budget des ménages consacré aux dépenses de communication et de loisirs diminue, du fait de fortes baisses de prix dans le secteur de la communication et de l'informatique

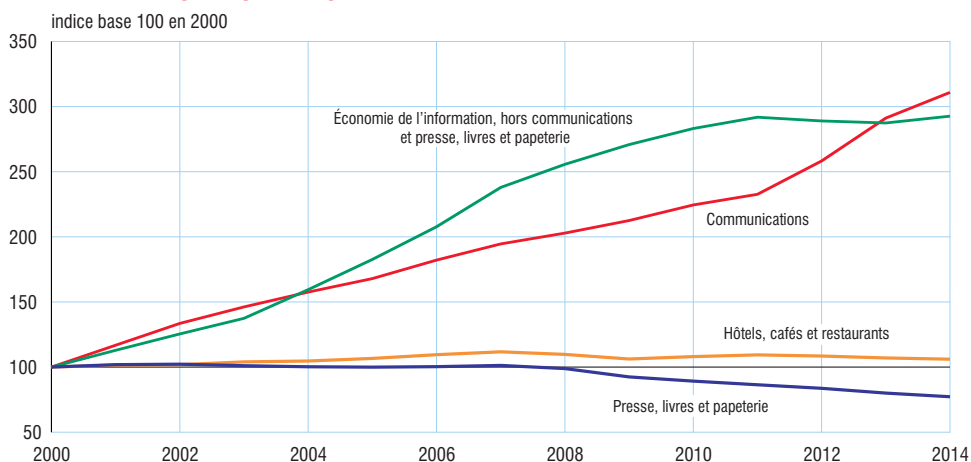
Depuis 2008, la consommation des ménages en **communication, loisirs et culture** subit également les effets de la crise économique : alors qu'elle augmentait à un rythme annuel de 5,0 % en volume durant les années 2000, elle ne progresse plus que de 1,2 % par an en moyenne entre 2007 et 2014. Cette progression reste toutefois un peu plus soutenue que celle de la consommation effective des ménages (+0,8 %). Parallèlement, la baisse des prix, qui a débuté au début des années 2000, s'accroît sur la période récente (-0,8 % par an). En conséquence, la dépense en valeur progresse peu entre 2007 et 2014 (+0,4 % par an contre +1,7 % pour l'ensemble de la consommation). La part du budget des ménages consacrée à la communication, aux loisirs et à la culture diminue donc pour atteindre son plus bas niveau depuis 1998 en 2014 à 14,7 %, après avoir culminé en 2004 à 16,3 %.

Ces évolutions récentes reflètent d'abord celles de la consommation en produits de l'économie de l'information. Les effets de la crise et le taux d'équipement des ménages, désormais élevé, en biens des technologies de l'information et de la communication (TIC) tendent toutefois à limiter un peu leur croissance. Pourtant, l'appétence des ménages pour les biens de technologies de l'information et de la communication ne se dément pas, stimulée par des innovations technologiques (apparition des *smartphones* et des tablettes, téléviseurs plus performants, etc.) et des prix toujours en nette baisse. En revanche, les effets du passage au tout numérique dans les années 2000 et de l'arrivée des écrans plats s'estompent : après plusieurs années fastes, les achats de téléviseurs sont à nouveau orientés à la baisse en 2012 et 2013, avant de rebondir en 2014. Le développement des biens s'accompagne de celui des services de télécommunications (téléphonie mobile et Internet). La concurrence accrue à la suite de l'arrivée d'un nouvel opérateur mobile en 2012, la diversification des offres et les offres groupées tirent les prix de ces services à la baisse.

3. *Pure players* : commerces vendant des produits exclusivement sur Internet et sans point de vente physique.

Au sein des services de l'économie de l'information, l'édition (presse, livres, papeterie) ne bénéficie pas du même engouement (*figure 7*) : en raison de la diffusion de l'information via des journaux gratuits et Internet, elle se contracte fortement. La dématérialisation des communications se fait aussi aux dépens des services postaux. Malgré une hausse des envois de colis liée au développement des ventes sur Internet, le repli des services postaux, initié en 2004, s'accroît. De plus, l'essor d'Internet et des accès (payants ou gratuits) à la vidéo et à la musique modifie les comportements d'achat des ménages au détriment des biens culturels physiques (CD, DVD). Dans une moindre mesure, la fréquentation des salles de cinéma ralentit en 2012 et 2013, mais accélère à nouveau en 2014 avoisinant le record d'entrées de 2011.

7. Évolution des principales dépenses de loisirs et communications en volume



Champ : France.

Lecture : la consommation en communications comprend à la fois les services de télécommunications et les téléphones (fixes, mobiles). Les produits de l'économie de l'information hors communications et presse, livres et papeterie regroupent à la fois des biens technologiques, comme les ordinateurs, tablettes, téléviseurs, caméscopes, consoles de jeux, et des services comme le cinéma, les services de télévision, les CD musicaux et les DVD.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Pour les autres dépenses dites de loisirs et de culture (hôtels, cafés, restaurants, voyages, jeux de hasard, etc.), la consommation est stable, voire se contracte. Ainsi, les ménages réduisent leur consommation liée aux activités touristiques. Ils privilégient davantage les campings, moins onéreux, plutôt que les hôtels. De même, les voyages touristiques marquent le pas depuis la crise. La restauration est également en repli entre 2007 et 2014 : la consommation a certes bénéficié ponctuellement de la baisse de la TVA en 2010 (de 19,6 % à 5,5 %), mais elle s'est à nouveau contractée dès 2012. Sur ce marché, seuls les sandwiches tirent leur épingle du jeu. Dynamiques au début des années 2000, les dépenses en jeux de hasard sont globalement atones entre 2007 et 2014 : après une forte baisse en 2008 suivie d'un rebond soutenu par l'ouverture à la concurrence des jeux de hasard en 2010, la consommation en jeux de hasard se contracte en 2013 avant de repartir légèrement à la hausse en 2014.

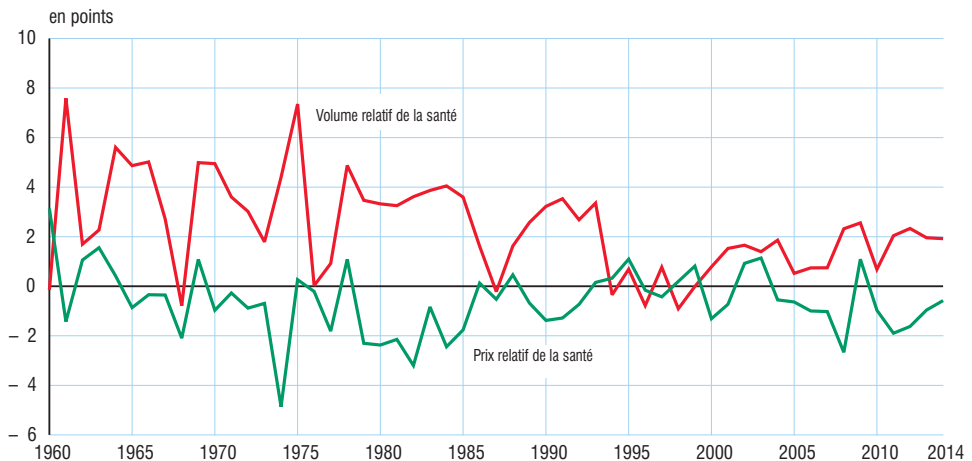
La consommation en santé reste soutenue en volume, les mesures prises se traduisant surtout en baisses de prix

Prise en charge en grande partie par les administrations publiques, la consommation effective en biens et services de **santé** a moins pâti du ralentissement du pouvoir d'achat. Elle évolue depuis 2008 en volume au même rythme qu'entre 1994 et 2007 (+ 2,8 % par an après + 2,9 %), soit plus rapidement que l'ensemble de la consommation (*figure 8*). La consommation de santé en volume par habitant croît à un rythme légèrement supérieur à + 2,0 % par an. Des mesures sont pourtant prises pour la freiner, comme par exemple, la limitation à hauteur de 60 % du remboursement des consultations de médecins spécialistes en cas de non-respect du parcours de soin depuis 2009, l'instauration de franchises et de participations forfaitaires des assurés, les baisses de prix des médicaments, etc.

Bien que moins dynamiques qu'entre 1994 et 2007, les biens médicaux progressent encore (+ 3,8 % par an en volume), notamment les médicaments. Les appareils et matériels thérapeutiques y contribuent également : représentant 80 % de ces dépenses, les lunettes correctrices progressent de 2,4 % par an, mais les autres matériels sont plus dynamiques encore (+ 5,2 % par an en volume). L'accélération des volumes de dépenses de santé est notamment imputable à l'accélération de la dépense hospitalière (+ 2,6 % par an contre + 1,5 % par an à la période précédente). Cette accélération a pu être favorisée par le développement de la tarification à l'activité qui vise à une utilisation plus efficace des moyens des établissements de santé, mais qui a pu inciter certains établissements à accroître leur activité afin de maintenir le niveau de leurs ressources en valeur.

L'évolution annuelle des dépenses de santé, et notamment celles liées aux soins de ville, est également sensible au contexte épidémiologique : la progression annuelle la plus faible des dépenses de santé enregistrée entre 2007 et 2014 se produit en 2010, caractérisée par une absence d'épisode grippal.

8. Volume et prix relatifs de la consommation effective des ménages en santé entre 1960 et 2014



Champ : France.

Lecture : le volume relatif correspond à l'écart entre l'évolution en volume de la consommation effective de santé et celle de la consommation effective totale. Ainsi, le volume de la consommation en santé progresse en 2014 de 1,9 point de plus que la consommation effective totale.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Entre 2007 et 2014, les prix des biens et services de santé sont globalement stables alors que leur croissance était encore de + 1,7 % par an au début des années 2000. Cette stabilisation résulte des nombreuses mesures prises depuis 2005 pour maîtriser les prix des biens et services de santé : généralisation de la tarification à l'activité pour les soins hospitaliers, montée en puissance des médicaments génériques, baisses de prix ciblées sur les médicaments et analyses, etc. Ces mesures ont été particulièrement efficaces sur les prix des biens (- 2,1 % par an en moyenne depuis 2008) et des soins hospitaliers (+ 0,2 % par an). En revanche, le prix des soins non hospitaliers a augmenté de 0,9 % par an sous l'effet notamment des revalorisations d'honoraires, comme celle du tarif d'une consultation chez un généraliste passé de 22 à 23 euros en 2011 et de la hausse des dépassements d'honoraires.

Ainsi, depuis 2008, la consommation effective en biens et services de santé augmente de 2,6 % par an en valeur, bien moins rapidement qu'entre 1994 et 2007 (+ 4,5 %). Les trois quarts de cette dépense sont pris en charge par la Sécurité sociale et seuls 1 700 euros par an et par ménage restent en moyenne à la charge directe du ménage avant remboursement par les complémentaires santé. Depuis 2008, ce reste à charge progresse plus vite que les dépenses de sécurité sociale, l'écart étant de 0,3 point par an en valeur. Durant la période précédente (1994-2007), il progressait moins rapidement en valeur. Ces fluctuations traduisent d'abord les effets des politiques publiques mises en œuvre : pendant la période 1994-2007, l'écart s'expliquait en partie par la création en 1999 de la couverture maladie universelle (CMU). Depuis 2008, l'inversion de la tendance provient des déremboursements successifs de médicaments, de l'introduction de participations forfaitaires en 2005 puis de franchises médicales en 2008, etc. Cette inversion concerne à la fois les biens et les soins non hospitaliers. Pour les soins hospitaliers, le reste à charge des ménages reste assez faible (moins de 10 %).

Les mutuelles et autres organismes complémentaires prennent en charge une partie de la dépense de santé des ménages. Leurs remboursements, qui viennent en déduction des primes payées par les ménages, sont comptabilisés en dépenses d'assurance et non en dépenses de santé⁴. La consommation en assurance santé décélère en volume entre 2007 et 2014 par rapport au début des années 2000, mais le ralentissement est moins prononcé que pour les assurances-dommages (habitation, automobile et responsabilité civile). En effet, les ménages ont souscrit des contrats de complémentaires santé à la couverture plus étendue. Ceux-ci prennent souvent en charge tout ou partie des dépassements d'honoraires et de prothèses dentaires, assument une part croissante des dépenses d'optique et de prothèses auditives, etc.

L'action sociale est plus dynamique que le reste de la consommation alors que l'éducation reste atone

La consommation effective en action sociale progresse certes en volume moins rapidement entre 2007 et 2014 qu'au début des années 2000, mais le rythme reste plus soutenu que celui de l'ensemble de la consommation effective (+ 1,8 % contre + 0,8 % par an en moyenne). Les prix de l'action sociale augmentent toujours nettement, passant d'un rythme annuel de 3,2 % entre 2000 et 2007 à + 2,4 % sur la période récente. Certains postes sont particulièrement dynamiques en volume. C'est par exemple le cas de l'accueil de jeunes enfants, en raison de la création de nombreuses places de crèches. La progression est aussi importante pour l'accueil sans hébergement de personnes âgées, en raison du vieillissement de la population et du développement d'offres d'accueil de jour dans des maisons de retraite, des logements-foyers ou des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

4. De manière conventionnelle en comptabilité nationale, la consommation en assurances correspond à la différence entre les primes versées par les ménages et les indemnités reçues.

Volumes et prix progressant plus rapidement que pour l'ensemble de la consommation effective, la part consacrée par les ménages et les collectivités à l'action sociale ne cesse de progresser depuis 2000, atteignant 5,3 % de la consommation effective des ménages en 2014, en hausse de 0,12 point par an depuis 2008. Cette part progresse presque deux fois plus vite qu'entre 2000 et 2007. Plus des deux tiers de la dépense en action sociale est assumée par les institutions sans but lucratif au service des ménages, qui gèrent certains services, et par les administrations publiques qui versent diverses prestations comme l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), l'aide sociale à l'hébergement (ASH), l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP), etc.

Depuis le milieu des années 1990, la consommation effective en éducation est stable en volume, reflet de la relative stabilité des effectifs d'enfants et d'adolescents scolarisés. Elle ne progresse que de 0,2 % par an depuis 2008. Les prix, qui par convention correspondent à la part de la croissance des dépenses en valeur qui n'est pas expliquée par la dynamique des effectifs scolarisés, ont progressé de 1,9 % par an sur la même période. La prise en charge par les administrations publiques est très importante (87 % du total) et correspond aux frais de fonctionnement et d'investissement des institutions scolaires publiques et privées sous contrat. Assez faible, le reste à charge des ménages comprend par exemple leurs participations aux frais des établissements privés ou les montants payés pour la formation professionnelle destinée aux adultes entrés dans la vie active.

Depuis la crise, les ménages réduisent leurs achats des biens et services les plus faciles à reporter

Au total, depuis la crise, les ménages consacrent une part plus importante de leur budget à l'alimentation, au logement et à la santé. Pour le logement et la santé, la croissance de cette part s'inscrit dans une tendance de long terme alors que pour l'alimentation, cette évolution est récente et s'explique principalement par la faible croissance de la consommation effective totale des ménages. Au contraire, depuis 2007, les ménages limitent leur consommation de biens et services pour lesquels elle peut être différée : ainsi, la part relative aux dépenses de loisirs, habillement et transport a diminué depuis 2007. Si pour l'habillement et les transports, cela traduit des baisses de volumes, la réduction de la part des dépenses de loisirs est quant à elle liée au recul des prix. ■

Définitions

La **consommation effective des ménages** est la somme de la dépense de consommation des ménages et des dépenses individualisables des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). La **dépense de consommation des ménages** se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé et d'éducation restant à leur charge. Les dépenses individualisables sont celles qui bénéficient directement aux ménages tout en étant prises en charge par la collectivité. C'est le cas en particulier des dépenses pour l'éducation, la santé, l'action sociale et le logement.

Pour les besoins de l'étude, certains regroupements ont été faits : l'**alimentation** regroupe les produits alimentaires, les boissons non alcoolisées et alcoolisées, et le tabac. L'**habillement** regroupe les articles d'habillements et les chaussures. Le **logement** regroupe les loyers réels (c'est-à-dire versés par les locataires), les loyers imputés (c'est-à-dire les loyers que les propriétaires auraient à payer s'ils étaient locataires du logement qu'ils occupent), les dépenses de chauffage, d'entretien et l'équipement du logement, c'est-à-dire les meubles, les appareils ménagers, etc. La **santé** regroupe l'ensemble des biens et services de santé, y compris les services non marchands hospitaliers. Les **transports** comprennent les achats de véhicules, les carburants, les services de transport, etc. Les **loisirs, communication et culture** regroupent les biens et services de communications, les hôtels, cafés et restaurants, et les loisirs et culture, c'est-à-dire les appareils électroniques et informatiques, les services culturels et récréatifs, la presse, les livres, etc. Au sein des loisirs, communication et culture, on distingue en particulier les produits de l'économie de l'information qui regroupent à la fois des biens des technologies de l'information et de la communication (ordinateurs, téléviseurs, téléphones, etc.) et des services (télécommunications, presse, livres, papeterie, programmation audiovisuelle, cinéma, etc.). Enfin, le poste **autres biens et services** regroupe l'assurance, les services financiers, l'éducation, l'action sociale, les autres services non marchands, les biens et services de soins personnels, etc.

Pour en savoir plus

Cinquante ans de consommation en France, coll. « Insee Références », édition 2009.

Crise économique et comportements de consommation alimentaire des Français, coll. « Les études de FranceAgriMer », 2011.

Enquête conditions de vie des ménages 2007-2012, coll. « Insee Résultats », 2014.

Les dépenses alimentaires des ménages français, coll. « Les synthèses de FranceAgriMer », 2014.

Perspectives internationales, Institut français de la mode, éditions 2010 à 2014.

Rapports de la Commission des comptes du logement 2008 à 2013, SOeS, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Besson D., Morer N., « La dépense des ménages en produits de l'économie de l'information depuis 50 ans : la chute des prix et l'innovation favorisent son essor », *Insee Première* n° 1479, décembre 2013.

Faure M.-E., Kerdrain C., Soual H., « La consommation des ménages dans la crise », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2012.

Fortin A., Milin K., « Le risque d'inflation négative est réel mais il ne préjuge pas d'une entrée en déflation », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2014.

Hanne H., Roux N., « Évolution des dépenses et des prix d'alimentation dans la consommation des ménages en France et en Europe depuis 1959 », DGCCRF, mai 2012.

Laisney C., « L'évolution de l'alimentation en France », Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de la pêche, janvier 2012.

Le Garrec M.-A., Koubi M., Fenina A., « 60 années de dépenses de santé », *Études et résultats* n° 831, Drees, février 2013.

Sanchez-Gonzalez J., « Depuis 2008, la consommation automobile pâtit de la crise économique », *Insee Première* n° 1520, octobre 2014.

PIB et bien-être en Europe depuis vingt ans

Pierre Ralle, Michaël Sicsic*

Entre 1995 et 2007, le PIB par habitant a crû d'environ un tiers dans les pays européens. Après la crise, une majorité de pays affiche un PIB par habitant proche de celui de 2007. Toutefois, les pays du Sud ont connu des baisses importantes tandis que l'Allemagne est un des rares pays à avoir dépassé le niveau de 2007. Néanmoins, ces évolutions des revenus économiques ne reflètent pas nécessairement celle du bien-être des ménages.

Une évaluation de ce bien-être peut reposer sur ce qui est ressenti par les personnes : c'est le bien-être subjectif. Entre 1995 et 2007, il évolue moins favorablement que le PIB par habitant. Depuis la crise, il a reculé ou au mieux stagné. Trois groupes de pays peuvent être distingués : les pays du Sud dans lesquels il a fortement baissé ; les pays de l'Est où il a baissé, mais plus modestement ; enfin, les autres pays, dont la France, où il est en moyenne stable.

Pour enrichir les mesures fournies par le PIB et le bien-être subjectif, il est possible de s'appuyer sur la théorie afin d'approcher l'utilité économique des ménages. C'est la démarche suivie dans ce dossier, avec la construction d'une mesure de l'utilité qui tient compte de la consommation, de l'effet de la taille des ménages sur la mutualisation du coût des consommations collectives, et de la valorisation du temps de loisir.

Entre 1995 et 2007, en moyenne en Europe, l'utilité augmente moins rapidement que la consommation effective et le PIB par habitant, à la fois parce que la baisse tendancielle de la taille des ménages réduit progressivement l'ampleur des économies d'échelle, et parce que le temps disponible pour les loisirs augmente moins vite que la consommation. En revanche, depuis 2007, l'utilité a une évolution plus favorable que le PIB par habitant. Ceci reflète le caractère moins cyclique de la consommation des ménages et la poursuite de la hausse du temps de loisir.

L'utilité est mieux corrélée au bien-être subjectif après la crise. Cependant, depuis la crise, les pays du sud et de l'est de l'Europe montrent une évolution de leur satisfaction plus faible que ce que les indicateurs quantitatifs (PIB et utilité) laissent attendre. C'est l'inverse pour les autres pays.

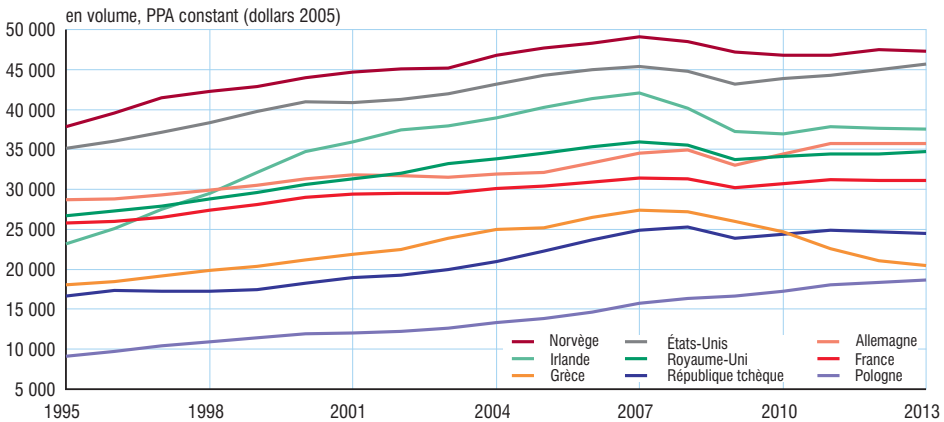
Une hausse du PIB par habitant d'un tiers entre 1995 et 2007

En longue période, le PIB par habitant a crû dans la plupart des pays étudiés ici¹ (figure 1). La hausse moyenne a été d'un tiers entre 1995 et 2007. Pour comparer les niveaux de PIB par pays, on utilise la notion de PIB en parité de pouvoir d'achat (*encadré 1*). La France a vu son PIB par habitant progresser moins vite que celui de ses partenaires. Alors que, dans les années 1970 et 1980, le PIB par habitant français était en moyenne supérieur de 5 % à celui de l'OCDE à 26 pays, l'écart est devenu nul au milieu des années 1990. En 2013, le PIB par habitant français est inférieur de 5 % à la moyenne de l'OCDE. Le PIB par habitant français a progressé moins vite que celui de pays moins développés (notamment d'Europe de l'Est) en phase de rattrapage économique vis-à-vis des pays plus riches, mais aussi que celui de pays

* Pierre Ralle, Michaël Sicsic, Insee.

1. Dans cette étude, on étudie une vingtaine de pays européens. Les États-Unis et le Japon sont parfois ajoutés à des fins de comparaison. Le choix des périodes étudiées résulte de la disponibilité des données.

1. PIB par habitant depuis 1995



Lecture : on retient les estimations de PIB par habitant en parités de pouvoir d'achat (PPA) pour l'année 2005, auxquelles on applique les taux de croissance annuels en volume du PIB par tête issus de la comptabilité nationale pour obtenir une série complète.

Source : OCDE.

Encadré 1

Les parités de pouvoir d'achat

Pour réaliser une comparaison des productions et des productivités de pays ayant des monnaies différentes, il est nécessaire de convertir les données en une unité commune. Une solution simple serait d'utiliser les taux de change « courants », observés à chaque instant sur les marchés. Cependant une telle méthode n'est pas satisfaisante parce que les taux de change courants ne sont pas déterminés uniquement par les écarts de prix entre pays et qu'il existe des écarts de prix significatifs entre des pays partageant une même monnaie (comme dans la zone euro).

C'est pourquoi on utilise des taux de change en « parités de pouvoir d'achat » (PPA) qui permettent de comparer les prix relatifs entre pays. Pour un bien (ou un service) donné, la PPA entre deux pays est le taux de change qui rend les prix de ce bien ou service identiques entre les deux pays. Pour construire le taux de change en PPA agrégé entre deux pays, on pondère alors les taux de change en PPA d'un ensemble de biens et services qui, à la fois, peuvent être considérés comme identiques dans les deux pays et qui sont représentatifs de leur structure de consommation.

Que se passe-t-il quand on souhaite comparer des pays sur longue période ? Par exemple, pour comparer le niveau du PIB en France et aux États-Unis en 1995 et 2012, deux approches sont possibles.

La première consiste à appliquer les taux de change PPA entre les deux pays aux deux dates (1995 et 2012). Pour comparer les niveaux de PIB, on applique alors ces PPA courantes à des mesures du PIB en monnaie nationale exprimées aux prix courants. On obtient ainsi des PIB aux « prix courants internationaux ». Si les comparaisons entre les deux pays pour chaque année (1995 et 2012) ne soulèvent aucun problème, les volumes étant tous exprimés à partir d'une même structure de prix, par contre, les comparaisons dans le temps sont influencées par les variations des prix relatifs entre pays (et éventuellement les changements méthodologiques de mesure).

Une deuxième approche consiste à choisir une année de base (1995 ou 2012 dans l'exemple), puis à extrapoler les PPA pour les autres années en utilisant la série des taux de croissance annuels en volume du PIB fournie par la comptabilité nationale. Le résultat de ce calcul sera une série d'indices du PIB en volume à prix et PPA constants. Cette série temporelle a une propriété forte, très utile pour réaliser les comparaisons internationales : dans chaque pays, le PIB mesuré en PPA a les mêmes évolutions que le PIB en volume en monnaie nationale. Mais comme le remarque l'OCDE, cela n'évite pas l'inconvénient commun à tous les indices utilisant une année de base fixe : la méthode conduit à ignorer les changements de structure au cours du temps. C'est cette dernière approche que l'on suit.

plus riches, comme les États-Unis et certains pays du nord de l'Europe. Plusieurs exercices de décomposition, s'appuyant sur la comptabilité de la croissance, ont été menés [Thubin, 2014 et Blanchet *et al.*, 2007] et montrent que ce déficit de croissance provient d'un dynamisme moins fort du taux d'emploi ainsi que des effets de la démographie².

Entre le milieu des années 1990 et 2007, ce sont les pays les moins développés qui ont eu les croissances les plus fortes. Ce rattrapage vient surtout de celui des productivités horaires (*encadré 2*). C'est le cas notamment de l'Irlande et des pays d'Europe de l'Est, comme la Pologne et la République tchèque.

Depuis la crise de 2008, la croissance est en moyenne beaucoup plus faible. En 2013, si les États-Unis, l'Allemagne et la Pologne ont dépassé leur niveau de PIB par habitant d'avant-crise, ce n'est pas le cas pour les autres pays.

Le PIB ne reflète pas nécessairement le bien-être

Le PIB par habitant, habituellement utilisé dans les comparaisons internationales, mesure les revenus générés par la production de biens et services dans un pays. En tant que tel, ce n'est pas un indicateur de bien-être, notamment parce qu'il ne dit pas si ces revenus bénéficient bien *in fine* aux agents résidant dans le pays considéré ou bien à des agents non résidents et qu'il n'est pas centré sur les ménages. De ce point de vue, la consommation par habitant est un indicateur plus pertinent pour évaluer le bien-être courant des populations. Néanmoins, la consommation elle-même présente certaines limites pour une analyse en termes de bien-être. Certains pans de l'économie, comme les activités domestiques³ ou le bénévolat, et le temps libre ne sont pas intégrés. De plus, le bien-être n'est pas seulement économique et les indicateurs macroéconomiques n'appréhendent pas la dispersion des situations individuelles ni les inégalités. Enfin, ils n'apportent pas d'informations sur la soutenabilité de l'activité économique, ce qui nécessite de compléter, entre autres, par des informations sur les stocks (ressources naturelles, capital matériel, patrimonial, infrastructures). La commission Stiglitz-Sen-Fitoussi a fait plusieurs recommandations sur le sujet : l'accent sur les ménages, la prise en compte des stocks et des inégalités, et la mise en avant d'indicateurs de qualité de vie complémentaires [Stiglitz *et al.*, 2009, Blanchet *et al.*, 2007 et 2010].

Le concept de qualité de vie comprend toute une série de facteurs influant sur ce qui a de l'importance dans la vie, sans se limiter aux aspects purement matériels. Pour mesurer la qualité de la vie au-delà des aspects strictement monétaires, il est nécessaire de prendre en compte différentes dimensions du bien-être, pouvant être captées *via* des indicateurs objectifs. Le rapport Stiglitz cite huit dimensions à prendre en compte : les conditions de vie matérielles, la santé, l'éducation, les activités personnelles (dont le travail), la participation à la vie politique et citoyenne, les liens sociaux, les conditions environnementales et l'insécurité (des personnes et économique). Dans cette optique, plusieurs projets sur la mesure du bien-être au-delà du PIB ont été lancés, par des organisations internationales ("*Beyond GDP*" pour la Commission européenne, "*Better Life Initiative*" pour l'OCDE) ou des organismes nationaux (par exemple, l'*European Benchmark Indicators* de l'agence MNP des Pays-Bas).

Au cours des dernières années, dans la foulée du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, des indicateurs statistiques complémentaires éclairant diverses facettes du bien-être des ménages ont de ce fait été produits et diffusés, reposant sur des approches à la fois objectives

2. Le dynamisme démographique de la France, potentiellement favorable à un horizon long, peut être pénalisant à court terme.

3. Par exemple, selon une étude de l'Insee, la production « maison » entraîne un surcroît de consommation élevé pour les ménages qu'on peut chiffrer, au prix de certaines hypothèses, à près de 700 milliards d'euros soit une hausse de 63 % [Poissonnier et Roy, 2013].

Une certaine convergence des productivités

Sur longue période, on observe une certaine convergence des productivités entre pays développés. Pour le documenter, on analyse une vingtaine de pays développés durant la période comprise entre 1995 et 2007. Le choix de retenir une période relativement longue se justifie par la volonté de prendre en compte des phénomènes d'accumulation de richesses dont les effets sont structurels. On débute l'analyse en 1995, pour pouvoir observer les pays de l'est de l'Europe une fois passées les toutes premières années de la période de transition. Enfin, on arrête l'analyse en 2007, afin d'éviter que la crise économique ne vienne interférer sur ces résultats tendanciels.

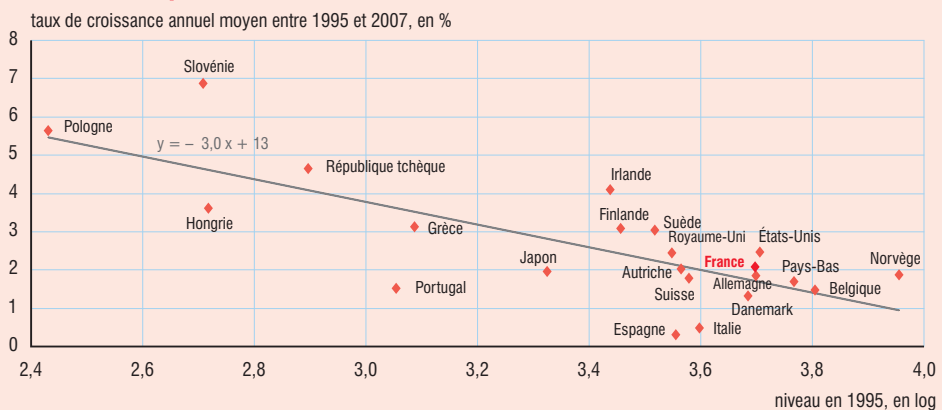
De manière générale, le taux de croissance annuel moyen de la productivité horaire entre 1995 et 2007 est d'autant plus élevé que le niveau (mesuré en parité de pouvoir d'achat) au début de la période est faible (*figure*). Les pays ayant la plus forte croissance de leur productivité horaire sont ceux qui partent du plus bas : pays de l'est de l'Europe (la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, la République tchèque), le Portugal et la Grèce. À l'inverse, dans l'ensemble, les pays les plus développés ont une croissance plus faible. C'est le cas de la France et de l'Allemagne par exemple.

Ces deux phénomènes indiquent qu'une certaine convergence s'est produite au cours de la période. Elle peut s'expliquer par un facteur technologique : la présence de rendements

décroissants du capital dans la production. Quand une économie est peu développée, elle a un niveau de capital par habitant faible et il est relativement facile de développer des activités rentables. Quand elle va se développer, son capital par habitant va augmenter, et il sera relativement plus difficile de produire davantage. Un tel effet a été formalisé en premier par Solow [1956]. Un des faits stylisés engendré par ce modèle est que le niveau initial de la productivité du travail influence négativement la croissance de cette productivité en longue période. C'est ce que résume la droite de régression présentée sur la *figure*. Selon cette équation, un pays A ayant en 1995 un niveau de productivité horaire inférieur de 10 % à celui d'un pays B, a eu un taux de croissance annuel moyen de près de 0,3 point supérieur sur la période 1995-2007.

Cependant, certains pays ont connu une croissance du PIB par habitant plus forte que ce que le modèle leur prédisait. En effet, la croissance ne peut s'expliquer par le seul facteur technologique de convergence. Elle dépend aussi de facteurs plus endogènes ou institutionnels : l'innovation, la recherche, l'éducation, le rôle du secteur financier ou pétrolier (dans le cas de la Norvège). Ces facteurs peuvent expliquer pourquoi certains pays (par exemple l'Espagne, l'Italie ou le Portugal) ont connu une performance plus faible que celle attendue par le modèle économétrique.

Évolution de la productivité horaire entre 1995 et 2007



et subjectives du bien-être. Cette démarche n'est toutefois pas exempte de limites : ils sont souvent difficiles à suivre dans le temps et ne donnent pas une mesure directe du bien-être dans un pays, car ils ne permettent pas de quantifier l'importance respective pour le bien-être des agents des indicateurs qui le composent. Une autre démarche consiste à chercher à agréger les différentes dimensions du bien-être. Il existe deux types de méthodes : les indices composites pondérant de manière *ad hoc* les différents indicateurs, y compris ceux qui n'ont pas une dimension monétaire, et les indices synthétiques qui additionnent des indicateurs transformés en un équivalent monétaire (encadré 3).

Encadré 3

Des indicateurs alternatifs au PIB

Pour faire face au problème de lecture des tableaux de bord, des indicateurs agrégés ont été construits à partir des dimensions du bien-être. Globalement, il existe deux grands types d'indicateurs : les indicateurs agrégeant des indices hétérogènes de façon non monétaire en les pondérant de manière plus ou moins *ad hoc* (indices composites), et les indicateurs obtenus en ajoutant ou retirant au PIB (ou à la consommation) des équivalents monétaires de divers facteurs de bien-être, à la façon de la comptabilité nationale (indices synthétiques).

Pour le premier type d'indicateur, divers choix de pondération peuvent être faits.

Le choix le plus simple et le plus utilisé consiste à retenir des poids identiques pour toutes les composantes de l'indicateur synthétique. C'est le choix retenu, par exemple, par l'indice de développement humain (IDH du PNUD*) qui est une moyenne équipondérée (arithmétique puis géométrique depuis 2010) de trois grandeurs. De la même manière, l'OCDE a calculé un indice composite qui agrège 9 indicateurs** depuis 1820 [OCDE, 2014]. Un autre exemple est l'indicateur de bien-être économique (IBEE) proposé par Osberg et Sharpe en 2002 qui agrège quatre dimensions : consommation ajustée, richesse productive, inégalité et insécurité économique***.

Une autre approche consiste à prendre en compte les préférences individuelles pour faire les pondérations. Plus les individus seront

considérés accorder de l'importance à un facteur de bien-être, plus son poids dans l'indicateur composite sera élevé. Une dimension considérée comme peu liée au bien-être par les individus a un poids quasi nul pour ces indicateurs. Ainsi, Godefroy et Lollivier [2014] créent un indice composite en utilisant des pondérations correspondant à la régression de la satisfaction sur chaque dimension du bien-être pour la France. C'est aussi la méthode de Fleurbaey, Schokkaert et Decancq [2009] dans le cas de la Russie entre 1995 et 2003.

Enfin, une manière d'être certain de prendre en compte les préférences individuelles est de demander aux personnes elles-mêmes de choisir les pondérations. C'est la méthode retenue par l'OCDE pour son « indicateur du vivre mieux » : sur le site Internet de l'OCDE****, chaque personne peut créer son propre index en pondérant les 11 dimensions proposées comme elle le souhaite et constater le changement dans le classement des pays. Par exemple, avec des critères tous de même importance, la France est classée 18^e, tandis que si l'on donne un poids maximal au logement et aux revenus, la France se classe 10^e, et 26^e si l'on donne un poids maximal à l'éducation et la sécurité personnelle. L'autre particularité de l'indicateur de l'OCDE est qu'il agrège des données objectives mais aussi des données subjectives comme la satisfaction dans la vie.

* Programme des Nations unies pour le développement.

** Agrégé par moyenne équipondérée arithmétique. Une agrégation alternative est effectuée par un modèle à facteurs à variables latentes donnant des poids différents à chaque dimension.

*** Il faut noter que l'indice de bien-être économique (IBEE) est construit en partie par la deuxième approche car les deux premières dimensions sont construites par monétarisation.

**** <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/>

Encadré 3 (suite)

Au-delà du choix des dimensions et des pondérations utilisées, différentes difficultés persistent avec ces indicateurs composites : faut-il utiliser des pondérations différentes pour chaque pays**** ? Quel niveau d'agrégation choisir (au niveau individuel ou agrégé) ? Quel traitement pour les indicateurs (taux, logarithme du niveau, normalisation) ?

Une deuxième approche consiste à corriger le PIB, le revenu ou la consommation pour s'approcher d'une notion de bien-être en ajoutant ou soustrayant des facteurs de façon monétaire.

Pour la mesure du bien-être économique (MBE), proposée par Nordhaus et Tobin en 1973, et celle de l'indice de bien-être durable (IBED), la consommation est la base du calcul. L'« indicateur de progrès véritable » (IPV), retranche du PIB la valeur estimée des richesses naturelles perdues (dommages à l'environnement, destruction des ressources non renouvelables, etc.) et des dégâts sociaux (chômage, délits, accidents,

inégalités, etc.) et ajoute au PIB la valeur estimée des activités économiques non monétaires (travail domestique et activité bénévole). L'indicateur de Fleurbaey et Gaulier [2009], dit de « revenu équivalent », corrige le revenu national net par habitant de différentes dimensions non prises en compte dans le PIB.

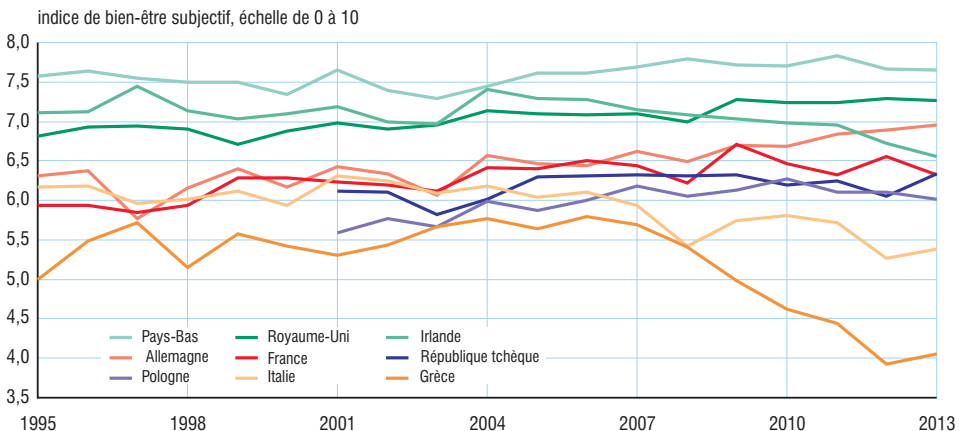
Enfin, de nombreux indicateurs traitent d'autres questions telles que, par exemple, celles liées aux stocks, à la soutenabilité, aux aspects sociaux. On peut citer l'« indicateur global de richesse » de l'ONU et l'« indicateur d'épargne véritable » de la Banque mondiale sur l'aspect stock ; l'empreinte écologique ou les indices de performances ou de durabilité environnementale sur les aspects strictement environnementaux ; l'indice de santé sociale ISS ou le baromètre des inégalités et de la pauvreté en France (BIP 40) centrés sur les questions sociales. Pour des éléments spécifiques sur ces questions, voir Blanchet *et al* [2010], Gadrey et Jany-Catrice [2012].

**** Pour réaliser des comparaisons internationales, les pondérations sont identiques pour tous les pays alors qu'elles devraient théoriquement être différentes pour illustrer les préférences des différents pays.

Sur longue période, pas de forte hausse du bien-être subjectif

Il existe un autre type d'indicateur mis en avant dans le rapport Stiglitz qui permet de mesurer le bien-être des populations. C'est le bien-être subjectif, c'est-à-dire tel qu'il est ressenti par les personnes. Plusieurs enquêtes permettent d'avoir des données de ce type, pour différents pays et différentes périodes. Le principe est simple : dans les enquêtes, il est demandé aux personnes leur appréciation sur différents facteurs, telle que leur satisfaction dans la vie

2. Satisfaction dans la vie depuis 1995



Lecture : le degré de satisfaction moyen en France en 2013 est de 6,3 sur 10. La question posée est la suivante : « D'une façon générale, êtes-vous très satisfait/ plutôt satisfait/ plutôt pas satisfait/ pas du tout satisfait de la vie que vous menez ? ». Initialement sur une échelle de 1 à 4, les données ont été converties sur une échelle de 0 à 10.

Source : Erasmus University Rotterdam, World database of happiness.

par exemple (encadré 4). Dans l'ensemble, il ressort des indicateurs disponibles qu'en Europe, la satisfaction dans la vie a peu évolué jusqu'en 2007 (figure 2). Elle est relativement plus élevée dans les pays du nord de l'Europe : Pays-Bas, Irlande et Royaume-Uni. Elle est plus faible dans les pays du Sud (Grèce et Italie) et dans une moindre mesure pour les pays de l'Est (Pologne et République tchèque). La France et l'Allemagne ont un profil légèrement croissant entre 1995 et 2007 et un degré de satisfaction dans la vie proche de 6,5 sur 10 en 2007. Il n'y a cependant globalement pas d'évolution marquée en Europe jusqu'en 2007.

Depuis 2007, le bien-être, mesuré par cet indicateur de satisfaction, a fortement chuté dans les pays particulièrement affectés par la crise. C'est le cas en Irlande et en Italie, mais surtout en Grèce où la baisse est particulièrement forte : elle atteint près de deux points. En Allemagne en revanche, le degré de satisfaction a augmenté.

Encadré 4

Les données subjectives de bien-être

Plusieurs enquêtes posent des questions subjectives sur le bien-être, notamment sur le bonheur ou la satisfaction dans la vie ressentis par les individus. Ces données subjectives de bien-être sont des appréciations auto-déclarées des individus quant à leur niveau de satisfaction dans la vie et de bonheur sur une échelle de 3, 4, 7 ou 10 points selon les enquêtes. Ces questions sont de plus en plus utilisées dans les enquêtes en sciences sociales. Leur succès tient à leur facilité d'intégration dans un questionnaire, ainsi qu'à la

simplicité de ces questions qui conduit à un taux de non-réponse très faible.

De nombreuses données subjectives sur le bien-être sont disponibles. Elles sont issues d'enquêtes internationales (Eurobaromètre, World Value Survey, Gallup World Poll, Eurofound, Europe Social Survey (ESS), EU-SILC, etc.), mais aussi de données nationales de panel (BHPS au Royaume Uni, GSOEP en Allemagne, GSS aux États-Unis, RLMS en Russie, etc.).

Réponses en 2012 à la question sur la satisfaction dans la vie ou le bonheur selon les enquêtes

	2012				Variations entre 2007 et 2012 (en point)			
	Eurofound		ESS	Euro-baromètre	Eurofound		ESS	Euro-baromètre
	Bonheur	Satisfaction	Bonheur	Satisfaction	Bonheur	Satisfaction	Bonheur	Satisfaction
Autriche	7,7	7,7	...	6,6	0,4	0,8	...	0,0
Belgique	7,6	7,4	7,7	7,0	-0,2	-0,1	0,1	-0,1
République tchèque	7,1	6,4	6,7	6,1	-0,4	-0,2	-0,2	-0,3
Danemark	8,2	8,4	8,4	8,4	-0,1	-0,1	0,0	0,1
Estonie	6,8	6,3	6,9	5,8	-0,6	-0,4	0,1	-0,3
Finlande	8,1	8,1	8,1	7,2	-0,2	-0,1	0,1	-0,1
France	7,4	7,2	7,3	6,6	-0,4	-0,1	0,0	0,1
Allemagne	7,4	7,2	7,7	6,9	-0,1	0,0	0,7	0,3
Grèce	6,5	6,2	6,0	3,9	-0,8	-0,4	-0,8	-1,8
Irlande	7,7	7,4	7,2	6,7	-0,3	-0,2	-0,6	-0,4
Italie	7,1	6,9	7,0	5,3	0,1	0,3	0,6	-0,7
Pays-bas	7,7	7,7	8,0	7,7	-0,3	-0,2	0,3	0,0
Pologne	7,3	7,1	7,3	6,1	-0,1	0,2	0,3	-0,1
Portugal	7,2	6,8	6,5	4,1	0,3	0,6	-0,2	-1,1
Slovaquie	6,9	6,4	6,8	5,8	-0,6	-0,3	0,3	-0,1
Espagne	7,8	7,5	7,6	5,9	0,2	0,2	0,0	-0,8
Suède	7,8	8,0	7,8	7,8	-0,4	-0,3	-0,1	0,1
Royaume-Uni	7,6	7,3	7,6	7,3	-0,2	0,0	0,0	0,2

Sources : Eurofound ; ESS ; Eurobaromètre ; Erasmus University Rotterdam, World database of happiness.

Encadré 4 (suite)

Nous utilisons principalement dans cette étude les données de l'Eurobaromètre car elles présentent l'historique le plus long. L'Eurobaromètre est géré par la Commission européenne et a bénéficié à ses débuts de l'implication de chercheurs. Nous en utilisons la version fournie dans la *World Database of Happiness* de R. Veenhoven* qui convertit l'échelle initiale de 4 items à 10 items pour pouvoir la comparer avec les résultats d'autres enquêtes. Les enquêtes d'EU-SILC ou de l'*European Social Survey* sont plus récentes (depuis les années 2000) mais comportent davantage de questions, sur des sujets plus larges et qui peuvent changer chaque année. En Europe, la fondation pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound, agence tripartite de l'Union européenne) a

lancé trois vagues de l'enquête *Quality of life* en 2002, 2007 et 2012.

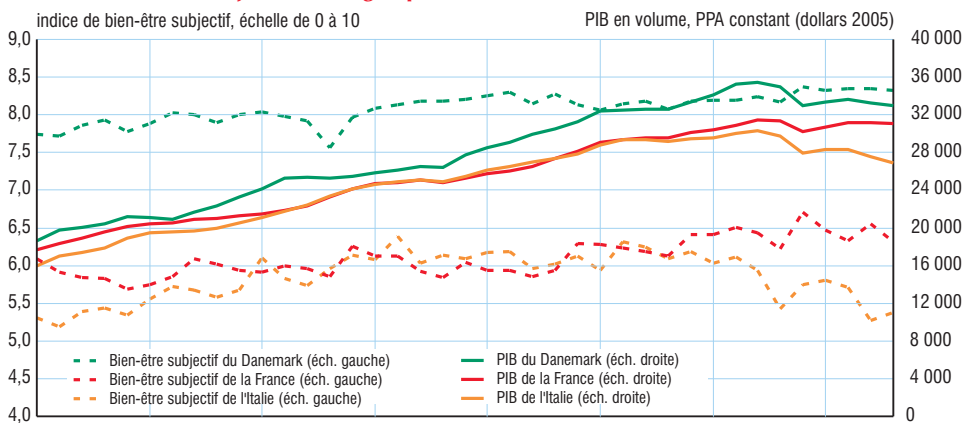
Des différences significatives existent entre les enquêtes. Le bien-être subjectif a plus baissé entre 2007 et 2012 et s'établit à un niveau plus faible en 2012 dans les pays du sud de l'Europe selon l'enquête Eurobaromètre que selon Eurofound et l'ESS (figure). Les coefficients de corrélation entre les quatre indicateurs disponibles (en variation 2012/2007) sont relativement faibles : 56 % entre l'Eurobaromètre et l'ESS, 39 % entre l'ESS et Eurofound et la corrélation est même négative (- 18 %) entre l'Eurobaromètre et Eurofound. Ces divergences entre les enquêtes illustrent les limites de ce type d'indicateur, sensible au protocole d'enquête, à des aléas d'échantillonnage, aux circonstances particulières qui présidaient lors de l'interrogation, etc.

* Erasmus University Rotterdam. Accessible à l'adresse: <http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl>. Cette base de données complète les pays non couverts par l'Eurobaromètre (comme pour les États-Unis ou le Japon) par les enquêtes nationales.

Le paradoxe d'Easterlin

Le « paradoxe d'Easterlin » est le terme utilisé pour décrire le fait que, sur longue période, le bien-être subjectif a beaucoup moins augmenté que le PIB par habitant. Les travaux d'Easterlin, notamment ceux précurseurs de 1974, ont en effet conclu à l'absence de corrélation significative entre l'évolution du revenu et celle du bien-être tel qu'il est ressenti dans un pays : la proportion d'individus se déclarant satisfaits dans la vie est sensiblement la même pendant une longue période de croissance. Initialement observé entre 1947 et 1970 aux États-Unis, ce constat a été étendu à de nombreux pays (Japon et Europe notamment mais aussi Chine). Ainsi,

3. PIB et bien-être subjectif en longue période



Lecture : en France, en 1975, le niveau de la satisfaction dans la vie est évalué à 6,1 sur une échelle de 0 à 10 (échelle de gauche) tandis que le PIB par habitant est de 17 700 dollars PPA (échelle de droite).

Sources : Insee ; OCDE ; Erasmus University Rotterdam, World database of happiness.

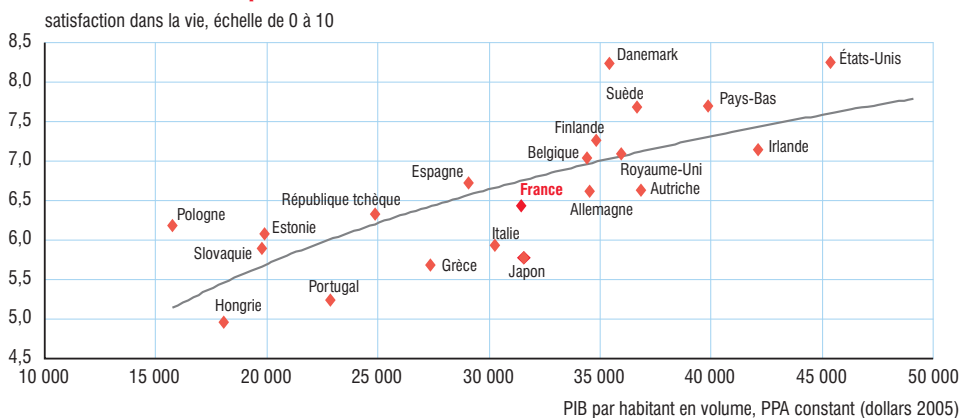
entre les années 1970 et 2000, dans ces pays, le bien-être subjectif est resté globalement constant ou n'a que faiblement augmenté, alors que le PIB par habitant a plus que doublé (figure 3).

De nombreux arguments ont été avancés pour expliquer la déconnexion entre bien-être et PIB par habitant. Les limites inhérentes au PIB (déjà présentées) et aux indicateurs subjectifs (voir *infra*) peuvent certes expliquer que la relation entre les deux ne soit pas très forte, mais paraissent insuffisantes à justifier une déconnexion totale. Aussi, les théories principales pour expliquer ce paradoxe sont celles de la comparaison sociale et de l'adaptation [Clark, Frijters et Shields, 2008] : les individus seraient sensibles à leur situation relative par rapport à leur entourage ou à leur passé et non pas à leur situation absolue (encadré 5).

Néanmoins, la déconnexion entre bien-être et revenu est loin d'être totale. Au niveau microéconomique, on observe généralement une relation positive et significative entre satisfaction et revenu. Ainsi, au sein d'un pays, les individus plus riches ont une satisfaction plus élevée que les individus moins riches. Des études sur données de panel indiquent de plus que cette relation serait causale : le revenu serait un déterminant de la satisfaction et non l'inverse.

Au niveau macroéconomique, on observe de même qu'à une date donnée, les pays dont le PIB par habitant est plus élevé ont un plus grand bien-être subjectif. La figure 4 illustre ce constat. Les pays dans lesquels la satisfaction dans la vie est la plus forte sont en moyenne ceux où le PIB par habitant est le plus élevé. En comparaison internationale, la relation entre PIB par habitant et bien-être subjectif ressort ainsi croissante, mais elle est non linéaire, comme le trouvent également Deaton [2008] et Stevenson et Wolfers [2008]. La relation n'est toutefois pas automatique, notamment parce que des facteurs culturels peuvent jouer : les États-Unis et le Danemark ont une satisfaction supérieure à ce que prédit la régression tandis que le Japon ou, dans une moindre mesure, la France, a une satisfaction inférieure. Selon Stevenson et Wolfers, le bien-être dépendrait davantage des revenus absolus que relatifs au sein d'un pays⁴. Enfin, dans la dimension temporelle, plusieurs études mettent en avant un lien entre bien-être et cycle économique (tel qu'il peut être approché par l'*output gap* ou les cours boursiers).

4. PIB par habitant et satisfaction dans la vie en 2007 pour les pays de l'Union européenne, les États-Unis et le Japon



Sources : Insee ; OCDE ; Erasmus University Rotterdam, World database of happiness.

4. Si le bien-être dépendait seulement des revenus relatifs à l'intérieur d'un pays comme le prédisent les phénomènes de comparaison et d'adaptation, il ne devrait pas y avoir de relation, en comparaison internationale, entre bonheur subjectif agrégé d'un pays et PIB par habitant. L'existence de cette relation peut néanmoins être cohérente avec le phénomène de comparaison sociale à l'échelle mondiale (et non plus au sein d'un pays) sous l'hypothèse que les individus font des comparaisons globalisées (encadré 4).

Même sur le long terme⁵, où le lien semble donc peu perceptible, des publications récentes arrivent à déceler un lien entre bonheur et croissance dans de très nombreux pays [Hagerty et Veenhoven 2006, Stevenson et Wolfers 2008]. De plus, selon Stevenson et Wolfers, dans certains pays, l'absence de lien entre bonheur et croissance peut s'expliquer par des problèmes techniques (des changements de questions sur le bonheur au Japon et un problème d'échantillonnage de la population en Chine).

Les limites du bien-être subjectif

Utiliser des données subjectives de bien-être soulève de nombreuses questions liées à leur nature même. Elles sont d'abord sensibles à la psychologie des personnes, qui peut influencer les résultats, notamment *via* les phénomènes de comparaison sociale et d'adaptation (encadré 5).

5. Les notions temporelles restent elles-mêmes approximatives : on peut se demander par exemple si les relations clairement significatives observées dans les pays en voie de développement ou en transition sont des évolutions de court ou long terme.

Encadré 5

Les déterminants psychologiques et comportementaux du bien-être subjectif

Des facteurs d'ordre comportemental de comparaison sociale et d'accoutumance expliqueraient les évolutions du bien-être subjectif et le paradoxe d'Easterlin (selon Easterlin lui-même). Les individus évalueraient leur situation en écart à un niveau de référence et non de manière absolue, que ce soit par rapport aux autres personnes, au passé ou aux aspirations futures. Les phénomènes de comparaison ont fait l'objet d'une importante littérature [Senik, 2014].

Tout d'abord, chacun peut comparer sa situation à celles des autres, et les attentes individuelles sont ainsi influencées par le revenu des proches (par exemple les collègues, la famille, les voisins). De nombreuses études ont montré, notamment dans les pays les plus développés, qu'il y avait une relation négative entre le bien-être ressenti par les individus et le niveau des revenus du groupe de référence auxquels ils se comparent.

A priori, l'influence des revenus relatifs semble difficile à concilier avec le fait que les pays les plus riches ont un niveau de bien-être ressenti plus élevé (figure 4). Cependant, on peut réconcilier les deux faits si l'on prend en compte les effets informationnels et de signal (effet de « tunnel »*). En informant les ménages sur les perspectives futures d'augmentation de revenu, les comparaisons de revenus

joueraient positivement sur le bien-être et domineraient les effets négatifs d'envie (notamment dans les pays d'Europe de l'Est dans les années 1990). Le phénomène de comparaison sociale pourrait aussi jouer à l'échelle mondiale, sous l'hypothèse que les individus font des comparaisons globalisées. Si cette dernière hypothèse paraît plausible, peu d'études permettent de la vérifier.

Par ailleurs, le processus d'accoutumance (qualifié d'adaptation hédonique dans la littérature) à une nouvelle situation peut aussi fournir une explication du paradoxe. Le bien-être ressenti par les individus dépendrait de la différence entre la réalité et leurs aspirations. S'il en est ainsi, quand le revenu augmente, les aspirations augmentent et le bien-être peut rester inchangé.

À l'inverse, De Neve *et al.* [2014] ont montré que l'impact négatif lié à une crise était en général beaucoup plus fort sur le bien-être subjectif que l'impact positif d'une amélioration de la conjoncture. Cela peut s'expliquer par des phénomènes psychologiques d'aversion à la perte. En effet, de nombreuses études en économie comportementale ont mis en relief une préférence pour les profils de revenu croissant, sous peine de frustration [Senik, 2014].

* Dans un contexte de manque de visibilité (comme dans un tunnel), l'observation du sort d'autrui (dans la file d'attente qui avance tandis que la mienne stagne) comporte un contenu informationnel si positif (ma file devrait bientôt avancer) qu'il domine le sentiment négatif de comparaison et d'envie (ma file n'avance pas tandis que l'autre oui).

De plus, l'échelle des questions sur le bien-être subjectif est « bornée », contrairement à celle de variables objectives comme le PIB ou la consommation par exemple. Ceci rend difficile les comparaisons entre les données subjectives et objectives.

Le phénomène d'adaptation peut aussi conduire à modifier la manière dont les individus répondent aux questions sur leur ressenti et notamment leur interprétation des échelons des réponses aux questions sur le bien-être subjectif. Les individus considéreraient l'échelle de bonheur de façon de plus en plus exigeante à mesure qu'ils sont plus heureux. Ainsi, l'interprétation de l'échelle peut se modifier au cours du temps du fait d'évolution soit des préférences des individus, soit de leur environnement.

Enfin, il existe des différences significatives entre les différentes enquêtes (*encadré 4*). Elles peuvent provenir des échantillons retenus (qui sont généralement de petite taille), des formulations des questions (qui peuvent varier d'une enquête à l'autre) ou des dates d'enquête.

En conséquence, même si ces données subjectives ont acquis une reconnaissance dans le monde académique, de nombreuses études ayant montré leur intérêt (voir [Senik, 2014] pour une synthèse), elles présentent également de nombreuses limites.

Une mesure de l'utilité

Pour compléter les mesures fournies par le PIB et le bien-être subjectif, il est possible de s'appuyer sur la théorie économique pour enrichir de façon relativement simple les mesures de consommation et approcher une mesure de l'utilité économique des ménages.

Cette utilité est construite à partir d'un nombre restreint de composantes, et peut être mesurée sur une vingtaine de pays depuis 1995.

On retient les arguments qui devraient figurer dans une fonction d'utilité « instantanée » sans considérer les stocks. L'intégration de stocks (ressources naturelles, capital matériel, patrimonial, infrastructures) dans un indicateur de flux homogène au PIB pose en effet d'importants problèmes méthodologiques [Gadrey et Jany-Catrice, 2012]. On n'introduit pas non plus de variables indicatrices de la santé car les données disponibles sont en grande majorité subjectives et peuvent difficilement être intégrées à un indicateur objectif. Enfin, les inégalités ne sont pas prises en compte car plusieurs effets inverses peuvent entrer en jeu dans la relation entre inégalité de revenu et bien-être. D'une part, l'aversion pour l'inégalité et la peur de pouvoir être relégué parmi les moins bien lotis d'une société très inégalitaire vont dans le sens d'une relation négative entre l'évolution des inégalités et celle du bien-être (par exemple en Europe dans les années 1970/1980 selon Alesina, Di Tella et Macloch, [2004]). D'autre part, les effets de signaux et d'opportunité peuvent donner des espoirs plus grands de promotion sociale et ainsi augmenter le bien-être (notamment dans les pays anglo-saxons ou d'Europe centrale et orientale dans les années 1990, cf. [Senik, 2014]). Enfin, d'autres variables telles que la dimension environnementale ou la confiance [Algan et Cahuc, 2013] n'ont pas été introduites, principalement du fait de l'absence de données comparables sur l'ensemble de la période.

Nous construisons ainsi une mesure d'utilité qui prend en compte certains facteurs de bien-être. Cette utilité est construite à partir de trois variables : la consommation effective des ménages, la taille des ménages (afin de tenir compte des économies d'échelle) et le temps de loisir (*encadré 6*).

La prise en compte de la consommation plutôt que du PIB permet de mettre l'accent sur les ménages, comme recommandé dans le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi. Le PIB et la consommation des ménages par habitant n'évoluent pas de manière tout à fait identique, les écarts entre l'un et l'autre étant liés à l'évolution du revenu et du taux d'épargne des ménages, mais aussi des flux de revenu avec l'étranger qui peuvent jouer sensiblement dans certains pays (voir [Blanchet et al., 2007] pour l'analyse des écarts entre PIB, revenu et consommation). Dans la définition la plus restrictive de la consommation, le PIB et la consommation peuvent également

Mesure de l'utilité

Le modèle

On considère un ménage composé de n individus indicés par i , tous identiques. Il existe deux biens, A dont la consommation est individualisable et B dont la consommation est collective (par exemple le logement). C_{Ai} est la consommation de l'individu i en bien A, C_A la consommation du ménage en bien A et C_B la consommation de chaque individu du ménage en bien B. q_A est le prix du bien A, q_B celui du bien B. Chaque individu est doté d'une quantité unitaire de temps qu'il peut utiliser à travailler (son temps de travail est noté l_i) ou à être en situation de loisir.

Les préférences de l'individu i sont représentées par (1).

$$(1) U_i = C_{Ai}^a C_B^b (1 - l_i)^{1-a-b}$$

a représente le poids de la consommation du bien individualisable,

b le poids de la consommation du bien collectif,

$1 - a - b$ le poids du loisir.

a , b et $1 - a - b$ sont compris entre 0 et 1

Les individus étant identiques, à l'optimum, ils consomment tous la même quantité du bien A et ils consacrent tous la même partie de leur temps à travailler. On a :

$$(2) C_{Ai} = C_A/n$$

$$\text{et (3) } l_i = l$$

La contrainte budgétaire du ménage s'écrit (w est la rémunération du travail et R le revenu de l'ensemble du ménage) :

$$(4) q_A C_A + q_B C_B = R = nwl$$

On note C la quantité :

$$(5) C = C_A^{a/(a+b)} C_B^{b/(a+b)}$$

On obtient le niveau d'utilité d'un individu :

$$(6) U = (C/n)^{a+b} n^b (1 - l)^{1-a-b}$$

L'utilité est une moyenne pondérée de la consommation par habitant, du nombre de personnes du ménage et du loisir, le poids de ces trois facteurs dépendant des préférences des individus. L'effet du nombre de personnes provient de l'existence du bien collectif. À consommation par habitant donnée, plus la taille du ménage est grande, plus les charges de la consommation collective sont partagées et plus l'utilité est élevée. Dans le cas extrême où il n'y a pas de bien collectif, cet effet ne joue pas : $b = 0$ et le facteur n^b disparaît de l'équation (6).

On considère maintenant que l'économie est composée de m ménages, tous identiques. On note C^* la consommation de l'ensemble de l'économie et p sa population.

On a :

$$(7) C^* = mC$$

et

$$(8) p = mn$$

L'équation (6) représente toujours l'utilité d'un individu qui s'écrit également :

$$(9) U = (C^*/p)^{a+b} (p/m)^b (1 - l)^{1-a-b}$$

L'utilité dépend donc de la consommation par habitant, du nombre de personnes par ménage p/m (ce dernier facteur n'intervient pas si $b = 0$) et de la part du temps consacrée au loisir $(1 - l)$.

Deux limites de ce modèle

Ce modèle, très stylisé, a deux limites principales. Il ne prend pas en compte la dimension intertemporelle des choix des ménages ni les activités domestiques (qui sont englobées dans le loisir).

La première limite résulte de l'utilisation d'une fonction d'utilité « instantanée » qui ignore la dimension intertemporelle. Ainsi, l'individu n'épargne pas et ses seuls revenus sont ceux du travail. Lever cette hypothèse aboutirait à donner un rôle à l'épargne (qui permet de constituer un stock de capital, gage d'une consommation future). C'est pour ne pas rendre le modèle trop complexe que ce choix n'a pas été retenu ici.

Encadré 6 (suite)

En ne prenant pas en compte explicitement le travail domestique, on fait l'hypothèse implicite qu'il influence le bien-être exclusivement à travers le loisir. Ainsi par exemple, selon notre hypothèse, le temps passé à bricoler ou celui consacré à écouter de la musique apportent le même bien-être, alors même que le premier est une activité domestique qui pourrait être comptabilisée comme du temps de travail, aboutissant à une production domestique. C'est la difficulté pratique de mesurer cette production qui nous conduit à faire cette hypothèse¹. Néanmoins, cette hypothèse est difficile à transposer pour le cas particulier de la hausse de l'activité féminine : considérer que l'activité domestique des femmes au foyer est entièrement du loisir ne permettrait pas de comprendre l'augmentation de l'activité féminine ; celle-ci représenterait alors une baisse du bien-être, la désutilité du temps travaillé neutralisant la hausse de bien-être liée à la consommation. Nous choisissons une hypothèse centrale où le travail domestique des inactives procure la même désutilité que le travail rémunéré. La sensibilité des résultats à cette hypothèse a été testée dans des variantes (voir *infra*).

Construction empirique

On se sert de cette équation pour construire une mesure d'utilité, plus générale que la consommation par habitant C^*/p . On dispose de la consommation par habitant C^*/p et du nombre de personnes par ménages p/m , pour plusieurs pays de l'OCDE et plusieurs années.

Pour répartir le temps entre activité et loisir, on dispose du nombre d'heures annuelles travaillées par actif occupé, provenant des comptes nationaux². On fait les hypothèses suivantes :

- on suppose que chaque individu âgé de 25 à 65 ans est doté d'une durée « utile » de 9 heures par jour, les 15 heures restantes ne pouvant être utilisées ni au travail ni au loisir. Chaque semaine, il dispose donc d'une durée utile de 63 heures (pour mémoire, le temps de travail moyen d'un non-salarié en France est d'environ 52 heures hebdomadaires) et chaque année de 3 285 heures ($9 * 365$) qu'il partage entre travail et loisir ;
- toutes les personnes de 25 à 65 ans inactives ont un temps de travail égal à 0 et un temps de loisir égal à 3 285 heures annuelles ;
- parmi les personnes de 25 à 65 ans, on considère que les femmes ont le même taux d'activité que les hommes pour ne pas prendre en compte la hausse du taux d'activité des femmes (à l'image de Blanchet et Toutlemonde, [2008]) ;
- parmi les actifs de 25 à 65 ans, on considère qu'en moyenne les chômeurs ont la même durée du travail que les actifs occupés (Fleurbaey et Gaulier [2009] font une hypothèse équivalente). C'est faire l'hypothèse que le chômage ne résulte pas d'une préférence pour le loisir et que les chômeurs recherchent un travail durant un temps équivalent à celui de l'emploi ;
- les personnes de moins de 25 ans ou de plus de 65 ans ne sont pas prises en compte dans le calcul. On considère que ce sont des personnes pour lesquelles la question de l'arbitrage entre loisir et activité ne se pose pas.

Une fois les trois variables définies, pour calculer l'utilité, il suffit de déterminer les paramètres a et b .

Pour le choix de a et b , on peut montrer qu'à l'optimum :

$$(10) I = a + b$$

Le temps de travail est égal au poids de la consommation dans les préférences. On peut donc utiliser cette relation pour fixer une valeur à $a + b$: $a + b$ est estimé comme la part du temps de travail en moyenne dans les pays étudiés sur l'ensemble de la période.

On obtient ainsi que $a + b = 0,45$ (poids du travail) et $1 - a - b = 0,55$ (poids du loisir).

Réécrivons maintenant l'équation (6). On obtient :

$$(11) U = (C/x)^{a+b} (1-l)^{1-a-b}$$

où l'on a noté :

$$(12) x = n^{a/(a+b)}$$

1. Ce travail effectué pour la France par Poissonnier et Roy [2012] n'existe pas dans la plupart des pays.

2. Sauf pour la Belgique, l'Irlande et le Portugal où elles proviennent de l'enquête européenne sur la force de travail.

Encadré 6 (suite)

Sous cette forme, il apparaît que la quantité x est un nombre « d'unités de consommation », au sens microéconomique habituel, qui permet de prendre en compte la manière dont le niveau de vie évolue en fonction de la taille des ménages. Or selon l'OCDE³, une approximation satisfaisante du nombre d'unités de consommation, pour réaliser des travaux macroéconomiques, est :

$$(13) x = n^{1/2}$$

On choisit donc a et b de telle sorte que :

$$(14) a = b = (a + b)/2$$

Ce choix est conforme à celui retenu par Fleurbaey et Gaulier [2009].

Finalement, on obtient donc $a = b = 0,225$.

Dans le corps du texte, on appelle utilité le niveau d'utilité obtenu avec la spécification et les valeurs des paramètres présentés ci-dessus.

Tests de robustesse

Afin de mesurer la robustesse des résultats, plusieurs tests de sensibilité ont été menés sur les paramètres du modèle.

Tout d'abord, ils ont consisté à faire varier les poids du loisir et de la consommation. Dans le scénario présenté dans cette étude, le poids de la consommation, $a + b$, vaut 0,45 (et le poids du loisir 0,55). Dans un exercice alternatif, on retient une valeur de 0,40 (avec $a = b = 0,2$). C'est le résultat que l'on obtiendrait en considérant que la durée « utile » (disponible pour le travail et le loisir) est de 10 heures par jour (contre 9 heures dans le scénario de référence). Ce changement modifie très peu la médiane de l'évolution de l'utilité (- 0,04 point entre 1995 et 2007 et 0,01 point entre 2007 et 2012) et pratiquement pas les évolutions constatées pour la France. Les principaux changements concernent le Portugal entre 1995 et 2007 (- 0,1 point), et l'Estonie et l'Irlande entre 2007 et 2012 (- 0,1 point).

Ensuite, des tests concernant la durée du travail et l'activité ont été effectués.

D'une part, faute de données disponibles, nous avons utilisé la durée du travail de l'ensemble de la population mais le taux d'activité des hommes uniquement ; or, idéalement, il faudrait utiliser la durée de travail des hommes. Pour tester cette approximation, on a considéré que dans tous les pays et toutes les années, la durée de travail des hommes est d'environ 8 % supérieure à celle de l'ensemble de la population, ce chiffre correspondant approximativement à ce qu'on observe en France en 2011. On obtient alors un paramètre $a + b$ de 0,48. En prenant en compte ce nouveau paramètre et une durée du travail de 8 % supérieure, la variation de l'utilité en France serait modifiée très faiblement (+ 0,06 point) entre 1995 et 2007 et pratiquement pas entre 2007 et 2012.

D'autre part, nous avons effectué un exercice consistant à supposer que le temps de travail supplémentaire affecté aux femmes (quand on fait l'hypothèse que le taux d'activité masculin s'applique aux femmes) est du travail domestique et induit une hausse de la consommation (en fonction du taux d'activité et du temps de travail). Dans ce cas, on observe que les résultats sont globalement peu modifiés. En niveau, les pays où le taux d'activité est faible (notamment la Grèce et l'Espagne) voient leur consommation et leur bien-être légèrement augmenter. En évolution, la hausse de l'activité féminine conduit à réduire légèrement la croissance de la consommation et donc du bien-être (- 0,14 point entre 1995 et 2007 et - 0,04 point entre 2007 et 2012 pour la médiane des pays).

Enfin, dans un dernier exercice, on a considéré que le taux d'activité des femmes était celui observé (alors que dans notre scénario de référence, on applique aux femmes le taux d'activité masculin). Dans ce scénario, l'inactivité féminine apporte du bien-être par le biais du loisir. Cela donne des résultats très proches du cas précédent, dans lequel l'inactivité féminine apporte du bien-être par le biais de la consommation domestique.

3. <http://www.oecd.org/eco/growth/OECD-Note-EquivalenceScales.pdf>

évoluer différemment du fait des dépenses mutualisées (santé, éducation, etc.). Nous choisissons ici d'inclure ces dernières ; la comparaison entre les pays n'est alors pas comptablement affectée par la part des dépenses des ménages qui est prise en charge par le secteur public. Aussi, l'indicateur de consommation que nous retenons est la consommation effective des ménages, plus large que les strictes dépenses de consommation des ménages.

Par ailleurs, les économies d'échelle au sein des ménages jouent un rôle important sur le bien-être. Ainsi, certaines dépenses (telles que celles liées aux biens d'équipement du logement par exemple) ne croissent pas proportionnellement à la taille des ménages. Or le nombre moyen de personnes par ménage a tendance à diminuer dans la plupart des pays, ce qui renforce les coûts fixes et pèse négativement sur le pouvoir d'achat des individus. Aussi, plutôt que la consommation par habitant, nous retenons comme indicateur la consommation par unité de consommation (u.c.)⁶.

Le loisir, qui constitue aussi une composante importante du bien-être, est utilisé dans d'autres études [Fleurbaey et Gaulier, 2009, Boarini *et al*, 2006]. Le loisir est appréhendé ici par le temps de loisir des actifs ; le taux d'inactivité est calculé en appliquant à l'ensemble de la population les taux observés sur les seuls hommes. Ainsi, la hausse du taux d'activité féminin au cours des vingt dernières années n'induit pas une diminution du loisir. Cela revient implicitement à considérer qu'elle a conduit à une augmentation du bien-être *via* la consommation⁷. D'autres scénarios alternatifs sont présentés en *encadré 6* suivant les hypothèses sur les liens entre activité domestique et bien-être.

Nous présentons maintenant les évolutions des différentes composantes de l'utilité pour 20 pays. Parmi eux, 18 font partie de l'Union européenne (dont quatre du Sud : Espagne, Grèce, Italie, Portugal) et quatre de l'ancien bloc soviétique (Estonie, Pologne, République tchèque, Slovaquie). À cet ensemble, s'ajoutent un pays hors Union (la Norvège) et les États-Unis. Nous distinguons trois dates différentes : 1995, 2007 et 2012.

En niveau, les pays ayant l'utilité la plus élevée en 2012 sont les États-Unis, la Norvège et les Pays-Bas. Puis le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, et le Danemark suivent avec des utilités très proches (*figure 5*). Les pays d'Europe de l'Est ont des utilités significativement plus faibles. Cependant, les différences par rapport aux États-Unis sont plus faibles que pour le PIB par habitant : 31 % pour le PIB par habitant contre 10 % pour l'utilité dans le cas de la France en 2012. Ce dernier chiffre résulte principalement de la consommation et du loisir : d'un côté, la consommation par habitant est supérieure de 31 % aux États-Unis, de l'autre, le loisir est supérieur d'environ 15 % en France⁸. Enfin, l'Irlande qui a un PIB par habitant relativement élevé est moins bien classée avec cette mesure.

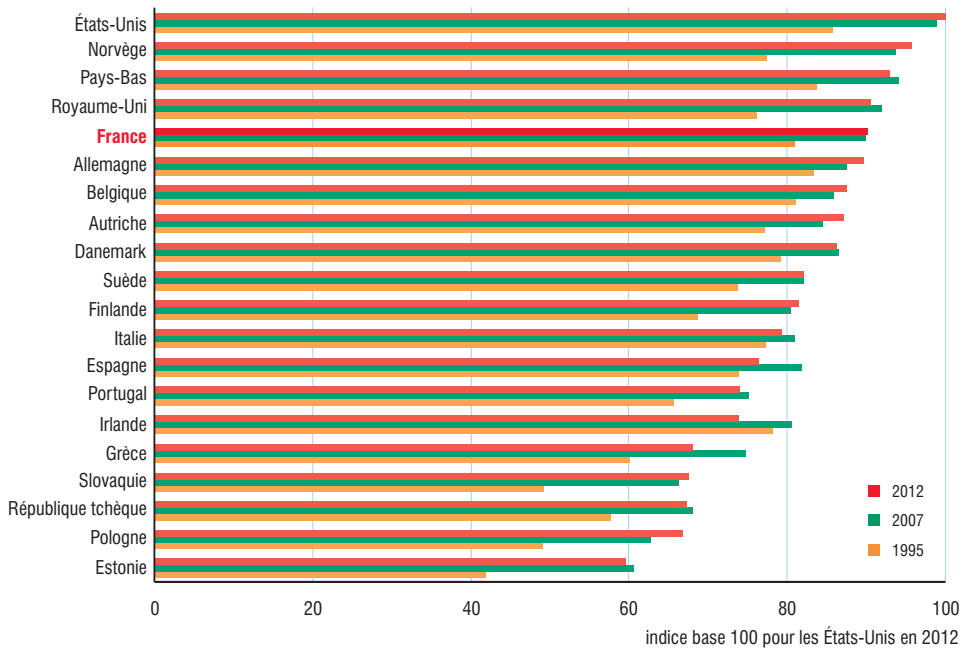
Pour chacune des variables utilisées dans le calcul de l'utilité, on présente par la suite les taux de croissance annuels moyens, au cours de chacune des deux périodes : 1995-2007 et 2007-2012. Pour mesurer la tendance centrale de l'évolution, on utilise ici la médiane des taux de croissance, ce qui ne tient pas compte de la taille des pays.

6. Faire le ratio entre consommation totale et nombre moyen d'unités de consommation est une approximation de la consommation par u.c. moyenne des ménages. L'approximation n'est pas trop forte si la taille et la structure des ménages sont relativement indépendantes du niveau de revenu et de consommation des ménages. Elle permet de calculer la consommation par u.c. des pays sans disposer des informations au niveau microéconomique.

7. Ricroch [2012] indique que la hausse de l'activité féminine s'est accompagnée d'une baisse des heures consacrées aux tâches domestiques, sans qu'elles aient été remplacées par des substituts marchands, à tout le moins en France. Le surcroît de consommation lié à l'activité domestique peut alors être considéré comme des dépenses de consommation supplémentaires, et non pas la substitution d'un travail domestique par la rémunération de services équivalents.

8. La taille des ménages contribue très peu à l'écart entre France et États-Unis.

5. Utilité en 1995, 2007 et 2012



Sources : Insee ; OCDE.

L'utilité dans une période de croissance, entre 1995 et 2007

Entre 1995 et 2007, la médiane des taux de croissance annuels moyens de la consommation par habitant⁹ est de 2,3 %. La croissance la plus faible est observée en Irlande et en Allemagne (*figure 6*). La France est un peu au-dessous de la moyenne. Parmi les pays où la consommation a crû le plus fortement, on trouve ceux de l'Est mais aussi la Norvège et le Royaume-Uni.

La médiane de l'évolution de la taille des ménages s'élève à - 0,4 % par an¹⁰. La baisse la plus forte se produit dans trois pays du Sud (Italie, Espagne et Portugal) et en Estonie ; elle est un peu supérieure à la médiane en France (elle passe de 2,58 personnes en 1995 à 2,43 en 2007), en Allemagne, en République tchèque et en Irlande. La Grèce a connu une hausse (entre 1995 et 1999).

La médiane de l'évolution du temps de loisir vaut 0,2 % par an. La hausse la plus forte s'observe au Portugal (0,6 %) et en France (0,5 %), tandis qu'une légère baisse se produit en Estonie et en Belgique. En France, c'est la baisse importante des heures annuelles de travail par actif occupé (- 0,6 % par an)¹¹ qui est à l'origine de l'augmentation du temps de loisir, le taux d'activité ne diminuant que légèrement. En Allemagne, l'évolution des heures de travail par

9. Les données de consommation effective pour l'Espagne sont indisponibles depuis 1995 : on a fait l'hypothèse que le rapport entre la consommation effective et la consommation privée reste constant, identique à celui observé avant 1995.

10. La taille des ménages a été imputée en 1995 à l'aide des données de 1994 ou 1996 pour la République tchèque, la France, la Grèce et le Royaume-Uni et grâce à la tendance 2004-2011 pour l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, l'Irlande, le Portugal, la Slovaquie et l'Espagne. En 2012, les données sont imputées à partir de 2011.

11. Le nombre d'heures de travail en 1995 a été imputé à l'aide de la tendance 2000-2007 pour l'Estonie, l'Irlande et la Pologne.

actif occupé est similaire à celle observée en France¹², mais le taux d'activité a augmenté (de 0,4 % par an en moyenne), d'où une baisse du temps de loisir.

L'utilité est une moyenne pondérée des trois variables présentées précédemment (consommation par habitant, taille des ménages et temps de loisir). Les pondérations utilisées sont celles présentées dans l'encadré 6. La médiane du taux de croissance de l'utilité ainsi calculée s'élève à 1,0 % par an. L'Irlande, l'Italie et l'Allemagne ont la croissance la plus faible (0,2 % à 0,4 %). La France (0,9 %) se situe en dessous de la médiane. Ce sont les pays de l'Est, et dans une moindre mesure le Royaume-Uni, la Norvège et la Grèce, qui présentent la plus forte croissance de l'utilité.

6. Évolutions des variables composant l'utilité entre 1995 et 2007

	taux de croissance annuel moyen, en %			
	Consommation des ménages	Taille des ménages	Loisir	Utilité
Paramètres dans le calcul de l'utilité ¹	a+b=0,45	a=b=0,225	1-a-b=0,55	///
Autriche	1,6	-0,4	0,2	0,8
Belgique	1,2	-0,2	-0,1	0,5
République tchèque	3,0	-0,5	0,3	1,4
Danemark	1,7	-0,1	0,0	0,7
Estonie	7,9	-1,2	-0,2	3,1
Finlande	2,8	-0,4	0,3	1,3
France	1,7	-0,5	0,5	0,9
Allemagne	1,0	-0,5	0,1	0,4
Grèce	3,5	0,5	0,3	1,8
Irlande	0,2	-0,5	0,4	0,2
Italie	1,3	-1,2	0,1	0,4
Pays-Bas	2,2	-0,4	0,1	1,0
Norvège	3,3	-0,1	0,3	1,6
Pologne	4,3	0,0	0,3	2,1
Portugal	2,1	-0,8	0,6	1,1
Slovaquie	5,6	-0,4	0,2	2,5
Espagne	2,4	-1,4	0,2	0,9
Suède	2,1	-0,2	0,1	0,9
Royaume-Uni	3,2	0,1	0,2	1,6
États-Unis	2,5	-0,3	0,3	1,2
Médiane	2,3	-0,4	0,2	1,0

1. Voir encadré 6.

Lecture : la consommation par habitant en France a augmenté de 1,7 % entre 1995 et 2007. En prenant en compte les autres composantes et leurs pondérations (0,45 pour la consommation), on obtient une variation de l'utilité de 0,9 %.

Sources : Insee ; OCDE.

L'utilité dans une période de crise, entre 2007 et 2012

Entre 2007 et 2012, la médiane des taux de croissance de la consommation par habitant est légèrement négative : -0,1 %. La France (+0,3 %) se situe au-dessus de la médiane, notamment grâce à la hausse des dépenses individualisables des administrations publiques pendant la crise (alors que la consommation privée par habitant a baissé de 0,1 %). La chute la plus forte s'observe dans les pays du Sud (Grèce, Italie, Espagne), en Estonie et en Irlande. Malgré la crise, neuf pays présentent néanmoins une croissance positive, la croissance étant la plus forte en Pologne, en Allemagne et en Norvège (figure 7).

La médiane de la taille des ménages diminue de 0,3 % par an. Cette baisse est particulièrement importante en Espagne (-1,4 %) et au Portugal (-1,0 %). Elle est de 0,3 % en France. La taille des ménages reste stable en Pologne et en Suède.

12. Ces heures travaillées moyennes sont issues des comptes nationaux. La similitude entre la France et l'Allemagne masque toutefois une baisse de la durée du travail à temps complet en France et une augmentation de la part d'emplois salariés à temps partiel en Allemagne [Costes, Rambert, Saillard, 2015].

7. Évolutions des variables composant l'utilité entre 2007 et 2012

	taux de croissance annuel moyen, en %			
	Consommation des ménages	Taille des ménages	Loisirs	Utilité
Paramètres dans le calcul de l'utilité ¹	a+b=0,45	a=b=0,225	1-a-b =0,55	///
Autriche	0,6	-0,5	0,7	0,6
Belgique	0,5	-0,2	0,3	0,3
République tchèque	0,0	-0,6	-0,2	-0,2
Danemark	-0,3	-0,1	0,1	-0,1
Estonie	-2,2	-0,6	1,5	-0,3
Finlande	0,6	-0,4	0,2	0,3
France	0,3	-0,3	0,0	0,0
Allemagne	1,1	-0,6	0,2	0,5
Grèce	-4,5	-0,7	0,7	-1,8
Irlande	-5,0	-0,7	1,3	-1,7
Italie	-1,5	-0,3	0,6	-0,4
Pays-Bas	-0,2	-0,4	-0,1	-0,2
Norvège	0,8	-0,2	0,1	0,4
Pologne	2,7	0,0	0,0	1,2
Portugal	-1,4	-1,0	0,9	-0,3
Slovaquie	0,9	-0,3	0,0	0,4
Espagne	-2,5	-1,4	-0,1	-1,4
Suède	0,5	0,0	-0,4	0,0
Royaume-Uni	-0,8	-0,1	0,1	-0,3
États-Unis	-0,1	-0,2	0,5	0,2
Médiane	-0,1	-0,3	0,2	0,0

1. Voir encadré 6.

Lecture : la consommation effective par habitant de la France a augmenté de 0,3 % entre 2007 et 2012. En prenant en compte les autres composantes et leurs pondérations (0,45 pour la consommation), on obtient une variation de l'utilité nulle.

Sources : Insee ; OCDE.

Le temps de loisir médian augmente de 0,2 % par an. La hausse la plus forte s'observe en Estonie et en Irlande ; la diminution la plus forte en Suède (-0,4 %).

Au total, la médiane des taux de croissance de l'utilité est stable. C'est en Pologne, en Allemagne et en Autriche que la croissance est la plus élevée. En France, l'évolution est nulle. Les baisses d'utilité les plus importantes sont observées en Grèce, en Espagne et en Irlande.

Déterminants structurels et composantes sensibles à la crise

La comparaison des deux sous-périodes permet d'illustrer la façon dont l'évolution de l'utilité dépend de facteurs structurels (taille des ménages, temps de loisir) et d'un facteur fortement sensible à la crise (la consommation par habitant). La figure 8 compare les médianes des évolutions de l'utilité, de ses composantes et du PIB par habitant pour les vingt pays étudiés.

8. Évolution des médianes des composantes de l'utilité par sous-période

	taux de croissance annuel moyen, en %			
	Paramètres dans le calcul de l'utilité	1995-2007	2007-2012	Variation entre les deux périodes (en point de %)
Consommation effective par tête	0,45	2,3	-0,1	-2,4
Taille des ménages	0,225	-0,4	-0,3	-0,1
Loisir	0,55	0,2	0,2	0,0
Utilité	///	1,0	0,0	-1,0
PIB par tête	///	2,4	-0,6	-3,0

Sources : Insee ; OCDE.

Dans la période de croissance 1995-2007, la médiane du taux de croissance de l'utilité s'élève à 1,0 % par an ce qui représente environ la moitié de la médiane des taux de croissance du PIB (2,4 %). D'un côté, la consommation croît à un rythme équivalent à celui du PIB, ce qui favorise la croissance de l'utilité. Mais de l'autre, la croissance de la consommation effective ne contribue que pour 45 % à l'évolution de l'utilité. En effet, celle-ci dépend aussi, à hauteur de 55 %, du loisir. De plus, la baisse tendancielle de la taille des ménages ralentit l'utilité en limitant les économies d'échelle au sein des ménages.

Dans la période de crise, l'utilité stagne alors que le PIB par habitant diminue plus nettement (-0,6 %). Ceci reflète le caractère moins cyclique de la consommation des ménages (-0,1 %). La poursuite de la décohabitation contribue à la baisse de l'utilité. À l'inverse, l'évolution toujours positive du temps de loisir (+0,2 %) apporte une contribution positive à l'utilité.

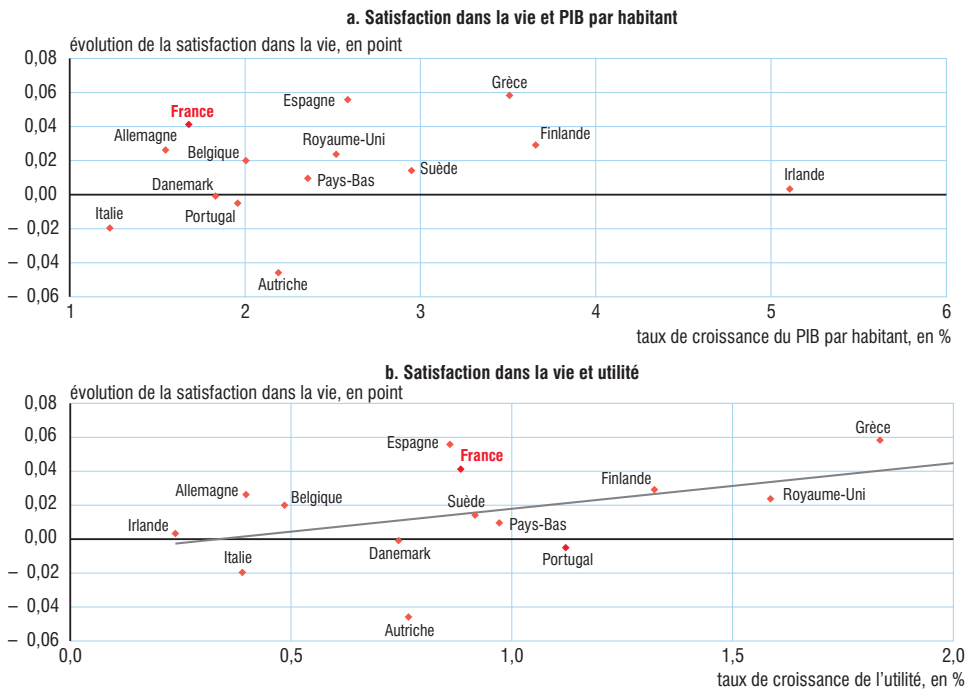
Au total, entre les deux périodes, les évolutions du temps de loisir et de la taille des ménages sont peu modifiées. Le temps consacré au loisir augmente de 0,2 % par an aux deux périodes, la taille des ménages diminue de 0,4 % par an dans la première période, de 0,3 % dans la seconde. Ces deux variables contribuent à rendre l'utilité moins sensible que le PIB au cycle.

PIB, utilité et bien-être subjectif avant et après la crise

Dans cette partie, nous comparons l'évolution de l'utilité avec l'évolution du bien-être subjectif dans les 18 pays européens mobilisés dans l'étude grâce à l'enquête de l'Eurobaromètre.

Entre 1995 et 2007, pendant une période de croissance relativement régulière, les évolutions du PIB et de la satisfaction dans la vie semblent plutôt conformes au paradoxe d'Easterlin en Europe : la satisfaction est en moyenne pratiquement stable alors que le PIB par habitant

9. Variations du PIB par habitant, de l'utilité et de la satisfaction dans la vie entre 1995 et 2007



Note : la satisfaction dans la vie est notée de 0 à 10 ; l'évolution de cette note figure en ordonnée des graphiques.

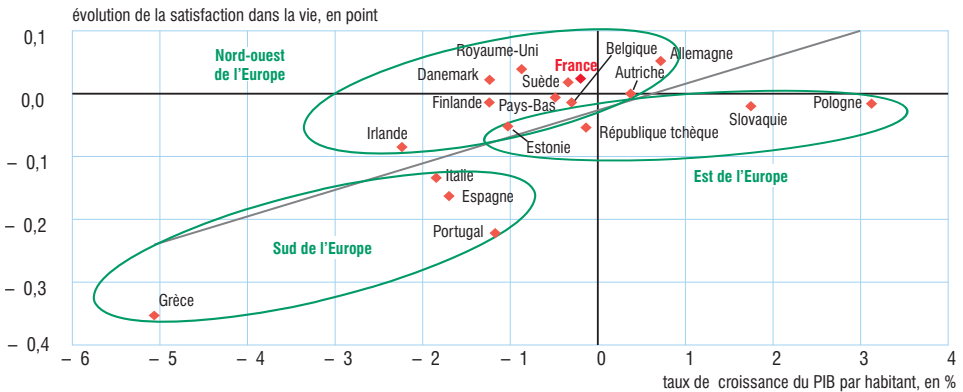
Sources : Insee ; OCDE ; Erasmus University Rotterdam, World database of happiness.

augmente de 2,4 % par an. La corrélation entre les deux variables est quasiment nulle (figure 9). Si l'on remplace le PIB par habitant par l'utilité, sa corrélation avec le bien-être subjectif devient positive et significative (au seuil de 10 %). Ainsi, la prise en compte de la consommation effective, de la taille des ménages et du loisir permet de se rapprocher de l'évolution du bien-être subjectif. Cette amélioration est notamment imputable à l'Irlande où le PIB a fortement augmenté alors que la satisfaction a stagné. Dans ce pays, le revenu disponible des ménages a beaucoup moins augmenté que le PIB (qui a connu une croissance très soutenue) du fait du poids des investisseurs étrangers (qui rapatrient les bénéfices dans leur pays d'origine) : la consommation par habitant a de ce fait stagné.

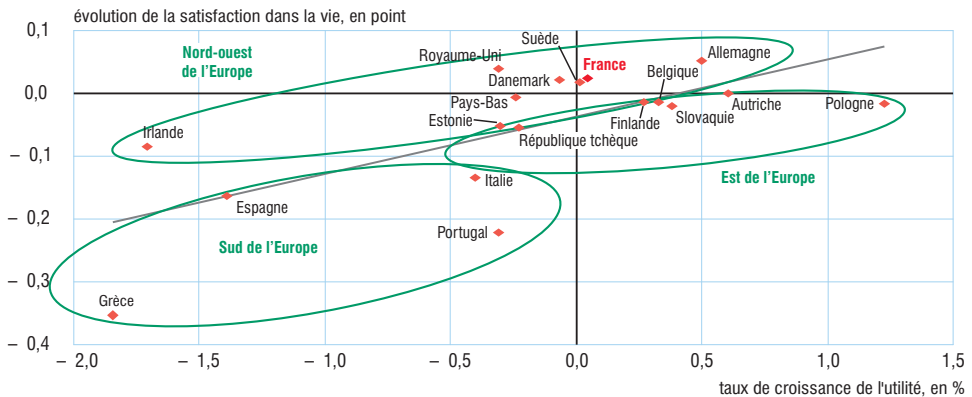
Avec la crise de 2008, ces résultats sont modifiés. Au sein de 18 pays européens pris dans leur ensemble, une relation plus nette apparaît entre bien-être subjectif et PIB par habitant (figure 10). Cependant, celle-ci recouvre des situations variées. Dans les pays du sud de l'Europe (Grèce, Italie, Portugal, Espagne) où la chute du PIB par habitant a été la plus forte, la satisfaction a nettement diminué. Cette baisse est beaucoup plus importante que ce qu'on attendrait au vu de la relation établie sur l'ensemble des pays (sur la figure 10, les pays du sud de l'Europe sont situés en dessous de la droite de régression). Dans les pays de l'est de l'Europe (Pologne, République tchèque et Slovaquie), la médiane du PIB par habitant a crû de 1,7 %

10. Variation du PIB par habitant, de l'utilité et de la satisfaction dans la vie entre 2007 et 2012

a. Satisfaction dans la vie et PIB par habitant



b. Satisfaction dans la vie et utilité



Note : la satisfaction dans la vie est notée de 0 à 10 ; l'évolution de cette note figure en ordonnée des graphiques.

Sources : Insee ; OCDE ; Erasmus University Rotterdam, World database of happiness.

par an, mais la satisfaction a diminué de l'ordre de 0,02 point. Comme pour le groupe précédent, l'évolution de la satisfaction est moins favorable que celle qu'indiquerait le PIB par habitant (les pays sont situés en dessous de la droite de régression). Enfin, dans les autres pays (qualifiés de « Nord-ouest » de l'Europe), la médiane du PIB par habitant a légèrement baissé et la satisfaction reste en moyenne stable. Son évolution est supérieure à ce qui serait attendu au regard de l'évolution du PIB (ce groupe de pays se situe au-dessus de la droite de régression).

La corrélation avec la satisfaction dans la vie est pratiquement égale pour l'utilité et pour le PIB. Cependant, dans la plupart des pays de l'Est et du Sud, la baisse de la satisfaction reste plus forte que ce que prédirait la baisse de l'utilité. C'est particulièrement le cas en Grèce, au Portugal et en Espagne, en raison peut-être de la forte hausse du chômage entre 2007 et 2012 (respectivement + 16, + 7 et + 17 points). En effet, l'utilité, telle qu'elle est calculée ici, prend en compte l'impact du chômage uniquement *via* la baisse de la consommation. Or certaines études ont montré que le chômage avait un impact négatif fort au-delà de la seule perte de revenu. En effet, la montée du chômage accroît le risque pour l'ensemble des actifs de se retrouver sans emploi, ce qui réduit le bien-être [Fleurbaey et Gaulier, 2009]. De plus, il existe un effet négatif lié au statut social. Enfin, contrairement au divorce ou au veuvage, l'impact du chômage serait persistant [Clark, Diener *et al.*, 2008]. ■

Pour en savoir plus

Alesina A., Di Tella R., Macloch R., "Inequality and happiness: are Europeans and Americans different?" *Journal of Public Economics*, vol 88, No. 9-10, p 2009-2042, 2004.

Algan Y., Cahuc P., "Trust, Growth and Well-being: New Evidence and Policy Implications", IZA Discussion Papers, No. 7464, Institute for the Study of Labor (IZA), 2013.

Blanchet D., Clerc M., Gaini M., « Les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelques illustrations », in *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2010.

Blanchet D., Simon O., Sylvander M., « L'évolution des niveaux de vie, de la productivité et du bien-être en longue période : la France et les principaux pays développés », in *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2007.

Blanchet D., Toutlemonde F., « Évolutions démographiques et déformation du cycle de la vie active : quelles relations ? », *Document de travail*, n° G2008/05, Insee, 2008.

Boarini R., Johansson Å., Mira d'Ercole M., "Alternative Measures of Well-Being", *OECD Working Papers*, No. 33, 2006.

Clark A. E., Diener E., Georgellis Y., Lucas R. E. "Lags and leads in life satisfaction: a test of the baseline hypothesis." *The Economic Journal*, Volume 118, Issue 529, pages 222-243, 2008.

Clark A. E., Frijters P., Shields M. A., "Relative Income, Happiness, and Utility: An Explanation for the Easterlin Paradox and Other Puzzles", *Journal of Economic Literature*, 46(1): 95-144, 2008.

Costes N., Rambert L, Saillard E., « Temps partiel et partage du travail : une comparaison France / Allemagne » *Lettre Trésor-éco* n° 141, direction générale du Trésor, janvier 2015.

Deaton A., "Income, Health and Well-Being around the World: Evidence from the Gallup World Poll", *Journal of Economic Perspectives*, 22: 53-72, 2008.

De Neve J-E., G. Ward, F. De Keulenaer, B. Van Landeghem, G. Kavetsos, Norton M., "Individual Experience of Positive and Negative Growth is Asymmetric: Global Evidence Using Subjective Well-being Data", *LSE Centre for Economic Performance Discussion Paper* No. 1304, 2014.

Pour en savoir plus (suite)

Easterlin R. A., "Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence", in David R. and Reder M. (eds), *Nations and Households in Economic Growth: Essays in Honor of Moses Abramovitz*, New York: Academic Press: 89-125, 1974.

Fleurbaey M., Schokkaert E., Decancq K., "What good is happiness?", *Core Discussion paper* 2009/17, 2009.

Fleurbaey M., Gaulier G., "International Comparisons of Living Standards by Equivalent Incomes", *The Scandinavian Journal of Economics*, Volume 111, Issue 3, pages 597-624, 2009.

Godrey J., Jany-Catrice F., « Les nouveaux indicateurs de richesse », *Repères*, éd. La découverte, 2012.

Godefroy P., Lollivier S., « Satisfaction et qualité de vie » *Économie et statistique* n° 469-470, Insee, 2014.

Hagerty M., Veenhoven R., "Rising happiness in Nations 1946-2004: a reply to Easterlin," *Social Indicators Research*, Springer, vol. 79(3), pages 421-436, 2006.

OCDE, *How was life? Global Well-being since 1820*, OECD Publishing, 2014.

Poissonnier A., Roy D., « La consommation faite maison », in *L'Économie française*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Ricroch L., « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », in *Femmes et hommes - Regards sur la parité*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Senik C., « L'économie du bonheur », *La république des idées*, Seuil, 2014.

Schreyer P., Koechlin F., « Parités de pouvoir d'achat : mesure et utilisations », *Cahiers statistiques de l'OCDE* n° 3, mars 2002.

Solow R., "A Contribution to the Theory of Economic Growth", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 70, No. 1., pp. 65-94, 1956.

Stevenson B., Wolfers J., "Economic Growth and Subjective Well-Being: Reassessing the Easterlin Paradox", *NBER Working Paper*, No. 14282, 2008.

Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.-P., « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », éditions Odile Jacob, 2009.

Thubin C., « Le décrochage du PIB par habitant en France depuis 40 ans : pourquoi ? », *Lettre Trésor-éco* n° 131, direction générale du Trésor, juin 2014.

Fiches thématiques



1 Emploi

En 2014, 27,3 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. Après prise en compte du temps partiel et de la multiactivité, l'**emploi intérieur en équivalent temps plein** (EQTP) s'établit à 25,7 millions en moyenne annuelle.

L'emploi progresse en 2014 de 81 000 en **personnes physiques** (PP) et de 73 000 EQTP. Cette hausse s'explique en premier lieu par celle de l'emploi salarié (+ 68 000 PP et + 58 000 EQTP), l'emploi non salarié s'accroissant dans le même temps de 13 000 PP et de 15 000 EQTP. Entre 2012 et 2013, l'emploi s'était stabilisé (+ 1 000 en PP et - 4 000 en EQTP), la hausse de sa composante non salariée (+ 55 000 PP et EQTP) venant quasiment compenser le recul des effectifs salariés (- 54 000 PP et - 60 000 EQTP).

En 2014, l'emploi industriel se contracte de 35 000 EQTP (- 1,2 %). Pour les seules branches manufacturières, l'emploi recule de 36 000 EQTP (- 1,4 %) et se replie dans chacune des branches, notamment dans les « autres branches industrielles » (- 25 000 EQTP dans les industries du textile, du bois, de la pharmacie, de la métallurgie). L'emploi manufacturier poursuit ainsi son recul amorcé au début des années 2000 : depuis 2001, il s'est contracté de près d'un quart en EQTP. Dans les branches des services principalement marchands, l'emploi se raffermi en 2014 : il progresse de 52 000 EQTP (+ 0,4 %) après une quasi-stabilité entre 2012 et 2013 (+ 3 000 EQTP). Ce raffermissement s'explique principalement par le regain de dynamisme de l'emploi des services aux entreprises. Dans cette branche, les effectifs sont en hausse de 48 000 EQTP (+ 1,3 %) en 2014

après + 8 000 EQTP en 2013. Dans la construction, l'emploi s'inscrit de nouveau en recul : - 33 000 EQTP (- 1,8 %) après - 23 000 EQTP en 2013 et - 97 000 EQTP depuis 2009. Pris dans son ensemble, l'emploi des branches principalement marchandes non agricoles (17,2 millions d'EQTP, soit un peu plus des deux tiers de l'emploi intérieur) se replie en 2014 de 15 000 EQTP (- 0,1 %) après - 59 000 EQTP (- 0,3 %) en 2013. Dans les branches principalement non marchandes, l'emploi poursuit sa progression, s'accroissant de 80 000 EQTP (+ 1,1 %) après + 62 000 EQTP en 2013, du fait notamment du plus grand nombre de bénéficiaires de contrats aidés non marchands. Dans les branches agricoles, l'emploi se redresse, progressant de 8 000 EQTP (+ 1,0 %) après un repli de 7 000 EQTP (- 0,9 %) en 2013.

L'emploi des entreprises privées (environ 70 % de l'emploi intérieur total en équivalent temps plein, soit 18,2 millions d'EQTP en 2014) progresse de 14 000 EQTP (+ 0,1 %). En 2013, il avait fléchi de 25 000 EQTP. Les administrations regroupent un peu plus de 20 % de l'emploi total, soit 5,6 millions d'EQTP employés en 2014 par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc. La hausse de leurs effectifs s'accélère : + 75 000 EQTP (+ 1,4 %) en 2014 après + 30 000 EQTP (+ 0,5 %) en 2013, faisant suite à quatre années de baisse (- 161 000 EQTP entre 2008 et 2012, soit - 2,8 %). Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLSM, lesquelles incluent entre autres les associations) emploient 7 % de l'ensemble des effectifs en EQTP (1,8 million d'EQTP). Leurs effectifs poursuivent leur repli en 2014 : - 17 000 EQTP après - 9 000 EQTP en 2013. ■

Définitions

Emploi en comptabilité nationale : tous les types d'emploi (salariés, non salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'**équivalent temps plein**, qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multiactivité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

1. Emploi intérieur total : déclinison par branche d'activité

en EQTP

		Évolutions en moyenne annuelle (en %)					Effectifs en 2014	
		2010	2011	2012	2013	2014	(en milliers)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-1,9	-1,5	-1,3	-0,9	1,0	836,1	3,3
DE	Énergie, eau, déchets	2,4	0,2	0,9	0,9	0,5	303,6	1,2
C1	Industrie agroalimentaire	-0,5	1,3	0,4	-1,2	-0,2	586,9	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	1,2	-2,8	0,5	-1,9	-1,6	8,3	0,0
C3	Biens d'équipement	-5,7	-3,4	-0,4	-1,6	-1,3	312,8	1,2
C4	Matériels de transport	-5,7	-4,5	-0,1	-1,2	-3,2	189,3	0,7
C5	Autres branches industrielles	-5,3	-0,8	-1,5	-1,8	-1,7	1 470,6	5,7
FZ	Construction	-1,7	0,0	-0,5	-1,3	-1,8	1 796,8	7,0
GZ	Commerce	0,2	-0,2	0,7	-0,3	0,0	3 365,1	13,1
HZ	Transports	-0,4	1,1	-0,6	-0,4	-0,5	1 289,9	5,0
IZ	Hébergement-restauration	3,3	1,8	1,0	0,2	0,4	1 009,5	3,9
JZ	Information-communication	0,1	0,8	2,1	0,8	0,2	791,2	3,1
KZ	Services financiers	-0,8	1,5	0,7	-0,1	0,2	757,8	3,0
LZ	Services immobiliers	-0,8	2,9	0,5	-1,8	-0,6	326,9	1,3
MN	Services aux entreprises	2,3	4,2	0,5	0,2	1,3	3 640,1	14,2
OQ	Services principalement non marchands	-0,1	-0,4	-0,1	0,8	1,1	7 591,7	29,6
RU	Services aux ménages	2,0	0,7	0,1	0,7	0,4	1 385,7	5,4
AZ à RU	Ensemble	-0,2	0,5	0,1	0,0	0,3	25 662,4	100,0
DE à C5	Industrie	-3,7	-0,8	-0,7	-1,3	-1,2	2 871,5	11,2
C1 à C5	Industrie manufacturière	-4,4	-0,9	-0,8	-1,6	-1,4	2 567,9	10,0
GZ à MN et RU	Services principalement marchands	1,1	1,7	0,5	0,0	0,4	12 566,3	49,0
OQ	Services principalement non marchands	-0,1	-0,4	-0,1	0,8	1,1	7 591,7	29,6
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	-0,1	1,1	0,2	-0,3	-0,1	17 234,6	67,2

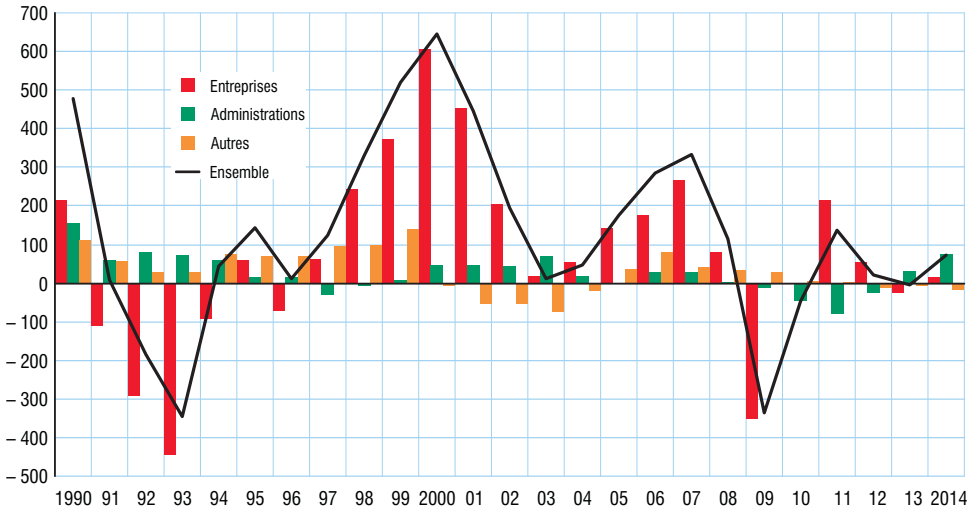
Champ : France, salariés et non-salariés en EQTP.

Lecture : en 2014, l'emploi des branches des services aux ménages (RU) augmente de 0,4 %, pour s'établir à 1 385 700 emplois en EQTP, ce qui représente 5,4 % de l'emploi total.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Emploi intérieur total : déclinison par secteur institutionnel

évolution en moyenne annuelle, en milliers d'EQTP



Champ : France, effectifs, salariés ou non, en EQTP.

Lecture : en 2014, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française progresse de 73 000 emplois en EQTP, celui des administrations publiques de 75 000 EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2 Chômage

Après avoir atteint un pic à 10,0 % au deuxième trimestre 2013 en France métropolitaine, le taux de **chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** a diminué pour s'établir à 9,6 % fin 2013. Il s'est ensuite stabilisé à 9,7 % au premier semestre 2014, puis a augmenté à nouveau pour atteindre 10,0 % fin 2014 (10,4 % en France y compris DOM). En moyenne annuelle, le taux de chômage est finalement stable entre 2013 et 2014, à 9,8 %.

Au quatrième trimestre 2014, en France métropolitaine, 2,9 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT. Par ailleurs, 1,4 million de personnes figurent dans le halo entourant le chômage : elles sont inactives au sens du BIT mais, soit recherchent un emploi sans être disponibles, soit souhaitent travailler sans rechercher d'emploi.

En 2014, la stabilité du taux de chômage résulte d'une légère hausse du taux de chômage des hommes (+ 0,1 point), compensée par une baisse équivalente de celui des femmes (- 0,1 point). Comme au cours des deux années précédentes, la hausse du taux de chômage est plus prononcée pour les hommes que pour les femmes. Ce phénomène est notamment à relier à la baisse marquée de l'emploi dans l'intérim et dans la construction, secteurs qui emploient principalement des hommes. Depuis la mi-2012, le taux de chômage des hommes est régulièrement plus élevé que celui des femmes alors qu'on observe plutôt l'inverse traditionnellement. En 2014, l'écart entre le taux de

chômage des hommes et celui des femmes a atteint en moyenne 0,5 point.

Le taux de chômage des 25-49 ans augmente de 0,1 point entre 2013 et 2014, et s'établit à 9,2 % de la population active, à un niveau proche de 1996. Celui des 50 ans ou plus croît de 0,2 point et atteint 6,7 % en 2014, un taux légèrement plus élevé que celui de 1999. 23,2 % des actifs de moins de 25 ans sont au chômage au sens du BIT en 2014, soit une baisse de 0,7 point par rapport à 2013. Le taux de chômage des jeunes a fortement augmenté entre 2011 et 2012 (+ 1,8 point), atteignant au quatrième trimestre 2012 son niveau le plus élevé depuis 1975 (25,3 %). Il a ensuite diminué tout au long de l'année 2013, pour revenir à 22,7 % au quatrième trimestre. Après une stabilisation au premier semestre 2014, il augmente à nouveau en seconde partie d'année, s'établissant à 23,7 % fin 2014.

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail : un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont donc pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure au taux de chômage des jeunes : elle s'établit à 8,5 % en 2014 (8,9 % en 2013). Elle est peu éloignée de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans, qui atteint 8,2 % en 2014. ■

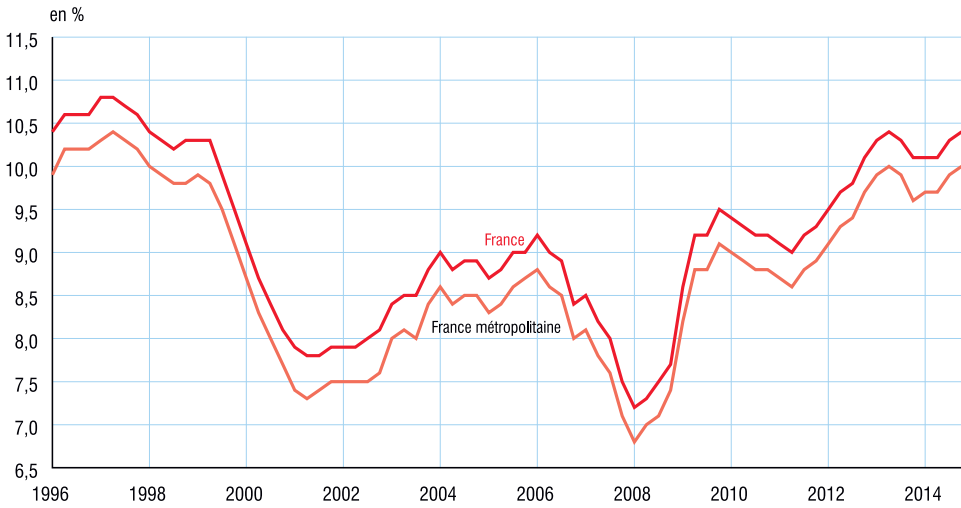
Définitions

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

L'**enquête Emploi en continu** est une enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, près de 70 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), l'ensemble des répondants compte autour de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail



Champ : France, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS), et sont exprimées en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1990	1996	2002	2005	2008	2010	2011	2012	2013	2014 ¹
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	1 890	2 597	2 011	2 321	1 971	2 505	2 475	2 671	2 813	2 813
Hommes	842	1 255	982	1 133	987	1 288	1 255	1 404	1 486	1 501
Femmes	1 048	1 342	1 029	1 188	984	1 217	1 220	1 267	1 327	1 312
Taux de chômage² (en %)										
Ensemble	7,6	10,1	7,5	8,5	7,1	8,9	8,8	9,4	9,8	9,8
De 15 à 24 ans	15,1	21,3	16,2	20,3	18,3	22,6	21,8	23,6	23,9	23,2
De 25 à 49 ans	6,6	9,3	7,0	7,8	6,3	8,0	8,0	8,7	9,1	9,2
50 ans ou plus	5,0	6,4	4,9	5,0	4,3	5,5	5,5	5,9	6,5	6,7
Hommes	6,0	9,0	6,8	7,8	6,7	8,7	8,5	9,4	10,0	10,1
De 15 à 24 ans	13,0	19,0	16,2	19,5	18,5	22,2	21,2	24,1	23,7	24,1
De 25 à 49 ans	5,0	8,0	6,0	6,9	5,6	7,7	7,6	8,5	9,2	9,3
50 ans ou plus	4,3	6,3	4,8	4,8	4,3	5,4	5,4	6,1	6,7	6,8
Femmes	9,7	11,6	8,4	9,3	7,4	9,1	9,1	9,3	9,7	9,6
De 15 à 24 ans	17,6	24,1	16,2	21,3	18,1	23,0	22,5	23,1	24,2	22,1
De 25 à 49 ans	8,7	10,8	8,1	8,8	7,0	8,4	8,5	8,9	9,1	9,1
50 ans ou plus	6,0	6,5	5,2	5,2	4,2	5,5	5,6	5,8	6,4	6,6

1. Les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre de 2014 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

2. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2014, 2 813 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 9,8 % de la population active.

Note : les données présentées ici sont cohérentes avec les résultats de l'enquête Emploi renouvelée en 2013 et la nouvelle série de taux de chômage publiée en mars 2014 (impact de la rénovation du questionnaire sur le taux de chômage : - 0,5 point).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3 Revenu et épargne des ménages

En 2014, le revenu disponible brut (RDB) des ménages augmente de 1,1 % en valeur, après + 0,7 % en 2013. Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale décélère nettement (+ 0,0 % après + 0,8 % en 2013), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible augmente lui aussi de 1,1 % après deux années de recul. Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) progresse de 0,7 % après trois années de recul.

La progression du RDB de 1,1 % est imputable aux prestations sociales en espèces (contribution de + 0,8 point) et aux revenus nets d'activité (+ 0,7 point), tandis que la contribution des revenus du patrimoine est négative (- 0,1 point). Les impôts courants (- 0,2 point) pèsent moins à la baisse sur le RDB que les deux années précédentes.

La baisse des revenus du patrimoine des ménages tient essentiellement à la forte diminution des revenus tirés de leurs placements en assurance-vie : - 8,0 %. Cela s'explique par la baisse des rendements tant sur les contrats en euros que sur ceux en unités de compte, et par la constitution de réserves par les assureurs qui anticipent des rendements obligataires durablement bas. Les intérêts reçus et versés par les ménages se replient fortement sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt. Les dividendes perçus par les ménages progressent de 4,0 %.

Les salaires nets perçus par les ménages progressent plus vite (+ 1,4 % après + 0,6 % en 2013) en raison de la relative meilleure tenue de l'emploi, tandis que le salaire moyen par tête progresse au même rythme qu'en 2013 (+ 1,2 %). Les cotisations sociales ralentissent (+ 2,5 % après + 3,0 % environ ces trois dernières années), avec une progression plus rapide des cotisations obligatoires à la charge des salariés (+ 3,4 %) que de celles à la charge des employeurs (+ 2,3 %). Le revenu mixte net des entrepreneurs individuels poursuit

son repli (- 1,2 % après - 1,0 % en 2013) dans un contexte où leurs cotisations, bien qu'en ralentissement, restent dynamiques (+ 2,1 % contre + 4,1 % en 2013).

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages poursuivent leur décélération : + 2,3 % après + 2,8 % en 2013 et + 3,8 % en 2012. Les dépenses d'indemnisation du chômage (+ 1,9 % après + 5,7 % en 2013) ont ralenti avec la mise en œuvre de la nouvelle convention d'assurance chômage au 1^{er} juillet 2014. C'est aussi le cas des pensions de retraites du fait de l'absence de revalorisation générale des pensions, et des prestations familiales qui n'ont été que faiblement revalorisées en 2014.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine poursuivent, quant à eux, leur ralentissement : + 1,4 % contre + 4,3 % en 2013 et + 9,0 % en 2012.

Alors que les ménages voient leur revenu disponible brut croître de 1,1 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de 0,6 % en valeur. Après quatre années de baisse, leur taux d'épargne progresse ainsi de 0,5 point en moyenne annuelle, pour s'établir à 15,1 %.

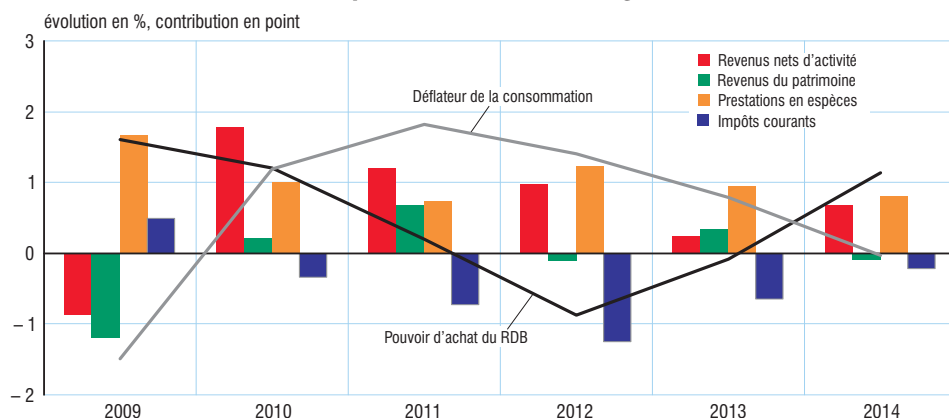
L'investissement des ménages (en logement) accentue sa baisse (- 3,5 % après - 1,5 % en 2013), si bien que leur taux d'épargne financière bondit de 0,8 point : il passe de 5,3 % en 2013 à 6,1 % en 2014.

Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ceux-ci disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. Le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, est plus dynamique que le revenu disponible brut : + 1,3 % contre + 1,1 % en 2013. Il bénéficie en effet de la progression constante des transferts sociaux en nature (+ 2,1 %, comme ces quatre dernières années), plus forte pour la partie marchande (+ 2,8 %) que non marchande (+ 1,8 %). ■

Définitions

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Revenu disponible brut des ménages

	Montant 2014 (en milliards d'euros)	Évolutions						
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
		(en %)						
Rémunération des salariés	1 142,1	3,2	0,3	2,7	2,9	2,2	1,3	1,8
Salaires et traitements bruts	832,9	3,2	0,1	2,9	2,3	2,0	1,0	1,6
Cotisations employeurs	309,2	3,1	0,9	2,3	4,5	2,8	2,2	2,3
Revenu mixte brut	120,6	1,1	-8,4	1,8	0,0	0,3	0,3	-0,4
Excédent brut d'exploitation	171,7	5,8	-4,1	0,0	3,6	1,7	0,8	0,7
Revenus nets de la propriété	110,5	2,2	-7,0	2,5	2,8	-3,7	2,9	-2,2
dont : consommation finale de Sifim	4,8	40,9	18,5	-56,4	4,1	-24,4	-14,6	-16,8
Revenus primaires	1 544,9	3,2	-1,6	2,3	2,7	1,6	1,3	1,2
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	210,8	6,0	-3,5	2,5	5,4	9,0	4,3	1,4
Cotisations	457,3	2,9	1,1	2,3	3,3	3,2	2,9	2,5
dont : cotisations salariales obligatoires	91,0	0,9	-0,4	1,4	3,5	3,3	5,1	3,4
Prestations sociales en espèce	468,3	3,6	5,4	3,1	2,3	3,8	2,8	2,3
Transferts divers nets reçus	-2,9	66,2	33,6	-53,2	-7,3	-135,3	322,9	6,0
Revenu disponible brut	1 342,3	3,1	0,1	2,4	2,0	0,5	0,7	1,1
Prestations sociales en nature	377,8	3,2	3,6	3,2	2,1	2,2	2,1	2,1
Revenu disponible brut ajusté (RDBA)	1 720,1	3,1	0,8	2,6	2,0	0,9	1,0	1,3
Consommation effective des ménages	1 516,8	3,3	-0,2	3,0	2,2	1,4	1,4	0,9
Épargne brute	203,3	2,2	8,7	-0,4	0,7	-2,9	-1,9	4,3
Formation brute de capital fixe	115,4	2,0	-13,5	2,9	3,6	-0,6	-1,5	-3,5
Impôts en capital	10,3	-11,4	-5,5	3,7	12,0	4,6	5,8	7,1
Autres opérations	4,1	-36,0	27,1	-9,4	7,6	-14,5	-15,0	-14,0
Capacité de financement	81,8	-1,1	68,5	-5,7	-3,8	-8,1	-4,5	15,9

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principaux ratios

	en %						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rémunération nette / RDB - avant impôts	47,4	47,6	47,9	47,8	48,0	47,7	47,8
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	11,7	11,3	11,0	11,1	11,1	11,1	11,1
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,0	8,3	8,3	8,1	8,0	7,9	7,8
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	8,1	7,6	7,6	7,6	7,2	7,4	7,1
Prestations sociales en espèces / RDB - avant impôts	27,0	28,6	28,7	28,7	29,3	29,8	30,2
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	12,3	11,9	11,9	12,2	13,1	13,5	13,6
Taux d'épargne (épargne brute / RDB)	15,0	16,2	15,8	15,6	15,1	14,7	15,1
Taux d'épargne ajustée (épargne brute / RDBA)	11,9	12,8	12,4	12,3	11,8	11,5	11,8
Taux d'épargne financière (capacité de financement / RDB)	4,2	7,1	6,5	6,1	5,6	5,3	6,1

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

4 Consommation des ménages

En 2014, la dépense de consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % en volume en 2014 après + 0,4 %). Dans un contexte de stabilité des prix (0,0 % en 2014 après + 0,8 %), la dépense de consommation des ménages en valeur progresse modérément : + 0,6 % après + 1,2 % en 2013.

Après plusieurs années de nette contraction, les achats de voitures se stabilisent en 2014 (- 0,1 % en volume après - 7,9 %). Ce mouvement traduit aussi bien celui du marché des voitures neuves (- 0,2 % après - 9,7 % en 2013) que celui de l'occasion (0,0 % après - 3,9 %). Les voitures essence en particulier soutiennent le marché du neuf : comme en 2013, le nombre de leurs immatriculations progresse (+ 6,6 %) alors que celui des voitures diesel se replie (- 7,4 %). La prédominance des voitures diesel se réduit donc encore : 52,5 % des immatriculations en 2014, soit - 3,2 points par rapport à 2013. Les ménages privilégient toujours les petites cylindrées (5 chevaux et moins) dont la part atteint 58 %.

En 2014, la dépense de consommation en biens et services de l'économie de l'information se contracte en valeur, comme chaque année depuis 2009 : - 1,6 % après - 4,6 % en 2013. La baisse marquée et ininterrompue des prix se poursuit (- 4,6 % en 2014), mais la dépense en volume freine nettement (+ 3,1 % après + 4,7 %). Ce ralentissement est imputable aux services de télécommunications (+ 2,2 % en volume après + 10,1 %). Toutefois, le secteur est toujours porté par le marché des téléphones mobiles (+ 46,0 % en volume), en lien avec l'essor des *smartphones*. De même, les produits de l'électronique grand public (téléviseurs, consoles de jeux, etc.) retrouvent grâce aux yeux des ménages (+ 10,6 % en volume après - 3,6 %) : ils bénéficient de nombreuses innovations et de l'effet coupe du monde de football. La fréquentation des salles de cinéma rebondit en 2014, s'approchant des niveaux records de 2010 et 2011 : 208 millions d'entrées en 2014 après 193 en 2013.

Les loyers progressent, en valeur, de 2,2 % en 2014 après + 2,5 % en 2013. Ce ralentissement reflète principalement l'évolution des

prix : ceux-ci décélèrent en 2014, comme en 2013 (+ 0,9 % après + 1,3 % en 2013). En volume, les loyers évoluent à un rythme similaire à celui de 2013 (+ 1,3 % après + 1,2 %).

En 2014, les dépenses des ménages en produits énergétiques se replient (- 6,2 % en volume après + 0,7 %). La météo ayant été particulièrement clémente en 2014, les ménages ont réduit fortement leurs dépenses de chauffage et d'éclairage (- 10,7 % après + 2,9 %). La consommation en carburants et lubrifiants repart timidement à la hausse après six années de baisse (+ 0,2 % en volume). Le recul des prix énergétiques (- 0,6 % après + 1,3 %) est directement lié aux évolutions des prix des produits pétroliers (- 4,1 % après - 2,2 %) et du gaz (+ 0,1 % après + 4,4 %). En revanche, le prix de l'électricité augmente toujours vivement (+ 5,7 % après + 6,5 %).

La consommation de produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) ralentit en 2014 (+ 0,6 % après + 1,0 %). La baisse des achats de poissons et fruits de mer et de viande s'intensifie en 2014 (respectivement - 1,7 % et - 0,9 % en volume) et la consommation de pain et céréales et de légumes ralentit nettement. En revanche, la consommation de fruits rebondit en 2014 (+ 4,7 % en volume après - 0,7 %). Les prix des produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) se replient (- 1,2 % après + 1,2 %). Le recul des prix touche plus fortement les fruits et les légumes (- 4,6 %).

Probablement concurrencée par le développement des cigarettes électroniques, la consommation de tabac continue de décroître (- 4,5 % en volume) alors que la hausse des prix, soutenue depuis 2010, se poursuit en 2014 (+ 5,2 % après + 6,8 % en 2013).

La consommation des ménages en assurances décélère en 2014 (+ 1,6 % en volume après + 2,2 %). Cela s'explique par le repli de l'assurance-santé (- 0,2 % après + 2,6 %) et le ralentissement, pour la 3^e année consécutive, de l'assurance-automobile (+ 2,4 % après + 3,2 %). Au contraire, l'assurance-logement progresse (+ 0,7 % en volume après - 1,3 %) et l'assurance-vie est plus dynamique qu'en 2013 (+ 3,6 % après + 2,7 %). ■

Pour en savoir plus

- « La consommation des ménages en 2014 », *Insee Première*, n° 1554, juin 2015.

1. Consommation des ménages par fonction

	en évolution en volume au prix de l'année précédente				
	2011	2012	2013	2014	Coefficients budgétaires ¹ (en %)
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,1	0,5	1,0	0,6	10,0
Boissons alcoolisées et tabac	0,2	-2,1	-2,9	-2,0	2,7
Articles d'habillement et chaussures	-0,7	-1,7	-1,0	1,9	3,2
Logement, chauffage, éclairage	-0,8	1,9	1,2	-1,1	20,1
<i>dont : loyers réels et imputés</i>	1,2	1,2	1,2	1,3	14,6
<i>chauffage, éclairage</i>	-10,3	7,1	2,9	-10,7	3,2
Équipement du logement	1,3	-1,6	-1,6	0,1	3,9
Santé	3,8	2,2	2,6	1,7	3,2
Transport	0,2	-4,0	-2,6	0,1	9,8
<i>dont : achats de voitures neuves et d'occasion</i>	0,6	-10,3	-7,9	-0,1	2,4
<i>carburants, lubrifiants</i>	-1,4	-1,6	-2,2	0,2	2,4
Communications ²	3,6	11,0	12,8	6,8	1,9
Loisirs et culture ²	1,3	-1,4	-1,1	0,6	6,2
Éducation	-0,5	2,9	-1,3	3,0	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	1,3	-0,8	-1,4	-0,9	5,0
Autres biens et services	0,3	0,2	1,8	1,2	8,7
<i>dont : assurances</i>	0,4	0,3	2,2	1,6	3,0
Correction territoriale ³	11,4	45,5	-3,6	-40,6	-0,4
Dépense de consommation des ménages	0,4	-0,3	0,4	0,6	75,1
Dépense de consommation des ISBLSM⁴	1,5	0,7	0,3	1,9	2,9
Dépense de consommation individualisable des APU	1,4	1,7	1,6	1,9	22,0
<i>dont : logement</i>	1,3	0,7	2,2	1,4	1,0
<i>santé</i>	2,4	2,6	2,6	3,2	9,8
<i>éducation</i>	0,3	0,4	0,9	0,5	6,2
Consommation effective des ménages	0,7	0,2	0,6	0,9	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe particulier de produits dans la consommation effective totale.

2. Ces postes comprennent les principaux produits concernés par l'économie de l'information.

3. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

4. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

	en évolution en volume au prix de l'année précédente				
	2011	2012	2013	2014	Coefficients budgétaires ³ (en %)
Biens durables importants ¹	2,5	-3,7	-2,2	2,1	6,6
Biens semi-durables ²	-0,2	-2,2	-1,1	1,5	5,7
Biens non durables	-0,7	0,8	0,4	-1,0	24,5
Services	1,1	0,6	1,2	1,5	63,2
Ensemble	0,7	0,2	0,6	0,9	100,0

1. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

2. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

3. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe particulier de produits dans la consommation effective totale.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent souvent sur le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, le PIB mesure l'ensemble des flux de revenus générés par l'activité économique sur le territoire d'un pays, sans tenir compte du fait qu'une partie de ces revenus peut être reversée à des agents résidant dans un autre pays (cas des salaires perçus par des travailleurs frontaliers, ou bien des flux d'intérêts et de dividendes liés au fait que les dettes ou les actions d'une entreprise d'un pays peuvent être détenues par des agents résidant dans un autre pays). Le PIB par habitant ne constitue donc qu'un indicateur très imparfait du niveau de vie, et les comparaisons de niveau entre pays gagnent donc à intégrer d'autres indicateurs comme la consommation effective des ménages par habitant. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages, mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Par ailleurs, pour rendre comparables entre pays les niveaux de PIB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés en « **standards de pouvoir d'achat** » (SPA), une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2013, le Luxembourg occupe de loin le premier rang avec un PIB par habitant exprimé en SPA 2,6 fois plus élevé que celui de l'Union européenne (UE). Vient ensuite un groupe géographiquement assez homogène, comprenant les pays germaniques et scandinaves, les Pays-Bas, la Belgique et l'Irlande, dont le PIB par tête est supérieur de 15 % à 30 % à celui de l'UE. Avec un PIB par tête supérieur de 7 % à celui de l'UE, la France appartient à un ensemble intermédiaire (PIB par tête ne s'écartant pas de plus de 15 %, à la hausse ou à la baisse, de celui de l'UE) comprenant la Finlande, le Royaume-Uni et plusieurs pays méditerranéens (dont l'Italie et l'Espagne). Le Portugal et la Grèce ainsi que la totalité des

pays d'Europe centrale et orientale ont un PIB par habitant inférieur de plus de 15 % à la moyenne de l'UE : parmi ces derniers, les pays balkaniques ferment la marche avec un PIB par tête inférieur d'environ 50 % à la moyenne européenne.

Bien que nettement corrélé au PIB par habitant, le positionnement en fonction des indices de volume de la hiérarchie en termes de consommation par habitant en diffère. La part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut, en effet, varier d'un pays à l'autre (entre 37 % au Luxembourg et 88 % en Grèce, cette part se situant à 72 % pour la France), notamment lorsqu'une part élevée des revenus est distribuée à l'extérieur. C'est le cas du Luxembourg, où les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi, ou encore de l'Irlande qui compte une forte part d'entreprises dont les propriétaires sont étrangers. Les écarts de consommation par habitant entre pays sont plus réduits que pour le PIB, mais demeurent importants : en 2013, le niveau de consommation par habitant était 2,8 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. Occupant le 10^e rang, la France fait partie d'un groupe de pays dont la consommation effective par tête est de 10 % à 15 % au-dessus de la moyenne de l'UE et qui compte en son sein les pays scandinaves, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situe au 4^e rang, derrière le Luxembourg, la Lituanie et le Portugal, à un niveau supérieur de 14 % à la moyenne.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'UE à 100) de 48 pour la Bulgarie à 136 au Danemark. La France (113) a un niveau supérieur à la moyenne de l'UE. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'Union européenne s'étend de -1 % pour la communication à + 18 % pour la santé. Parmi les pays voisins de la France, si le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Belgique ont un indice de niveau de prix supérieur à la France, c'est le contraire pour l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. ■

Définitions

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat (SPA)**, qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 28.

Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2013

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Indices de volume par habitant (en standard de pouvoir d'achat)			Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	257	136	126	121	137	119
Pays-Bas	131	113	107	110	114	97
Irlande	130	94	78	110	123	117
Autriche	128	120	90	112	113	122
Suède	127	115	108	135	139	125
Danemark	124	115	89	136	142	141
Allemagne	122	122	93	105	102	108
Belgique	119	111	108	113	114	112
Finlande	113	115	107	123	124	123
Royaume-Uni	109	115	92	109	114	101
France	107	110	114	113	111	108
Italie	99	100	111	101	103	112
Espagne	94	90	110	90	93	94
Chypre	89	93	110	89	91	108
Malte	86	79	81	78	80	100
République tchèque	82	74	76	68	65	84
Slovénie	82	76	83	81	82	99
Portugal	79	84	115	78	79	91
Slovaquie	75	74	79	68	65	89
Estonie	73	65	92	73	72	89
Grèce	73	83	111	85	86	101
Lituanie	73	78	121	61	59	78
Pologne	67	75	96	58	53	62
Hongrie	66	62	67	58	55	80
Lettonie	64	65	82	68	66	87
Croatie	61	61	77	64	63	93
Roumanie	55	57	100	50	49	69
Bulgarie	45	49	53	48	44	71

Source : Eurostat.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour la France et les pays voisins en 2013

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Luxembourg	Belgique	Royaume-Uni	France	Italie	Allemagne	Espagne
Consommation individuelle effective	137	114	114	111	103	102	93
Alimentation et boissons non alcoolisées	119	112	101	108	112	108	94
Boissons alcoolisées et tabac	86	97	155	108	98	90	87
Vêtements et chaussures	103	107	93	104	107	103	89
Logement, eau, électricité, gaz	150	114	145	116	96	107	95
Armeublement, équipement ménager et entretien	107	106	107	111	103	99	97
Santé	179	127	98	118	111	105	101
Transports	93	102	105	103	100	103	93
Communication	99	127	116	99	124	95	119
Loisirs et culture	108	105	106	107	102	104	99
Éducation	308	141	142	114	95	109	84
Hôtels, cafés et restaurants	107	116	107	111	111	97	91
Autres biens et services	125	117	104	112	102	99	87

Source : Eurostat.

6 Branches d'activité

Après une croissance de 1,4 % en 2013, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie progresse de 0,6 % en valeur en 2014. Elle est évaluée à 1 910 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la valeur ajoutée augmente de 0,3 % en volume en 2014, après 0,7 % en 2013.

Ce ralentissement de la valeur ajoutée résulte en premier lieu de la contraction de l'activité dans l'industrie, qui diminue de 0,9 % après une hausse de 0,8 % en 2013. Le recul de l'activité dans la branche énergie, eau et déchets (-2,1 % après +2,2 % en 2013) ainsi que dans l'industrie manufacturière (-0,6 % après +0,4 % en 2013) explique ce repli. L'industrie agroalimentaire en particulier enregistre une baisse de 3,7 % de son activité, ainsi que la branche matériels de transport dont la valeur ajoutée diminue de 4,3 % en 2014. En revanche, l'activité reste bien orientée pour les autres branches industrielles (industrie pharmaceutique, du bois, chimique) dont la valeur ajoutée augmente de 0,8 % en 2014.

Dans la construction, la valeur ajoutée s'est contractée de 3,6 % après une quasi-stagnation en 2013 (+0,1 %).

La valeur ajoutée des services principalement marchands progresse de 0,5 % en 2014 après +0,7 % en 2013. Cette décélération résulte de la poursuite de la contraction de l'activité des services d'hébergement-restauration (-2,5 % après -0,7 %) et des services financiers (-0,8 % après -0,4 %). *A contrario*, la valeur ajoutée des services aux entreprises augmente de 0,7 % après +0,3 % en 2013, portée par le regain des activités scientifiques et techniques (+4,7 % après +0,3 % en 2013) et le redressement des activités de services administratifs et de soutien (+0,4 % après -1,0 %).

L'activité des services principalement non marchands progresse de 1,0 %, après +1,2 % en 2013. Dans ces branches, la croissance reste soutenue par celle des administrations publiques et de la santé.

Enfin, après deux années consécutives de contraction, l'activité de l'agriculture s'est

nettement redressée (+8,5 % en 2014 après -1,9 % en 2013), en lien avec la vive progression de la production (+5,5 %) qui avait stagné en 2013.

Le ralentissement de l'activité s'accompagne toutefois d'un léger rebond de l'emploi : exprimé en équivalent temps plein (EQTP), l'emploi augmente en effet de 0,3 % en 2014 après avoir stagné en 2013. En conséquence, la productivité apparente du travail est stable alors qu'elle avait progressé de 0,7 % en 2013.

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, la productivité apparente stagne après avoir augmenté de 1,0 % en 2013. Cette stagnation résulte pour partie du fléchissement de la productivité apparente dans la construction (-1,8 % après +1,3 % en 2013), en lien avec la baisse de l'activité, et pour partie de sa décélération dans l'industrie (+0,3 % après +2,1 % en 2013). Parmi les branches industrielles, cette baisse est particulièrement marquée pour l'industrie agroalimentaire où l'activité a sensiblement baissé en 2014, alors que le recul de l'emploi était moindre.

Dans les services marchands, la productivité apparente ralentit : +0,1 % après +0,7 % en 2013. Les branches du commerce (+0,5 % après +2,1 % en 2013), des services aux entreprises (-0,6 % après 0,0 % en 2013) et de l'hébergement-restauration contribuent à ce ralentissement. Alors que l'activité continue de reculer pour les services d'hébergement-restauration, les créations d'emplois augmentent de 0,4 % après +0,2 % en 2013, induisant une baisse de 2,9 % de la productivité apparente de cette branche.

Dans les services non marchands, la productivité apparente baisse de 0,1 % après une augmentation de 0,3 % en 2013 en raison d'une hausse de l'emploi plus forte que celle de l'activité. Cette hausse de l'emploi (+1,1 %) s'explique par la création d'emplois aidés dans ces branches.

Inversement, après deux années de recul, la productivité apparente des branches agricoles progresse de 7,5 % en 2014 en raison d'un fort rebond de l'activité. ■

1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

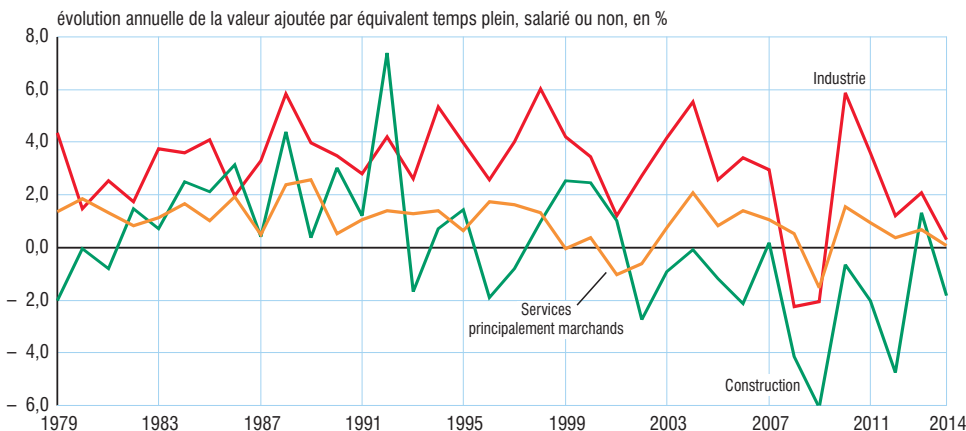
		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)						Niveaux 2014 en valeur	
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	6,3	-3,4	3,9	-8,6	-1,9	8,5	32,0	1,7
DE	Énergie, eau, déchets	-7,3	-0,7	-3,2	5,2	2,2	-2,1	49,1	2,6
C1	Industrie agroalimentaire	1,0	4,7	4,1	-1,4	0,1	-3,7	42,5	2,2
C2	Cokéfaction et raffinage	-30,3	-12,2	-5,2	-17,3	-4,6	37,0	1,0	0,1
C3	Biens d'équipement	-15,2	9,0	4,9	0,2	2,5	-1,2	29,3	1,5
C4	Matériels de transport	-14,4	9,2	-1,3	1,7	0,3	-4,3	22,6	1,2
C5	Autres branches industrielles	-3,6	-1,0	4,8	-0,3	0,2	0,8	118,4	6,2
FZ	Construction	-6,0	-2,3	-2,0	-5,3	0,1	-3,6	108,3	5,7
GZ	Commerce	-5,8	-0,1	3,1	0,0	1,8	0,5	195,9	10,3
HZ	Transports	-6,4	8,4	2,1	1,6	-0,8	1,0	89,5	4,7
IZ	Hébergement-restauration	-2,1	3,6	5,3	-0,4	-0,7	-2,5	52,2	2,7
JZ	Information-communication	-4,2	3,8	6,2	4,4	1,1	1,2	92,9	4,9
KZ	Services financiers	6,5	0,4	6,5	2,1	-0,4	-0,8	85,8	4,5
LZ	Services immobiliers	0,8	1,6	-0,6	1,5	1,3	1,0	245,6	12,9
MN	Services aux entreprises	-7,3	3,8	3,3	-0,4	0,3	0,7	244,0	12,8
OQ	Services principalement non marchands	1,3	0,9	1,4	1,4	1,2	1,0	443,0	23,2
RU	Services aux ménages	-0,4	3,0	-1,7	-0,2	0,7	0,4	58,1	3,0
AZ à RU	Ensemble	-2,7	1,8	2,1	0,4	0,7	0,3	1 910,2	100,0
DE à C5	Industrie	-6,0	1,9	2,7	0,6	0,8	-0,9	262,9	13,8
C1 à C5	Industrie manufacturière	-5,8	2,5	3,9	-0,4	0,4	-0,6	213,8	11,2
GZ à MN et RU	Services principalement marchands	-3,3	2,6	2,6	0,9	0,7	0,5	1 064,0	55,7
OQ	Services principalement non marchands	1,3	0,9	1,4	1,4	1,2	1,0	443,0	23,2
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	-4,0	2,1	2,3	0,4	0,7	-0,1	1 435,2	75,1

Champ : France.

Lecture : en 2014, la valeur ajoutée en volume dans la branche transports augmente de 1,0 % par rapport à 2013. Elle s'établit à 89,5 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 4,7 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche



Champ : France.

Lecture : en 2014, la productivité des branches industrielles augmente de 0,3 % par rapport à 2013.

Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent temps plein, salarié ou non.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

7 Investissement

En 2014, l'investissement de l'ensemble de l'économie baisse pour la deuxième année consécutive : -1,2 % en valeur comme en valeur, après -0,6 % en valeur et -0,2 % en valeur en 2013. Ce repli provient à la fois des administrations publiques et des ménages. En revanche, l'investissement des entreprises non financières, qui réalisent plus de la moitié de l'investissement total, accélère légèrement et celui des institutions financières repart à la hausse.

L'investissement des administrations publiques diminue de 7,3 % en valeur (après une hausse de 0,4 % en 2013), du fait principalement des dépenses en construction. Celles-ci baissent de 8,1 %, après trois années d'augmentation. Autre facteur de baisse de l'investissement des administrations publiques, les dépenses en matériels de transport qui diminuent fortement : -22,6 % après -5,4 % en 2013, du fait d'assez faibles livraisons de matériel militaire.

Au sein des administrations publiques, ce sont les collectivités locales qui contribuent le plus à cette baisse de l'investissement : celui-ci y décroît en effet de 9,8 % (après +5,5 % en 2013 et +6,1 % en 2012). S'il est habituel que les dépenses d'investissement des collectivités locales connaissent un fort ralentissement après des élections municipales, la chute constatée en 2014 n'a pas d'équivalent dans les précédentes années électorales (1995, 2001 et 2008).

L'investissement des ménages continue de diminuer en 2014 (-3,9 % en valeur après -1,4 % en 2013) avec une forte contraction de leurs dépenses en construction (-5,1 % après -0,6 %), malgré une légère accélération

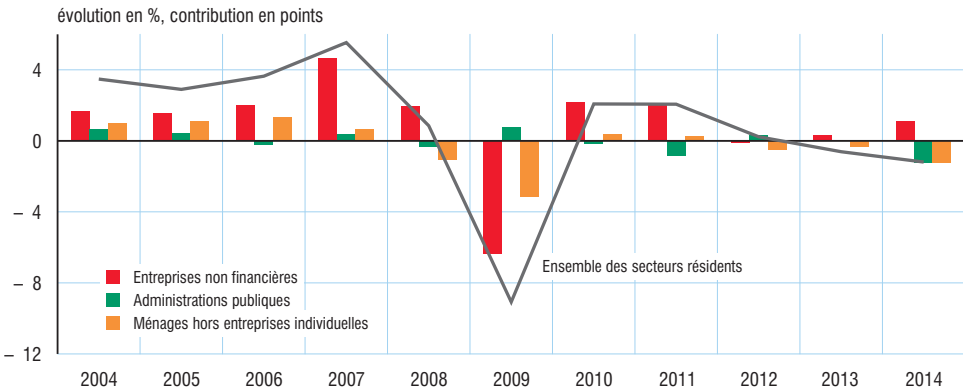
du revenu disponible brut en 2014 (+1,1 % après +0,7 % en 2013).

À l'inverse, la progression de l'investissement des entreprises non financières se poursuit : +1,7 % en valeur, après +1,1 % en 2013 et 2012. L'investissement est notamment soutenu par les travaux de construction de bâtiments (+3,7 % après +1,2 % en 2013). Il est également porté par les dépenses liées à l'information et à la communication, dont la majeure partie relève de l'activité informatique (logiciels, bases de données, programmation informatique, maintenance de systèmes d'applications informatiques, etc.). L'investissement des entreprises non financières en information et communication augmente ainsi de 1,9 % (après +1,0 % en 2013 et +6,4 % en 2012) et représente près de 20 % de l'investissement total des entreprises non financières ; cette part a tendance à réaugmenter depuis la crise après avoir stagné entre les années 2000 et 2007.

De plus, l'investissement des entreprises non financières en véhicules automobiles augmente pour la première fois depuis 2011, dans des proportions toutefois limitées : +1,4 % après -4,3 % en 2013. Au total, le taux d'investissement des entreprises non financières augmente légèrement pour s'établir à 21,4 % (après 21,1 % en 2013), soit le niveau le plus élevé observé depuis 2008.

Le net rebond de l'investissement des institutions financières (+4,8 % en valeur après -15,4 % en 2013 et +16,2 % en 2012) est porté principalement par l'accroissement de leurs dépenses en équipements électriques, électroniques, informatiques (+20,1 % après -30,9 % en 2013). ■

1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

	en %							
	2014 (en milliards d'euros)	Évolution						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Entreprises non financières	258,1	5,8	-11,5	4,8	6,1	1,1	1,1	1,7
Entreprises financières	16,1	11,6	-11,5	-8,2	19,8	16,2	-15,4	4,8
Administrations publiques	78,6	2,6	4,8	0,6	-1,6	3,6	0,4	-7,3
Ménages (hors entreprises individuelles)	105,2	2,1	-13,4	3,5	4,4	-0,7	-1,4	-3,9
ISBLSM	4,4	3,5	5,1	4,1	4,4	1,5	2,9	2,4
Ensemble	462,5	4,5	-9,1	3,2	4,6	1,6	-0,2	-1,2

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Évolution de l'investissement de l'ensemble des secteurs, en volume par produit

	en %							
	2014 (en milliards d'euros)	Évolution						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Agriculture, sylviculture et pêche	1,3	-23,2	2,3	0,0	-9,1	15,5	14,3	2,5
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	99,5	3,2	-17,0	7,6	1,5	2,0	-1,5	1,1
Fabrication équipements électriques, électronique, informatique ; fab. de machines	37,0	3,6	-21,9	4,1	10,2	2,7	-0,5	2,6
Fabrication de matériels de transport	28,4	7,4	-23,8	25,9	-9,1	2,3	-2,4	-1,1
Fabrication d'autres produits industriels	34,1	-1,0	-4,5	-3,0	2,8	1,0	-1,8	1,4
Construction	212,1	-1,5	-6,6	-2,4	1,0	-2,5	-0,6	-3,4
Génie civil	33,7	-3,6	-6,7	-4,3	-0,3	-3,0	1,1	-1,5
Construction de bâtiments et promotion immobilière	178,4	-1,1	-6,6	-2,1	1,2	-2,4	-0,9	-3,8
Services principalement marchands	149,5	3,1	-7,1	5,8	4,3	3,1	-0,1	0,6
Information et communication	58,8	8,4	-6,9	4,8	3,3	5,1	-0,2	2,2
Activités immobilières	4,6	-12,6	-34,1	18,1	-6,3	-2,8	-1,3	0,5
Activités spécial., scient. et techn. et activités de services admin. et soutien	83,7	1,1	-4,8	6,3	5,7	2,0	-0,1	-0,6
Autres activités de services	2,5	1,1	-11,2	-9,0	0,6	9,2	1,2	1,5
Ensemble	462,4	0,9	-9,1	2,1	2,1	0,2	-0,6	-1,2

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

8 Compétitivité et parts de marché

En 2014, la **compétitivité-prix** de la France se dégrade marginalement, malgré une dynamique favorable sur la deuxième partie de l'année, due à la dépréciation de l'euro à partir d'avril 2014. Les **parts de marché** en volume de la France baissent légèrement.

Le **taux de change effectif réel** de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux de l'OCDE est stable en 2014, alors qu'il s'était apprécié de + 2,2 % en moyenne annuelle en 2013. Cette stabilisation en termes réels s'explique par une progression des prix à la consommation nettement moins dynamique en France que chez ses principaux partenaires, qui compense l'appréciation de l'euro en termes nominaux, de + 0,7 % en 2014 (après + 2,9 % en 2013). La devise européenne s'est nettement appréciée face au yen (+ 8,3 % en moyenne annuelle), alors qu'elle a été relativement stable par rapport au dollar (+ 0,1 %) et s'est dépréciée par rapport à la livre sterling (- 5,0 %). Toutefois, le taux de change effectif de la France progresse moins que ne le suggèrent ces variations, en raison de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total des échanges français.

Dans ce contexte de taux de change réel stable sur l'ensemble de l'année, la **compétitivité-coût** de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), s'améliore en 2014 : + 0,3 % en moyenne annuelle, après - 2,2 % en 2013. Entre 2008 et 2014, elle progresse de + 3,7 %.

Si la compétitivité-prix de la France se dégrade en 2014 (- 0,4 %, après - 2,1 % en 2013), elle progresse de près de 5,3 % depuis 2008. L'amélioration de la compétitivité-coût couplée à une dégradation de la compétitivité-prix en 2014 rompt avec la tendance observée

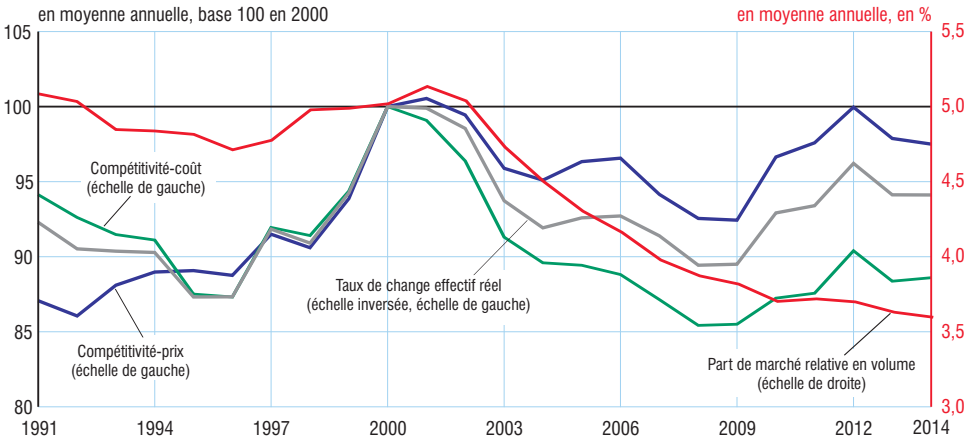
dans les années 2000 d'une performance relativement meilleure en termes de compétitivité-prix qu'en termes de compétitivité-coût ; cette rupture se traduit par une évolution des marges à l'exportation en 2014 plus favorable en France que chez ses principaux partenaires commerciaux.

En valeur, la stabilisation de la part de marché de la France dans les exportations mondiales de biens et services se confirme en 2014 : elle s'établit à 3,5 % depuis 2012.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

En volume, la part de marché de la France est également stable en 2014 et s'établit à 3,6 %, en baisse de 0,1 point depuis 2010. Elle reste inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990 : au cours des années 2000, les exportateurs français ont notamment été handicapés par l'appréciation de l'euro jusqu'en 2008 et par la montée en puissance dans les échanges mondiaux des grands pays émergents, en particulier de la Chine, ce qui a pesé sur les performances à l'exportation de la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception notable de l'Allemagne. ■

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Champ : France.

Lecture : une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.

Note : la compétitivité-coût est calculée à partir des coûts salariaux unitaires (ratio entre le coût de production et la valeur ajoutée en volume). Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul du coût de production.

Sources : OCDE, direction générale du Trésor.

La **compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport du prix de référence étranger au prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 23 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ces 23 partenaires. Les 23 pays pris en compte pour le calcul des indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul du coût de production. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le **taux de change effectif nominal** (respectivement **réel**) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées

par les prix à la consommation) des monnaies des 23 pays avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-coût et prix.

La **compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La **part de marché relative** de la France rapporte les exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services. **À noter que l'indicateur de part de marché a changé depuis la publication précédente.** La part de marché (en valeur comme en volume) est désormais calculée par rapport au total des exportations mondiales de biens et services (et non plus uniquement par rapport au total des exportations des pays de l'OCDE), ce qui permet de prendre en compte les pays émergents, notamment la Chine.

9 Relations avec le reste du monde

En 2014, les échanges extérieurs de biens et services accélèrent. En volume (mesurés aux prix de l'année précédente chaînés), les exportations françaises progressent de 2,4 % (après + 1,7 % en 2013), un peu moins vite que le commerce mondial de biens (+ 3,1 % en 2014 après + 2,7 % en 2013 selon le *Centraal Planbureau*). Les importations accélèrent également (+ 3,8 % après + 1,7 % en 2013).

En valeur, la croissance en 2014 est moins forte qu'en volume (+ 1,4 % pour les exportations et + 1,3 % pour les importations), du fait d'une diminution des prix. Que ce soit pour les exportations (- 0,9 % en 2014 après - 0,3 % en 2013) ou les importations (- 2,4 % après - 1,3 %), le recul des prix est principalement imputable à l'énergie.

Au total, le déficit extérieur des biens et services en valeur en 2014 (39,2 Md€) est quasiment stable alors qu'il s'était nettement réduit les deux années précédentes (de 7,7 Md€ en 2012 et de 5,7 Md€ en 2013) après avoir enregistré un niveau record de 52,8 Md€ en 2011. Cette stabilité recouvre des évolutions contrastées. Le **déficit commercial** (qui porte uniquement sur les biens) se contracte de 6,8 Md€ pour atteindre 32,1 Md€ (mesuré **FAB-FAB**). Le **taux de couverture** des biens en valeur augmente ainsi pour la 3^e année consécutive ; en 2014, il gagne 1,4 point, à 93,3 %, et dépasse son niveau de 2007. À l'opposé, le solde des échanges de services se dégrade de façon significative (- 6,7 Md€) et s'établit à - 7,1 Md€.

La réduction du déficit commercial en 2014 est en majeure partie imputable à l'allègement de la facture énergétique : le déficit des produits des industries extractives

(pétrole brut, gaz) se réduit de 9,6 Md€ (à - 37,8 Md€) et celui des produits raffinés de 1,4 Md€ (à - 12,8 Md€).

En revanche, le solde se dégrade de façon notable pour deux grands postes : l'excédent des « produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » diminue de 1,6 Md€, à + 3,3 Md€ et le déficit des « autres produits industriels », s'alourdit de 1,8 Md€, à - 15,6 Md€ principalement du fait des produits pharmaceutiques, en lien notamment avec la mise sur le marché d'un traitement contre l'hépatite C produit par un laboratoire étranger.

Le solde des échanges de services hors tourisme se dégrade de nouveau en 2014 pour s'établir à - 13,2 Md€, après - 10,6 Md€ en 2013. La détérioration concerne l'ensemble des grands postes, à l'exception des assurances et des services financiers. Le solde des échanges touristiques se réduit de 4,1 Md€ en 2014 et s'établit à + 6,0 Md€. Les dépenses des résidents français à l'étranger s'accroissent de 3,1 Md€ tandis que celles des étrangers en France diminuent de 1,0 Md€.

Le déficit des opérations de répartition se réduit de 6,9 Md€ en 2014, pour s'établir à - 9,6 Md€ grâce notamment à l'amélioration du solde des intérêts (de - 23,5 Md€ à - 17,0 Md€) et, dans une moindre mesure, à celle de l'excédent des dividendes (30,5 Md€ après 29,1 Md€) et de la rémunération des salariés (16,5 Md€ après 15,2 Md€). Au total, le besoin de financement de la Nation diminue de façon notable : il passe de 55,9 Md€ à 48,9 Md€ en 2014. Il reste toutefois à un niveau historiquement élevé, le plus important depuis l'après-guerre après ceux de 2012 et 2013. ■

Définitions

Déficit commercial : désigne le déficit des échanges de biens en valeur mesuré FAB-FAB.

FAB - franco à bord : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

	CAF-FAB, en millions d'euros courants				
	2010	2011	2012	2013	2014
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche					
Exportations	13 615	16 355	15 535	17 110	15 462
Importations	11 040	11 492	11 551	12 283	12 190
Solde CAF-FAB	2 575	4 863	3 984	4 827	3 272
Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets					
Exportations	9 240	12 252	11 814	10 710	11 283
Importations	46 664	60 960	61 959	58 151	49 111
Solde CAF-FAB	- 37 424	- 48 708	- 50 145	- 47 441	- 37 828
Produits des Industries agroalimentaires					
Exportations	37 006	41 984	43 270	44 334	44 152
Importations	30 885	34 760	36 104	37 492	37 749
Solde CAF-FAB	6 121	7 224	7 166	6 842	6 403
Coke et pétrole raffiné					
Exportations	13 836	17 810	18 814	17 318	16 286
Importations	21 697	28 130	34 416	31 481	29 083
Solde CAF-FAB	- 7 861	- 10 320	- 15 602	- 14 163	- 12 797
Biens d'équipement					
Exportations	75 752	81 602	82 816	81 657	82 510
Importations	96 471	104 511	102 592	101 296	102 234
Solde CAF-FAB	- 20 719	- 22 909	- 19 776	- 19 639	- 19 724
Matériels de transport					
Exportations	82 427	85 936	92 454	96 076	96 551
Importations	62 420	68 658	66 763	66 988	68 274
Solde CAF-FAB	20 007	17 278	25 691	29 088	28 277
Autres produits industriels					
Exportations	158 707	171 463	175 360	176 257	180 150
Importations	176 304	194 287	194 594	189 993	195 711
Solde CAF-FAB	- 17 597	- 22 824	- 19 234	- 13 736	- 15 561
Ensemble					
Exportations	390 583	427 402	440 063	443 462	446 394
Importations CAF	445 481	502 798	507 979	497 684	494 352
Importations FAB	431 221	486 688	492 296	482 337	478 503
Solde CAF-FAB	- 54 898	- 75 396	- 67 916	- 54 222	- 47 958
Solde FAB-FAB	- 40 638	- 59 286	- 52 233	- 38 875	- 32 109
Taux de couverture (en %)	90,6	87,8	89,4	91,9	93,3

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Compte des relations avec le reste du monde

	soldes, en millions d'euros courants				
	2010	2011	2012	2013	2014
Échanges de biens FAB	(1) - 40 638	- 59 286	- 52 233	- 38 875	- 32 109
Échanges de services hors tourisme	(2) - 3 194	- 548	- 3 252	- 10 609	- 13 154
Services commerciaux	- 2 337	- 1 772	- 2 253	- 2 497	- 2 967
Transports	- 7 579	- 9 715	- 8 683	- 11 263	- 12 289
Services d'information et communication	- 512	- 1 523	- 2 159	- 3 401	- 3 540
Assurance	535	2 097	1 167	556	1 119
Services financiers, y compris Sifim	5 217	5 082	5 001	5 979	6 088
Services aux entreprises	215	3 902	2 216	- 1 440	- 2 159
Services aux ménages et services de santé	1 267	1 381	1 459	1 457	594
Tourisme	(3) 6 221	7 075	10 475	10 143	6 024
Solde des échanges extérieurs	(1 + 2 + 3) - 37 611	- 52 759	- 45 010	- 39 341	- 39 239
Opérations de répartition	(4) 2 794	6 613	- 19 588	- 16 570	- 9 637
Rémunération des salariés	12 407	14 198	14 993	15 223	16 498
Impôts sur la production et les importations	- 1 972	- 2 085	- 2 106	- 2 074	- 2 056
Subventions	8 930	8 961	8 861	8 603	8 277
Intérêts	- 7 227	- 4 943	- 24 511	- 23 467	- 16 996
Dividendes	14 648	22 689	24 651	29 083	30 499
Autres revenus de la propriété	14 008	8 599	7 711	5 740	5 804
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	3 665	4 270	4 978	4 864	3 708
Cotisations et prestations sociales	- 8 684	- 9 552	- 10 027	- 10 131	- 10 443
Coopération internationale courante	- 6 297	- 6 229	- 5 903	- 6 155	- 5 834
Ressources de l'Union européenne	- 17 598	- 18 231	- 19 631	- 21 876	- 19 240
Autres transferts courants	- 9 201	- 10 896	- 15 173	- 16 421	- 20 006
Transferts en capital	115	- 168	- 3 431	41	152
Capacité de financement de la Nation	(1 + 2 + 3 + 4) - 34 817	- 46 146	- 64 598	- 55 911	- 48 876

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français qui mesure leur patrimoine financier net.

Au sein du compte financier, les investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfiques réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) se soldent en 2014 par des sorties nettes de capitaux (représentant des investissements nets) de 21 milliards d'euros, après des entrées nettes de 14 milliards en 2013. Néanmoins, les opérations en capital restent assez faibles, notamment du fait de désinvestissements de sociétés résidentes françaises à l'étranger, et la reprise des investissements nets à l'étranger en 2014 résulte essentiellement d'opérations de prêts intragroupes.

Après retraitement des prêts et emprunts entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe international, les investissements français à l'étranger s'élèvent à 32 milliards d'euros (19 en 2013) et les investissements

étrangers en France à 12 milliards d'euros (32 en 2013). Ces soldes traduisent l'importance des opérations de prêts à des filiales étrangères initiées par les groupes français en 2014.

Les investissements nets « en portefeuille », c'est-à-dire l'achat ou la vente de titres obligataires pour l'essentiel, les « autres investissements », sous la forme de prêts et d'emprunts courants, ainsi que les flux liés aux instruments financiers dérivés et les acquisitions ou cessions d'avoirs de réserve, équilibrent, aux erreurs et omissions près, le déficit des transactions courantes et les sorties nettes dues aux investissements directs.

En 2014, les investissements nets en portefeuille s'établissent à -7 milliards d'euros : les résidents achètent pour 77 milliards de titres étrangers, dont 52 milliards de titres de dette à long terme (obligations et assimilés) tandis que les non-résidents acquièrent 85 milliards d'euros de titres français, dont 75 milliards d'obligations et assimilés.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts (« autres investissements ») se traduisent par de faibles entrées nettes de capitaux en 2014, de 1 milliard d'euros, les engagements ayant progressé davantage que les avoirs. ■

Compte financier de la balance des paiements 10

1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2012	2013	2014
Investissements directs	11,4	- 13,5	20,9
Français à l'étranger	43,1	11,8	26,3
Après retraitement ¹	24,6	18,8	32,3
Capital social	40,5	3,0	5,2
Bénéfices réinvestis	10,9	8,1	9,1
Prêts intragroupe et crédits commerciaux	- 8,3	0,7	12,0
Étrangers en France	31,7	25,3	5,4
Après retraitement ¹	13,2	32,3	11,5
Capital social	8,6	18,1	7,3
Bénéfices réinvestis	6,1	7,8	6,2
Autres opérations	16,9	- 0,7	- 8,1
Investissements de portefeuille...	- 39,4	- 60,6	- 7,4
...des résidents sur titres émis par les non-résidents	- 18,3	44,7	77,2
Actions et titres d'OPCVM	41,0	33,5	11,4
Obligations et assimilés	- 82,6	30,2	52,2
Titres de créance à court terme	23,3	- 18,9	13,6
dont : titres publics	- 66,9	27,0	6,8
...des non-résidents sur titres émis par les résidents	21,0	105,3	84,6
Actions et titres d'OPCVM	28,8	27,2	12,1
Obligations et assimilés	29,8	51,6	75,1
Titres de créance à court terme	- 37,6	26,5	- 2,7
dont : titres publics	19,7	67,7	53,1
Instruments financiers dérivés	- 14,3	- 16,8	- 23,9
Autres investissements	- 2,8	74,5	- 1,2
dont : IFM ²	- 46,2	30,5	- 24,6
Avoirs de réserve	4,0	- 1,5	0,7
Compte financier	- 41,0	- 17,8	- 10,9
Erreurs et omissions nettes	- 16,6	- 2,7	6,6

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

2. IFM : institutions financières monétaires.

Champ : France.

Note : nouvelle convention de signe de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements.

S'agissant des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements.

S'agissant du solde, un chiffre positif traduit une augmentation nette des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements, un chiffre négatif traduit une diminution nette des avoirs des résidents ou bien une augmentation de leurs engagements.

Source : Banque de France.

La balance des paiements est établie depuis 2014 suivant la nouvelle méthodologie internationale de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements du FMI. Outre une modification de la convention de signe, le changement le plus significatif pour le compte financier concerne les investissements directs qui sont dorénavant publiés en créances et

engagements bruts. Sans impact sur le solde net des opérations, cette nouvelle présentation se traduit par un gonflement des opérations recensées.

Le site Internet de la Banque de France (www.banque-france.fr) fournit des explications sur cette évolution méthodologique et sur les différences avec l'ancienne présentation.

11 Sociétés non financières

En 2014, l'activité des sociétés non financières reste en berne : la production diminue de 0,3 % en valeur, après une faible augmentation de 0,2 % en 2013. La valeur ajoutée poursuit son ralentissement : elle augmente de 0,3 % en 2014, faisant suite à une hausse modérée en 2013 (+ 0,9 %).

Malgré la morosité de l'activité économique, la rémunération des salariés est plus dynamique qu'en 2013 : + 1,7 % en 2014 après + 1,3 % en 2013. Cette progression s'explique par l'augmentation de la masse salariale et celle des cotisations sociales. En effet, la masse salariale accélère en 2014 (+ 1,6 %) après un fléchissement en 2013 (+ 1,0 %), du fait du dynamisme du salaire moyen par tête (+ 1,6 %), tandis que l'emploi stagne. Les cotisations sociales, quant à elles, augmentent de 2,2 %, contre + 2,0 % en 2013 : l'année 2014 a notamment été marquée par une hausse du taux de cotisations vieillesse des employeurs, non compensée par la baisse du taux de cotisations au titre des allocations familiales.

Les impôts sur la production continuent de progresser en 2014 (+ 2,5 %), après une année 2013 très dynamique (+ 6,2 %) du fait du relèvement du forfait social. Mais ce sont surtout les subventions qui augmentent, sous l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) destiné à soutenir les entreprises : celui-ci équivaut à 4 % des rémunérations versées dans la limite de 2,5 fois le Smic, soit une aide totale de 9,8 milliards d'euros en 2014 pour les entreprises non financières. Au total, les impôts nets des subventions sur la production s'allègent pour l'année 2014 : - 16,8 % après une hausse de 9,4 % en 2013. Néanmoins, la mise en œuvre du CICE ne

compense que partiellement le dynamisme des rémunérations de sorte que l'**excédent brut d'exploitation** poursuit sa diminution (- 0,6 %), induisant un nouveau recul du **taux de marge** qui perd 0,3 point pour s'établir à 29,4 %, son niveau le plus bas depuis 1985.

L'épargne des sociétés non financières enregistre une deuxième année de hausse en 2014 : + 3,4 % après + 3,1 % en 2013. Le recul de l'excédent brut d'exploitation ainsi que la hausse (certes moins forte qu'en 2013) de l'impôt sur les sociétés (+ 2,4 % après + 6,6 % en 2013) sont largement compensés par l'évolution favorable du solde des revenus financiers (- 63,4 milliards d'euros en 2014 après - 72,9 milliards d'euros en 2013). Celui-ci continue de s'améliorer en dépit d'une augmentation des dividendes nets versés. C'est la diminution du montant des intérêts versés par les sociétés non financières, due à la baisse des taux d'intérêt tout au long de l'année, qui est à l'origine de l'amélioration du solde des revenus financiers et, par voie de conséquence, de celle de l'épargne.

L'investissement des sociétés non financières se renforce en 2014 : + 1,7 % après + 1,2 % en 2012 et 2013. Du fait de la consolidation de l'épargne, le **taux d'autofinancement** augmente pour la deuxième année consécutive, après un fort décrochage en 2012 (+ 1,3 point en 2014, après + 1,4 point en 2013 et - 8,0 points en 2012), s'établissant ainsi à 74,9 %. Néanmoins, le besoin de financement des entreprises s'accroît de 3,6 milliards d'euros et s'élève désormais à - 50,5 milliards d'euros en 2014, notamment sous l'effet du restockage : les stocks augmentent de 9,0 milliards d'euros en 2014, contre-balançant ainsi la hausse de l'épargne. ■

Définitions

Excédent brut d'exploitation : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés et des autres impôts sur la production, et augmentée des subventions d'exploitation.

Taux de marge : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

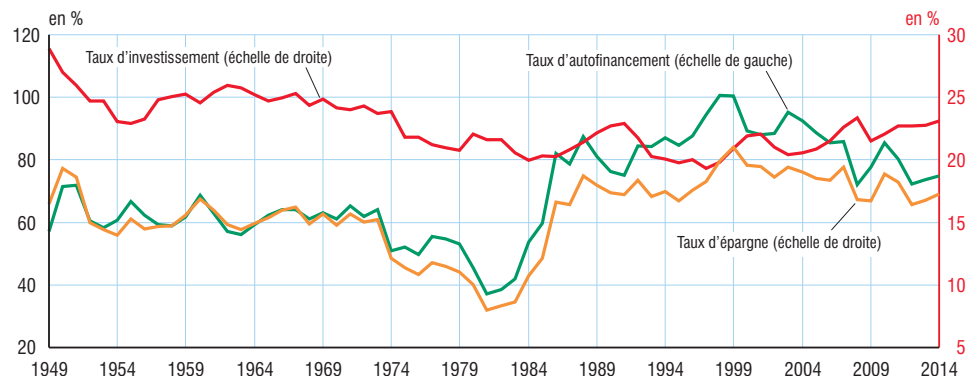
Taux d'investissement : rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

Taux d'autofinancement : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

Pour en savoir plus

- Voir encadré « L'impact comptable du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2014 », dans la *Vue d'ensemble* « Une faible croissance pour l'économie française en 2014 », en page 26 de cet ouvrage.

1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	2014 (en milliards d'euros)	Évolution		
		2012/2011	2013/2012	2014/2013
Production	2 592,2	1,5	0,2	-0,3
Consommations intermédiaires	1 518,6	1,6	-0,3	-0,7
Valeur ajoutée	1 073,6	1,3	0,9	0,3
Rémunération des salariés	721,9	2,4	1,3	1,7
Impôts sur la production	61,4	5,9	6,2	2,5
Subventions	-25,4	1,7	-1,2	52,2
Excédent brut d'exploitation	315,8	-1,8	-1,1	-0,6
Revenus de la propriété versés	263,4	-1,7	-7,3	-2,3
Revenus de la propriété reçus	200,0	-6,7	-5,1	1,7
Impôts courants sur le revenu	41,1	1,9	6,6	2,4
Épargne brute	185,8	-8,9	3,1	3,4
Formation brute de capital fixe	247,9	1,2	1,2	1,7
Variation de stocks	9,0	///	///	///
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-50,5	///	///	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principaux ratios des sociétés non financières

	2011	2012	2013	2014
Taux de valeur ajoutée (VA)	41,0	40,9	41,2	41,4
Partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés / VA	65,3	66,0	66,3	67,2
Taux de marge	31,2	30,3	29,7	29,4
Poids en % de la VA				
des intérêts versés	7,6	7,3	6,1	4,9
des dividendes versés (nets)	5,4	4,9	4,5	4,7
des impôts courants sur le revenu	3,5	3,6	3,8	3,8
de l'épargne brute	18,2	16,4	16,8	17,3
Taux d'investissement	22,7	22,7	22,8	23,1
Taux d'autofinancement	80,3	72,3	73,7	74,9

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

12 Prélèvements obligatoires

En 2014, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques augmente de 0,2 point par rapport à 2013, à 44,9 points de PIB, après une progression continue entre 2009 et 2013 liée aux mesures prises en vue du redressement des finances publiques. Globalement, les mesures fiscales et sociales jouent marginalement à la hausse en 2014 sur le taux de prélèvements obligatoires (3,1 Md€, soit + 0,15 point de PIB). D'une part, plusieurs mesures jouent sensiblement à la hausse : la hausse des taux de TVA (+ 6,5 Md€), la majoration de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises (+ 2,0 Md€), la mise en place du service de traitement des données rectificatives (+ 1,8 Md€), la suppression de l'exonération d'impôt sur le revenu des majorations de pensions (+ 1,2 Md€), la hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité (+ 1,1 Md€), l'abaissement du plafond du quotient familial à 1 500 euros (+ 1,0 Md€), la suppression de l'exonération d'impôt sur le revenu de la participation de l'employeur aux contrats collectifs complémentaires (+ 1,0 Md€), la fiscalisation des heures supplémentaires (+ 1,0 Md€), la réforme des retraites (+ 0,6 Md€, hausse des cotisations vieillesse et baisse des cotisations famille), la hausse du plafond des taux des droits de mutation à titre onéreux (+ 0,7 Md€) ou encore le relèvement des taux de cotisation CNAVPL et CNRACL (+ 0,7 Md€). Mais de nombreuses mesures tendent au contraire à alléger la charge fiscale des ménages et des entreprises : la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) (- 6,5 Md€), les effets qui perdurent du plan de relance (- 1,4 Md€), la réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu des ménages à revenus modestes et moyens (- 1,3 Md€), les contrecoups partiels des mesures d'élargissement d'assiette de l'IS, dont l'application de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values de long terme à la plus-value brute et non plus nette et sa hausse (- 1,4 Md€) et la limitation de la

déductibilité des charges financières (- 1,2 Md€), le contrecoup des mesures sectorielles de fiscalité des entreprises d'assurance (- 0,9 Md€), les autres mesures de TVA (- 0,9 Md€), ou encore la suppression de la taxation des OPCVM pour les résidents étrangers (- 0,8 Md€). Hors effets des mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires progresseraient à un rythme très proche de l'évolution du PIB en valeur (+ 0,8 %). La légère hausse du taux de prélèvements obligatoires est donc essentiellement imputable aux mesures nouvelles.

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions différentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 13,7 points de PIB, en diminution de 0,4 point. Les mesures nouvelles contribuent à la baisse à hauteur de - 0,1 point, avec notamment les mesures concernant l'impôt sur les sociétés. Les mesures de transfert de l'État vers les autres sous-secteurs, en particulier les administrations de sécurité sociale, contribuent également à la baisse à hauteur de - 0,1 point. Hors effet des mesures nouvelles et de périmètre, le taux de prélèvements obligatoires se serait spontanément replié de - 0,2 point.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales s'inscrit en légère hausse (+ 0,1 point) par rapport à 2013, à 6,0 points de PIB.

Enfin, le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale augmente de 0,4 point en 2014, atteignant 24,4 points de PIB. Cette hausse s'explique principalement par l'impact positif des mesures nouvelles (+ 0,1 point) et des mesures de transfert des autres sous-secteurs (+ 0,1 point), en particulier de l'État. Hors ces effets, le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale aurait augmenté spontanément de 0,2 point. ■

1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2010	2011	2012	2013	2014
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en milliards d'euros)					
Administrations publiques centrales	283,7	278,7	295,8	312,2	306,8
<i>dont : État</i>	272,6	266,4	282,9	297,8	291,6
Administrations publiques locales	89,3	119,2	123,6	124,5	127,6
Administrations de sécurité sociale	450,1	476,7	493,1	507,9	521,3
<i>dont : cotisations sociales</i>	312,9	325,7	334,7	345,3	354,6
Institutions de l'Union européenne	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1
Ensemble	825,1	876,7	914,6	946,7	957,7
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en % du PIB)					
Administrations publiques centrales	14,2	13,5	14,2	14,8	14,4
<i>dont : État</i>	13,6	12,9	13,6	14,1	13,7
Administrations publiques locales	4,5	5,8	5,9	5,9	6,0
Administrations de sécurité sociale	22,5	23,2	23,6	24,0	24,4
<i>dont : cotisations sociales</i>	15,7	15,8	16,0	16,3	16,6
Institutions de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble	41,3	42,6	43,8	44,7	44,9

1. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des crédits d'impôts.

2. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques (par exemple de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. En comptabilité nationale, les impôts et cotisations sont enregistrés pour leur montant dû, et l'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Dans cette figure 1, les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Comparaison internationale de 2000 à 2013

en % du PIB

	2000			2012			2013		
	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales
France	43,1	27,6	15,5	44,0	27,5	16,5	45,0	28,2	16,8
Allemagne	36,3	22,1	14,2	36,5	22,6	13,9	36,7	22,7	14,0
Royaume-Uni	34,7	28,8	5,9	33,0	26,7	6,3	32,9	26,7	6,2
Suède	49,0	36,1	12,9	42,3	32,3	10,0	42,8	33,0	9,8
États-Unis	28,4	21,8	6,6	24,4	19,0	5,4	25,4	19,2	6,2
Japon	26,6	17,2	9,4	29,5	17,2	12,3

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise par exemple en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2014, le déficit public s'établit à 84,8 milliards d'euros : il passe de 4,1 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013 à 4,0 % du PIB.

Le solde de l'État se dégrade : - 74,7 Md€ après - 69,8 Md€ en 2013. Cette hausse du déficit résulte d'une accélération des dépenses (+ 1,6 % après + 1,0 % en 2013) et d'un ralentissement des recettes (+ 0,7 % après + 4,5 % en 2013). La progression des dépenses est notamment liée à la mise en œuvre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui porte le taux de croissance des subventions sur les produits et la production à + 71,4 % en 2014 (- 6,3 % en 2013). Hors crédits d'impôt, la dépense de l'État recule de 0,3 % (+ 1,2 % en 2013). L'évolution de la dépense de l'État est marquée par la mise en place du second volet du programme d'investissements d'avenir (PIA) avec 7,1 Md€ de transferts en capital aux organismes divers d'administration centrale (Odac). Les dépenses sont par ailleurs portées par les prestations sociales (+ 1,8 %), tandis qu'on observe une baisse des transferts courants (- 2,4 %, dont une réduction de 1,4 Md€ des concours aux collectivités locales) et de la charge d'intérêts de l'État (- 2,5 %) à la faveur d'une baisse des taux d'intérêt nominaux et d'une inflation contenue. Les recettes ralentissent en raison d'un moindre dynamisme des impôts (+ 0,2 % contre + 4,4 % en 2013) comme des cotisations sociales (+ 1,2 % après + 3,0 % en 2013).

Le solde des Odac s'améliore à + 2,9 Md€ après + 1,0 Md€ en 2013. Cette hausse résulte d'une progression des recettes (+ 5,6 % après + 8,7 % en 2013) plus forte que celle des dépenses (+ 3,4 % après + 3,9 % en 2013). Les recettes hors prélèvements obligatoires progressent ainsi de 5,7 % (après + 8,1 % en 2013), en lien avec les investissements d'avenir. Cette évolution des recettes résulte également de la progression des prélèvements obligatoires (+ 5,2 % après + 11,8 % en 2013) sous l'effet notamment de la hausse de la CSPE (contribution au service public de l'électricité). La hausse des dépenses est tirée par les transferts en capital (+ 4,2 % avec le paiement de l'indemnité

Ecomouv par l'AFITF) et les subventions (+ 21,6 %, effet de la montée en charge des contrats aidés financés par l'Agence de services et de paiements).

Le déficit des administrations publiques locales se réduit à - 4,5 Md€ après - 8,5 Md€ en 2013. Cette amélioration résulte d'une hausse des recettes analogue à celle de 2013 (+ 1,4 % après + 1,3 % en 2013), conjuguée à un fort ralentissement des dépenses (- 0,3 % après + 3,4 % en 2013). Le recul de l'investissement local (- 9,6 % après + 5,2 % en 2013), dans une année d'élections municipales, explique en grande partie cette évolution des dépenses et fait plus que compenser la progression des prestations et transferts sociaux (+ 4,2 %) et des rémunérations (+ 3,9 %). Les recettes sont portées par la croissance des prélèvements obligatoires (+ 2,5 % après + 0,8 % en 2013), soutenue par les rentrées de cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et par celles des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), en raison notamment de la possibilité donnée aux départements d'en augmenter le taux.

Le solde des administrations de sécurité sociale (ASSO) s'améliore légèrement en 2014, à - 8,5 Md€ après - 9,1 Md€ en 2013. La dynamique des dépenses des ASSO est stable (+ 2,3 % après + 2,2 % en 2013), tandis que les recettes ralentissent (+ 2,4 % après + 2,9 % en 2013). La maîtrise des dépenses s'explique par la décélération des prestations sociales (+ 2,3 % après + 2,8 % en 2013) en raison de la moindre progression des pensions, du fait notamment de l'absence de revalorisation des pensions de base ainsi que de l'accord entre partenaires sociaux sur les retraites complémentaires. L'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam) a par ailleurs été sous-exécuté en 2014, de 0,3 Md€ par rapport à l'objectif voté en LFRSS 2014. Les recettes sont portées par les cotisations sociales (+ 2,6 %) et les recettes fiscales (+ 2,5 %), du fait de la rétrocession du gain d'impôt sur le revenu émanant de la baisse du plafond du quotient familial et de la fiscalisation des primes versées par les employeurs au titre de la couverture complémentaire maladie. ■

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Solde public (en % du PIB)¹	- 7,1	- 6,8	- 5,1	- 4,8	- 4,1	- 4,0
Solde public (en Md€)¹	- 138,5	- 135,2	- 104,5	- 100,4	- 86,4	- 84,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en Md€)¹	- 138,9	- 135,8	- 105,0	- 100,4	- 86,4	- 84,8
État	- 116,9	- 121,7	- 91,2	- 81,6	- 69,8	- 74,7
Organismes divers d'administration centrale	- 1,3	10,9	- 0,2	- 2,6	1,0	2,9
Administrations publiques locales	- 6,0	- 1,7	- 0,7	- 3,5	- 8,5	- 4,5
Administrations de sécurité sociale	- 14,6	- 23,2	- 12,9	- 12,7	- 9,1	- 8,5
Recettes publiques (en % du PIB)	49,6	49,6	50,8	52,0	52,9	53,5
Dépenses publiques (en % du PIB)	56,8	56,4	55,9	56,8	57,0	57,5
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) ²	...	1,0	0,0	1,1	1,1	0,5
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	41,0	41,3	42,6	43,8	44,7	44,9

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013 (en %)
Dépenses de fonctionnement ¹	360,5	368,1	374,8	382,8	389,8	394,5	1,2
<i>dont : consommations intermédiaires¹</i>	97,3	98,9	101,5	104,5	106,5	105,7	- 0,7
<i> rémunérations</i>	254,1	259,8	263,6	268,5	273,1	278,2	1,9
Intérêts ²	48,3	51,2	56,3	56,7	51,4	50,5	- 1,7
Prestations sociales en espèces et en nature	483,5	498,6	512,8	530,0	544,9	557,8	2,4
Autres transferts et subventions	122,2	124,9	124,3	130,6	132,6	141,9	7,0
Acquisition nette d'actifs non financiers	86,1	85,1	83,3	86,0	88,4	81,7	- 7,6
<i>dont : investissement</i>	82,4	82,9	81,6	84,5	84,9	78,6	- 7,3
Ensemble des dépenses	1 100,6	1 128,0	1 151,5	1 186,0	1 207,1	1 226,4	1,6
Ventes et autres recettes de production	77,2	80,0	81,4	83,0	84,6	85,9	1,4
Revenus de la propriété	16,5	16,1	17,1	15,0	14,2	15,0	5,5
Impôts	495,1	516,8	552,9	581,0	601,4	610,5	1,5
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	289,3	293,2	310,7	319,6	328,6	336,9	2,5
<i> impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	204,0	220,6	238,2	256,8	269,4	270,0	0,2
Cotisations sociales effectives	317,6	323,8	336,6	346,1	356,9	366,1	2,6
Autres recettes ²	55,3	55,5	58,5	60,4	63,5	64,1	0,9
Total des recettes	961,7	992,2	1 046,6	1 085,6	1 120,7	1 141,6	1,9
Besoin de financement	- 138,9	- 135,8	- 105,0	- 100,4	- 86,4	- 84,8	- 1,9

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris Sifim.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

14 Dette des administrations publiques

La dette publique au sens de Maastricht s'élevé à 2 037,8 milliards d'euros fin 2014 après 1 953,4 milliards un an plus tôt. Elle atteint 95,6 % du PIB, après 92,3 % fin 2013.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 610,2 milliards d'euros, en hausse de 74,3 milliards, soit une variation très proche de son besoin de financement (74,7 milliards).

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) est stable à 22,6 milliards d'euros fin 2014, comme en 2013. La Caisse nationale des autoroutes (CNA) se désendette à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Inversement, la dette liée à la contribution pour le service public de l'électricité (CSPE), celle du Fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR) et celle de la société anonyme de gestion des stocks de sécurité (SAGESS) jouent à la hausse pour + 1,0 milliard. Enfin, l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) s'endette de 0,4 milliard sur dix ans envers la société *Ecomouv* à la suite de la rupture du contrat « Écotaxe ».

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 188,2 milliards d'euros à la fin 2014, soit une hausse de 4,9 milliards par rapport à 2013, proche de leur besoin de financement (4,5 milliards d'euros).

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale augmente de 5,1 milliards pour s'établir à 216,8 milliards d'euros fin 2014. Le besoin de financement (8,5 milliards), significativement plus important que la variation de la

dette, est en partie financé par l'achat par l'État de 3,1 milliards de titres de l'Acoss. L'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette maastrichtienne : c'est donc ici le cas pour les titres émis par l'Acoss et achetés par l'État.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques progresse de 84,4 milliards d'euros, soit un accroissement comparable à celui de la **dette nette** : celle-ci augmente de 81,7 milliards d'euros par rapport à la fin 2013 pour atteindre 1 849,9 milliards d'euros, soit 86,7 % du PIB. Les mouvements d'actifs sont relativement faibles. La trésorerie de l'État diminue de 2,0 milliards et les administrations de sécurité sociale augmentent leur détention de titres à court et à long terme de respectivement 2,8 milliards et 1,8 milliard. L'État accorde 1,4 milliard de prêts alors que les Odac s'en font rembourser 1,4 milliard.

La dette au sens de Maastricht a lentement augmenté entre 1995 et 2007 : elle est passée de 55,8 % du PIB à 64,4 %, soit un rythme annuel moyen de hausse de 0,7 point. À la suite de la crise financière de 2008 et de la contraction du PIB en 2009, elle augmente de 14,6 points en deux ans et atteint 79,0 % du PIB fin 2009. Elle ne cesse de croître depuis, à un rythme annuel moyen de 3,3 points.

Dans l'ensemble de l'Union européenne à 28, la dette des administrations publiques atteint 86,8 % du PIB de l'Union, en augmentation de 1,3 point par rapport à fin 2013. ■

Définitions

Dette publique au sens de Maastricht : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Dette nette : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Pour en savoir plus

- « Les comptes des administrations publiques en 2014 : l'investissement se replie et le déficit se réduit légèrement », *Insee Première* n° 1548, mai 2015.

Dette des administrations publiques 14

1. Dette publique au sens de Maastricht et dette publique nette

en milliards d'euros

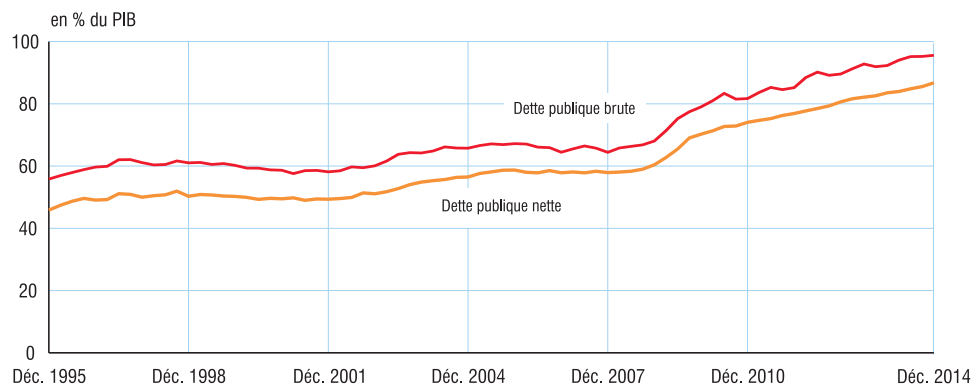
	Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2014	
	Dette publique brute ¹	Dette publique nette ¹	Dette publique brute ¹	Dette publique nette ¹	Dette publique brute ¹	Dette publique nette ¹
État	1 457,3	1 353,3	1 535,9	1 431,9	1 610,2	1 506,8
Organismes divers d'administration centrale	24,0	5,0	22,6	4,8	22,6	6,5
Administrations locales	176,8	163,9	183,3	170,6	188,2	175,3
Administrations de sécurité sociale	211,0	160,6	211,7	160,8	216,8	161,2
Ensemble des administrations publiques	1 869,2	1 682,8	1 953,4	1 768,2	2 037,8	1 849,9
En % du PIB	89,6	80,6	92,3	83,5	95,6	86,7

1. Voir définitions.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Dette publique brute et dette publique nette



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Dette publique au sens de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

en % du PIB

	2011	2012	2013	2014
Allemagne	77,9	79,3	77,1	74,7
Autriche	82,1	81,5	80,9	84,5
Belgique	102,0	103,8	104,4	106,5
Danemark	46,4	45,6	45,0	45,2
Espagne	69,2	84,4	92,1	97,7
Finlande	48,5	52,9	55,8	59,3
France¹	85,2	89,6	92,3	95,6
Grèce	171,3	156,9	175,0	177,1
Irlande	111,2	121,7	123,2	109,7
Italie	116,4	123,1	128,5	132,1
Luxembourg	19,1	21,9	24,0	23,6
Pays-Bas	61,3	66,5	68,6	68,8
Pologne	54,8	54,4	55,7	50,1
Portugal	111,1	125,8	129,7	130,2
Royaume-Uni	81,8	85,8	87,3	89,4
Suède	36,2	36,6	38,7	43,9
Union européenne à 28	80,9	83,7	85,5	86,8
Zone euro à 18	85,9	89,3	91,1	92,0

1. Données publiées par l'Insee le 13 mai 2015.

Sources : Insee, Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 31 mars 2015.

15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2013, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 207,1 milliards d'euros, soit 57,0 % du PIB. La protection sociale est le poste le plus important (42,9 % des dépenses) ; il est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières, famille), mais aussi par les collectivités locales et l'État (exclusion, handicap, dépendance). Les autres postes importants sont les dépenses de santé (14,1 %), les services publics généraux (11,9 %) et l'enseignement (9,7 %).

Les dépenses publiques sont relativement dynamiques sur moyenne période. Depuis 2000, elles ont augmenté sensiblement plus vite que le PIB en valeur : + 3,6 % contre + 3,0 % en moyenne par an. C'est toujours le cas en 2013, même si le rythme fléchit (+ 1,8 % contre + 1,4 %). Au sein des grandes fonctions de dépense, les évolutions sont assez contrastées en 2013 : les dépenses de loisirs, culture et culte, de protection de l'environnement, et de logement et équipements collectifs sont dynamiques : respectivement + 7,0 %, + 6,5 % et + 6,1 %. À l'inverse, les dépenses de défense et des services publics généraux croissent modérément, de 1,9 % et 1,3 % respectivement.

En termes de catégorie d'administration publique, ce sont les dépenses des organismes divers d'administration centrale (Odac) et des administrations publiques locales qui augmentent le plus en 2013, de 3,9 % et 3,5 % respectivement. Viennent ensuite les dépenses des administrations de sécurité sociale (+ 2,2 % après + 3,4 % en 2012). Ce ralentissement s'explique par des dépenses d'assurance maladie plus faibles que prévu en 2013, par la montée en charge de la réforme des retraites et par des prestations

familiales moins dynamiques ; ces dernières subissent en effet le contrecoup de la revalorisation exceptionnelle de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire de 2012. Enfin, les dépenses de l'État n'augmentent que de 1,0 % après + 1,3 % en 2012 en raison notamment du ralentissement des dépenses de personnel et des prestations sociales.

En 2013, le taux de dépenses publiques est plus élevé en France qu'au Royaume-Uni ou qu'en Allemagne : 57,0 % du PIB contre respectivement 45,5 % et 44,3 %. La France, *ex æquo* avec le Danemark, se classe au quatrième rang européen derrière la Slovaquie, la Grèce et la Finlande. La structure des dépenses par fonction est similaire dans la plupart des pays européens avec une prédominance des dépenses sociales (environ 40 % des dépenses en 2013), ainsi que, dans une moindre mesure, des dépenses de santé, de services publics généraux et d'enseignement. Ces quatre postes représentent 80 % des dépenses en 2013 en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne. Les disparités en termes de poids de la dépense publique de protection sociale traduisent notamment des choix de société différents : par exemple, recourir à des systèmes publics plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites. Hors protection sociale, la France ne se situe que quatre points au-dessus du Royaume-Uni et sept points au-dessus de l'Allemagne en 2013 : 32,5 % du PIB contre respectivement 28,6 % et 25,4 %. Entre 2008 et 2013, la part des dépenses publiques dans le PIB augmente de 4,0 points en France (- 1,1 point au Royaume-Uni et + 0,8 point en Allemagne), dont deux tiers sont imputables aux dépenses publiques hors protection sociale. ■

Définitions

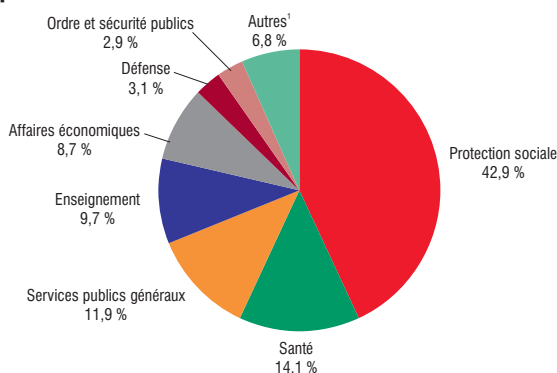
Dépenses des administrations publiques : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008 : la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. La ventilation sur 2014 ne sera publiée qu'à la fin de 2015, ce qui explique que les données commentées ici portent sur 2013.

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses de prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

Les dépenses par sous-secteurs (État, Odac, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques (voir annexe *Glossaire*).

Dépenses des administrations publiques par finalité 15

1. Structure des dépenses en France en 2013

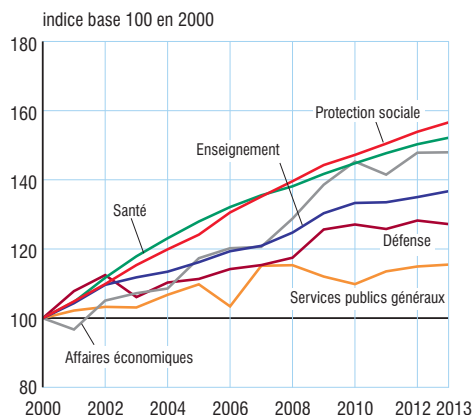


1. Part inférieure à 3 % (loisirs, culture et culte, logement et équipements collectifs, protection de l'environnement).

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

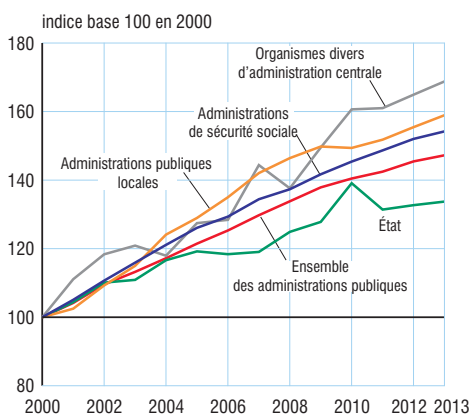
2. Dépenses publiques par finalité



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Évolution des dépenses par catégorie d'administration publique



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

4. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques

	France		Italie		Royaume-Uni		Allemagne		Espagne	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013	2008	2013	2008	2013
Services publics généraux	13,6	11,9	18,6	17,5	10,2	12,5	14,8	14,3	12,4	15,5
Défense	3,2	3,1	2,6	2,3	5,3	5,0	2,2	2,4	2,4	2,1
Ordre et sécurité publics	2,9	2,9	3,8	3,8	5,3	4,8	3,4	3,5	4,8	4,5
Affaires économiques	8,2	8,7	8,4	8,2	11,0	6,8	8,0	7,5	13,1	10,0
Protection de l'environnement	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	1,8	1,2	1,3	2,4	1,9
Logement et équipements collectifs	2,4	2,4	1,4	1,4	2,3	1,5	1,7	0,9	2,6	1,0
Santé	14,0	14,1	14,7	14,1	15,4	16,7	14,8	15,8	14,7	13,6
Loisirs, culture et culte	2,7	2,6	1,7	1,4	2,1	1,7	1,8	1,9	3,9	2,6
Enseignement	9,8	9,7	9,1	8,0	13,2	12,0	9,0	9,7	10,2	9,1
Protection sociale	41,5	42,9	37,9	41,3	33,2	37,2	42,9	42,6	33,5	39,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des dépenses (en % du PIB)	53,0	57,0	47,8	50,8	46,6	45,5	43,5	44,3	41,1	44,3
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	31,0	32,5	29,7	29,8	31,1	28,6	24,8	25,4	27,3	26,7

Sources : Eurostat ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

16 Intermédiaires financiers

En 2014, la valeur ajoutée des **intermédiaires financiers** progresse sensiblement (+ 6,4 % dont + 4,0 % pour les seuls établissements de crédit). Cette hausse provient principalement de la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim) (+ 6,5 % par rapport à 2013), puisqu'à l'effet mécanique de la progression des encours de crédits et dépôts vient s'ajouter une légère augmentation de la marge globale d'intermédiation (+ 7 points de base). Dans un contexte de baisse des taux (la Banque centrale européenne a diminué par deux fois son taux directeur en 2014), le coût moyen de refinancement des banques, qui sert de référence pour le calcul de la marge d'intermédiation, diminue de 31 points de base par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution du coût de refinancement n'est pas complètement répercutée par les banques sur les taux à la clientèle : la diminution de 14 points des taux sur les crédits leur permet d'augmenter la marge sur crédits de 17 points, mais la marge sur dépôts se contracte de 10 points du fait d'une baisse de la rémunération des dépôts de seulement 21 points. La progression de la **production facturée** mesurée par les commissions est plus modeste (+ 2,0 %), les consommations intermédiaires s'accroissent légèrement de 1,1 % (contre - 0,7 %) et les frais de personnel sont presque stables (0,4 % contre - 1,5 % en 2013). Au total, le taux de marge se renforce de 3,3 points, à 45 % en 2014.

Les flux d'intérêts, après déduction de la production de Sifim, diminuent de 9,2 % pour les intérêts reçus et de 5,9 % pour les intérêts versés, en lien avec la baisse des taux.

Les impôts courants baissent pour la première fois depuis 2010 (- 10,9 %) et la formation

brute de capital fixe augmente de 6,2 %. Toujours positive, la capacité de financement diminue toutefois à 7,4 milliards d'euros après 9,6 milliards d'euros en 2013, notamment en raison du paiement de pénalités par le groupe *BNP Paribas* à la suite de l'accord avec les autorités des États-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars. En excluant cette charge exceptionnelle, enregistrée en « autres transferts courants divers » en comptabilité nationale, la capacité de financement se serait élevée à 11,6 milliards d'euros.

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale ne coïncide pas avec le produit net bancaire calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit (secteur S122 de la comptabilité nationale, couvrant les établissements agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution pour réaliser des opérations de crédit). En particulier, le produit net bancaire n'est pas grevé de certaines charges correspondant à une fraction des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre d'autres éléments : les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers, qui ne sont pas enregistrées en comptabilité nationale comme de la production mais comme des opérations de distribution (revenus de la propriété) ou dans les comptes de réévaluation patrimoniale (plus ou moins-values).

En 2014, ces deux indicateurs évoluent en sens inverse. La valeur ajoutée des comptes nationaux progresse (+ 4 %) tandis que le produit net bancaire se contracte (- 13,8 %) du fait de la diminution des revenus issus des opérations de change et sur produits dérivés et de la détérioration du solde des intérêts avec les banques non résidentes. ■

Définitions

Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF) : ils regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les fonds d'investissement (organismes de placement collectif monétaires, non monétaires et assimilés).

La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la **production facturée**, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

1. Compte non financier des intermédiaires financiers

en milliards d'euros

		2011	2012	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 (en %)
Production	a	123,5	126,1	130,5	135,4	3,7
Sifim	a1	45,6	47,1	50,3	53,6	6,5
Production facturée	a2	76,7	77,7	78,8	80,4	2,0
Production pour compte propre	a3	1,2	1,3	1,3	1,4	1,8
Consommation intermédiaire	b	63,0	63,9	64,6	65,3	1,1
Valeur ajoutée brute	c = a - b	60,4	62,1	65,9	70,1	6,4
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	33,5	34,4	34,0	34,1	0,4
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	4,4	4,4	4,4	4,0	-9,2
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	22,5	23,3	27,5	32,0	16,4
Intérêts reçus	f	180,5	169,5	138,3	125,6	-9,2
Dividendes reçus	g	31,7	28,4	27,6	29,6	7,3
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	1,5	1,9	1,8	1,8	3,7
Intérêts versés	i	155,5	150,0	129,9	122,2	-5,9
Dividendes versés	j	19,1	12,4	13,0	12,4	-4,7
Solde des revenus primaires	m	35,9	38,0	31,5	32,9	4,6
Impôts courants	n	8,8	9,6	10,9	9,7	-10,9
Formation brute de capital fixe	q	12,5	14,5	12,2	12,9	6,2
Autres transferts courants divers	r	-0,4	-0,6	-0,5	-4,8	7,9
Capacité de financement	s	15,7	14,9	9,6	7,4	-22,8
Ratios (en %)						
Taux de valeur ajoutée	c / a	49,0	49,3	50,5	51,8	///
Part des Sifim dans la production	a1 / a	36,9	37,3	38,6	39,6	///
Part des services facturés dans la production	a2 / a	62,1	61,6	60,4	59,4	///
Taux de marge	e / c	37,2	37,5	41,7	45,6	///
Taux d'investissement	q / c	20,6	23,4	18,5	18,5	///

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

en milliards d'euros

	2011	2012	2013	2014
Valeur ajoutée	57,0	58,1	62,6	65,1
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB	19,0	18,1	18,6	20,0
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire	21,8	12,8	7,9	-5,8
Intérêts nets (ajustés du Sifim)	0,7	-5,6	-11,0	-21,4
Dividendes nets	21,1	18,4	18,9	15,7
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation	-0,7	17,7	11,0	7,0
Contribution nette des plus et moins values sur titres	-6,7	16,1	18,7	9,8
Contribution nette des instruments financiers dérivés	10,9	-7,8	-9,6	-2,1
Dotations aux provisions sur titres	-4,8	7,6	2,5	0,4
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage	-0,2	1,9	-0,7	-1,1
Produit net bancaire (PNB)	97,1	106,7	100,1	86,3

Champ : France.

Sources : Insee ; Banque de France.

17 Sociétés d'assurance

En 2014, la production de services des **sociétés d'assurance** baisse de 3,2 % en valeur après une hausse de 4 % en 2013. Cette diminution est essentiellement imputable à l'assurance-vie.

La baisse générale des taux de rendement des principaux instruments d'épargne financière des ménages a renforcé l'attractivité de l'assurance-vie qui enregistre une collecte nette en forte progression en 2014 (+ 8 % sur les cotisations par rapport à 2013 et - 1 % sur les prestations et rachats). Ce bon résultat sur le volume d'assurance-vie est notamment imputable aux rendements élevés des contrats en unité de compte. Cependant, dans un contexte de baisse accélérée des rendements des obligations souveraines, l'appel à la prudence de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a incité les sociétés d'assurance-vie à provisionner une part importante des revenus tirés des contrats en euros, au lieu de les reverser directement aux assurés. Ceci pèse très fortement sur les marges des assureurs-vie en 2014, ainsi que sur les revenus distribués aux assurés qui baissent de près de 4 milliards d'euros en 2014.

Parallèlement, les cotisations d'assurance-dommages augmentent de 2,3 % en 2014 sur l'ensemble du marché alors que les indemnités attendues par les assureurs ont progressé davantage (+ 3,9 %) : la production de services d'assurance-dommages est donc stable en 2014. Les primes au titre des risques liés à

l'habitation augmentent de 4 %, comme en 2013. La croissance des cotisations au titre de l'assurance automobile en 2014 est de 2 %, mais reste limitée : avec la perspective d'une intensification de la concurrence liée à l'entrée en vigueur en 2015 de la loi Hamon (qui assouplit les procédures de résiliation des contrats d'assurance), les assureurs s'efforcent de fidéliser leur clientèle en évitant les hausses de prix.

Les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, sont en hausse de 6 %. Au total, la valeur ajoutée dégagée par les sociétés d'assurance diminue de près de 5 milliards d'euros. Les salaires et cotisations sociales versées augmentent légèrement (+ 0,5 %).

En lien avec la baisse des taux d'intérêt sur les marchés financiers, les intérêts reçus par les assureurs, essentiellement des intérêts d'obligations souveraines, reculent en 2014 (- 4,6 %). Ce recul n'est que très partiellement compensé par le rebond (+ 4,5 %) des revenus tirés des fonds d'investissement (y compris les bénéfices réinvestis dans ces fonds), qui bénéficient du dynamisme des marchés d'actions. Comme évoqué plus haut, les revenus de la propriété attribués aux assurés accusent une forte baisse (- 7,4 %).

Au final, le secteur de l'assurance creuse son besoin de financement de 1,8 milliard d'euros : ce dernier atteint désormais 4,6 milliards d'euros. ■

Définitions

Secteur des sociétés d'assurance : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues (voir *annexe Glossaire*).

1. Compte non financier des sociétés d'assurance

		2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
		(en milliards d'euros)					(en %)
Production	a	61,6	61,2	60,7	63,4	61,4	- 3,2
Assurance-vie	a1	17,1	18,0	16,2	17,9	15,3	- 14,7
Assurance-dommages	a2	32,7	30,9	31,7	34,2	34,3	0,2
Réassurance	a3	4,7	5,9	6,3	4,9	5,7	15,9
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique)	a4	7,1	6,5	6,5	6,3	6,1	- 3,5
Consommation intermédiaire	b	45,7	44,3	46,1	46,2	48,9	6,0
Valeur ajoutée brute	c = a - b	15,9	17,0	14,7	17,2	12,5	- 27,6
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	9,2	9,5	9,7	9,8	9,9	0,5
Impôts liés à la production – subventions d'exploitation	d2	1,0	1,1	1,2	1,2	1,1	- 8,3
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	5,6	6,4	3,8	6,2	1,5	- 75,9
Intérêts reçus	f	44,5	47,2	44,2	43,5	41,5	- 4,6
Dividendes reçus	g	3,2	3,8	3,5	3,7	3,5	- 5,2
Revenus de la propriété attribués aux assurés reçus	h	3,1	2,2	2,7	3,3	3,2	- 2,7
Revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissements reçus	i	9,1	9,4	8,7	8,1	8,5	4,5
Intérêts versés	j	2,8	3,4	3,1	2,8	2,8	- 2,6
Dividendes versés	k	5,3	5,0	5,0	5,2	6,8	29,5
Revenus de la propriété attribués aux assurés versés	l	53,7	49,9	49,1	51,9	48,0	- 7,4
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	m	1,5	0,5	0,7	0,6	0,7	3,7
Solde des revenus primaires	n	5,1	11,3	6,6	5,5	1,4	- 75,1
Impôts courants	o	2,8	3,8	3,5	3,7	3,1	- 15,7
Cotisations et prestations d'assurance sociale privée	p	28,8	26,9	28,6	29,0	29,6	2,3
Primes nettes de services d'assurance-dommages (affaires directes)	q	39,3	40,7	41,5	42,2	43,9	3,9
Indemnités d'assurance-dommages (affaires directes)	r	39,6	40,0	41,8	43,0	43,7	1,8
Formation brute de capital fixe	s	1,6	2,0	2,3	2,1	2,0	- 1,6
Capacité / besoin de financement	t	- 0,5	4,3	- 0,3	- 2,8	- 4,6	///
Ratios (en %)							
Taux de valeur ajoutée	c/a	25,8	27,7	24,2	27,2	20,3	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute	d1/c	58,0	55,9	65,9	57,0	79,2	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2014 un total de 89 milliards d'euros, en augmentation de 87 % par rapport à 2013. Cette progression est principalement due aux titres de créance (76 milliards d'euros, après 38 milliards d'euros en 2013). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 93 milliards d'euros, en repli de 10 milliards d'euros par rapport à 2013 ; les titres à court terme font l'objet de remboursements pour 17 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées sont en progression, à 13 milliards d'euros après 9 milliards d'euros en 2013.

Les émissions de titres de créance des sociétés non financières croissent fortement par rapport à 2013, atteignant 50 milliards d'euros (après 20 milliards d'euros), niveau proche de celui enregistré en 2012 (51 milliards d'euros). Cet essor concerne essentiellement le compartiment de moyen et long terme (obligations) qui enregistre 45 milliards d'euros d'émissions nettes. Dans le même temps, les émissions des titres de créance à court terme (billets de trésorerie) redeviennent positives (5 milliards d'euros) après les remboursements nets de 2013.

Pour la troisième année consécutive, les émissions nettes de titres de créance des institutions financières et des sociétés d'assurance sont négatives en 2014, à - 46 milliards d'euros. Cela signifie que les remboursements ont excédé les émissions. Les titres à long terme émis par les institutions financières et les sociétés d'assurance font également l'objet de remboursements (- 27 milliards d'euros). Les institutions financières réduisent leurs remboursements sur le compartiment de court terme (- 19 milliards d'euros en 2014 après - 75 milliards d'euros en 2013).

Les administrations publiques diminuent leurs émissions nettes de titres de créance (73 milliards d'euros après 78 milliards d'euros en 2013). Les émissions à long terme s'établissent à 75 milliards d'euros, après 66 milliards d'euros en 2013. Cette progression est le fait des administrations de sécurité sociale dont les émissions nettes atteignent 7 milliards d'euros et, dans une moindre mesure, l'État, qui augmente ses émissions nettes de 2 milliards d'euros, à 68 milliards d'euros. Sur le segment de court terme, les administrations publiques procèdent de nouveau à des remboursements (- 3 milliards d'euros) après des émissions nettes positives en 2013. ■

Définitions

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créance négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociable), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) ainsi que les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans cette fiche.

Pour en savoir plus

- Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de la Banque de France : www.banque-france.fr, à la rubrique Économie et Statistique - Titres, Crédits et Dépôts - Endettement et titres.

Émissions de titres des agents résidents 18

1. Émissions de titres

en milliards d'euros

	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents	187,5	220,1	85,6	47,7	89,0	41,3
Titres de créance (valeur nominale)	180,5	209,6	74,2	38,3	76,5	38,2
par les sociétés non financières	25,6	26,7	51,1	19,8	50,1	30,3
court terme	-1,4	2,9	5,8	-2,3	5,1	7,3
long terme	27,0	23,8	45,3	22,1	45,0	23,0
par les institutions financières ¹	63,0	71,4	-53,6	-61,5	-49,8	11,7
court terme	5,3	41,4	-37,2	-75,1	-19,2	55,9
long terme	57,7	30,0	-16,4	13,6	-30,6	-44,3
par les sociétés d'assurance	-0,2	1,5	0,6	1,8	3,6	1,8
par les administrations publiques	92,2	109,9	76,1	78,2	72,6	-5,6
court terme	-12,4	-5,8	-29,5	12,1	-2,6	-14,6
long terme	104,6	115,7	105,6	66,2	75,2	9,0
<i>dont : obligations assimilables du Trésor</i>	<i>91,7</i>	<i>69,9</i>	<i>60,4</i>	<i>118,4</i>	<i>128,9</i>	<i>10,5</i>
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	7,0	10,5	11,4	9,4	12,5	3,1
par les sociétés non financières	4,9	7,0	10,0	7,8	10,9	3,0
par les institutions financières	2,0	3,4	1,0	1,1	1,6	0,5
par les sociétés d'assurance	0,1	0,1	0,4	0,4	0,0	-0,4

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

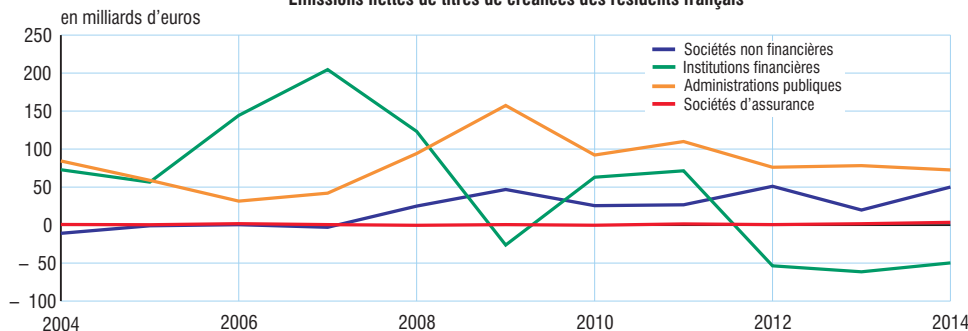
Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2014.

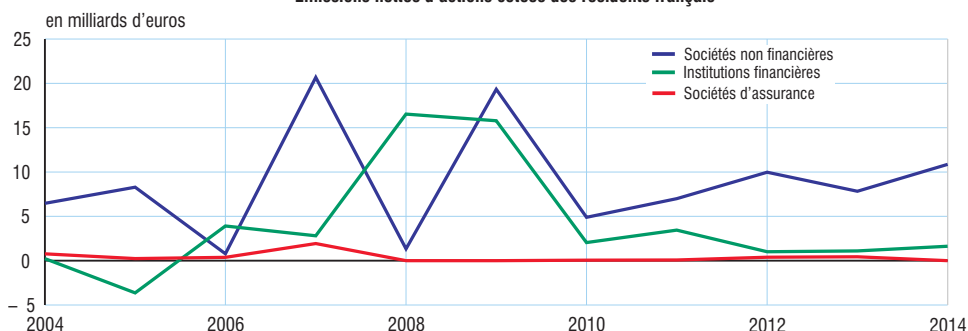
Source : Banque de France.

2. Émissions nettes de titres de créances et d'actions

Émissions nettes de titres de créances des résidents français



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français



Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2014.

Source : Banque de France.

19 Patrimoine national

Fin 2013, le **patrimoine national** atteint 13 345 Md€, soit 7,7 années de **produit intérieur net** (PIN). Il se compose d'actifs non financiers pour 13 541 Md€ desquels il faut retrancher 196 Md€ de dettes nettes envers le reste du monde. L'ensemble des actifs immobiliers (constructions et terrains) représente 88 % du patrimoine national. Le reste est essentiellement constitué des machines et équipements, stocks et actifs incorporels (R&D, logiciels, bases de données, fonds commerciaux).

Ces actifs ne sont pas possédés dans les mêmes proportions par les différents agents économiques. Les ménages détiennent 82 % des logements. Les sociétés non financières possèdent 84 % des machines et équipements, et détiennent les autres bâtiments et ouvrages de génie civil à part sensiblement égale avec les administrations publiques.

En 2013, le patrimoine national est quasi stable pour la deuxième année consécutive (+ 0,1 % après - 0,3 % en 2012). D'une part, le patrimoine non financier, et en particulier immobilier, croît peu (+ 0,2 % après - 0,6 % en 2012) ; d'autre part, le patrimoine financier net diminue : les passifs progressent autant que les actifs (+ 2,6 %), mais à partir d'un niveau plus élevé. La hausse des cours boursiers joue favorablement sur les actifs possédés par les agents économiques, mais pèse aussi sur le patrimoine des sociétés, dont les actions émises constituent un passif.

Fin 2013, les ménages (y compris ISBLSM) possèdent 78 % du patrimoine national, soit 10 414 Md€. Leur patrimoine augmente de 1,8 % par rapport à fin 2012, une hausse modeste par rapport à la forte progression observée du début des années 2000 jusqu'à la crise de 2008 : il équivaut à 8,1 années

de revenu disponible net fin 2013, contre 8,0 années un an plus tôt et 5,5 années en 2000.

Les actifs non financiers des ménages représentent 69 % de leur patrimoine. Leur valeur est quasi stable (- 0,1 %, à 7 188 Md€) du fait de l'atonie du marché immobilier. Les actifs financiers des ménages s'élèvent à 4 581 Md€ : ils progressent de 4,8 % par rapport à 2012, principalement grâce à la hausse des cours boursiers qui accroît la valeur de leurs encours d'actions et de parts de fonds d'investissement (1 296 Md€, + 8,8 %). Leurs placements en assurance-vie (1 530 Md€, + 3,8 %) accélèrent avec la reprise des souscriptions nettes. Leurs avoirs en numéraire et dépôts, placés notamment sur des livrets et plans d'épargne, s'élèvent à 1 306 Md€. Ils ralentissent (+ 2,6 % après + 4,7 % en 2012) car l'effet du relèvement des plafonds du livret A et du livret de développement durable intervenu en 2012 et début 2013 s'atténue. Le passif financier des ménages atteint 1 355 Md€ (+ 1,3 %). Il est essentiellement constitué de crédits (1 176 Md€), qui progressent peu (+ 2,0 % en 2013 contre + 7,4 % en moyenne entre 2002 et 2012) en lien avec la faiblesse de l'investissement en logements dont ils servent, majoritairement, à financer l'achat.

Le patrimoine des administrations publiques est stable en 2013 (- 0,4 % après - 26,8 % en 2012). L'impact de l'accroissement de la dette nominale est en effet compensé par des effets prix favorables sur les actifs et les passifs financiers : la valeur des actifs augmente en lien avec le contexte boursier, tandis que la valeur de marché de la dette négociable diminue en raison de la hausse des taux des obligations. ■

Définitions

Le **patrimoine national** correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, à la fois solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur et solde des actifs et passifs financiers détenus au niveau national. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments de celle des terrains qui les supportent. L'évolution des prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains bâtis, l'indice de prix des logements anciens. Ce sont donc principalement les terrains qui supportent les variations des prix de l'immobilier.

Le **produit intérieur net** (PIN) mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB), nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure et d'obsolescence du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer les stocks de patrimoine avec des flux macroéconomiques nets plutôt que bruts, car il est lui-même un stock net.

Pour en savoir plus

- « Le patrimoine économique national en 2013 », *Insee Première* n° 1529, décembre 2014.

1. Patrimoine national

	Encours en fin d'année (en milliards d'euros)			Évolution (en %)		Décomposition de l'évolution entre 2008 et 2013 (en milliards d'euros)			
	2000	2008	2013	2000-2008	2008-2013	Flux	CCF	Prix	Autres
Actifs non financiers	(1) 5 911	12 040	13 541	104	12	2 268	-1 827	855	205
Logements	2 179	3 533	4 089	62	16	637	-326	245	0
Autres bâtiments et génie civil	1 161	1 758	2 011	51	14	643	-568	178	0
Machines et équipements	410	555	590	35	6	469	-458	24	0
Terrains	1 454	5 148	5 594	254	9	0	0	331	115
Stocks	258	336	376	30	12	-2	0	42	0
Autres actifs non financiers	449	710	881	58	24	521	-475	35	90
Créances nettes	(2) 245	-186	-196	-176	5	367	0	1 475	108
Créances sur le reste du monde	2 546	4 826	5 796	90	20	80	0	836	54
Dettes envers le reste du monde	2 301	5 012	5 992	118	20	287	0	639	54
Patrimoine net	(1) + (2) 6 156	11 854	13 345	93	13	2 635	-1 827	2 330	313

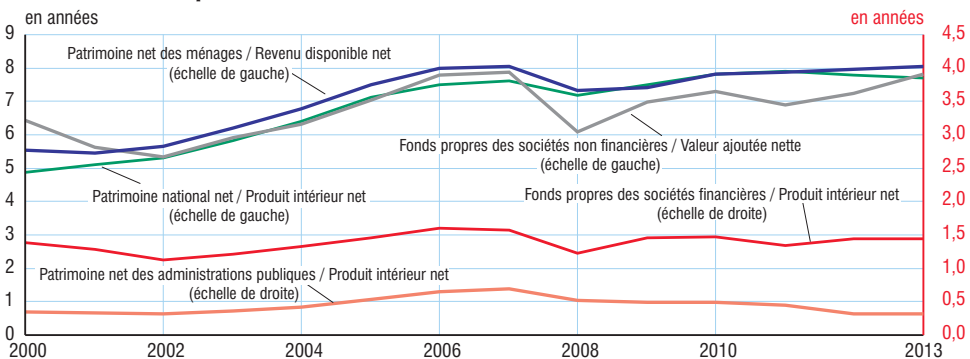
Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

2. Patrimoine des secteurs institutionnels fin 2013

	en milliards d'euros				
	Économie nationale	Ménages (y compris ISBLSM)	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
Actifs non financiers	(ANF) 13 541	7 188	4 126	258	1 969
dont : logements	4 089	3 356	635	39	59
autres bâtiments et génie civil	2 011	173	804	61	973
machines et équipements	590	48	494	14	34
terrains	5 594	3 433	1 303	105	753
Actifs financiers	(AF) 24 018	4 581	5 856	12 455	1 126
dont : numéraire et dépôts	4 738	1 306	458	2 861	113
titres de créance	3 233	87	58	3 023	65
crédits	4 110	28	1 103	2 861	118
actions et parts de fonds d'investissement	7 260	1 296	3 284	2 208	472
systèmes d'assurances et de garanties	1 797	1 630	48	113	6
Ensemble des actifs	(A) = (ANF) + (AF) 37 559	11 769	9 982	12 713	3 095
Passifs financiers	(PF) 24 214	1 355	8 031	12 281	2 547
dont : numéraire et dépôts	5 055	0	0	4 945	110
titres de créance	3 824	0	490	1 521	1 813
crédits	4 007	1 176	2 037	494	300
actions et parts de fonds d'investissement	6 806	8	4 726	2 072	0
systèmes d'assurances et de garanties	1 806	0	0	1 806	0
Patrimoine financier net	(AF) - (PF) -196	3 226	-2 175	174	-1 421
Patrimoine (ou valeur nette)	(A) - (PF) 13 345	10 414	1 951	432	548

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

3. Évolution des stocks patrimoniaux des grands secteurs institutionnels rapportés aux flux macroéconomiques



Champ : France.

Lecture : fin 2013, le patrimoine national net représente l'équivalent de 7,7 années de produit intérieur net.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

20 Endettement des agents non financiers

À la fin de l'année 2014, l'**endettement des agents non financiers (ANF) résidents** s'établit à 4 641,6 milliards d'euros, en hausse de 4,2 % sur l'année, après + 2,8 % en 2013. Cette accélération est imputable aux sociétés non financières (+ 6,1 % après + 1,2 % en 2013). En revanche, l'augmentation des encours de dette des ménages – y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – et des administrations publiques fléchit légèrement : respectivement + 1,8 % après + 2,0 % en 2013 et + 4,3 % après + 4,5 % en 2013. Apprécié en proportion du PIB, le **ratio d'endettement** des ménages et des administrations publiques (APU) continue de croître, de 0,5 point à 55,3 % après 54,8 % pour les premiers et de 3,3 points à 95,6 % après 92,3 % pour les secondes. Après une année de quasi-stabilité, celui des sociétés non financières (SNF) rebondit de 3,4 points à 66,8 %.

S'agissant des modalités d'endettement, la croissance des encours de **titres de créance émis par les ANF** accélère à 6,5 % (après + 4,3 % en 2013), sur une tendance plus rapide que les crédits obtenus des institutions financières : + 2,3 % en 2014 après + 1,6 %.

Le **taux de croissance annuel** des crédits aux ménages diminue très légèrement (+ 1,8 % en 2014 après + 2,0 % en 2013), du fait du ralentissement des crédits à l'habitat en lien avec la baisse des transactions et celle des

prix de l'immobilier. En revanche, l'encours de prêts aux SNF augmente de nouveau en 2014 (+ 2,4 %), les entreprises procédant à la reconstitution de leurs stocks tout en maintenant leur investissement au même niveau qu'en 2013.

Les grandes entreprises recourent davantage au financement de marché. L'encours des titres de long terme, largement prépondérant (490,9 milliards d'euros), augmente de 12,7 % (après + 4,2 %) et celui des titres à court terme rebondit de 22,7 % à 28,1 milliards d'euros, après avoir baissé de 9,1 % en 2013. Au total, la part des titres de créance émis par les SNF (519 milliards d'euros) augmente sensiblement, atteignant 36,4 % (contre 34,1 % en 2013) de leur endettement total.

L'endettement bancaire des administrations publiques progresse à un rythme plus modéré que l'année précédente (+ 4,0 %, après + 5,1 % en 2013). Parallèlement, la croissance de l'encours des financements par émission de titres de dette est stable à + 4,6 %. Les APU privilégient l'émission de titres à long terme, dont l'encours augmente de 5,6 % (après 4,7 %) et atteint 1 510,4 milliards d'euros sur un total de 1 703,6 milliards d'euros. Elles procèdent dans le même temps à des remboursements nets de titres de créance à court terme : – 3,2 %, après + 3,6 % en 2013. ■

Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ; les sociétés non financières (SNF) ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance émis** sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette de Maastricht) qui est présenté. La dette de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N – 1.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

Endettement des agents non financiers 20

1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2013	2014	2013	2014
Endettement des agents non financiers	4 455,1	4 641,6	2,8	4,2
Ménages et ISBLSM ¹	1 159,4	1 179,8	2,0	1,8
Sociétés non financières	1 342,3	1 424,0	1,2	6,1
Administrations publiques ²	1 953,4	2 037,8	4,5	4,3
Crédits auprès des institutions financières³	2 326,1	2 379,0	1,6	2,3
Ménages et assimilés	1 159,4	1 179,8	2,0	1,8
Sociétés non financières	883,8	905,1	0,0	2,4
Administrations publiques	282,9	294,1	5,1	4,0
Dépôts au passif du Trésor⁴	41,1	40,0	-2,1	-2,7
Financements de marché	2 087,9	2 222,6	4,3	6,5
Sociétés non financières	458,5	519,0	3,4	13,2
Titres de créance à court terme	22,9	28,1	-9,1	22,7
Titres de créance à long terme	435,6	490,9	4,2	12,7
Administrations publiques	1 629,4	1 703,6	4,6	4,6
Titres de créance à court terme	199,6	193,2	3,6	-3,2
Titres de créance à long terme	1 429,8	1 510,4	4,7	5,6

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. Dette publique au sens de Maastricht.

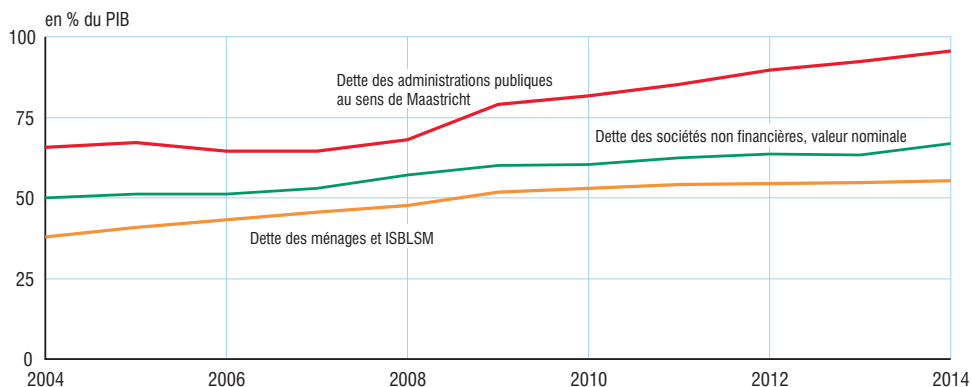
3. Institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation, etc.).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

21 Indicateurs de développement durable

La France a adopté en juillet 2010 une stratégie nationale de développement durable pour la période 2010-2013. Cette stratégie est organisée en neuf défis stratégiques, cohérents avec les engagements européens et internationaux. Fruits d'une concertation avec des représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement (État, collectivités territoriales, entreprises, partenaires sociaux et ONG environnementales), quinze indicateurs phares et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été choisis pour illustrer les neuf défis. Ils constituent le cœur du tableau de bord retenu pour suivre la mise en œuvre de la stratégie. Le comité interministériel au développement durable a adopté le 4 février 2015, une nouvelle stratégie de transition écologique vers le développement durable pour la période 2015-2020 avec un tableau de bord d'indicateurs pour en assurer le suivi.

Alors que depuis 2000, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne, une partie des pressions sur les ressources naturelles apparaît relativement maîtrisée, notamment en matière d'émissions à effet de serre et de productivité des matières. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique sont inférieures en 2012 de 12,1 % au niveau de 1990, référence du protocole de Kyoto. Le découplage depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports avec la croissance économique, joint à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (14,2 % de la consommation finale d'énergie en 2013) contribue à la maîtrise de ces émissions. L'efficacité matérielle de l'économie s'accroît : le volume de PIB (en euros) produit avec l'utilisation d'un kilogramme de matières a augmenté de 31 % entre 2000 et 2013. La forte augmentation depuis 2009 résulte essentiellement d'une baisse de la consommation de matière en matériaux de construction du fait du ralentissement économique de ce secteur.

Cependant, les engagements à plus long terme sont très exigeants : la France s'est engagée, au sommet de Copenhague, à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. En outre, la France reste très en dessous de l'objectif de 23 % fixé par la loi Grenelle 1 pour la part des énergies

renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2020.

Par ailleurs, la croissance économique s'accompagne d'une dépendance plus forte aux importations et de « flux cachés » liés aux importations qui s'ajoutent aux émissions depuis le territoire français. Ainsi, l'empreinte carbone de la demande finale de chaque Français, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services nécessaires à la satisfaction de cette demande, s'élève en 2010 à 11,6 tonnes par an lorsque l'on tient compte de l'ensemble des biens et services absorbés par cette demande, qu'ils soient produits en France ou importés, alors que seulement 7,7 tonnes sont émises en moyenne sur le territoire français. De plus, la pression reste très forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2013, les surfaces artificialisées occupent 9,1 % du territoire national. Leur progression s'accélère ces dernières années : elles gagnent en superficie l'équivalent d'un département tous les dix ans en moyenne. Elle est défavorable à de nombreuses espèces, en particulier aux oiseaux spécialistes des milieux agricoles, alors que les oiseaux généralistes s'adaptent mieux, voire progressent.

En termes de bien-être et de cohésion sociale, ces indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté : le taux d'emploi des seniors continue d'augmenter et la France connaît un taux de pauvreté monétaire inférieur à la moyenne européenne, mais en hausse depuis le milieu des années 2000. De même, l'espérance de vie en bonne santé ne progresse plus et la part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation, après la forte hausse de 2009, se maintient depuis à un niveau élevé (14,2 % en 2013).

Des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance. La part des dépenses de recherche dans le PIB est significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixés par la stratégie de l'Europe à l'horizon 2020.

De même, la réalisation des objectifs de développement durable au niveau mondial, dits objectifs « du millénaire », nécessitera un effort : seulement 0,41 % du revenu national brut est consacré à l'aide publique au développement en 2013, alors que l'objectif était fixé à 0,56 % en 2010 et 0,7 % en 2015. ■

Indicateurs de développement durable 21

1. Indicateurs de développement durable

	1995	2000 sauf ¹	2005	2010	2012	2013
Défi 1 - Consommation et production durable						
1.1 Productivité matières (en euros/kg)²						
France	1,93	2,01	2,25	2,56	2,61	2,63
UE28e	1,53	1,81	1,91	1,93
Défi 2 - Société de la connaissance						
2.1 Sorties précoces du système scolaire (en %)³						
France	15,4	13,3	12,2 ³	12,5	11,5	9,7 ³
UE28	15,7 ³	13,9	12,7	11,9
2.2 Dépense intérieure de recherche et développement (en % du PIB)						
France	2,23	2,08 ³	2,04	2,18 ³	2,23	2,23
UE28	1,65	1,74	1,73	1,91	1,98	...
Défi 3 - Gouvernance						
3.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance (en % des femmes cadres dirigeant dans le privé)						
France	16,0	20,3	20,5	...
Défi 4 - Changement climatique et énergies						
4.1 Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂, indice base 100 en 1990)						
France	99,2	100,6	100,3	92,7	87,9	...
UE28	93,4	91,0	92,0	84,4	80,8	...
4.2 Empreinte carbone de la demande finale nationale (en tonnes par personne)⁴						
France	11,1	11,6	12,1 ⁶	11,6
4.3 Énergies renouvelables (en % de la consommation finale d'énergie)						
France	9,6	12,8	13,6	14,2
UE28	8,7	12,5	14,3	15,0
Défi 5 - Transports et mobilité durables						
5.1 Consommation totale d'énergie dans les transports en TEP rapportée au PIB (indice base 100 en 1990)						
France	102	96,7	91,1	86,7	84,6	83,6
Défi 6 - Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles						
6.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (indice base 100 en 1989)						
France, oiseaux généralistes	92	87	114	117	114	111
France, oiseaux habitats agricoles	75	71	69	60	58	55
6.2 Artificialisation des sols (en % du territoire national)						
France	///	///	8,3 ⁷	8,9	9,0	9,1
Défi 7 - Santé publique, prévention et gestion des risques						
7.1 Espérance de vie en bonne santé (en années)						
Hommes	60,0	60,1	62,3	61,8	62,6	...
Femmes	62,4	63,2	64,6	63,4	63,8	...
Défi 8 - Démographie, immigration, inclusion sociale						
8.1 Pauvreté monétaire (%)²						
France	14,5 ⁴	13,6	13,1	14,1 ⁵	13,9	...
UE28	16,5	16,8	16,6	...
8.2 Taux d'emploi des seniors (travailleurs âgés de 55 à 64 ans, en %)						
France	29,6	29,9	38,5	39,7	44,5	45,6 ³
UE28	42,2	46,3	48,7	50,2
8.3 Part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation (en %)						
Hommes	11,1	9,7	11,4	13,9	14,4	14,0
Femmes	16,5	13,4	13,7	14,5	14,0	14,3
Défi 9 - Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde						
9.1 Aide publique au développement (en % du revenu national brut)						
France	0,55	0,30	0,47	0,50	0,45	0,41
UE28	0,42	0,44	0,39	0,41
Contexte économique et social						
0.11 PIB par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)						
France	///	2,5 ¹	0,8	1,5	-0,1	-0,2
UE28	///	2,7 ¹	1,6	1,8	-0,7	-0,2
0.12 Revenu national net par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)						
France	///	3,5 ¹	0,9	1,9	-1,3	0,0
0.21 Taux de chômage (en %)						
France métropolitaine	9,6	8,1	8,5	8,9	9,4	9,8
UE28	///	8,9	9,0	9,6	10,5	10,9
0.21 Taux de sous-emploi (en %)						
France métropolitaine	6,1	5,9	5,1	6,8	6,1	6,5
0.3 Distribution des revenus						
France métropolitaine : rapport des niveaux de vie moyens						
des déciles extrêmes	6,20 ⁴	6,27	6,53	7,22 ⁵	7,32 ⁵	...
France métropolitaine : rapport interdécile des niveaux de vie (D9/D1)	3,51 ⁴	3,50	3,35	3,48 ³	3,53 ⁵	...
0.4 Taux de fécondité						
France	1,73	1,89	1,94	2,03	2,01	1,99
UE28	...	1,48	1,51	1,61	1,58 ³	...

1. Taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000.

2. Voir *annexe Glossaire*.

3. Rupture de série.

4. Donnée relative à 1996.

5. À partir de 2010, les estimations des revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine.

6. Relatif à 2007.

7. Relatif à 2008.

Note : les séries relatives à certains indicateurs ont été mises à jour avec un PIB exprimé désormais en base 2010.

Sources : Insee ; SOeS, tableau de bord de la stratégie nationale de développement durable ; Eurostat.

Annexes



Tableaux de référence de la comptabilité nationale

1. PIB et opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente chaînés (en %)			2014		
	2012	2013	2014	Milliards d'euros	Évolution des prix (en %)	Contributions au PIB
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 132,4	0,6	0,2
Importations de biens et de services	0,7	1,7	3,8	651,1	-2,4	-1,2
Ensemble des emplois finals	0,3	0,9	1,0	2 783,5	-0,1	1,3
Consommation finale effective des ménages <i>dont : dépense de consommation...</i>	0,2	0,6	0,9	1 516,8	0,0	0,7
... finale des ménages	-0,3	0,4	0,6	1 139,0	0,0	0,3
... individuelle des administrations	1,7	1,6	1,9	333,5	0,1	0,3
Consommation finale effective des administrations publiques	1,4	1,9	0,8	182,4	-0,1	0,1
Formation brute de capital fixe <i>dont : des entreprises non financières</i>	0,2	-0,6	-1,2	462,5	0,0	-0,3
<i>des ménages</i>	-0,2	0,5	2,0	258,1	-0,3	0,2
<i>des administrations publiques</i>	-2,1	-1,5	-5,3	105,2	1,4	-0,3
<i>des administrations publiques</i>	1,8	0,1	-6,9	78,6	-0,5	-0,3
Variation des stocks ¹	-0,6 ²	0,2 ²	0,2 ²	10,0	///	0,2
Exportations de biens et de services	2,5	1,7	2,4	611,8	-0,9	0,7

1. Y compris les acquisitions moins cessions d'objets de valeur.

2. Contributions à la croissance du PIB.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Valeur ajoutée brute par branche

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente chaînés (en %)			2014
	2012	2013	2014	(en milliards d'euros courants)
Agriculture, sylviculture et pêche	-8,6	-1,9	8,5	32,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	0,6	0,8	-0,9	262,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5,2	2,2	-2,1	49,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-1,4	0,1	-3,7	42,5
Cokéfaction et raffinage	-17,3	-4,6	37,0	1,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,2	2,5	-1,2	29,3
Fabrication de matériels de transport	1,7	0,3	-4,3	22,6
Fabrication d'autres produits industriels	-0,3	0,2	0,8	118,4
Construction	-5,3	0,1	-3,6	108,3
Services principalement marchands	0,9	0,7	0,5	1 064,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	0,3	0,7	0,2	337,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,0	1,8	0,5	195,9
Transports et entreposage	1,6	-0,8	1,0	89,5
Hébergement et restauration	-0,4	-0,7	-2,5	52,2
Information et communication	4,4	1,1	1,2	92,9
Activités financières et d'assurance	2,1	-0,4	-0,8	85,8
Activités immobilières	1,5	1,3	1,0	245,6
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	-0,4	0,3	0,7	244,0
Autres services	-0,2	0,7	0,4	58,1
Services principalement non marchands¹	1,4	1,2	1,0	443,0
Ensemble	0,4	0,7	0,3	1 910,2

1. Les services principalement non marchands regroupent l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Quelques éléments du tableau économique d'ensemble

à prix courants

	Évolution (en %)			2014 (en Md€)
	2012	2013	2014	
Produit intérieur brut	1,3	1,4	0,8	2 132,4
Valeur ajoutée au prix de base	1,3	1,4	0,6	1 910,2
Impôts sur les produits nets des subventions sur les produits ¹	1,8	1,8	2,3	222,2
Revenu national brut	0,5	1,6	1,2	2 174,5
Revenu disponible brut de l'ensemble de l'économie	0,2	1,4	1,1	2 122,7
Valeur ajoutée brute des secteurs				
Valeur ajoutée des entreprises	1,0	1,2	0,2	1 301,4
Sociétés non financières	1,3	0,9	0,3	1 073,6
Entreprises individuelles	-0,2	0,0	-0,5	133,8
Sociétés financières	-0,6	7,2	0,1	94,0
Valeur ajoutée des administrations publiques	2,0	1,9	1,5	360,2
Éléments de partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés des entreprises	2,3	1,1	1,6	793,1
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte des entreprises	-1,7	0,6	-0,4	467,6
Rémunération des salariés des administrations	1,8	1,7	1,9	278,2
Sociétés non financières				
Excédent brut d'exploitation	-1,8	-1,1	-0,6	315,8
Revenus de la propriété nets versés	13,6	-12,8	-13,0	63,4
Épargne brute	-8,9	3,1	3,4	185,8
Formation brute de capital fixe	1,2	1,2	1,7	247,9
Variation des stocks (évolution en Md€)	-13,2	0,9	5,7	9,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Md€)	-9,4	7,8	-3,6	-50,5
Taux de marge ² (évolution en points)	-1,0	-0,6	-0,3	29,4
Taux d'autofinancement ³ (évolution en points)	-8,0	1,4	1,3	74,9
Sociétés financières				
Excédent brut d'exploitation	-7,1	20,1	1,0	36,5
Formation brute de capital fixe	15,9	-15,2	4,8	16,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Md€)	-7,1	-9,6	-2,2	5,0
Ménages, y compris entreprises individuelles (EI)				
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte hors EI ⁴	1,7	0,9	0,6	177,0
Revenu mixte net des EI	-1,1	-1,2	-1,0	86,6
Salaires nets reçus	1,7	0,5	1,3	715,7
Prestations sociales hors transferts sociaux en nature ⁵	3,8	2,8	2,3	468,3
Revenus de la propriété nets reçus	-3,7	2,9	-2,2	110,5
Impôts courants	9,0	4,3	1,4	210,8
Revenu disponible brut	0,5	0,7	1,1	1 342,3
Dépense de consommation finale	1,2	1,2	0,6	1 139,0
Revenu disponible brut ajusté	0,9	1,0	1,3	1 720,1
Consommation effective des ménages	1,4	1,4	0,9	1 516,8
Épargne brute	-2,9	-1,9	4,3	203,3
Formation brute de capital fixe	-0,6	-1,5	-3,5	115,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Md€)	-6,5	-3,3	11,2	81,8
Taux d'épargne ⁶ (évolution en points)	-0,5	-0,4	0,5	15,1
Taux d'épargne financière ⁷ (évolution en points)	-0,5	-0,3	0,8	6,1
Relations avec le reste du monde				
Exportations de biens (FAB)	3,0	0,8	0,7	446,4
Importations de biens (FAB)	1,2	-2,0	-0,8	478,5
Exportations de services - importations de services (en Md€)	0,7	-7,7	-6,7	-7,1
Solde des opérations de répartition en provenance du reste du monde (en Md€)	-26,2	3,0	6,9	-9,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de la Nation (en Md€)	-18,5	8,7	7,0	-48,9

1. Les impôts sur les produits regroupent la TVA, les impôts sur les importations et d'autres impôts sur les produits (TICPE, taxes sur les tabacs, sur les alcools etc.).
2. Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée brute. 3. Épargne brute / formation brute de capital fixe. 4. Excédent principalement tiré de la

location de logements, y compris les loyers imputés que les propriétaires se versent à eux-mêmes, et de l'autoconsommation. 5. Les prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature sont principalement des prestations en espèces (retraites, indemnités journalières, allocations familiales, indemnités chômage, RSA). 6. Épargne brute / revenu disponible brut. 7. Capacité de financement / revenu disponible brut.
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Chronologie 2014

Janvier

France

- 01** Le Smic est revalorisé de 1,1 % : il passe à 9,53 euros bruts de l'heure contre 9,43 euros en 2013, soit un montant brut mensuel de 1 445,38 euros. Le revenu de solidarité active (RSA) est revalorisé de 1,3 %, passant à 499,31 euros pour une personne seule.
Le jour de carence dans la fonction publique qui avait été institué par l'article 105 de la loi de finances pour 2012 est abrogé.
- 14** Lors de sa 3^e conférence de presse, François Hollande présente le « pacte de responsabilité » et annonce la suppression des cotisations familiales pour les entreprises.

Union européenne hors France

- 01** La Lettonie devient le 18^e pays membre de la zone euro.
La Grèce prend la présidence de l'Union européenne pour six mois.
Fiat prend le contrôle de Chrysler pour 4,35 milliards de dollars et devient le 7^e constructeur automobile mondial.
- 21** Première conférence intergouvernementale entre l'Union européenne et la Serbie qui aspire à devenir membre de l'Union en 2020.
- 22** La Commission européenne renonce à un encadrement législatif de l'exploration et de l'exploitation de pétrole et de gaz de schiste.
- 23** Fin du programme d'aide européen aux banques espagnoles : le MES (mécanisme européen de stabilité) a versé 41 milliards d'euros au gouvernement espagnol pour la recapitalisation et la restructuration de son secteur bancaire, qui a ainsi retrouvé une base solide.

Monde hors Union européenne

- 01** Entrée en vigueur de « l'Obamacare » : des millions d'Américains accèdent pour la première fois à l'assurance maladie.
- 13** Google acquiert Nest Labs, fabricant américain de thermostats et détecteurs de fumée connectés, pour 3,2 milliards de dollars.

- 20** Dans son discours sur l'état de l'union, Barack Obama confirme son intention de relever de 40 % le salaire minimum fédéral en deux ans.

Février

France

- 18** Le constructeur automobile chinois Dongfeng et l'État français entrent dans le capital de PSA à hauteur de 14 %, soit au même niveau que la famille Peugeot.

Union européenne hors France

- 07** La Commission européenne évalue le coût de la corruption à 120 milliards d'euros par an pour les 28 pays ; elle regrette que la France n'ait pas élaboré de plan de lutte contre ce phénomène.
- 17** Matteo Renzi devient le nouveau Premier ministre d'Italie.
- 27** Le Parlement européen approuve la suppression des visas pour les Moldaves qui souhaitent séjourner moins de 3 mois dans l'espace Schengen.

Monde hors Union européenne

- 11** À Chypre, reprise des négociations pour la réunification de l'île.
Les représentants de la Chine et de Taïwan se rencontrent pour la 1^{re} fois afin d'accélérer la dynamique de rapprochement politique.
- 20** Violences en Ukraine : 75 manifestants tués à Kiev.
- 25** Premier krach de la monnaie virtuelle d'Internet, le bitcoin, qui s'échange à 550 dollars au lieu de 1 100 dollars en novembre 2013.

Mars

France

- 22** Accord entre les partenaires sociaux sur l'assurance chômage, avec la création des droits « rechargeables », qui permettent une meilleure accumulation des droits à indemnisation en cas de reprise temporaire d'emploi.

- 30 Élections municipales : la gauche perd 160 villes de plus de 10 000 habitants au bénéfice essentiellement de l'UMP et de ses alliés (qui en gagnent 139) et du Front national (qui en gagne 11).
- 31 À la suite de ces résultats, démission du gouvernement de Jean-Marc Ayrault : François Hollande choisit Manuel Valls pour lui succéder.

Union européenne hors France

- 12 En Italie, Matteo Renzi présente un plan de 10 milliards d'euros destiné à relancer la croissance.
- 13 Sortie du plan d'aide européen en décembre 2013, l'Irlande lance un emprunt de 1 milliard d'euros au taux historiquement bas de 2,97 %, après un premier emprunt de 3,75 milliards d'euros sur 10 ans émis en janvier.
- 18 Accord entre la Grèce et la « troïka » (Commission européenne, BCE, FMI) sur une nouvelle tranche d'aide.
- 20 Accord entre les représentants des États membres et le Parlement européen sur la création d'un mécanisme européen de gestion des faillites bancaires dans la zone euro.
- 26 Airbus Helicopters signe un contrat de 8 milliards de dollars avec le chinois AVIC pour la production de 1 000 hélicoptères.

Monde hors Union européenne

- 07 Les États-Unis et le Canada annoncent des sanctions diplomatiques et financières (gel d'avoirs russes, de visas, etc.) à l'encontre de la Russie en raison de la situation en Ukraine. Quelques jours plus tard, l'Union européenne fait de même, et annonce l'annulation du sommet UE/Russie prévu pour juin.
- 16 La Crimée vote son rattachement à la Russie, qui annexe la province.
- 17 Moody's abaisse la note de l'Argentine de B3 à Caa1, tandis que Standard and Poor's abaisse celle du Brésil de BBB à BBB-.
- 19 Aux États-Unis, amende record de 1,2 milliard de dollars pour Toyota, pour avoir trompé les consommateurs sur les problèmes rencontrés par ses véhicules.
- 24 Au cours d'un sommet extraordinaire à La Haye, le G7 confirme son soutien à la

souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

- 25 L'OMS revoit à la hausse le bilan de la pollution atmosphérique, responsable d'au moins 7 millions de morts par an.

Avril

France

- 02 Formation du gouvernement de Manuel Valls, où entrent Ségolène Royal (ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie) et François Rebsamen (ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social).
- 05 Vivendi choisit l'offre de Numericable pour le rachat de SFR plutôt que celle de Bouygues.
- 14 Présentation de 50 mesures de simplification pour les entreprises.
- 16 Présentation d'un plan de 50 milliards d'euros d'économies sur les dépenses publiques sur 3 ans (entre 2015 et 2017) : 18 milliards pour l'État, 11 milliards pour les collectivités locales, 11 milliards pour la protection sociale et 10 milliards pour l'assurance maladie.

Union européenne hors France

- 01 L'Union européenne lance l'Eufor-RCA, opération militaire destinée à stopper les troubles en République Centrafricaine.
- 10 Malgré une situation économique encore très dégradée, la Grèce emprunte 3 milliards d'euros sur les marchés financiers, au taux de 4,95 % sur 5 ans.
- 23 Eurostat annonce que le déficit public de la zone euro est tombé à 3 % du PIB en 2013, contre 3,7 % en 2012 et 4,1 % en 2011.
- 30 Siemens annonce la suppression de 11 600 postes (sur 370 000 dans le monde) d'ici 2016.

Monde hors Union européenne

- 01 Aux États-Unis, l'assurance maladie dite « Obamacare » devient obligatoire.
- 20 Les ministres des finances du G20, réunis à Washington, examinent les stratégies de croissance.

Mai

France

- 09 Publicis renonce à son projet de fusion avec l'américain Omnicom.
- 25 Aux élections européennes, le Front national arrive en tête (25 % des voix) devant l'UMP (21 %).

Union européenne hors France

- 23 Standard and Poor's relève la note de l'Espagne de BBB – à BBB.
- 25 Élections européennes : le Parti populaire européen (PPE) arrive en tête avec 221 députés sur 751 sièges.

Monde hors Union européenne

- 06 La Suisse et Singapour acceptent de lever le secret bancaire pour se rallier à l'échange automatique de renseignements fiscaux entre États, comme le préconise le G20 pour lutter contre la fraude.
- 16 En Inde, le candidat nationaliste hindou Narendra Modi devient Premier ministre ; son parti dispose de la majorité absolue au Parlement.
- 22 L'armée prend le pouvoir en Thaïlande et instaure la loi martiale.
- 29 Création de l'Union économique eurasiatique entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan.
- 30 Accord entre l'Argentine et le Club de Paris¹ pour apurer les arriérés de la dette argentine (7 milliards de dollars).

Juin

France

- 11 Projet de loi de finances rectificative, prévoyant notamment une diminution de l'impôt sur le revenu de 2013 pour 3,7 millions de ménages, pour un coût de 1,1 milliard d'euros.
- 20 L'État choisit l'offre de General Electric pour le rachat de la branche nucléaire d'Alstom, au détriment de celle de l'association Siemens-Mitsubishi.
- 30 Amende record de 6,5 milliards d'euros pour BNP Paribas, pour avoir violé

les embargos à l'encontre de l'Iran, du Soudan et de Cuba.

Union européenne hors France

- 02 Le roi Juan-Carlos abdique en faveur de son fils le prince Felipe, qui devient le roi Felipe VI le 18 juin.
- 04 La Commission européenne et la BCE donnent leur accord pour l'entrée de la Lituanie dans l'euro à compter du 1^{er} janvier 2015.
- 05 La Banque centrale européenne réduit son principal taux directeur de 0,25 % à 0,15 %, un nouveau plus bas niveau historique et son taux de dépôt, qui devient négatif, à – 0,10 %.
- 06 Standard and Poor's relève la note de l'Irlande de BBB+ à A –.
- 12 Le Conseil européen offre la possibilité aux États membres d'interdire les OGM sur leur territoire.
- 27 Accord d'association commerciale entre l'Union européenne et l'Ukraine.

Monde hors Union européenne

- 10 Les djihadistes de l'État islamique en Irak et au Levant (EIL) s'emparent de Mossoul, 2^e ville d'Irak, tandis que les Kurdes investissent Kirkouk, abandonnée par l'armée irakienne.
- 25 Visite historique d'un ministre chinois à Taïwan (fait inédit depuis 1949).
- 29 EIL annonce la création d'un « califat islamique » s'étendant de la région d'Alep (Syrie) à celle de Diyala (Irak).

Juillet

France

- 03 La France émet 3,4 milliards d'euros d'obligations à un taux historiquement bas : 1,77 %.
- 23 Adoption par le Parlement de la réforme ferroviaire qui regroupe la SNCF et le Réseau Ferré de France (RFF) dans un même groupe public ferroviaire, constitué des 3 entités SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités.

1. Les 20 pays membres permanents du Club de Paris sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Union européenne hors France

- 01 L'Italie prend la présidence de l'Union européenne pour six mois.
- 02 Le Parlement allemand vote l'instauration d'un salaire minimum de 8,50 euros bruts de l'heure, pour la plupart des salariés et à compter du 1^{er} janvier 2015.
Le gouvernement allemand adopte un projet de budget à l'équilibre pour la 1^{re} fois depuis 1969.
- 15 Élection de Jean-Claude Juncker à la présidence de la Commission européenne.

Monde hors Union européenne

- 03 Xi Jinping effectue la première visite officielle d'un président chinois en Corée du Sud.
- 15 Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) décident de créer une banque de développement et un fonds de réserve d'urgence, en contrepartie à la Banque mondiale et au FMI.
- 23 Accord de cessez-le-feu signé en République Centrafricaine.
- 28 La Russie est condamnée par la Cour de justice de La Haye à verser une indemnité de 50 milliards de dollars à la holding GML et au fonds de pension Loukos.
- 30 Condamnée par la justice américaine à rembourser des fonds « voutours », l'Argentine refuse et se place en défaut de paiement sélectif.

Août

France

- 04 Promulgation de la loi sur l'égalité hommes-femmes votée le 28 janvier.
- 06 Le Conseil constitutionnel rejette l'allègement des cotisations sociales prévu par le pacte de responsabilité.
- 25 Démission du gouvernement de Manuel Valls ; celui-ci forme un nouveau gouvernement le 26, avec Emmanuel Macron à l'Économie.

Union européenne hors France

- 03 Le gouvernement portugais renfloue la banque Espírito Santo.
- 22 Revers pour Galileo (concurrent européen du GPS américain) : les deux satellites lancés par une fusée Soyouz depuis la Guyane n'atteignent pas l'orbite prévue.

Monde hors Union européenne

- 01 L'Union européenne prend de nouvelles sanctions à l'encontre de la Russie avec un embargo visant les secteurs de l'énergie et de la défense. Les États-Unis font de même peu après.
- 07 En réponse à ces sanctions, la Russie met en place un embargo d'un an sur les produits alimentaires en provenance de l'Union européenne, des États-Unis, du Canada, de l'Australie et de la Norvège.
- 08 Face à l'épidémie d'Ebola, l'OMS déclare l'état d'urgence à l'échelle mondiale.
- 12 L'Unicef indique que la population africaine croîtra de façon soutenue au 21^e siècle : en 2050, elle représentera un quart de la population mondiale.

Septembre

France

- 15 Grève des pilotes d'Air France contre le projet de développement de la filiale Transavia.
- 17 Le gouvernement présente son projet de loi de finances pour 2014, qui prévoit notamment la suppression de la 1^{re} tranche du barème de l'impôt sur le revenu et l'abaissement du seuil de la 2^e tranche, mesure estimée bénéficier à 9 millions de foyers.
- 25 La ministre de la Santé, Marisol Touraine, présente son plan anti-tabac : paquets neutres et interdiction de « vapoter » dans certains lieux.
- 28 La droite devient majoritaire au Sénat, où le Front national possède désormais 2 sièges.
- 29 Le gouvernement annonce une série d'économies sur la politique familiale, touchant notamment les aides à la garde d'enfants, le congé parental et la prime de naissance.
- 30 Grève des pharmaciens, dentistes, notaires et huissiers face à l'annonce d'une réforme des professions réglementées.

Union européenne hors France

- 04 La BCE annonce une nouvelle baisse des taux ainsi que des achats de créances afin de soutenir la croissance de la zone euro.

- 18 Les Écossais choisissent à une large majorité (55 % des voix) de rester dans le Royaume-Uni.
- 26 L'Union européenne et le Canada signent un accord de libre-échange.

Monde hors Union européenne

- 05 Signature à Minsk d'un cessez-le-feu entre les représentants de l'Ukraine, des séparatistes et de la Russie.
- 16 L'OCDE annonce un plan de 15 mesures pour réformer le système fiscal mondial en 2014-2015 et neutraliser les stratégies mises en œuvre par les multinationales pour éviter l'impôt.
- 19 Le géant chinois du e-commerce Alibaba est introduit en bourse à Wall Street : à 231 milliards de dollars, sa valorisation équivalait à celle d'Amazon et eBay réunis.

Octobre

France

- 01 Le projet de loi de finances présenté pour 2015 prévoit de ramener le déficit à 4,3 % du PIB en réduisant les dépenses de 21 milliards d'euros.
Mise en place du dispositif des « *class actions* », uniquement pour des affaires de consommation ou de concurrence.
- 06 Disney recapitalise sa filiale Eurodisney pour 1 milliard d'euros.
- 09 La ministre de l'Écologie décide de suspendre *sine die* le dispositif de l'écotaxe.
- 10 L'Union européenne demande à la France de revoir son projet de budget 2015.
- 13 Le prix Nobel d'économie est attribué à Jean Tirole pour son analyse du pouvoir du marché et de la régulation.

Union européenne hors France

- 22 L'Union européenne valide le collège de commissaires présenté par Jean-Claude Juncker, qui succèdera à Manuel Barroso à la tête de la Commission européenne le 1^{er} novembre.
- 24 Accord des 28 pays membres sur 3 objectifs de lutte contre le réchauffement climatique d'ici à 2030 : diminuer de 40 % les émissions de gaz à effet de serre, porter à 40 % la part des énergies renouvelables, réaliser 27 % d'économies d'énergie.
- 30 La Suède est le premier pays de l'Union européenne à reconnaître l'État de Palestine.

Monde hors Union européenne

- 01 Manifestation à Hong-Kong pour réclamer à Pékin des élections libres et la démission du chef de l'exécutif Leung Chun-Ying.
- 26 Dilma Rousseff est réélue présidente du Brésil.
- 29 À Berlin, 51 États signent un accord d'échange automatisé de données financières à des fins fiscales à partir de 2017.
- 30 L'armée prend le pouvoir au Burkina-Faso.

Novembre

France

- 04 À Marseille, dépôt de bilan de la SNCM (Société nationale Corse-Méditerranée).
- 05 Les activités dans le domaine de l'énergie d'Alstom sont reprises par General Electric.

Union européenne hors France

- 06 Une quarantaine de journaux de différents pays (dont *Le Monde* en France) révèlent des pratiques d'évasion fiscale de 340 multinationales au Luxembourg (affaire dite « Luxleaks »).

Monde hors Union européenne

- 04 Lors des élections de mi-mandat, les Démocrates perdent la majorité au Sénat.
- 17 Accord de libre-échange entre la Chine et l'Australie.
- 24 À Vienne, échec des négociations sur le programme nucléaire iranien et sur la levée des sanctions.

Décembre

France

- 01 Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015 : les allocations familiales sont modulées en fonction des ressources, pour une économie attendue de 800 millions d'euros par an.
- 04 Commande de 2 navires de croisière aux Chantiers de l'Atlantique, pour 1,2 milliard de dollars.
- 12 Fitch abaisse la note souveraine de la France de AA+ à AA.
- 17 Adoption par le Parlement de la nouvelle carte de France à 13 régions au lieu de 22.
- 22 Airbus livre son premier exemplaire de l'A350 à Qatar Airways.

Le régulateur des assurances inflige une amende de 50 millions d'euros à Allianz pour insuffisance de recherche des ayants droit de contrats d'assurance-vie non réclamés.

- 31** L'État trouve un accord avec la société *Ecomouv*, aux termes duquel il versera 800 millions d'euros d'indemnités pour rupture du contrat de collecte de l'écotaxe.

Union européenne hors France

- 01** Le polonais Donald Tusk remplace Herman Van Rumpuy à la présidence du Conseil européen. Ses priorités sont la protection des valeurs fondamentales de l'Europe, l'appui aux pays soutenant les valeurs européennes, la croissance et l'entretien des relations avec les États-Unis.
- 15** La Commission européenne donne son accord à la fusion des cimentiers Lafarge (France) et Holcim (Suisse) qui donnera naissance au n° 1 mondial des matériaux de construction.

- 31** Dissolution du Parlement grec, le candidat à la présidence de la République n'ayant pas recueilli les 180 voix sur 300 nécessaires.

Monde hors Union européenne

- 13** À Lima, la conférence des Nations Unies sur le réchauffement climatique se fixe pour objectif la signature à Paris, en décembre 2015, d'un nouvel accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- 17** Les États-Unis et Cuba annoncent le rétablissement des relations diplomatiques et la levée de l'embargo.
- 27** Au Japon, le gouvernement de Shinzo Abe présente un plan de 3 500 milliards de yens, soit 24 milliards d'euros, pour dynamiser la consommation et aider les petites entreprises.

Agents non financiers résidents

Ils sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ; les sociétés non financières ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale (Odac), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

Personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Compétitivité-prix à l'exportation

Rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 23 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999).

Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de compétitivité-coût, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 23 partenaires.

Ces derniers, considérés pour les indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie,

République tchèque, Slovaquie, Slovénie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Déficit commercial

Déficit des échanges extérieurs de biens en valeur, mesuré FAB-FAB (voir **FAB - franco à bord**).

Dépenses des administrations publiques

Elles sont ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008 : la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité.

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée de manière précise, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

Les dépenses par sous-secteurs (État, Odac, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques.

Dettes nettes

Dettes publiques notifiées diminuées des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Dettes publiques au sens de Maastricht

Cohérente avec les comptes nationaux financiers, elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Emploi

En comptabilité nationale, tous les types d'emploi (salarié, non salarié) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent

temps plein. À l'inverse, la multiactivité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

Empreinte carbone de la demande finale nationale (en tonnes par personne)

Émissions de CO₂ associées à l'ensemble des biens et services destinés à satisfaire la demande finale nationale.

Endettement des agents non financiers résidents

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'endettement des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les administrations publiques (APU), c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht ») qui est présenté. La dette « Maastricht » est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Enquête Emploi en continu

Enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, près de 70 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), l'ensemble des répondants compte autour de 100 000 personnes de 15 ans ou plus.

Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

Équivalent temps plein

Voir **Emploi**.

Excédent brut d'exploitation

Solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

FAB - franco à bord

Désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Indicateur conjoncturel de fécondité ou somme des naissances réduites

Nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF)

Regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les fonds

d'investissement (organismes de placement collectif monétaires, non monétaires et assimilés).

La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la **production facturée**, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

Parités de pouvoir d'achat (PPA)

Taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat** (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 représentant la moyenne de l'Union européenne à 28.

Part de marché relative de la France

Rapport des exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services. À noter que l'indicateur de part de marché a changé depuis la publication précédente. La part de marché (en valeur comme en volume) est désormais calculée par rapport au total des exportations mondiales de biens et services (et non plus uniquement par rapport au total des exportations des pays de l'OCDE), ce qui permet de prendre en compte les pays émergents, notamment la Chine.

Patrimoine national

Patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, à la fois solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur et solde des actifs et passifs financiers détenus au niveau national. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments de celle des terrains qui les supportent. L'évolution des prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments

plus terrains bâtis l'indice de prix des logements anciens. Ce sont donc principalement les terrains qui supportent les variations des prix de l'immobilier.

Pauvreté monétaire (en %)

Part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian.

Pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB)

L'évolution du pouvoir d'achat du RDB rapporte l'évolution du RDB à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Productivité matières (en euros/kg)

Rapport entre le PIB en volume (base 2010) et la consommation intérieure de matières premières.

Produit intérieur net (PIN)

Mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB), nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure et d'obsolescence du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer les stocks de patrimoine avec des flux macroéconomiques nets plutôt que bruts, car il est lui-même un stock net.

Ratios d'endettement

Leur suivi permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Revenu disponible ajusté des ménages

Revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Revenu disponible brut (RDB)

Revenu à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne une fois déduits des prélèvements sociaux et fiscaux. Il comprend les revenus d'activité (rémunération des salariés et revenus d'entreprise des entrepreneurs individuels), les revenus de la propriété (dividendes, intérêts et loyers), les prestations sociales autres que des transferts sociaux en nature (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.), les autres transferts courants (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes), diminués des impôts et cotisations sociales versés par les ménages.

Revenu national brut (RNB)

Mesure l'ensemble des revenus perçus par les agents résidant sur le territoire national tandis que le PIB mesure le surcroît de richesse produit dans l'année sur le territoire national. Il est obtenu en ajoutant au PIB le solde (positif ou négatif) des revenus du travail et de la propriété reçus du reste du monde.

Secteur des sociétés d'assurance

Regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recourent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Il inclut par ailleurs les opérations réalisées par la Coface pour le compte de l'État français. Les sociétés d'assurance classique reçoivent des primes et versent des indemnités tandis que les sociétés d'assurance sociale privée reçoivent des cotisations et versent des prestations. En

comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

Sorties précoces du système scolaire (en %)

Elles sont mesurées par la proportion de jeunes de 18-24 ans qui ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ni brevet d'études professionnelles (BEP), ni diplôme supérieur.

Taux d'autofinancement

Rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

Taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France

Il est calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 23 pays de l'OCDE avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-coût et prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste

stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

Taux de couverture

Rapport entre les exportations et les importations FAB.

Taux de croissance annuel

En pourcentage de l'année N, rapport entre le flux de l'année N et l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Taux d'investissement

Rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

Taux de marge

Rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Titres de créance

Désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces derniers, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans le présent ouvrage.

Dans la même collection

Parus

Emploi et revenus des indépendants, édition 2015

Tableaux de l'économie française, édition 2015

La France et ses territoires, édition 2015

À paraître

Les entreprises en France, édition 2015

France, portrait social, édition 2015

Couples et familles

Imprimerie JOUVE – 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Dépôt légal : juin 2015

